



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Statistique
Canada

Statistics
Canada

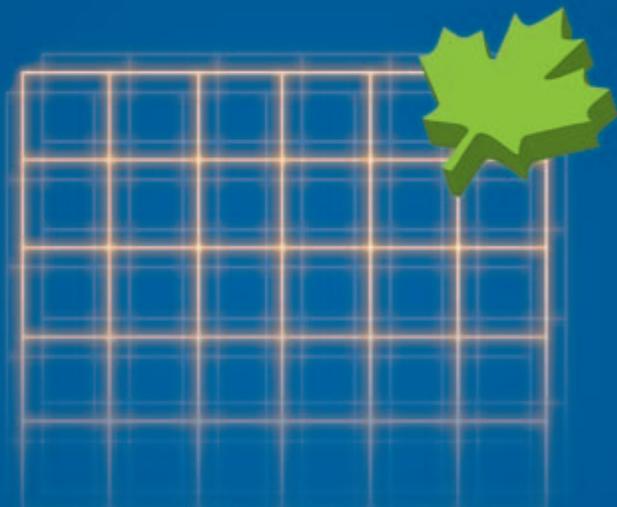
Canada



Nouvelles perspectives canadiennes

Les langues au Canada Recensement de 2006

Réjean Lachapelle et Jean-François Lepage



Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues ni les politiques du gouvernement fédéral.

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Les langues au Canada : Recensement de 2006 / Réjean Lachapelle et Jean-François Lepage.

(Nouvelles perspectives canadiennes)

Également disponible sur Internet.

Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.

Publ. en collab. avec : Statistique Canada.

ISBN 978-1-100-52492-4

N° de cat. CH3-2/8-2010

Canada – Langues – Statistiques.

Anglais (Langue) – Canada – Statistiques.

Français (Langue) – Canada – Statistiques.

Minorités linguistiques – Canada – Statistiques.

Démographie linguistique – Canada – Statistiques.

I. Canada. Patrimoine canadien

II. Statistique Canada

III. Titre.

IV. Titre : Languages in Canada : 2006 Census.

V. Collection.

PRÉFACE

Le présent ouvrage est le quatrième d'une série d'études du même titre sur l'évolution de la situation linguistique au Canada publiées à la suite des recensements de la population de 1991, 1996 et 2001. Tout comme les publications précédentes, *Les langues au Canada : Recensement de 2006*, est le fruit d'un solide partenariat développé au fil des ans entre la direction générale des Programmes d'appui aux langues officielles du ministère du Patrimoine canadien et Statistique Canada.

Cet ouvrage se veut un outil de référence unique et indispensable pour quiconque s'intéresse de près ou de loin à la situation des langues et des divers groupes linguistiques qui composent le pays. Il présente les différentes variables linguistiques du recensement et analyse les principaux facteurs et tendances qui influencent l'évolution du visage linguistique du Canada.

La croissance de la population immigrante au Canada est de ces facteurs qui influent de façon importante sur notre paysage linguistique. Avec 250 000 nouveaux arrivants annuellement, l'immigration est en effet le principal moteur d'accroissement de la population canadienne. De fait, les dernières estimations trimestrielles publiées par Statistique Canada révèlent que plus des deux tiers de la croissance démographique s'explique par le solde de migration internationale. En outre, au moment du Recensement de 2006, la population née à l'étranger, près de 6,2 millions de personnes, avait connu un taux de croissance quatre fois plus élevé que la population née au pays entre 2001 et 2006.

La population née à l'étranger est très diversifiée sur le plan linguistique. En 2006, 71 % des immigrants ont déclaré une langue maternelle autre que le français ou l'anglais; et cette proportion atteignait 80% parmi les immigrants arrivés au pays entre 2001 et 2006. En raison du fait que près de 150 langues maternelles différentes aient été déclarées par les immigrants au Recensement de 2006, on comprend donc que ces derniers contribuent de façon importante à la diversité linguistique du pays et qu'ils influent sur l'évolution des divers groupes linguistiques du Canada. L'ouvrage montre en outre la forte propension qu'ont les

immigrants résidant à l'extérieur du Québec à adopter l'anglais comme première, voire comme seule, langue officielle.

Outre l'immigration internationale, le présent ouvrage illustre bien à quel point le vieillissement de la population, les taux de fécondité inférieurs au seuil de remplacement des générations, la transmission ou non de la langue maternelle des parents aux enfants, la croissance des unions entre conjoints de langues maternelles différentes (exogamie) ou la migration interprovinciale sont des phénomènes qui jouent un rôle prépondérant dans le façonnement des caractéristiques et des comportements linguistiques des Canadiens.

Bien que l'information portant sur la langue maternelle des Canadiens nous renseigne sur la diversité linguistique canadienne et sur l'apprentissage des langues dans la petite enfance, l'information que comporte le présent ouvrage sur l'utilisation des langues au foyer, en milieu de travail et sur la connaissance des langues officielles et non officielles montre à quel point le milieu de résidence, le milieu de travail ou le milieu scolaire peuvent exercer une forte influence sur les pratiques et les connaissances linguistiques des divers groupes qui composent la population canadienne.

L'analyse de ces facteurs démographiques et de l'utilisation des langues officielles en société est particulièrement importante pour la compréhension de la situation des communautés de langue officielle en situation minoritaire, tant au Québec qu'au sein de chacune des autres provinces et territoires. Ces communautés font en effet face à des défis et des réalités qui leur sont propres et dont on doit tenir compte pour mieux comprendre comment évolue le rapport dynamique entre le français et l'anglais au sein de la société canadienne.

Les données et analyses présentées dans cet ouvrage nous incitent à poursuivre notre réflexion quant à la façon dont on peut assurer non seulement la pérennité du fait français au Canada, mais également la vitalité des communautés de langue officielle au pays. Le présent ouvrage est indéniablement un outil des plus utiles pouvant contribuer à une réflexion éclairée sur le sujet.

Hubert Lussier,

Directeur général, Programmes d'appui aux langues officielles

Ministère du Patrimoine canadien

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	1
INTRODUCTION	2
CHAPITRE 1 – LA LANGUE MATERNELLE.....	6
<i>Définition et utilisations</i>	<i>6</i>
<i>Répartition géographique.....</i>	<i>8</i>
<i>Concentration géographique et contacts entre les groupes linguistiques.....</i>	<i>19</i>
<i>Évolution de la composition linguistique.....</i>	<i>23</i>
<i>Vue d'ensemble.....</i>	<i>27</i>
CHAPITRE 2 – LA CONNAISSANCE DES LANGUES	28
<i>La connaissance des langues officielles.....</i>	<i>29</i>
<i>La connaissance des autres langues.....</i>	<i>45</i>
<i>Vue d'ensemble.....</i>	<i>48</i>
CHAPITRE 3 – LES LANGUES PARLÉES À LA MAISON	49
<i>La langue parlée le plus souvent dans les foyers canadiens.....</i>	<i>50</i>
<i>Dégré d'utilisation des langues</i>	<i>56</i>
<i>L'utilisation des langues selon la langue maternelle.....</i>	<i>62</i>
<i>Plusieurs langues parlées à la maison.....</i>	<i>65</i>
<i>Vue d'ensemble.....</i>	<i>66</i>
CHAPITRE 4 – LES LANGUES UTILISÉES AU TRAVAIL.....	67
<i>La langue utilisée au travail.....</i>	<i>68</i>
<i>L'utilisation des langues au travail selon la langue maternelle.....</i>	<i>74</i>
<i>Utilisation de l'anglais et du français dans les zones de forts contacts.....</i>	<i>79</i>
<i>Vue d'ensemble.....</i>	<i>85</i>
CHAPITRE 5 – LA REPRODUCTION LINGUISTIQUE.....	86
<i>Fécondité.....</i>	<i>86</i>
<i>Transmission de la langue maternelle.....</i>	<i>91</i>
<i>Reproduction linguistique.....</i>	<i>98</i>

<i>Répartition par âge</i>	100
<i>Vue d'ensemble</i>	107
CHAPITRE 6– LA MIGRATION INTERPROVINCIALE	109
<i>Les migrants anglophones</i>	112
<i>Les migrants francophones</i>	118
<i>Les migrants de tierce langue maternelle</i>	125
<i>Vue d'ensemble</i>	129
CHAPITRE 7 – IMMIGRATION ET INTÉGRATION LINGUISTIQUE DES IMMIGRANTS	130
<i>Immigration et évolution des groupes linguistiques</i>	131
<i>Connaissance des langues officielles</i>	137
<i>Utilisation des langues</i>	139
<i>La mobilité linguistique</i>	144
<i>Vue d'ensemble</i>	151
CHAPITRE 8 – MAJORITÉS ET MINORITÉS DE LANGUE OFFICIELLE : UN APERÇU	153
<i>Définitions et utilisations</i>	153
<i>Langue maternelle et première langue officielle parlée (méthode I)</i>	158
<i>Répartition géographique</i>	161
<i>Évolution</i>	168
<i>Répartition par âge</i>	174
<i>Vue d'ensemble</i>	180
CONCLUSION	182
ANNEXE – QUALITÉS DES DONNÉES	186
<i>Les questions linguistiques</i>	188
<i>La qualité des réponses</i>	190
<i>Les erreurs de couverture</i>	191
<i>Conclusion</i>	192
TABLEAUX EN ANNEXE	193
BIBLIOGRAPHIE	209

REMERCIEMENTS

Cette monographie a été rendue possible grâce à la contribution et au soutien financier du Secrétariat des langues officielles et du Programme d'appui aux langues officielles de Patrimoine canadien. Les auteurs tiennent à remercier particulièrement Jean-Pierre Corbeil, responsable de la Section des statistiques linguistiques de Statistique Canada, qui en a supervisé la réalisation et a fourni des commentaires et des suggestions sur les versions antérieures de l'ouvrage. Pour leur soutien technique indéfectible et leur grand professionnalisme dans la réalisation des tableaux, des graphiques et des cartes de cette monographie, des remerciements sincères sont également adressés à Julie Bertrand et Daniel Pereira de la Section des statistiques linguistiques, de la Division de la statistique sociale et autochtone.

INTRODUCTION

Quelques années après l'adoption de la Constitution du pays en 1867, le Recensement de 1871 mit en évidence la dualité ethnique de la population composée de 61 % de Britanniques par l'origine ethnique et de 31 % de personnes d'origine française. Au Recensement de 1901, l'origine britannique avait légèrement diminué en importance relative, passant à 57 %, mais l'origine française s'était maintenue à 31 % en dépit de l'élargissement du pays bien au-delà des quatre provinces dénombrées trente ans auparavant¹. Dans les décennies précédentes, le Canada avait connu d'importants soldes migratoires négatifs à cause des nombreux départs vers les États-Unis. Ceux-ci se poursuivirent dans les décennies suivantes, mais ils furent compensés par une forte immigration internationale. À la suite de la Seconde Guerre mondiale, au Recensement de 1951, quelques années après l'union de Terre-Neuve au Canada, l'origine française était toujours déclarée par 31 % de la population du pays tandis que l'origine britannique ne l'était plus que par 48 % des Canadiens. La stabilité de la proportion de Français par l'origine tient à leur forte fécondité; la baisse du poids relatif de l'origine britannique découle de l'importance prise par l'immigration internationale dans la croissance démographique au cours des années qui ont précédé et suivi la Première Guerre mondiale. Les personnes se déclarant d'origine autochtone composaient environ 1 % de la population. Quant aux « autres » origines ethniques, elles représentaient ensemble 20 % de la population en 1951, contre 10 % en 1901 et 8 % en 1871. La poussée de cette vaste sous-population s'est poursuivie, encore que la statistique ethnique soit de moins en moins comparable avec les données passées, entre autres depuis que l'autodénombrement est devenue la principale méthode de collecte au Recensement de 1971.

Si la dualité ethnique s'est amenuisée au cours du XX^e siècle, la dualité linguistique a persisté. Ainsi, au Recensement de 1951, la langue maternelle française était déclarée par 29 % de la population, l'anglaise, par 59 % et les « autres » langues maternelles, par 12 %. Seulement 1 % de la population ne pouvait parler ni le français ni l'anglais. L'anglais jouait un rôle prédominant dans le domaine public, car 79 % de la population pouvait le parler, ce qui est bien supérieur à la

¹ Soit le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et le Québec.

proportion de la population qui le déclarait comme langue maternelle. Quant au français, il était parlé par 32 % de la population, ce qui dépasse de peu la proportion de personnes qui l'avaient déclaré comme langue maternelle. La somme des deux pourcentages excède 100 %, car 12 % de la population pouvait parler le français et l'anglais d'après le Recensement de 1951.

Les recensements récents distinguent plus d'une centaine de langues. Celles-ci peuvent être regroupées en trois grandes catégories : en premier lieu, les langues autochtones : elles ont vu le jour en Amérique du Nord et y étaient présentes avant l'arrivée des Européens² ; en deuxième lieu, le français et l'anglais, langues des colonisateurs qui ont mis en place et développé les institutions du pays et qui ont, à ce titre, le statut de langue officielle à l'échelon fédéral et au Nouveau-Brunswick ; en troisième lieu, les autres langues non autochtones ou tierces langues : nombreuses et variées, elles sont surtout parlées dans la population immigrée, parfois par des personnes nées au Canada issues d'un parent immigré, rarement par des Canadiens de troisième génération ou plus. Les tierces langues ou langues autres comprennent parfois les langues autochtones³. Quant à la population « allophone », terme utilisé surtout en français, elle désigne, en conformité avec son étymologie grecque (population d'« autres langues »), les personnes ayant une langue maternelle ou une langue parlée le plus souvent à la maison autre que le français ou l'anglais. Le terme inclut d'ordinaire les langues autochtones, en particulier lorsque les locuteurs de ces dernières représentent une faible proportion de l'ensemble des allophones. Le contexte clarifie la définition adoptée, ce qui évite un excès de rigidité.

Ces distinctions permettent de définir les principaux groupes linguistiques ainsi que les minorités de langue officielle du Canada. Par exemple, le français, langue maternelle de 7 millions de Canadiens ou de 22 % de la population, est minoritaire dans l'ensemble du pays ainsi que dans toutes les provinces et territoires à l'exception du Québec. Quant à l'anglais, il n'est minoritaire qu'au Québec : 700 000 personnes l'ont pour langue maternelle, soit 8 % de la population québécoise, 80 % de celle-ci étant de langue maternelle française. En ce qui a trait aux langues autochtones, l'inuktitut est majoritaire au Nunavut⁴, grand territoire nordique peuplé de 30 000 habitants, étant la langue maternelle de sept habitants sur dix au Recensement de 2006.

² Le michif fait exception. Il s'agit d'une langue composite dérivée du français et du cri. Le michif est toujours parlé, notamment par certains Métis.

³ Dans la *Loi sur l'Institut des langues patrimoniales* adoptée en 1991 par le Parlement du Canada — loi jamais entrée en vigueur —, les langues patrimoniales (« heritage languages » en anglais) désignent les « langues autres que les langues officielles du Canada ». L'expression « langues ancestrales » (« ancestral languages » en anglais) est aussi employée. Toutes ces expressions excluent, dans certains contextes, les langues autochtones.

⁴ Langue autochtone, l'inuktitut est concentré dans l'Inuit Nunangat — la patrie inuite —, soit au Nunavut, territoire officiellement constitué en 1999 qui rassemble la majorité de ses locuteurs, et au nord du Labrador (Nunatsiavut), du Québec (Nunavik) et des Territoires du Nord-Ouest (région inuvialute).

Les sous-populations, les groupes ou les communautés linguistiques sont d'ordinaire définis par la langue maternelle, bien qu'il soit aussi possible de les définir par la langue parlée le plus souvent à la maison (ou langue d'usage à la maison). Il est plus facile d'analyser la dynamique démolinquistique en se fondant sur la langue maternelle, car les recensements permettent non seulement de mesurer la fécondité, la migration interne et l'immigration par langue maternelle, mais encore d'obtenir une estimation directe de la mobilité linguistique intergénérationnelle, la transmission ou non de la langue maternelle des mères (ou des pères) aux enfants⁵. Pour obtenir une estimation de tous les facteurs susceptibles de rendre compte de la dynamique démolinquistique d'un recensement à l'autre, il faudrait évaluer les phénomènes pour lesquels les recensements ne procurent pas de mesure directe, soit l'émigration internationale, la mortalité et, bien sûr, la mobilité linguistique au cours de la période intercensitaire si l'on s'intéresse à l'évolution selon la langue d'usage à la maison⁶.

Le présent ouvrage a pour objectif premier de présenter des statistiques de base sur la situation démolinquistique du pays à partir des informations disponibles dans les recensements canadiens depuis 1951. La première partie est consacrée aux tendances générales qui ressortent d'un examen sommaire des statistiques tirées des questions censitaires qui portent sur la langue maternelle, la connaissance des langues, la ou les langues parlées ou utilisées d'une part à la maison et d'autre part au travail. Plusieurs d'entre elles furent ajoutées dans les recensements récents. Les résultats sont présentés à tour de rôle dans quatre chapitres distincts. Ils procurent une introduction aux principales utilisations de chacune des variables linguistiques du recensement. Chaque chapitre définit d'abord la ou les caractéristiques linguistiques considérées. La distribution géographique et les concentrations de chaque groupe linguistique font l'objet ensuite d'une présentation générale; le sujet est surtout abordé dans le premier chapitre, celui consacré à la langue maternelle. Suivent, pour chacune des variables observées, des développements qui enrichissent la description ou qui procurent des éléments d'analyse de la situation démolinquistique.

⁵ L'analyse de la dynamique démolinquistique reposant sur la langue d'usage à la maison est plus complexe, notamment parce que les recensements ne procurent pas une estimation directe de la mobilité linguistique intragénérationnelle, le déplacement d'une langue d'usage à la maison à une autre (ou sa persistance) pour une période fixe, par exemple cinq ans. Tout ce dont on dispose, c'est d'une estimation de la mobilité intragénérationnelle (durée de vie) par le recoupement de la langue maternelle et de la langue d'usage à la maison. La durée d'exposition au risque de mobilité linguistique est variable d'un individu à l'autre et dépend de son âge ainsi que de la situation dans laquelle il a vécu les différentes étapes de son cycle de vie.

⁶ Les différences de mortalité ont des effets assez faibles, voire négligeables sauf pour les groupes de langue autochtone. Quant aux autres phénomènes non directement mesurés, les seules estimations possibles reposent sur la méthode des résidus, laquelle suppose notamment que les données censitaires soient parfaitement comparables ou presque d'un recensement au suivant, ce qui est très rarement le cas. En raison de la fragilité des estimations ainsi obtenues, ces opérations ne sont d'ordinaire menées que dans le cadre des projections démographiques. Or, le présent ouvrage n'a pas pour ambition d'effectuer de telles projections.

La dynamique démolinguistique et les facteurs qui en rendent compte constituent le fil directeur de la deuxième partie. Ces facteurs sont les mêmes que ceux qui expliquent l'évolution démographique générale : la mortalité, la fécondité, la migration interne et la migration internationale; s'y ajoute toutefois un phénomène nouveau, propre à l'étude de l'évolution démolinguistique : la mobilité linguistique. La fécondité et la mobilité linguistique font l'objet d'un premier chapitre qui porte plus généralement sur la reproduction linguistique. Deux autres chapitres sont consacrés respectivement à la migration interne, essentiellement à la migration interprovinciale, et à l'immigration internationale. Chaque chapitre présente, entre autres, la contribution du facteur considéré à la dynamique démolinguistique.

La troisième et dernière partie porte sur les majorités et les minorités de langue officielle. Il renferme un seul chapitre dans lequel sont présentées les multiples façons d'estimer la sous-population francophone ou francophile ainsi que la sous-population anglophone ou anglophile. On y fait appel non seulement aux variables qui sont présentées à tour de rôle dans la première partie, mais aussi à une variable, la première langue officielle parlée, qui combine l'information procurée par les réponses données à plusieurs des questions posées dans les recensements. La prise en considération de toutes ces variables permet d'examiner l'évolution de la situation linguistique sous différentes facettes. Deux variables font l'objet d'une comparaison plus poussée : la langue maternelle et la première langue officielle parlée. L'une et l'autre ont été ou sont utilisées dans la mise en œuvre des politiques linguistiques.

Les possibilités d'analyses offertes par les données linguistiques dans le recensement sont très nombreuses, et cet ouvrage n'a pas la prétention de les épuiser. Il s'agit simplement de proposer au lecteur, spécialiste ou non, un portrait statistique général de la dynamique démolinguistique au Canada qui se veut à la fois précis, pertinent et accessible. Les tableaux de données présentés en annexe viennent du reste appuyer et compléter les analyses proposées dans les huit chapitres qui composent cet ouvrage.

CHAPITRE 1

LA LANGUE MATERNELLE

La situation ethnolinguistique était traditionnellement décrite au moyen des statistiques relatives à l'origine ethnique et à la langue maternelle. Depuis les années 1970, l'intérêt s'est déplacé et une attention particulière est portée à la situation des langues et des groupes linguistiques. La langue maternelle joue à ce propos un rôle important, à l'instar d'autres caractéristiques linguistiques qui seront abordées dans les chapitres suivants.

Définition et utilisations

La langue maternelle d'une personne désigne la première langue qu'elle a apprise ou parlée dans la petite enfance au sein de sa famille; elle peut correspondre aussi à la langue parlée le plus souvent à la maison avant l'âge de cinq ans. Cette donnée est d'ordinaire un élément de l'identité personnelle et familiale et plus largement de l'identité culturelle. Lorsqu'une seule langue est parlée à la maison par les parents, la transmission de celle-ci à l'enfant va de soi. Il en est autrement si deux langues ou plus sont parlées dans la famille : une langue peut être apprise en premier lieu, puis une autre langue peut prendre le pas et être parlée beaucoup plus souvent à la fin de la petite enfance; deux langues peuvent aussi être apprises simultanément et ensuite parlées fréquemment l'une et l'autre ou encore l'usage de l'une d'elles peut devenir prépondérant. De plus, l'enfant peut fréquenter en bas âge une garderie dans laquelle prédomine une langue autre que celle parlée au sein de la famille. Quelle est la langue maternelle dans ces situations complexes ? Y en a-t-il deux ou s'il n'y en a qu'une, laquelle est-ce ? La déclaration des parents est susceptible de varier en fonction de l'âge des enfants et une fois adultes ceux-ci pourraient parfois fournir une déclaration différente. Étant une notion rétrospective, la langue maternelle déclarée dépend de la mémoire de situations passées, en l'occurrence durant la petite enfance, et de la représentation que les individus s'en font. Lorsque les pratiques linguistiques sont bien marquées avant l'âge de cinq ou six ans, les déclarations devraient sans doute très peu varier par la suite.

Dans les recensements récents, la question posée fait référence à la « première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé ».

La condition « encore comprise » est particulière au Canada. Celle-ci ou une condition analogue a toujours accompagné la question sur la langue maternelle. On ne connaît pas l'origine de cette singularité, mais son maintien dans les recensements récents a un fondement légal. Posée pour la première fois au Recensement de 1901, la langue maternelle faisait l'objet de la condition : « si elle est parlée »; la même condition fut maintenue aux recensements de 1921 et de 1931. À partir du Recensement de 1941, une nouvelle condition est apparue – « encore comprise » – et a persisté jusqu'au Recensement de 1961⁷. Elle s'est maintenue par la suite, car la définition censitaire a fait l'objet d'une mention explicite dans la *Loi sur les langues officielles* de 1969, puis à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* adoptée en 1982, article consacré aux droits à l'instruction dans la langue de la minorité⁸.

Dans les recensements ailleurs dans le monde qui posent au moins une question linguistique, la langue maternelle est la question la plus populaire. Elle n'est toutefois pas définie partout de la même manière. Certains entendent « première langue » non pas au sens d'« en premier lieu dans l'enfance », mais au sens de « langue prédominante actuellement », en Suisse et en Bulgarie par exemple, et font référence à la langue la mieux parlée et dans laquelle le recensé pense (en Suisse) ou qu'il utilise d'ordinaire à la maison (en Bulgarie). Cette définition est proche de la question sur la langue parlée le plus souvent à la maison, question posée dans les recensements canadiens depuis celui de 1971. À l'opposé, au Recensement de 1970 aux États-Unis, la langue maternelle désignait une langue autre que l'anglais parlée dans la famille au cours de la petite enfance du recensé. Le recensé pouvait ne jamais avoir lui-même parlé ni appris cette langue.

L'effectif d'un groupe de langue minoritaire sujet à une mobilité linguistique d'une génération à l'autre sera plus élevé si l'on utilise les statistiques de langue maternelle que celles de langue d'usage prédominante à la maison. Seule la seconde variable fait référence à des comportements actuels. La première correspond plutôt à l'origine linguistique proche, la langue maternelle faisant référence aux pratiques des recensés non pas actuellement mais dans la petite enfance.

La langue maternelle a fait l'objet de nombreuses utilisations. La plus simple consiste à l'employer comme variable de classement pour cerner les différences entre les groupes linguistiques quant à leur condition sociodémographique, ethno-culturelle, sanitaire ou économique. Par exemple, on comparera la proportion de la population adulte ayant un grade universitaire selon la langue maternelle.

⁷ La langue maternelle était surtout recoupée avec l'origine ethnique jusqu'au Recensement de 1961. Si la langue maternelle correspondant à une origine donnée n'avait pas été parlée ni même comprise, il y aurait eu sous-estimation de l'« assimilation linguistique », car n'auraient pas été comptées parmi les personnes « assimilées » celles qui ne parlaient ou, à partir de 1941, ne comprenaient plus leur langue maternelle.

⁸ On y fait notamment mention, comme ayants droit, des enfants des « citoyens canadiens dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident ».

À partir de la langue maternelle, la population peut être classée en groupes linguistiques. Ceux-ci constituent des sous-populations dont l'évolution est sujette aux mêmes processus que les populations régionales. Chaque groupe linguistique d'une entité géographique particulière (une province ou une région) s'accroît en effet par la fécondité de ses membres ainsi que par l'immigration internationale et l'immigration interne. Il décroît par la mortalité ainsi que par l'émigration internationale et l'émigration interne. Un autre phénomène s'ajoute dans le cas des groupes linguistiques : la mobilité linguistique intergénérationnelle. Il s'agit de la transmission ou non de la langue maternelle de la mère⁹ à ses enfants. Si la mère transmet une langue maternelle différente de la sienne parce qu'elle parle cette autre langue de manière prédominante à la maison, l'enfant contribuera à la baisse du groupe linguistique d'origine de la mère (c'est là une forme de déplacement linguistique) et à la hausse du groupe linguistique de destination. Les mères des autres groupes linguistiques sont également soumises au même processus. Au total, certains groupes gagneront à ces échanges intergénérationnels, d'autres y perdront. La combinaison de la fécondité et de la mobilité intergénérationnelle permet d'estimer la reproduction linguistique de chaque groupe. Son étude sera l'objet du chapitre 5.

Répartition géographique

Les groupes linguistiques ne sont pas répartis de la même manière sur le territoire en raison de l'histoire différenciée du peuplement du territoire canadien. Avant de présenter la répartition géographique des grands groupes linguistiques, en particulier des francophones¹⁰ et des anglophones, il convient d'examiner la distribution de la population selon la langue maternelle au dernier recensement. Celui-ci distingue plus d'une centaine de langues différentes. Pour simplifier les choses, on regroupera la population dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais dans une catégorie résiduelle « autre »¹¹.

À la question sur la langue maternelle posée au singulier, certains recensés déclarent néanmoins plus d'une langue. Ils apparaissent dans l'une des quatre catégories de réponses multiples du tableau 1.1¹². Au total, 393 000 recensés

⁹ Du fait qu'on connaît toujours mieux la fécondité des femmes que celles des hommes, les démographes accordent d'ordinaire priorité aux femmes dans l'étude de la reproduction linguistique, sans négliger la contribution du père, car sa langue maternelle joue un rôle important dans la transmission ou non aux enfants de la langue maternelle de la mère.

¹⁰ Il s'agit ici des personnes de langue maternelle française. Bien entendu, la population francophone peut être définie de plusieurs autres façons selon les exigences de l'analyse ou les besoins des utilisateurs. Et il en va de même pour la population anglophone. Le sujet sera de nouveau abordé au chapitre 8 consacré aux majorités et aux minorités de langue officielle.

¹¹ Cette sous-population très diversifiée sera parfois dénommée « allophone ». On emploie aussi ce terme, en particulier au Québec, pour désigner les personnes dont la langue parlée le plus souvent à la maison n'est ni le français ni l'anglais.

¹² Les données proviennent du questionnaire complet administré à un ménage sur cinq (les chiffres sont évidemment redressés et correspondent à l'univers dont l'échantillon est tiré). Ce questionnaire contient plusieurs questions sur les caractéristiques linguistiques dont l'une d'elles porte sur la langue

ont effectué de telles déclarations, soit 1,3 % de la population. Bien qu'étant peu nombreuses, les déclarations multiples compliquent l'estimation de la population de chaque groupe linguistique. Faut-il ne considérer que les réponses uniques et négliger les multiples au motif qu'il s'agit là de réponses non valides, la question étant posée au singulier ? Il s'agirait là, pour chaque groupe linguistique, d'une estimation minimale, par défaut; de plus, le total de l'ensemble des groupes serait inférieur à la population totale puisque des répondants seraient exclus du calcul. Faut-il plutôt les compter plusieurs fois en les ajoutant à chacune des langues maternelles déclarées ? Pour chaque groupe, on aurait une estimation maximale, par excès; la somme de l'ensemble des groupes serait cette fois supérieure à la population totale, les personnes déclarant plus d'une langue étant comptées plusieurs fois. Si l'on souhaite tenir compte des réponses multiples et faire en sorte que la somme de l'ensemble des groupes linguistiques corresponde à la population totale, il y a deux options possibles : ou bien conserver les catégories de réponses multiples et les considérer comme des groupes linguistiques distincts, ou bien répartir les réponses multiples entre les langues déclarées. La première option a l'inconvénient d'ajouter de petits groupes au contour flou dont l'estimation peut varier d'un recensement à l'autre en fonction des fluctuations dans les déclarations et sans lien avec les facteurs démographiques qui déterminent l'évolution des groupes linguistiques. Il reste la seconde option. Mais comment estimer la répartition de chaque catégorie de réponses multiples entre les langues déclarées ? Une méthode fort simple est souvent utilisée et le sera dans la suite : elle consiste à répartir également chaque catégorie de réponses multiples entre les langues déclarées. L'estimation des groupes linguistiques qui en résulte est robuste lorsque les réponses multiples représentent une faible proportion de la population¹³.

maternelle. Quatre ménages sur cinq ont plutôt répondu à un questionnaire abrégé qui comprend un nombre très réduit de questions; une seule question porte sur les caractéristiques linguistiques, celle sur la langue maternelle. Les données sur la langue maternelle tirées des questionnaires abrégés sont de moins bonne qualité et contiennent une proportion beaucoup plus élevée de réponses multiples que celles qui proviennent des questionnaires complets. Sauf circonstances particulières, les analystes préfèrent faire appel aux statistiques tirées des questionnaires complets, ce qui permet de comparer les données sur la langue maternelle à celles qui portent sur les autres caractéristiques linguistiques.

¹³ La proportion de réponses multiples ne dépasse guère 1 % depuis le Recensement de 1991. Celle-ci était toutefois plus élevée au Recensement de 1981 et surtout au Recensement de 1986. Le choix du mode de répartition des réponses multiples à ces recensements a fait l'objet d'une analyse approfondie en ayant recours à d'autres sources de données (Lachapelle, 1991).

Tableau 1.1**Population selon la langue maternelle (en milliers), Canada, 2006**

Langue maternelle	Données du recensement	Estimations		
		Minimales	Maximales	Basées sur une égale répartition des multiples
				Effectifs en milliers
Anglais	17 883	17 883	18 232	18 056
Français	6 818	6 818	6 970	6 892
Autre	6 148	6 148	6 442	6 293
Anglais et français	99
Anglais et autre	240
Français et autre	43
Anglais, français et autre	11
Total	31 241	30 848	31 645	31 241

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La langue maternelle anglaise représente 58 % de la population canadienne en 2006. Si dans une région la proportion est supérieure à la moyenne nationale, alors la part relative des anglophones de cette région dans l'ensemble de la population anglophone du pays excédera le poids de la population régionale dans la population nationale (tableau 1.2). Cette situation se retrouve dans toutes les provinces et tous les territoires, sauf au Québec et au Nunavut. Au Québec, province à forte majorité francophone (à 80 %), la langue maternelle anglaise ne représente que 8 % de la population. Au Nunavut, c'est l'inuktitut qui prédomine (à 70 %); quant à la langue maternelle anglaise, elle y compose 27 % de la population.

Dans deux provinces seulement, la langue maternelle française représente un pourcentage supérieur à celui de la moyenne nationale (22 %), soit au Québec (80 %) et au Nouveau-Brunswick (33 %). Dans les autres provinces et dans les territoires, la proportion de francophones est toujours inférieure à 5 %, encore que le nombre de francophones soit plus de deux fois plus élevé en Ontario qu'au Nouveau-Brunswick. La très grande majorité des francophones du Canada réside au Québec (86 %).

Tableau 1.2

Population selon la langue maternelle, Canada, provinces et territoires, 2006

Région	Langue maternelle					
	Total	Anglais	Français	Autres		
				Total	Autochtones	Tierces
Effectifs en milliers						
Terre-Neuve-et-Labrador	500,6	488,8	2,1	9,8	2,2	7,3
Île-du-Prince-Édouard	134,2	125,6	5,6	3,0	0,1	2,9
Nouvelle-Écosse	903,1	833,9	33,7	35,5	4,2	30,5
Nouveau-Brunswick	719,7	465,7	235,3	18,7	3,1	15,3
Québec	7 435,9	607,2	5 916,8	911,9	40,2	846,1
Ontario	12 028,9	8 313,9	510,2	3 204,8	23,3	3 110,8
Manitoba	1 133,5	845,6	45,5	242,4	35,7	200,6
Saskatchewan	953,8	815,4	16,8	121,7	34,1	84,3
Alberta	3 256,4	2 593,4	64,7	598,2	27,0	556,5
Colombie-Britannique	4 074,4	2 900,9	58,9	1 114,6	13,1	1 078,5
Yukon	30,2	25,8	1,2	3,3	0,9	2,3
Territoires du Nord-Ouest	41,1	31,7	1,0	8,3	5,7	2,4
Nunavut	29,3	7,9	0,4	21,0	20,5	0,4
Canada moins le Québec	23 805,1	17 448,5	975,4	5 381,2	169,9	5 091,7
Canada	31 241,0	18 055,7	6 892,2	6 293,1	210,1	5 937,8

Tableau 1.2 (suite)

Population selon la langue maternelle, Canada, provinces et territoires, 2006

Région	Langue maternelle					
	Total	Anglais	Français	Autres		
				Total	Autochtones	Tierces
Répartition en %						
Terre-Neuve-et-Labrador	1,6	2,7	0,0	0,2	1,1	0,1
Île-du-Prince-Édouard	0,4	0,7	0,1	0,0	0,1	0,0
Nouvelle-Écosse	2,9	4,6	0,5	0,6	2,0	0,5
Nouveau-Brunswick	2,3	2,6	3,4	0,3	1,5	0,3
Québec	23,8	3,4	85,8	14,5	19,1	14,2
Ontario	38,5	46,0	7,4	50,9	11,1	52,4
Manitoba	3,6	4,7	0,7	3,9	17,0	3,4
Saskatchewan	3,1	4,5	0,2	1,9	16,3	1,4
Alberta	10,4	14,4	0,9	9,5	12,8	9,4
Colombie-Britannique	13,0	16,1	0,9	17,7	6,2	18,2
Yukon	0,1	0,1	0,0	0,1	0,4	0,0
Territoires du Nord-Ouest	0,1	0,2	0,0	0,1	2,7	0,0
Nunavut	0,1	0,0	0,0	0,3	9,8	0,0
Canada moins le Québec	76,2	96,6	14,2	85,5	80,9	85,8
Canada	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 1.2 (suite)

Population selon la langue maternelle, Canada, provinces et territoires, 2006

Région	Langue maternelle					
	Total	Anglais	Français	Autres		
				Total	Autochtones	Tierces
Composition en %						
Terre-Neuve-et-Labrador	100,0	97,6	0,4	2,0	0,4	1,5
Île-du-Prince-Édouard	100,0	93,6	4,2	2,3	0,1	2,1
Nouvelle-Écosse	100,0	92,3	3,7	3,9	0,5	3,4
Nouveau-Brunswick	100,0	64,7	32,7	2,6	0,4	2,1
Québec	100,0	8,2	79,6	12,3	0,5	11,4
Ontario	100,0	69,1	4,2	26,6	0,2	25,9
Manitoba	100,0	74,6	4,0	21,4	3,2	17,7
Saskatchewan	100,0	85,5	1,8	12,8	3,6	8,8
Alberta	100,0	79,6	2,0	18,4	0,8	17,1
Colombie-Britannique	100,0	71,2	1,4	27,4	0,3	26,5
Yukon	100,0	85,4	3,9	10,8	2,9	7,6
Territoires du Nord-Ouest	100,0	77,3	2,4	20,3	13,9	5,9
Nunavut	100,0	27,0	1,3	71,7	70,0	1,2
Canada moins le Québec	100,0	73,3	4,1	22,6	0,7	21,4
Canada	100,0	57,8	22,1	20,1	0,7	19,0

Nota : Les statistiques des deux dernières colonnes font référence à des réponses uniques. C'est pourquoi leurs sommes sont légèrement inférieures aux chiffres de la colonne qui les précède.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006,

Au Nouveau-Brunswick et en Ontario, les francophones se concentrent surtout dans les régions proches du Québec et, du côté québécois, la population de langue maternelle anglaise représente une proportion plus élevée dans les régions limitrophes de ces provinces ou des États-Unis (cartes¹⁴ 1.1 et 1.2). Presque toutes les divisions de recensement¹⁵ (DR) où les francophones représentent 85 % ou plus de la population se trouvent au Québec. Il y a une exception : la division de Madawaska (93 % de francophones), au Nouveau-Brunswick, qui jouxte la frontière du Québec. Près de six francophones du Canada sur dix (56 %) vivent dans l'ensemble de ces divisions de recensement. Cette vaste région se situe pour l'essentiel de part et d'autre des rives du Saint-Laurent, ancien foyer du peuplement français au XVII^e et au XVIII^e siècles. Près d'un Canadien sur sept (13 %) vit dans cette région, qui regroupe 4,1 millions de personnes en 2006, et le nombre de francophones qui y habitent s'élève à 3,9 millions¹⁶, soit 95 % de la population.

Cette région essentiellement francophone est entourée d'une ceinture bilingue¹⁷ qui la sépare des régions essentiellement anglophones du pays. Du côté québécois, plusieurs divisions de la grande région de Montréal ont des proportions de francophones inférieures à 85 % : Roussillon (83 %), Argenteuil (80 %), Longueuil (77 %), Brome-Missisquoi (75 %), Vaudreuil-Soulanges (72 %), Le Haut-Saint-Laurent (68 %), Laval (67 %) et Montréal (île) (50 %). Dans les divisions les plus peuplées, l'importance relative de l'ensemble des tierces langues maternelles (ou des allophones) dépasse nettement le pourcentage tenu par la langue maternelle anglaise : 15 % contre 9 % à Longueuil, 25 % contre 8 % à Laval et 33 % contre 18 % à Montréal (île). Outre à Montréal (île) (49,8 %), la proportion de francophones est inférieure à 50 % en Mingamie-Basse-Côte-Nord (49 %) — où les anglophones comptent pour 30 % et les autres langues (essentiellement autochtones), pour 21 % —, au Pontiac (41 %), division (avoisinant l'Ontario et située en Outaouais) dans laquelle les anglophones représentent 57 % de la population, et au Nord-du-Québec (39 %) où les langues autochtones sont majoritaires. D'autres divisions de recensement ont des proportions d'anglophones supérieures à 10 % à l'ouest du Québec (surtout en Outaouais), en Estrie au voisinage de la frontière avec les États-Unis au sud de Montréal et en Gaspésie proche de la frontière avec le Nouveau-Brunswick.

¹⁴ La couleur de la classe statistique à laquelle appartient une division de recensement (DR) est projetée non pas sur l'ensemble de son territoire, mais seulement sur son écoumène ou sa surface habitée. Cela évite de surestimer pour l'œil l'importance réelle des DR dont une large partie du territoire n'est pas habitée.

¹⁵ Il y a 288 divisions de recensement au Recensement de 2006, dont 98 au Québec, 49 en Ontario et 15 au Nouveau-Brunswick. Une division de recensement correspond à un groupement de municipalités voisines les unes des autres qui sont réunies pour des besoins de planification régionale et de gestion de services. Les divisions de recensement sont créées en vertu des lois en vigueur dans certaines provinces. Dans les autres juridictions, Statistique Canada définit des régions équivalentes à des fins statistiques en collaboration avec les provinces et territoires concernés.

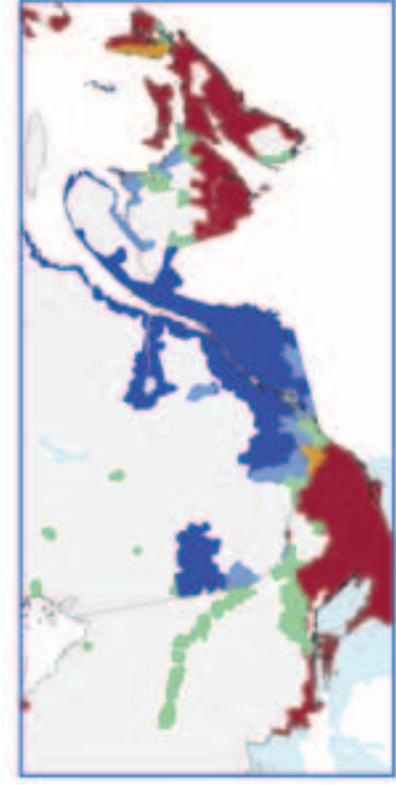
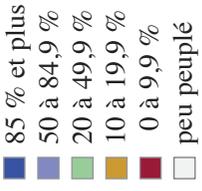
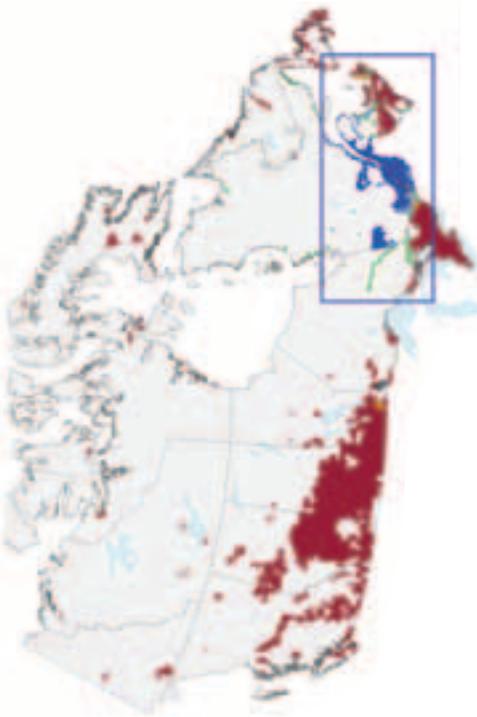
¹⁶ Ce nombre est nettement supérieur à la population combinée des trois territoires, des quatre provinces de l'Atlantique et du Manitoba.

¹⁷ Le terme « bilingual belt » fut créé par Richard Joy (1967).

Carte 1.1

Canada

Pourcentage de francophones* selon les divisions de recensement (DR), 2006

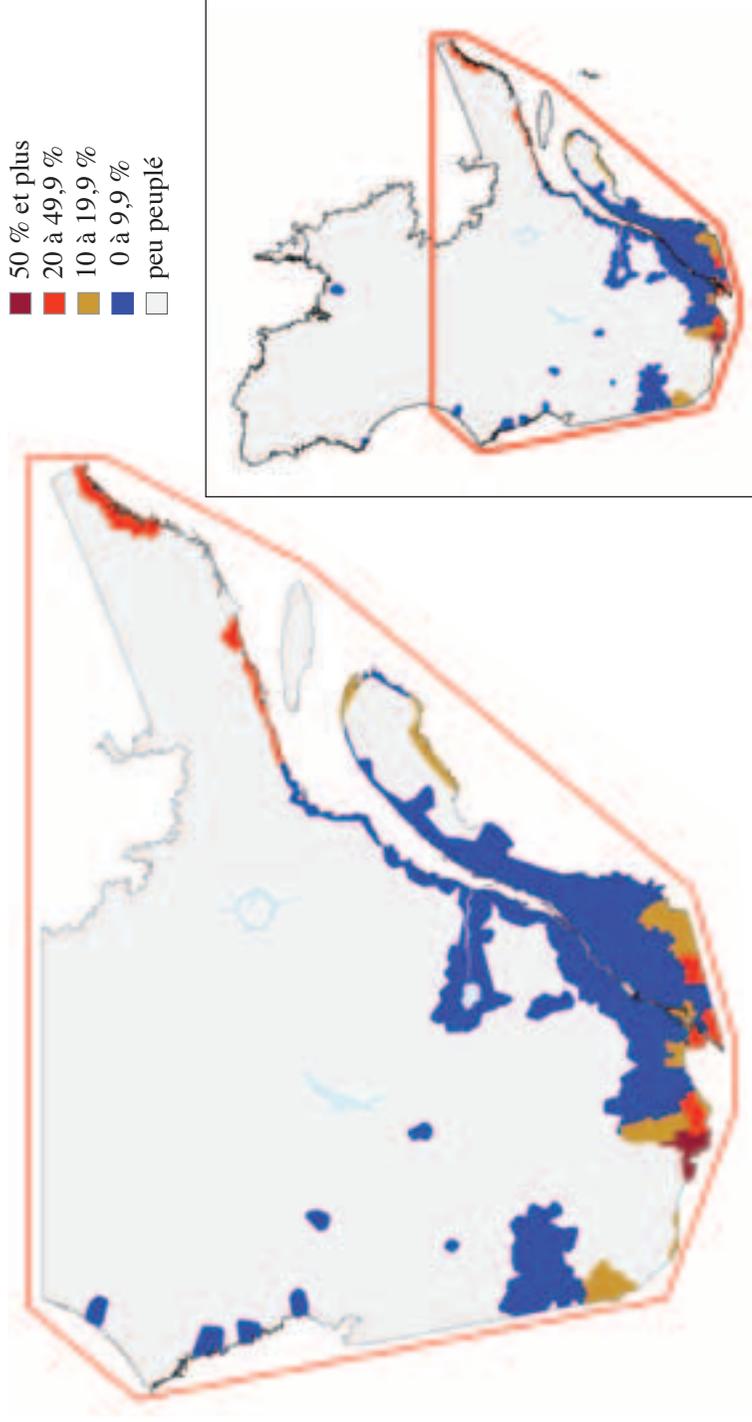


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

*Francophones : population de langue maternelle française (réponses multiples réparties uniformément).

Carte 1.2
Québec

Pourcentage d'anglophones* selon les divisions de recensement (DR), 2006



*Anglophones : population de langue maternelle anglaise (réponses multiples réparties uniformément).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les divisions situées au nord et à l'est du Nouveau-Brunswick ont des proportions élevées de francophones. Outre à Madawaska, ils sont majoritaires à Gloucester (84 %), à Kent (73 %) et à Restigouche (64 %); ils représentent aussi des proportions importantes à Victoria (43 %), à Wesmorland (43 %) et à Northumberland (27 %). Toutes les divisions du sud de la province ont des proportions de francophones inférieures à 10 %.

En Ontario, une seule division de recensement a une majorité de francophones : Prescott-Russell (67 %) — les anglophones y représentent 30 % de la population —, division qui jouxte le Québec au sud-est de l'Ontario. Deux autres divisions ont plus de 10 % de francophones dans la même région : Stormont, Dundas et Glengarry (23 %) et Ottawa (15 %). Dans le nord-est de la province, plusieurs divisions ont plus de 10 % de francophones : Cochrane (47 %), Grand Sudbury (28 %), Sudbury (28 %), Nipissing (25 %) et Temiskaming (25 %). Toutes les autres divisions de recensement de l'Ontario ont moins de 10 % de francophones.

En Nouvelle-Écosse, quatre divisions de recensement ont plus de 10 % de francophones : Digby (33 %) et Yarmouth (22 %) au sud-ouest, Richmond (24 %) et Inverness (15 %) au nord-est. Ailleurs au pays, il n'y a qu'une division dans laquelle les francophones représentent plus de 10 % : la Division n° 2 (14 %) au sud-est de Winnipeg (Manitoba).

Les langues maternelles autochtones sont déclarées par une faible proportion de la population nationale, soit moins de 1 %. Elles représentent plus que la moyenne nationale dans deux provinces, le Manitoba et la Saskatchewan, et dans les trois territoires, en particulier au Nunavut. Le groupe linguistique autochtone se concentre dans les régions éloignées des grandes régions urbaines (tableau 1.3), en particulier dans les zones à faible influence métropolitaine (42 %), dans les zones sans influence métropolitaine (21 %) et dans les territoires (12 %). Seulement 8 % de la population de langue maternelle autochtone vit dans les régions métropolitaines de recensement (RMR), par comparaison à 61 % pour les francophones et 64 % pour les anglophones. Dans les cinq provinces où le groupe linguistique autochtone est le plus nombreux, soit le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, de 70 % à 80 % de celui-ci vit dans les zones à faible ou sans influence métropolitaine.

Tableau 1.3

Répartition (en %) de la population selon la zone d'influence métropolitaine pour différentes langues maternelles, Canada, 2006

Zone d'influence métropolitaine	Langue maternelle					
	Total	Anglais	Français	Autres		
				Total	Autochtones	Tierces
Pourcentage						
RMR	68,1	64,2	60,9	87,1	7,9	89,9
AR	13,0	15,2	14,8	4,6	10,7	4,4
Forte	4,3	4,5	6,5	1,2	0,5	1,3
Modérée	7,0	7,1	11,2	2,1	5,3	2,0
Faible	6,5	7,7	5,9	3,6	42,3	2,2
Sans influence	0,9	1,1	0,6	0,9	20,9	0,2
Territoires	0,2	0,2	0,0	0,4	12,4	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Nota : La notion de zone d'influence métropolitaine est présentée dans l'encadré.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Zone d'influence métropolitaine

L'influence métropolitaine ou urbaine est à son maximum dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) et dans les agglomérations de recensement (AR). Dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'un territoire formé d'une municipalité ou de plusieurs municipalités voisines qui sont situées au sein ou autour d'un grand noyau urbain. Une RMR doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. Quant aux AR, elles doivent avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants. La zone d'influence métropolitaine (ZIM) est forte si au moins 30 % des résidents appartenant à la population active occupée de la municipalité font la navette pour aller travailler dans une RMR ou dans une AR. La ZIM est modérée si le pourcentage est d'au moins 5 % mais de moins de 30 %; la ZIM est faible si le pourcentage est de moins de 5 %. La catégorie « Sans influence » est attribuée si moins de 40 résidents appartenant à la population active occupée de la municipalité font la navette pour aller travailler dans une RMR ou une AR. Enfin, la catégorie « Territoires » correspond aux habitants des territoires qui résident à l'extérieur des AR de Whitehorse et de Yellowknife.

L'ensemble des autres langues non autochtones regroupe 19 % de la population du pays. Les personnes qui les déclarent sont en majorité nées à l'étranger (76 %), ce qui n'est évidemment pas le cas pour les langues autochtones (moins de 1 %), pour les francophones (3 %) et pour les anglophones (9 %). Le groupe linguistique rassemblant l'ensemble des langues maternelles autres que le français, l'anglais et les langues autochtones est évidemment très hétérogène puisqu'il comprend plus d'une centaine de langues. Il se concentre surtout en Ontario (52 %), en Colombie-Britannique (18 %) et au Québec (14 %), encore que seules les deux premières provinces affichent des proportions supérieures à celle de la moyenne nationale, soit 26,5 % en Colombie-Britannique et 25,9 % en Ontario. Parmi les personnes ayant indiqué ces langues maternelles, plus de neuf sur dix résident dans les grandes régions urbaines, surtout dans les RMR (90 %¹⁸) et beaucoup moins dans les AR (4 %).

Concentration géographique et contacts entre les groupes linguistiques

La concentration géographique des groupes linguistiques a des conséquences sur les possibilités qu'ont leurs membres d'entrer en contact dans la vie quotidienne. Le recensement ne fournit pas de données sur les contacts réels entre les membres des différents groupes linguistiques. Les caractéristiques linguistiques des milieux géographiques procurent toutefois des indications sur la composition par langue maternelle des personnes avec lesquelles les membres d'un groupe linguistique pourraient avoir des contacts, bref sur la composition par langue maternelle de leurs contacts potentiels. Celle-ci influera sur les perceptions de la réalité linguistique.

Si le milieu considéré est l'ensemble du Canada, la composition par langue maternelle des contacts potentiels des Canadiens, toutes langues maternelles confondues, correspond à la distribution qui y est observée, soit 58 % de langue maternelle anglaise, 22 % de langue maternelle française et 20 % de tierce langue maternelle. Mais c'est là une abstraction pour la plupart des habitants du pays, car bien peu d'entre eux vivent dans des milieux géographiques qui ont cette composition linguistique. On a vu, par exemple, que près de six francophones sur dix résident dans des divisions de recensement où, en moyenne, 95 % de la population est de langue maternelle française. Pour cette raison, les francophones ont des contacts potentiels avec des personnes dont la langue maternelle est, en moyenne, différente de celle des anglophones.

La répartition de chaque groupe linguistique par divisions de recensement est très variable. Les francophones vivent dans une plus grande proportion dans les divisions de recensement où ils composent une forte proportion de la population. Il en va de même pour les anglophones. Il s'ensuit que les francophones auront, à l'échelle des divisions de recensement, des possibilités de contact avec des personnes dont, en moyenne, la composition par langue maternelle

¹⁸ Dont 13 % à Montréal, 36 % à Toronto et 14 % à Vancouver.

sera fort différente de celle des anglophones et aussi de celles des allophones (tableau 1.4)¹⁹.

Tableau 1.4
Composition selon la langue maternelle (en %) des contacts
potentiels, à l'échelle des divisions de recensement,
pour les grands groupes linguistiques, 2006

Groupe linguistique	Langue maternelle			
	Anglais	Français	Autres	Total
	Pourcentage			
Canada				
Anglophone	74,7	5,4	19,9	100,0
Francophone	14,1	76,2	9,7	100,0
Allophone	57,1	10,6	32,3	100,0
Tous	57,8	22,1	20,1	100,0
Québec				
Anglophone	15,2	63,9	20,9	100,0
Francophone	6,6	84,3	9,1	100,0
Allophone	13,9	59,1	26,9	100,0
Tous	8,2	79,6	12,3	100,0
Canada moins le Québec				
Anglophone	76,8	3,4	19,9	100,0
Francophone	60,2	26,8	13,0	100,0
Allophone	64,4	2,4	33,3	100,0
Tous	73,3	4,1	22,6	100,0
Nouveau-Brunswick				
Anglophone	79,2	18,0	2,8	100,0
Francophone	35,7	62,2	2,1	100,0
Allophone	70,3	26,4	3,3	100,0
Tous	64,7	32,7	2,6	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

À l'échelle du pays, la très grande majorité des francophones et des anglophones vivent dans des milieux géographiques où ils sont en situation majoritaire. Il s'ensuit que les francophones résident, en moyenne, dans des divisions de

¹⁹ Le calcul des différentes compositions moyennes, pour le Canada, repose sur la distribution selon la langue maternelle observée dans chacune des 288 divisions de recensement (DR). Chaque composition moyenne fait appel à un jeu de poids différent pour les DR. Par exemple, pour les francophones, il s'agit de combiner la distribution par langue maternelle de chaque DR, chacune d'elle ayant pour poids la proportion de francophones du Canada qui y vivent. Le même calcul pourrait être effectué pour le Québec ou, plus généralement, pour n'importe quel regroupement de DR. Consulter Lachapelle (1985) pour plus de détails.

recensement qui se compose à 76 % de personnes de langue maternelle française, à 14 % de personnes de langue maternelle anglaise et à 10 % de personnes de tierces langues maternelles. Les anglophones vivent eux dans des divisions de recensement dans lesquelles les francophones ne représentent, en moyenne, que 5 % de la population; les tierces langues maternelles y composent un pourcentage beaucoup plus élevé, soit 20 %. Quant aux allophones, la composition par langue maternelle de leurs contacts potentiels, toujours à l'échelle des divisions de recensement, diffère moins de la réalité observée dans l'ensemble du pays que de la composition linguistique des contacts potentiels des anglophones. La composition linguistique des contacts potentiels des francophones est celle qui s'écarte le plus de celle des allophones.

Si les francophones sont minoritaires à l'échelle du pays, ils vivent néanmoins dans des milieux géographiques où, en moyenne, ils sont nettement majoritaires. Un pareil renversement s'observe également au Nouveau-Brunswick. Les francophones y représentent en effet 33 % de la population, mais, en raison de leur forte concentration au nord et à l'est de la province, ils résident dans des divisions de recensement où, en moyenne, ils forment 62 % de la population. Un pareil renversement de perspective n'est relevé dans aucune autre province.

Les résultats obtenus sont robustes. Certes, l'adoption d'un autre découpage géographique conduirait à des estimations légèrement différentes. Le remplacement des divisions de recensement par les circonscriptions électorales fédérales aurait du reste procuré des estimations fort peu différentes. Un test plus sévère a été mis en œuvre. Il s'est agi de remplacer les 288 DR par les quelques milliers de subdivisions de recensement (municipalités) : les nouvelles estimations s'écartent assez peu de celles qui se fondent sur les DR. Sachant que chaque DR est formée d'une ou de plusieurs subdivisions de recensement (SDR) et que les groupes linguistiques ne se répartissent pas uniformément à l'intérieur des DR, l'importance relative de la langue maternelle correspondant au groupe de référence est toujours un peu plus élevée dans les nouvelles estimations. Mais cela ne modifie en rien les conclusions tirées du tableau 1.4.

Le recensement procure aussi des données sur les contacts actuels entre les groupes linguistiques dans le domaine le plus intime, celui du couple. La langue maternelle du conjoint constitue en effet une bonne approximation de la composition linguistique des personnes avec lesquelles les membres d'un groupe linguistique ont des relations de grande proximité. Pour l'ensemble des Canadiens vivant en couple, le conjoint a l'anglais pour langue maternelle dans 55 % des cas, le français dans 22 % des cas et des langues maternelles tierces dans 23 % des cas. Pour chaque groupe linguistique, la langue maternelle du conjoint qui y correspond est fortement majoritaire parmi les conjoints : 90 % pour les anglophones, 89 % pour les francophones et 83 % pour les allophones. Parmi ces derniers, une majorité des mises en couple, par mariage ou par union de fait, sont sans doute intervenues à l'étranger et ne reflètent pas les possibilités de rencontres et les préférences sur le marché matrimonial canadien.

Tableau 1.5**Composition (en %) selon la langue maternelle du conjoint pour la population des grands groupes linguistiques appartenant à un couple, 2006**

Groupe linguistique	Langue maternelle du conjoint			
	Anglais	Français	Autres	Total
	Pourcentage			
Canada				
Anglophone	90,1	3,6	6,3	100,0
Francophone	8,7	88,8	2,5	100,0
Allophone	14,9	2,4	82,7	100,0
Tous	54,6	22,4	23,1	100,0
Québec				
Anglophone	58,5	32,4	9,1	100,0
Francophone	2,9	95,2	2,0	100,0
Allophone	4,9	11,8	83,3	100,0
Tous	7,1	79,7	13,2	100,0
Canada moins le Québec				
Anglophone	91,1	2,7	6,2	100,0
Francophone	39,6	55,0	5,3	100,0
Allophone	16,4	1,0	82,6	100,0
Tous	69,2	4,7	26,1	100,0
Nouveau-Brunswick				
Anglophone	90,0	8,8	1,2	100,0
Francophone	16,2	83,2	0,6	100,0
Allophone	27,0	7,5	65,5	100,0
Tous	63,0	34,2	2,8	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La langue maternelle majoritaire est très présente au sein des couples formés d'au moins un membre du groupe minoritaire de langue officielle. Pour les anglophones du Québec, 32 % des conjoints sont de langue maternelle française. Pour les francophones vivant à l'extérieur du Québec, la part de la langue maternelle anglaise parmi les conjoints atteint 16 % au Nouveau-Brunswick, 42 % en Ontario et 46 % au Manitoba. Celle-ci dépasse 50 % dans les autres provinces et territoires : 53 % dans les Territoires du Nord-Ouest, 55 % en Nouvelle-Écosse, 56 % à l'Île-du-Prince-Édouard, 57 % au Yukon, 60 % en Alberta et en Saskatchewan, 64 % en Colombie-Britannique et 70 % à Terre-Neuve²⁰. Partout ou presque à l'échelle des provinces et territoires à l'extérieur du Québec, les francophones vivent au sein de couples dont le conjoint est très souvent de langue

²⁰ Au Nunavut, les nombres sont faibles pour les francophones vivant en couple et la fraction que représentent les différentes langues maternelles du conjoint, le français, l'anglais et les tierces langues (essentiellement l'inuktitut), est d'environ un tiers.

maternelle anglaise. Le Nouveau-Brunswick fait exception en raison de la forte concentration des francophones dans le nord et l'est de la province, ce qui fournit moins d'occasions de rencontres avec des anglophones sur le marché matrimonial.

Il convient d'être prudent dans l'interprétation de l'écart dans la prévalence de l'exogamie entre le groupe majoritaire et le groupe minoritaire. En effet, si le conjoint appartient au groupe majoritaire dans la région considérée, la part de sa langue maternelle dans le groupe minoritaire sera toujours plus élevée que la réciproque, c'est-à-dire la part de la langue maternelle du conjoint minoritaire au sein du groupe majoritaire. Et l'écart sera d'autant plus grand que sera considérable la différence entre le groupe majoritaire et le groupe minoritaire. Cette relation est purement d'ordre mathématique²¹ et n'indique rien sur les préférences des groupes linguistiques pour des unions endogames ou exogames. Ainsi, au Québec, pour les anglophones, leurs conjoints ont pour langue maternelle le français dans 32 % des cas tandis que, pour les francophones, 3 % de leurs conjoints ont pour langue maternelle l'anglais. Par définition, dans l'un et l'autre cas, le numérateur est identique : le nombre de personnes vivant dans un couple dans lequel un conjoint est francophone, l'autre étant anglophone. Le dénominateur est cependant beaucoup plus faible pour les anglophones que pour les francophones. C'est là un résultat général pour les relations par paires.

Évolution de la composition linguistique

L'évolution de l'effectif des différents groupes linguistiques et celle de la proportion qu'ils représentent dans la population résultent de la combinaison des effets des facteurs démographiques et plus généralement démolinguistiques : la mortalité, la fécondité, la mobilité linguistique, la migration interne et la migration internationale. Les facteurs les plus importants feront l'objet d'une analyse approfondie aux chapitres 5 à 7. Les commentaires des tendances que révèlent les statistiques de recensement seront fort généraux dans le présent chapitre.

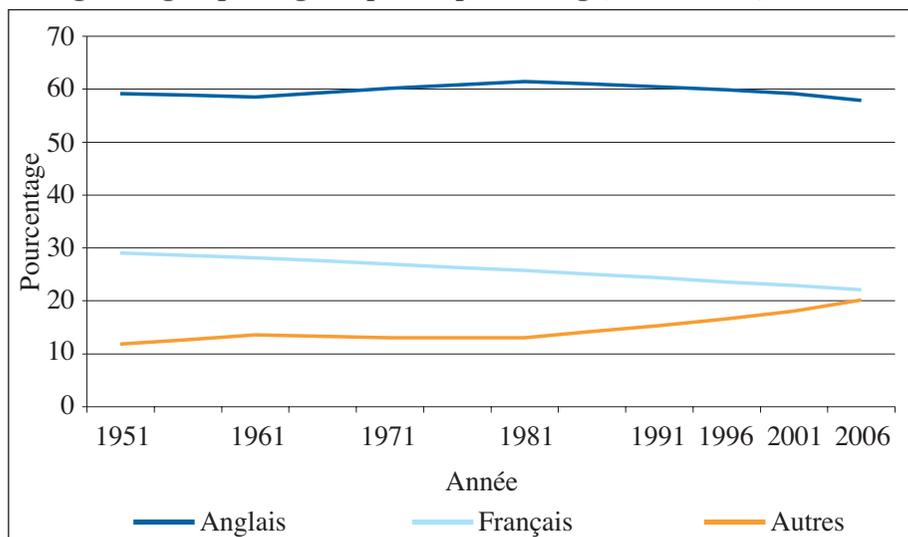
Deux tendances de fond ressortent de l'examen des données à l'échelle nationale, l'une s'enclenche au début des années 1950, l'autre s'amorce au milieu des années 1980. La proportion que représente la langue maternelle française diminue continûment depuis 1951, passant à ce recensement de 29 % de la population canadienne à 27 % au Recensement de 1971, à 24 % à celui de 1991 et à 22 % au Recensement de 2006 (graphique 1.1). Cette évolution n'a rien de surprenant : elle découle de la disparition progressive de la surfécondité des francophones et à sa transformation en sous-fécondité à partir du milieu des années 1960, les autres facteurs leur étant défavorables, en particulier l'immigration internationale. Le nombre de francophones a néanmoins continué d'augmenter, passant de

²¹ Un exemple simple illustrera le phénomène. Supposons une région dans laquelle résident 1 000 personnes vivant en couple, dont 900 de langue maternelle A et 100 de langue maternelle F. Si 40 personnes de langue maternelle A vivent en couple avec un conjoint de langue maternelle F, il s'ensuit que 40 % des personnes en couple de langue maternelle F ont un conjoint de langue maternelle A (40 / 100), alors que seulement 4,4 % des personnes en couple de langue maternelle A ont un conjoint de langue maternelle F (40 / 900).

4,1 millions en 1951 à 6,9 millions en 2006, encore que le rythme annuel moyen d'accroissement ait décliné de 2,3 % de 1951 à 1961 à 0,3 % de 1996 à 2006.

Graphique 1.1

Les grands groupes linguistiques en pourcentage, 1951 à 2006, Canada



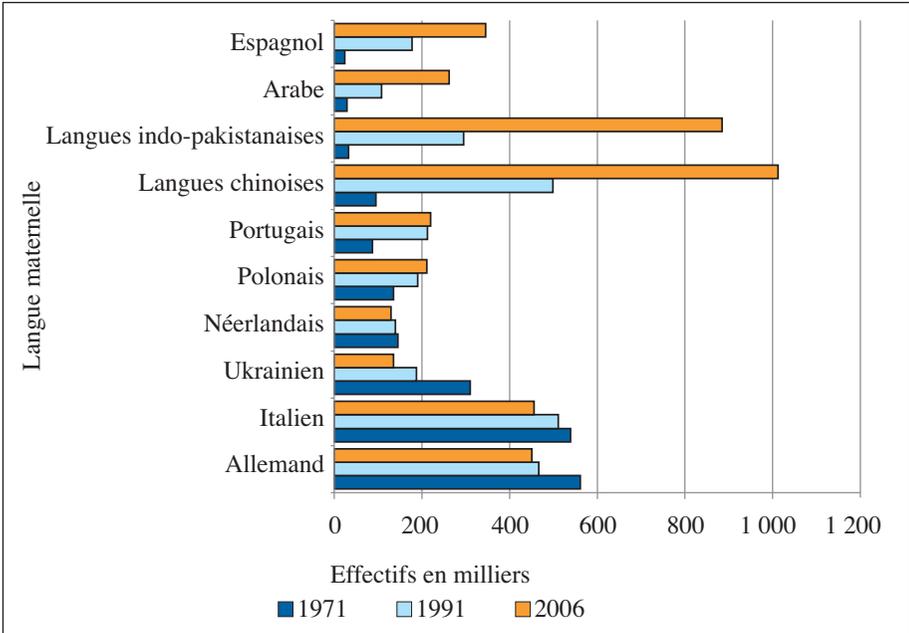
Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1951, 1961, 1971, 1981, 1991, 1996, 2001 et 2006; Marmen et Corbeil (2004).

La poussée de l'immigration internationale à partir du milieu des années 1980 a provoqué une hausse importante du nombre et de la proportion de tierces langues maternelles, celles-ci passant de 13 % de la population canadienne en 1981 à 15 % en 1991 et à 20 % en 2006. Cette montée s'est faite aux dépens des anglophones dont le poids relatif s'était maintenu autour de 60 % de 1951 à 1981 et qui a chuté de 61 % en 1981 à 58 % en 2006, le rythme annuel moyen d'accroissement de la population anglophone étant demeuré nettement positif à 0,6 % de 1996 à 2006.

Les tierces langues maternelles les plus fréquemment déclarées en 1971 étaient toutes de souche européenne : la langue maternelle allemande avec 561 000 personnes, effectif en légère baisse depuis 1961 (par moins de 1 %); l'italienne avec 538 000 personnes, nombre en forte hausse de 1951 à 1961 (multiplication par près de 4) et aussi de 1961 à 1971 (par 59 %); l'ukrainienne avec 310 000 personnes, effectif en forte baisse depuis 1961 (par 14 %); la néerlandaise avec 145 000 personnes, nombre aussi en forte baisse depuis 1961 (par 15 %), pour s'en tenir aux quatre langues maternelles dont les effectifs étaient les plus nombreux. Tous ces groupes linguistiques ont connu des baisses par la suite, y compris le groupe italien (graphique 1.2). Depuis lors les hausses les plus fortes concernent des langues dont les locuteurs proviennent d'Asie, d'Afrique du Nord ou d'Amérique latine. Le nombre de personnes déclarant une langue

maternelle chinoise²² est en effet passé d'un peu moins de 100 000 en 1971 à plus d'un million en 2006. La poussée est aussi très forte pour les langues indo-pakistanaïses²³ dont le nombre de recensés a bondi de 33 000 en 1971 à environ 900 000 en 2006. Les recensements ont aussi enregistré de fortes croissances pour l'espagnol (de 24 000 en 1971 à 345 000 en 2006) et l'arabe (de 29 000 en 1971 à 262 000 en 2006).

Graphique 1.2
Évolution de la population de certaines tierces langues maternelles,
Canada, 1971 à 2006



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971, 1991 et 2006.

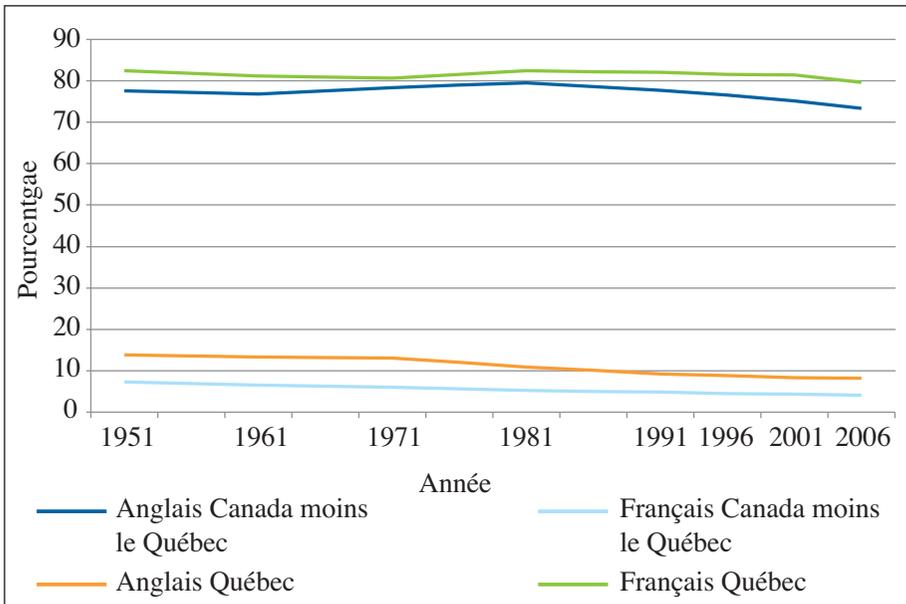
Tant au Québec que dans le reste du pays, deux tendances de fond, comme à l'échelle nationale, caractérisent l'évolution démolinguistique : d'une part, la baisse à long terme du poids relatif des minorités de langue officielle et, d'autre part, la réduction de la proportion tenue par les majorités de langue officielle, réduction consécutive à la poussée récente de l'immigration internationale (graphique 1.2). La proportion de francophones est passée, au Québec, de 82,0 % en 1991 à 79,6 % en 2006, tandis que la proportion d'anglophones a fléchi, à l'extérieur du Québec, de 77,7 % en 1991 à 73,3 % en 2006. L'effectif de chaque majorité de langue officielle a néanmoins poursuivi sa croissance, mais à un rythme plus lent que par le passé et à un niveau toujours plus faible pour la majorité francophone du Québec que pour la majorité anglophone ailleurs au Canada.

²² Il y a plusieurs langues maternelles chinoises. Elles sont regroupées parce qu'elles n'étaient pas distinguées aux recensements de 1971 et de 1991.

²³ C'est la terminologie qu'utilisait le Recensement de 1971. Les langues « indo-pakistanaïses » correspondent aux langues indo-aryennes et aux langues dravidiennes.

Graphique 1.3

Pourcentage des groupes de langue maternelle officielle, Québec et Canada moins le Québec, 1951 à 2006



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1951, 1961, 1971, 1981, 1991, 1996, 2001 et 2006; Marmen et Corbeil (2004).

La minorité anglophone du Québec a connu depuis plus d'un siècle une baisse continue de la proportion qu'elle représente dans la population. Pour s'en tenir au dernier demi-siècle, elle est passée de 14 % en 1951 à 13 % en 1971, à 9 % en 1991 et à 8 % en 2006. Sa population a néanmoins enregistré une croissance notable jusqu'en 1971, voire 1976²⁴. La minorité anglophone a connu depuis lors une forte réduction, passant de 790 000 en 1971 à 590 000 en 2001, en raison de pertes migratoires importantes au profit du reste du pays. Elle a renoué avec la croissance au cours du lustre suivant, son effectif atteignant près de 610 000 en 2006, les pertes migratoires ayant considérablement diminué au cours du dernier lustre.

Les minorités francophones vivant à l'extérieur du Québec ont enregistré, globalement une baisse régulière de leur importance relative depuis 1951, passant de 7 % cette année-là à 4 % en 2006. Leur effectif a connu une croissance notable de 1951 (720 000) à 1971 (930 000); entre 1991 et 2006, la population a fluctué autour de 975 000. Le nombre de francophones est toujours en croissance dans les provinces qui reçoivent des immigrants en provenance du reste du pays ou de l'étranger, soit en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Dans les autres provinces, les effectifs sont en déclin, parfois depuis longtemps : 1941 en

²⁴ Pour les statistiques de 1976, voir Lachapelle et Henripin (1980, p. 355).

Saskatchewan, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse²⁵; 1961 au Manitoba; et 1991 au Nouveau-Brunswick. Dans cette province, le déclin frappe aussi la majorité anglophone depuis 1996.

Vue d'ensemble

La situation actuelle des différents groupes linguistiques est la résultante de leur histoire et de leur géographie, l'une agissant sur l'autre et réciproquement. C'est en effet l'histoire du peuplement français aux XVII^e et XVIII^e siècles qui explique la concentration des francophones de part et d'autre du fleuve Saint-Laurent. Un peu plus de 85 % des francophones du Canada résident au Québec et près des deux tiers (65 %) des francophones du Québec vivent dans des milieux où ils composent en moyenne 95 % de la population. Ce fort regroupement a des conséquences sur la réalité linguistique que perçoivent les francophones du pays. Et il en va de même pour les autres groupes linguistiques, les langues autochtones se concentrant souvent dans le nord des provinces et dans les territoires, en particulier au Nunavut. Pour ce qui est des tierces langues maternelles, déclarées essentiellement par les populations immigrées, elles se rassemblent surtout dans les grandes régions urbaines, en particulier à Toronto, à Vancouver et à Montréal. Quant aux anglophones, ils se concentrent dans les provinces autres que le Québec, moins toutefois dans les régions de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick limitrophes du Québec où vivent des francophones parfois en situation majoritaire.

Une grande tendance de fond émerge de l'évolution de la composition linguistique depuis un peu plus d'un demi-siècle : la baisse continue de l'importance relative des minorités de langue officielle, les anglophones au Québec et les francophones dans l'ensemble du pays ainsi que dans les territoires et provinces autres que le Québec, baisse principalement attribuable pour les francophones à la chute de leur fécondité. Dans certains cas, la réduction s'applique aussi aux nombres absolus. Chez les anglophones du Québec, pour la première fois en un siècle et demi, on a enregistré de 2001 à 2006 une atténuation de la baisse de leur importance relative, voire une légère hausse de leur effectif, hausse faisant suite à une réduction de 800 000 en 1976 à 600 000 en 2001. Cette réduction était surtout attribuable aux pertes migratoires nettes de cette sous-population au profit du reste du pays.

Une autre tendance de fond se dessine avec plus ou moins de vigueur depuis le milieu des années 1980 : la baisse du poids relatif des majorités de langue officielle, les francophones au Québec et les anglophones dans l'ensemble du pays et dans les autres provinces. Ce mouvement est la conséquence de la montée de l'immigration internationale qui pousse à la hausse les tierces langues maternelles. À la différence des hausses antérieures aux années 1970, la poussée récente concerne des langues dont le foyer de développement est à l'extérieur de l'Europe.

²⁵ Dans cette province, il y a toutefois une légère remontée de 1951 (38 945) à 1971 (39 585).

CHAPITRE 2

LA CONNAISSANCE DES LANGUES

Le questionnaire complet du recensement contient deux questions portant sur la connaissance des langues. La première permet d'identifier la connaissance des langues officielles, en l'occurrence le français et l'anglais. Le choix de réponse permet aux répondants de fournir de l'information sur leur connaissance de chacune des deux langues officielles. La seconde question concerne la connaissance des autres langues. Dans le questionnaire du Recensement de 2006, il s'agit d'une question ouverte où il est possible d'inscrire au plus deux langues autres que le français et l'anglais connues du répondant. Selon la formulation de ces deux questions, la connaissance d'une langue est définie comme la capacité à soutenir une conversation dans la langue en question. Il convient de souligner que les données provenant de ces questions portent sur la connaissance des langues et non pas sur leur utilisation.

La question sur la connaissance des langues officielles a été posée dans chacun des recensements depuis 1901, sauf en 1911 et en 1976. Le concept de connaissance des langues officielles n'a pas connu de modification substantielle depuis 1971. La question sur la connaissance des langues non officielles a été posée dans tous les recensements depuis 1991.

Les données sur la connaissance des langues officielles donnent un aperçu du nombre de Canadiens qui peuvent communiquer en français, en anglais ou dans les deux langues. Elles fournissent aussi des renseignements sur le nombre de personnes qui ne parlent ni le français ni l'anglais. Les statistiques sur la connaissance des langues officielles permettent d'évaluer l'importance du bilinguisme dans les différents milieux et selon les groupes linguistiques. Grâce à ces renseignements, les services publics et les entreprises privées peuvent mieux planifier certains éléments de leurs programmes de recrutement. Le recoupement de la variable sur la connaissance des langues officielles avec celle sur la langue maternelle, le lieu de naissance et la période d'immigration rend possible l'étude de l'adaptation linguistique des différents groupes d'immigrants. L'information obtenue permet notamment de cerner les besoins de la formation linguistique.

Les données sur la connaissance des langues non officielles permettent de mesurer la capacité des Canadiens de communiquer dans diverses langues autres que le français ou l'anglais. Étant donné la diversité des cultures au Canada et les échanges commerciaux et culturels croissants avec les autres pays, les données sur la connaissance des langues non officielles permettent d'évaluer les ressources linguistiques dont dispose le pays, et d'en tirer parti. Le recoupement de la variable sur la connaissance des langues non officielles avec les autres variables linguistiques fournit de bonnes indications sur le degré de rétention ou d'apprentissage et de connaissance des langues non officielles.

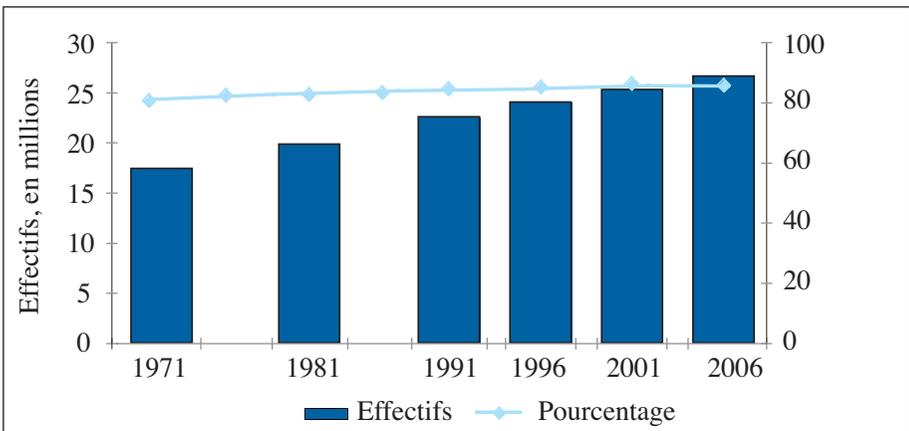
La connaissance des langues officielles

Deux Canadiens sur trois affirment que l'anglais est la seule langue officielle dans laquelle ils sont capables de soutenir une conversation, soit 21,1 millions de personnes. D'autre part, 4,1 millions de personnes peuvent soutenir une conversation en français sans connaître l'anglais, ce qui équivaut à 13,3 % des Canadiens. La proportion de Canadiens capables de soutenir une conversation dans les deux langues officielles s'établit à 17,4 %. En prenant en compte ces personnes bilingues, les Canadiens sont capables de soutenir une conversation en anglais dans une proportion de 85,1 % et en français dans une proportion de 30,7 %. À l'inverse, 520 000 personnes affirment ne connaître ni le français ni l'anglais, ce qui équivaut à 1,7 % de la population canadienne.

Le nombre et la proportion de Canadiens qui connaissent l'anglais augmentent d'un recensement à l'autre. La proportion de personnes qui connaissent l'anglais a augmenté régulièrement entre 1971 (80,5 %) et 2001 (85,2 %), mais est demeurée stable entre 2001 et 2006 (85,1 %).

Graphique 2.1

Nombre et proportion des canadiens qui connaissent l'anglais, Canada, 1971, 1981, 1991, 2001 et 2006

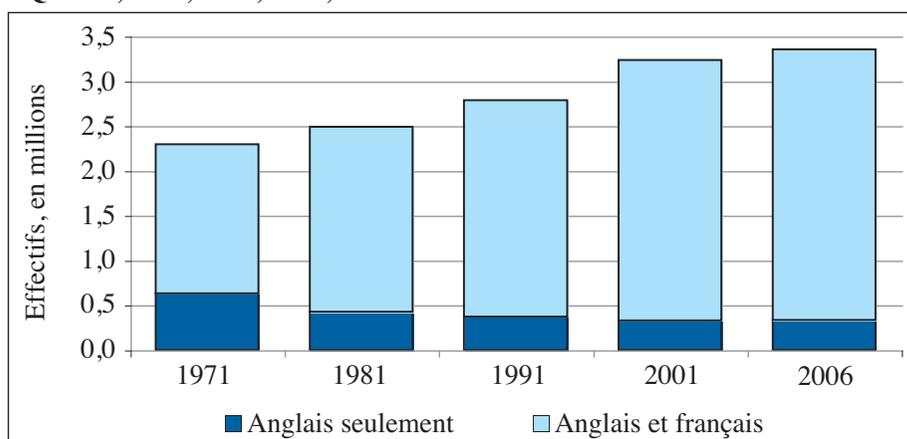


Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971, 1981, 1991, 1996, 2001 et 2006.

Toutes les provinces et tous les territoires qui ont enregistré une croissance de leur population au cours du dernier lustre ont également connu une hausse du nombre de personnes capable de soutenir une conversation en anglais. À l'inverse, Terre-Neuve-et-Labrador et la Saskatchewan, deux provinces qui ont connu une baisse de la population entre 2001 et 2006, accusent également une baisse du nombre de personnes capables de soutenir une conversation en anglais. La situation du Nouveau-Brunswick est différente : le nombre de personnes qui connaissent l'anglais diminue alors que la population de la province est stable. C'est surtout la connaissance des autres langues qui connaît une très forte croissance dans cette province, alors que l'immigration a doublé entre 2001 et 2006 comparativement au lustre précédent.

Au Québec, la connaissance de l'anglais est en constante progression depuis 1971. Cette hausse s'explique par l'augmentation de l'effectif des personnes bilingues; le nombre de personnes qui ne connaissent que l'anglais comme langue officielle a diminué régulièrement depuis 1971. La situation est différente dans le reste du Canada, où la proportion de personnes qui connaissent l'anglais est stable à près de 98 % depuis 1981. La croissance des effectifs y est principalement due à l'augmentation du nombre de personnes qui ne connaissent que l'anglais, et ce, même si le nombre de personnes bilingues français-anglais a doublé entre 1971 et 2006, passant de 1,2 million à 2,4 millions de Canadiens.

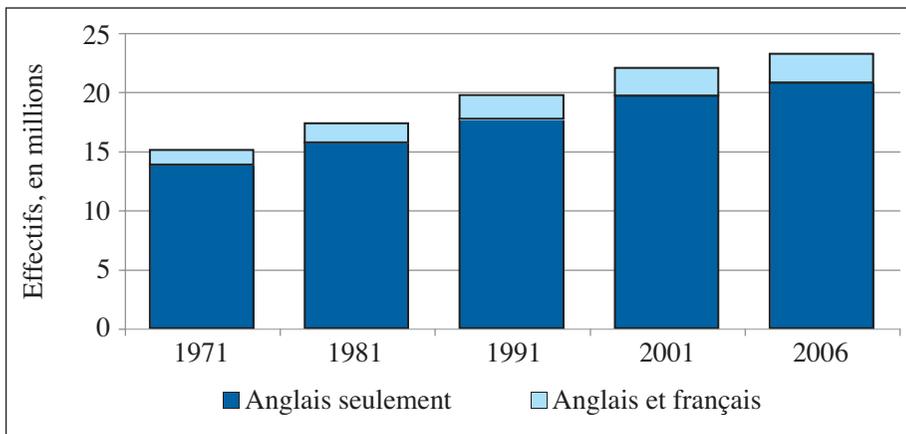
Graphique 2.2
Nombre de personnes qui connaissent l'anglais,
Québec, 1971, 1981, 1991, 2001 et 2006



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971, 1981, 1991, 2001 et 2006.

Graphique 2.3

Nombre de personnes qui connaissent l'anglais, Canada moins le Québec, 1971, 1981, 1991, 2001 et 2006

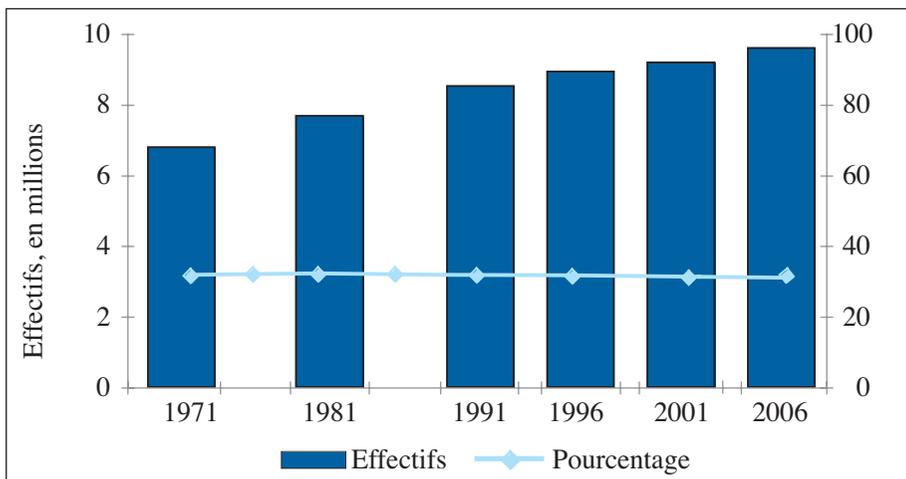


Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971, 1981, 1991, 2001 et 2006.

À l'instar de ceux qui connaissent l'anglais, le nombre de Canadiens capables de soutenir une conversation en français progresse de façon soutenue. Entre 1971 et 1996, le nombre de Canadiens qui connaissent le français a augmenté de plus de 400 000 personnes en moyenne à chaque période intercensitaire. Entre 1996 et 2001, cette hausse n'était plus que de 258 000 personnes, mais entre 2001 et 2006, la croissance est revenue au rythme des lustres antérieurs avec une hausse de 413 000 personnes. Toutefois, malgré cette hausse constante des effectifs, la population des personnes qui connaissent le français accuse une légère décroissance en proportion depuis 1981, passant de 31,8 % de la population canadienne à 30,7 % en 2006.

Graphique 2.4

Nombre et proportion de Canadiens qui connaissent le français, Canada, 1971, 1981, 1991, 2001 et 2006



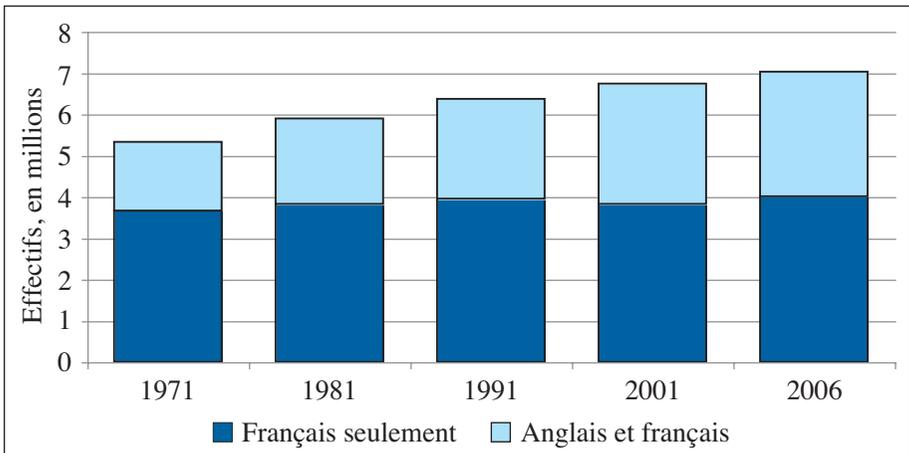
Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971, 1981, 1991, 1996, 2001 et 2006.

Phénomène singulier, cette légère baisse de la proportion de personnes qui connaissent le français dans l'ensemble du Canada entre 1981 et 2006 s'accompagne d'une hausse de la proportion de personnes qui connaissent le français dans chacune des provinces et chacun des territoires, sans exception. Ces hausses sont parfois très faibles, notamment en Ontario (0,3 %), en Saskatchewan (0,4 %) et en Alberta (0,3 %). Les hausses les plus importantes s'observent dans les provinces atlantiques, soit 4,5 % à l'Île-du-Prince-Édouard et 4,2 % au Nouveau-Brunswick.

Ce phénomène s'explique par la baisse du poids relatif de la population québécoise au sein du Canada. Puisque c'est au Québec que résident environ les trois quarts des Canadiens qui connaissent le français, la hausse de la connaissance du français au Québec, qui passe de 93 % en 1981 à 95 % en 2006, ne permet pas de compenser le fait que la population québécoise, qui constituait 26 % de la population canadienne en 1981, n'en représente plus que 24 % en 2006. Ajoutant à cela le fait que l'Ontario et l'Alberta, qui comptent parmi les provinces qui ont connu les plus importantes croissances de leur population sur cette période de 25 ans, sont celles qui ont connu les hausses les moins importantes de la proportion de personnes qui connaissent le français.

La croissance du nombre de personnes qui connaissent le français est principalement due à l'augmentation du nombre de personnes bilingues et ce, tant au Québec que dans les autres provinces et territoires.

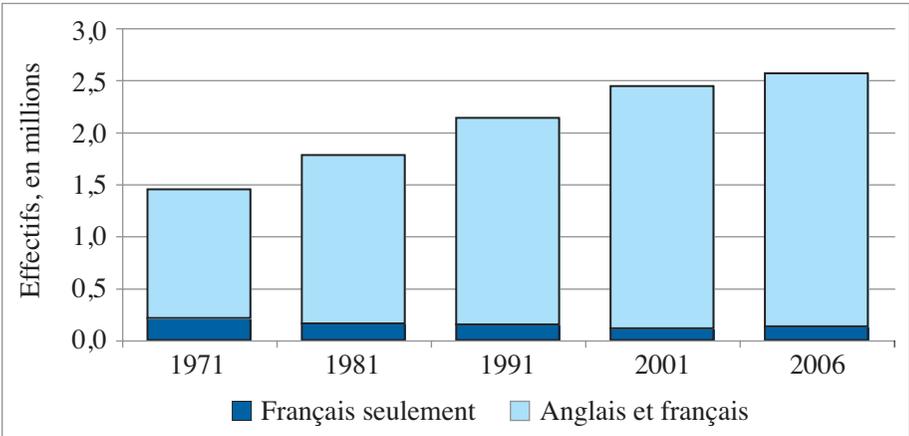
Graphique 2.5
Nombre de personnes qui connaissent le français,
Québec, 1971, 1981, 1991, 2001 et 2006



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971, 1981, 1991, 2001 et 2006.

Graphique 2.6

Nombre de personnes qui connaissent le français, Canada moins le Québec, 1971, 1981, 1991, 2001 et 2006



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971, 1981, 1991, 2001 et 2006.

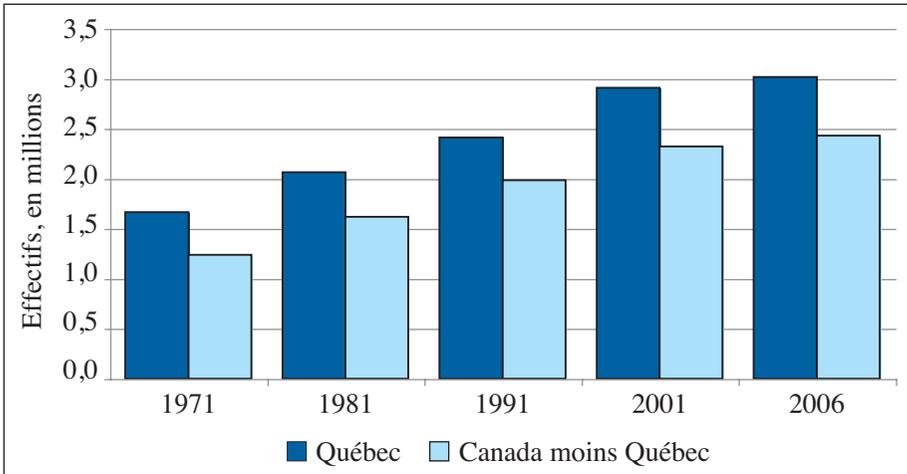
De façon générale, les personnes de langue maternelle anglaise et française (réponses uniques) connaissent suffisamment leur langue maternelle pour soutenir une conversation dans cette langue. Toutefois, le fait que la question sur la langue maternelle comprenne une condition — la première langue apprise doit être encore comprise — fait en sorte que les personnes qui déclarent ne plus connaître leur langue maternelle sont celles qui la comprennent encore, mais qui ne la maîtrisent plus suffisamment pour soutenir une conversation²⁶. Ainsi, ces situations sont très rares, bien qu'il existe certaines exceptions, notamment chez les francophones de l'extérieur du Québec. Ceux-ci sont 3 % à déclarer ne connaître que l'anglais.

En 2006, 5,4 millions de Canadiens ont déclaré pouvoir soutenir une conversation à la fois en français et en anglais, ce qui équivaut à plus de 17 % de la population canadienne. Toutefois, seuls le Nouveau-Brunswick et le Québec affichent un taux de bilinguisme plus élevé que la moyenne nationale avec respectivement 33 % et 41 % de personnes bilingues. Toutes les autres provinces et les territoires présentent des taux inférieurs à la moyenne, affichant dans la plupart des cas un taux inférieur à 10 %. Le bilinguisme français-anglais est néanmoins en progression au Canada depuis 1971, malgré un faible recul entre 2001 et 2006.

²⁶ À ce propos, voir les remarques concernant la question de recensement sur la première langue apprise et encore comprise dans l'annexe sur la qualité des données.

Graphique 2.7

Nombre de personnes bilingues anglais-français, Québec et Canada moins le Québec, 1971, 1981, 1991, 2001 et 2006



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971, 1981, 1991, 2001 et 2006.

La forte présence francophone dans certaines régions du pays favorise le bilinguisme français-anglais. Les groupes de langue officielle minoritaire affichent des taux de bilinguisme plus élevés que les groupes majoritaires, et les francophones présentent généralement un taux de bilinguisme plus élevé que les anglophones. Au Canada, les personnes de langue maternelle française (réponse unique) présentent un taux de bilinguisme français-anglais de 42 %, comparativement à 9 % pour les anglophones. Au Québec, où ce sont les anglophones qui constituent la minorité de langue officielle, ceux-ci ont un taux de bilinguisme de 69 %, près de deux fois supérieur à celui des francophones (36 %). Toutefois, dans la plupart des autres provinces et des territoires, à l'exception du Nouveau-Brunswick, le taux de bilinguisme des francophones varie de 86 % (Saskatchewan) à 94 % (Nunavut). Le taux de bilinguisme des francophones du Nouveau-Brunswick (68 %) est supérieur à celui des francophones du Québec, mais reste inférieur à celui des autres provinces.

Tableau 2.1

Personnes capables de soutenir une conversation à la fois en français et en anglais selon la langue maternelle Canada, provinces, territoires et Canada moins le Québec, 2006

Région	Total ¹		Anglais ²		Français ²	
	Effectifs en milliers	%	Effectifs en milliers	%	Effectifs en milliers	%
Canada	5 448,9	17,4	1 673,9	9,4	2 890,8	42,4
Terre-Neuve-et-Labrador	23,7	4,7	21,1	4,3	1,7	90,2
Île-du-Prince-Édouard	17,1	12,7	11,5	9,2	5,0	92,7
Nouvelle-Écosse	95,0	10,5	59,5	7,1	30,1	92,5
Nouveau-Brunswick	240,1	33,4	74,2	16,0	158,5	68,0
Québec	3 017,9	40,6	396,7	68,9	2 104,6	35,8
Ontario	1 337,3	11,5	694,1	8,4	432,0	88,4
Manitoba	103,5	9,1	54,6	6,5	39,6	90,0
Saskatchewan	47,5	5,0	30,0	3,7	13,9	86,3
Alberta	222,9	6,8	138,4	5,4	54,4	88,9
Colombie-Britannique	295,6	7,3	188,8	6,6	48,9	89,4
Yukon	3,4	11,4	2,0	8,0	1,0	89,3
Territoires du Nord-Ouest	3,7	8,9	2,4	7,7	0,9	90,2
Nunavut	1,2	4,0	0,6	7,9	0,3	94,3
Canada moins le Québec	2 431,0	10,2	1 277,2	7,4	786,3	83,6

¹ inclut les personnes de langues maternelles autres que le français et l'anglais et les réponses multiples

² réponses uniques seulement

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Ainsi, les Canadiens bilingues français-anglais sont plutôt concentrés : plus de la moitié d'entre eux (55 %) résident au Québec. En incluant ceux vivant au Nouveau-Brunswick et en Ontario, plus de 85 % des Canadiens bilingues sont concentrés dans ces trois provinces. L'Alberta (4 %) et la Colombie-Britannique (5 %) en regroupent près de 10 %, les 8 autres provinces et territoires se partageant les 5 % restants.

Plus du tiers des Canadiens bilingues résident dans la RMR de Montréal (34 %). Le taux de bilinguisme y est de 52 %, ce qui constitue le taux le plus élevé de toutes les RMR au Canada²⁷. À l'extérieur du Québec, trois RMR présentent des taux de bilinguisme supérieurs à la moyenne nationale. Il s'agit de Moncton (47 %), d'Ottawa-Gatineau (44 %) et de Grand Sudbury (39 %), RMR composées d'une forte minorité francophone. Toutes les RMR situées au Québec affichent des taux de bilinguisme supérieurs à la moyenne nationale : en plus de Montréal et rive québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau, suivent Sherbrooke (40 %), Québec (33 %), Trois-Rivières (26 %) et Saguenay (19 %).

Tableau 2.2

**Bilinguisme français-anglais selon le lieu de résidence,
Canada et régions métropolitaines de recensement, 2006**

RMR	Population totale	Personnes bilingues	
	Effectifs en milliers	Effectifs en milliers	%
Montréal	3 588,5	1 861,9	51,9
Moncton	124,1	58,2	46,9
Ottawa-Gatineau	1 117,1	496,0	44,4
Ottawa-Gatineau (Québec)	281,7	175,9	62,4
Ottawa-Gatineau (Ontario)	835,5	320,2	38,3
Sherbrooke	183,6	72,9	39,7
Grand Sudbury	156,4	60,7	38,8
Québec	704,2	232,5	33,0
Trois-Rivières	138,6	35,9	25,9
Saguenay	149,6	28,2	18,8
Canada	31 241,0	5 448,8	17,4
Saint John	120,9	19,1	15,8
Hors RMR	9 932,6	1 363,0	13,7
Kingston	148,5	18,9	12,7
Halifax	369,5	44,9	12,1
Winnipeg	686,0	74,9	10,9
Windsor	320,7	33,6	10,5
Victoria	325,1	33,1	10,2
Guelph	126,1	11,3	8,9
Ste-Catherines-Niagara	385,0	32,4	8,4
Toronto	5 072,1	418,5	8,3
Calgary	1 070,3	84,1	7,9

²⁷ La RMR d'Ottawa-Gatineau présente un taux de bilinguisme de 44 %. Toutefois, sur la rive québécoise de cette RMR, le taux de bilinguisme est de 62 %, comparativement à 38 % pour la rive ontarienne.

Tableau 2.2 (suite)**Bilinguisme français-anglais selon le lieu de résidence,
Canada et régions métropolitaines de recensement, 2006**

RMR	Population totale	Personnes bilingues	
	Effectifs en milliers	Effectifs en milliers	%
Vancouver	2 098,0	162,8	7,8
Edmonton	1 024,8	78,0	7,6
Oshawa	328,1	24,3	7,4
Thunder Bay	121,1	8,9	7,3
Barrie	175,3	12,5	7,1
St. John's	179,3	12,7	7,1
London	452,6	31,6	7,0
Hamilton	683,4	47,1	6,9
Kelowna	160,6	11,0	6,9
Kitchener	446,5	30,3	6,8
Peterborough	115,1	7,7	6,7
Saskatoon	230,9	14,5	6,3
Regina	192,4	11,8	6,1
Abbotsford	156,6	8,2	5,2
Brantford	122,8	5,8	4,7

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Chez les anglophones, la connaissance du français a continué de s'accroître entre 2001 et 2006, passant de 9,0 % à 9,4 %. Le bilinguisme chez les anglophones s'est accru ou est demeuré stable dans toutes les provinces et les territoires depuis 2001. Au Québec, près de 7 anglophones sur 10 (69 %) déclaraient connaître le français et l'anglais en 2006, comparativement à 66 % en 2001. À l'extérieur du Québec, 7,4 % des anglophones indiquaient pouvoir soutenir une conversation dans les deux langues officielles en 2006, en augmentation depuis 2001 (7,1 %).

À l'extérieur du Québec, c'est au Nouveau-Brunswick, seule province officiellement bilingue au pays, que l'on observe le taux de bilinguisme le plus élevé chez les anglophones (16 %). Les francophones y représentent 33 % de la population.

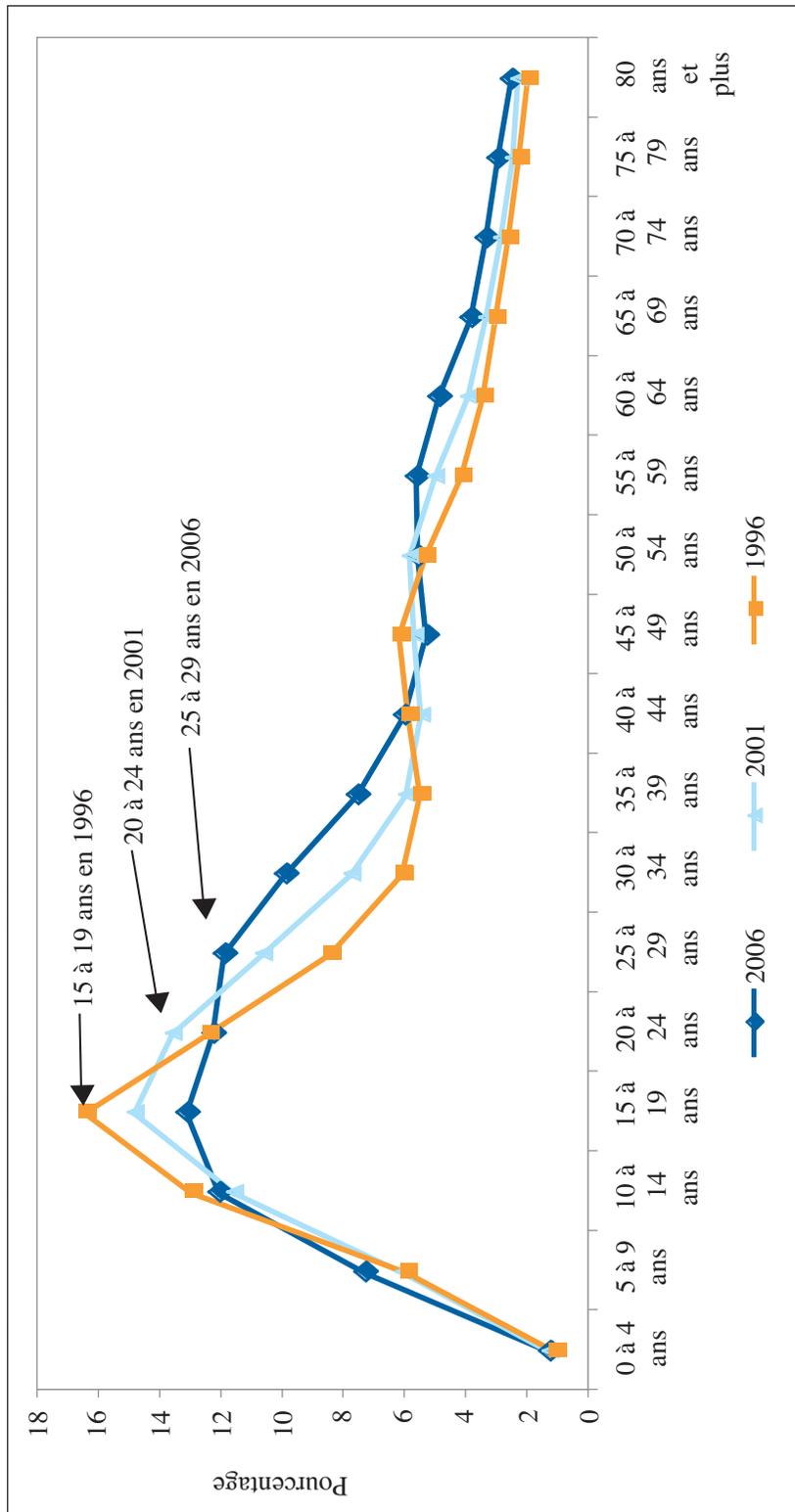
Bien que la connaissance du français semble avoir légèrement progressé entre 2001 et 2006 au sein de la population anglophone, elle continue de diminuer chez les jeunes de 15 à 19 ans vivant à l'extérieur du Québec. L'apprentissage du français s'y fait d'ordinaire à l'école. Par conséquent, le taux de bilinguisme atteint un sommet au sein du groupe d'âge de 15 à 19 ans, au moment où les jeunes terminent leurs études secondaires. Plusieurs adolescents de ce groupe

d'âge ont été inscrits dans un programme de français langue seconde ou dans un programme d'immersion. Depuis 1996, le bilinguisme a perdu du terrain parmi les anglophones de ce groupe d'âge.

Ainsi, en 2006, 13 % des anglophones de ce groupe d'âge vivant à l'extérieur du Québec se déclaraient ou étaient déclarés bilingues, en baisse par rapport à 2001 (15 %) et à 1996 (16 %). Il faut cependant noter que le bilinguisme est légèrement à la hausse dans les groupes d'âge de 10 à 14 ans et de 5 à 9 ans.

La capacité des jeunes anglophones à maintenir leur connaissance du français comme langue seconde semble diminuer avec le temps. En 2001, 15 % des jeunes anglophones de 15 à 19 ans étaient bilingues. En 2006, alors que ceux-ci avaient cinq ans de plus (20 à 24 ans), seulement 12 % se déclaraient bilingues. On observe une tendance analogue en suivant l'évolution du bilinguisme parmi la cohorte des 15 à 19 ans en 1996.

Graphique 2.8
Taux de bilinguisme français-anglais chez les anglophones par groupes d'âge, Canada moins le Québec, 1996 à 2006



Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 1996 à 2006.

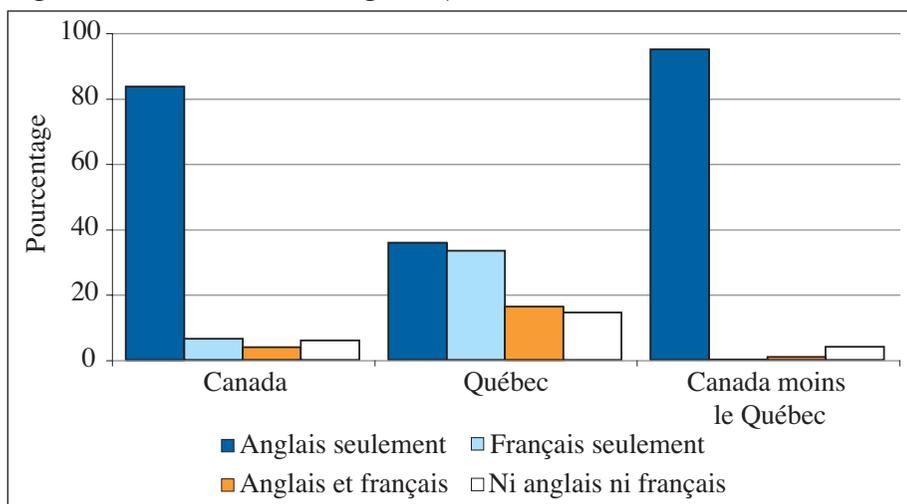
La proportion de Canadiens de langue maternelle française ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation en français et en anglais était de 42 % en 2006. Au Québec, un francophone sur trois (36 %) s'est déclaré bilingue alors que la très grande majorité de francophones vivant à l'extérieur du Québec (84 %) connaît le français et l'anglais.

La proportion de francophones qui se sont déclarés bilingues en 2006 est légèrement inférieure à celle observée en 2001 dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard et la Colombie-Britannique, ainsi que dans les territoires. On peut difficilement expliquer ce renversement de tendance du niveau de bilinguisme des francophones à partir des données de recensement, en particulier à l'extérieur du Québec, dans des provinces où les taux de transferts linguistiques sont particulièrement élevés et à la hausse. Par exemple, la proportion de francophones de l'Ontario s'étant déclarés bilingues en 2001 était de 89 %, en hausse comparativement à 1996 (88 %), alors qu'en 2006, ce taux se situait à 88 %, en baisse par rapport à 2001.

La grande majorité des personnes de langue maternelle autochtone (réponses uniques) déclarent ne connaître que l'anglais (84 %) parmi les deux langues officielles, et uniquement le français dans 7 % des cas. La situation au Québec est très différente de celle des autres provinces et territoires. Au Québec, ces proportions sont respectivement de 36 % et de 33 %, comparativement à 95 % pour l'anglais et moins de 1 % pour le français à l'extérieur du Québec. Six pour cent des personnes de langue maternelle autochtone ne connaissent suffisamment ni l'anglais ni le français pour soutenir une conversation. La majorité de celles-ci sont des enfants de moins de dix ans.

Graphique 2.9

Connaissance des langues officielles chez les personnes de langue maternelle autochtone (réponses uniques), Canada, Québec et Canada moins le Québec, 2006



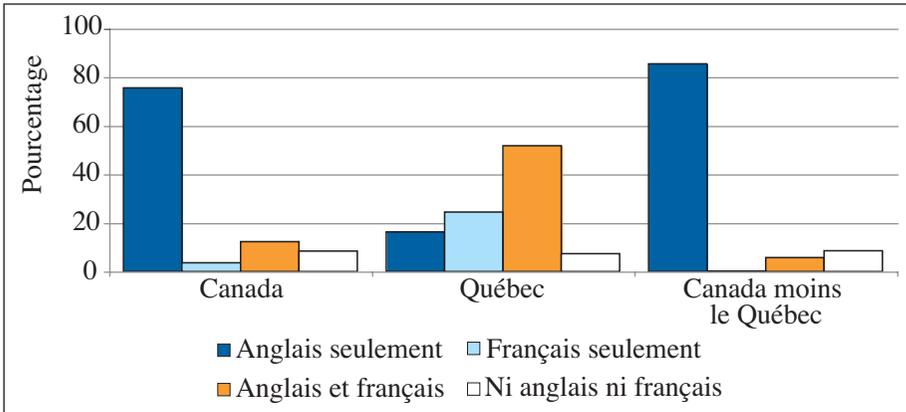
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les personnes de langue maternelle autochtone capables de soutenir une conversation en anglais et en français étaient 4 % en 2006, en hausse constante par rapport aux recensements précédents. Toutefois, 80 % d'entre elles résident au Québec, où le taux de bilinguisme français-anglais chez les personnes de langue maternelle autochtone a doublé au cours des vingt dernières années, passant de 8 % en 1986 à 16 % en 2006. Cette hausse explique l'essentiel de l'augmentation du taux de bilinguisme des personnes de langue maternelle autochtone dans l'ensemble du Canada, car à l'extérieur du Québec, ce taux est stable autour de 1 %.

Dans l'ensemble du pays, les personnes de tierce langue maternelle ne connaissent que l'anglais dans 76 % des cas, comparativement à 4 % qui ne connaissent que le français. Encore une fois, la comparaison entre le Québec et les autres provinces et territoires révèle que la connaissance du français chez les personnes de tierce langue maternelle est beaucoup plus fréquente au Québec. Dans cette province, 16 % d'entre elles connaissent uniquement l'anglais, contre 24 % qui ne connaissent que le français. Le taux de bilinguisme français-anglais est très élevé chez les personnes de tierce langue maternelle au Québec (52 %). En comparaison, à l'extérieur du Québec, elles ne connaissent que l'anglais dans 86 % des cas et se déclarent bilingues français-anglais dans 6 % des cas, alors que la proportion de personnes de tierce langue maternelle qui ne connaissent que le français est très faible (0,1 %). Huit pour cent des personnes de tierce langue maternelle ne connaissent ni le français ni l'anglais, ce qui représente près de 500 000 personnes. Il s'agit de personnes âgées de 55 ans ou plus dans la majorité des cas, surtout des femmes, de même que d'enfants de moins de 5 ans dans 16 % des cas.

Graphique 2.10

Connaissance des langues officielles chez les personnes de tierce langue maternelle (réponses uniques), Canada, Québec et Canada moins le Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

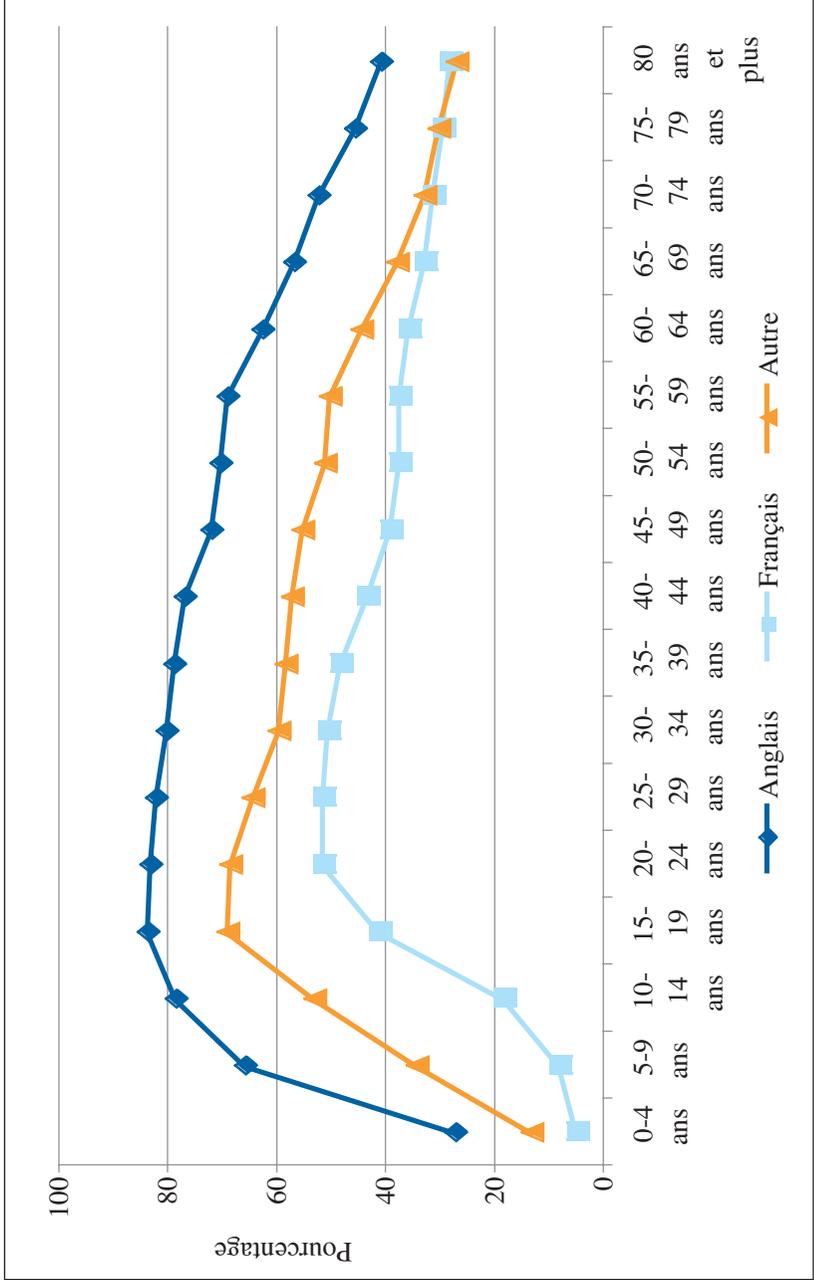
Les personnes de tierce langue maternelle présentent un taux de bilinguisme français-anglais de 51,8 % au Québec, ce qui constitue une légère diminution par rapport à 2001 (52,3 %). Ce taux est beaucoup plus bas à l'extérieur du Québec où il était de 6 % en 2006, pratiquement identique à celui de 2001. La RMR de Montréal regroupe plus de la moitié des personnes de tierce langue maternelle qui se déclarent bilingues français-anglais dans l'ensemble du Canada. Il s'agit de la RMR où le bilinguisme est le plus élevé chez les personnes de tierce langue maternelle avec un taux de 53 %, devançant de peu la rive québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau (52 %).

De façon générale, c'est à la fin de l'adolescence et au début de l'âge adulte qu'on observe les taux de bilinguisme les plus élevés. Au Québec, les anglophones affichent la proportion la plus élevée de bilinguisme français-anglais dans tous les groupes d'âge. Cette proportion augmente d'un groupe d'âge à l'autre pour atteindre un sommet de 83 % chez les 15 à 19 ans. Elle baisse ensuite graduellement dans les groupes d'âge subséquents pour atteindre 67 % chez les 55 à 59 ans, puis plus rapidement jusqu'au groupe des 80 ans et plus, qui sont 40 % à pouvoir soutenir une conversation à la fois en français et en anglais.

La comparaison des groupes d'âge est semblable chez les allophones mais dans des proportions moindres : 69 % des allophones du Québec âgés de 15 à 19 ans sont bilingues français-anglais, comparativement à 50 % des 55 à 59 ans et 27 % des 80 ans et plus.

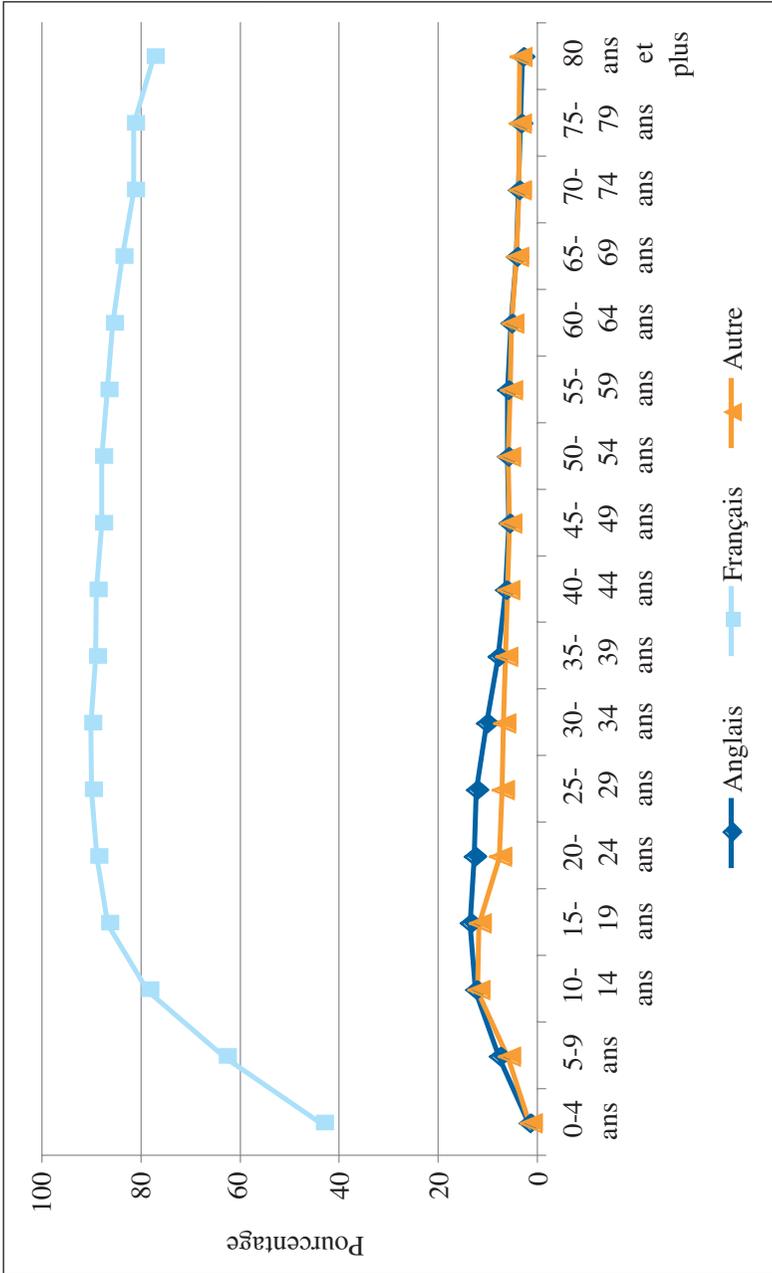
Chez les francophones, c'est dans la vingtaine que les proportions de bilinguisme français-anglais sont les plus élevées : 51 % des 20 à 24 ans et des 25 à 29 ans sont bilingues, alors qu'ils sont 37 % chez les 55 à 59 ans et 28 % chez les 80 ans et plus.

Graphique 2.11
Taux de bilinguisme français-anglais selon la langue maternelle et le groupe d'âge, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 2.12
Taux de bilinguisme français-anglais selon la langue maternelle
et le groupe d'âge, Canada moins le Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Dans les autres provinces et territoires, on observe également une croissance de la proportion de bilinguisme français-anglais dans les groupes d'âge les plus jeunes. Toutefois, ce sont plutôt les francophones qui affichent les proportions les plus élevées : dans tous les groupes d'âge entre 15 et 79 ans, la proportion de francophones capables de soutenir une conversation en français et en anglais est supérieure à 80 %. À l'inverse, cette proportion n'excède jamais 15 % chez les anglophones et les allophones.

Un peu plus de 520 000 Canadiens sont incapables de soutenir une conversation dans l'une ou l'autre des deux langues officielles. Il s'agit dans 96 % des cas de personnes de tierce langue maternelle. Vingt pour cent des personnes qui ne connaissent ni l'anglais ni le français sont nées au Canada, mais il s'agit surtout d'enfants de moins de 5 ans. Les autres sont des immigrants ou des résidents non permanents. Le quart des immigrants qui ne connaissent aucune des langues officielles sont arrivés au pays dans la dernière période intercensitaire, soit entre 2001 et 2006. Ces 103 000 immigrants représentent 9,3 % de tous ceux qui sont arrivés au Canada pendant cette période. Cette proportion est en baisse par rapport aux recensements précédents, la proportion d'immigrants récents qui ne pouvaient soutenir une conversation ni en anglais ni en français atteignant en 2006 son plus bas niveau²⁸.

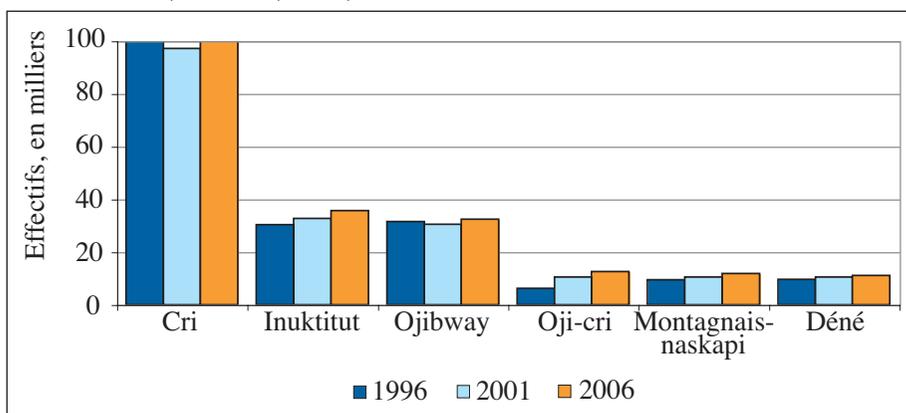
La connaissance des autres langues

En 2006, 258 000 Canadiens ont déclaré être capables de soutenir une conversation dans une langue autochtone. Parmi ceux-ci, 49 000 personnes n'ont pas de langue autochtone comme langue maternelle. À l'inverse, parmi les 210 000 personnes de langue maternelle autochtone (réponse unique), 11 000 personnes ne sont plus capables de soutenir une conversation dans leur langue maternelle, soit 5 %.

Les langues autochtones les plus connues au Canada en 2006 sont le cri, l'inuktitut, l'ojibway, l'oji-cri, le montagnais-naskapi et le déné. Le cri, avec près de 100 000 locuteurs, est de loin la langue autochtone la plus connue au Canada. L'inuktitut connaît une croissance importante depuis une dizaine d'années, passant de 30 400 locuteurs en 1996 à 35 700 locuteurs en 2006. La connaissance de l'ojibway est stable sur la même période, avec un peu plus de 30 000 locuteurs. Enfin, le nombre de locuteurs de l'oji-cri a doublé entre 1996 et 2006, passant de 6 200 à 12 600 personnes.

²⁸ Voir les données présentées au chapitre 7 sur l'immigration et l'intégration linguistique des immigrants.

Graphique 2.13
Principales langues autochtones selon le nombre
de locuteurs, Canada, 1996, 2001 et 2006



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1996 à 2006.

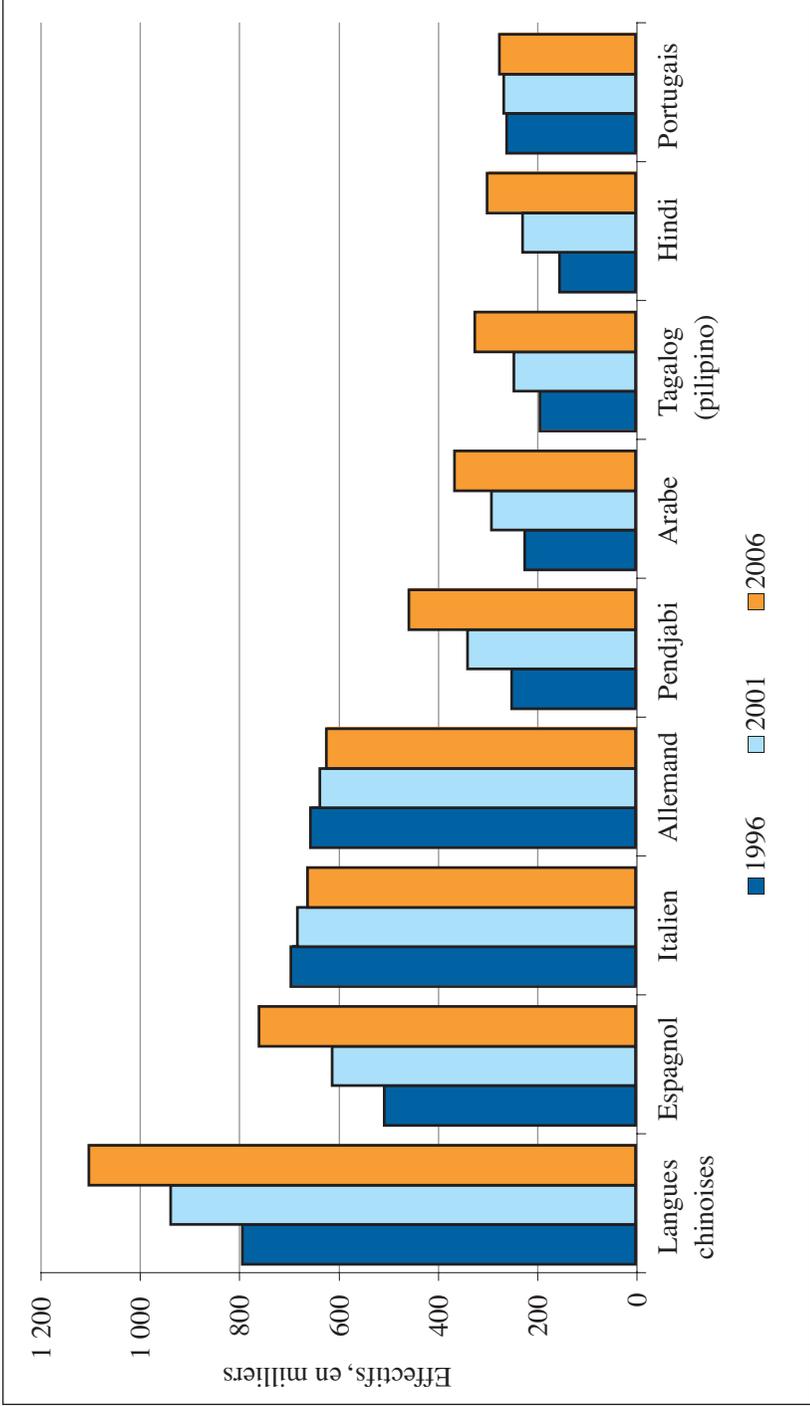
En ce qui a trait aux tierces langues, 7 215 000 Canadiens déclarent en connaître au moins une suffisamment pour soutenir une conversation, soit 23,1 % de la population. Quatre-vingt-seize pour cent des personnes de tierce langue maternelle (réponse unique) sont toujours en mesure de soutenir une conversation dans leur langue maternelle. Par ailleurs, 1 225 000 Canadiens de langue maternelle anglaise, française ou autochtone (réponses uniques) sont capables de soutenir une conversation dans une tierce langue.

Les tierces langues les plus connues au Canada en 2006 sont les langues chinoises, l'espagnol, l'allemand, l'italien, le pendjabi et l'arabe. Plus de un million de Canadiens sont capables de soutenir une conversation dans l'une des langues chinoises, avec en tête de liste 435 000 locuteurs du cantonais et 282 000 locuteurs du mandarin, la plupart des autres locuteurs n'ayant pas précisé la langue chinoise parlée. Entre 1996 et 2006, les locuteurs des langues chinoises ont augmenté de 310 000 personnes. Le cantonais compte 36 000 locuteurs de plus en 2006 qu'en 2001²⁹, comparativement à 74 000 pour le mandarin.

Avec 758 000 personnes, la connaissance de l'espagnol connaît une croissance de plus de 250 000 locuteurs au Canada depuis 1996, se hissant devant l'italien (661 000 locuteurs) et l'allemand (623 000 locuteurs). Parmi les dix tierces langues les plus connues au Canada, l'italien et l'allemand sont les seules à avoir connu une baisse du nombre de locuteurs au cours des dix dernières années. Après les langues chinoises et l'espagnol, qui ont connu les plus fortes croissances du nombre de locuteurs, suivent le pendjabi (augmentation de 207 000 locuteurs), l'hindi (147 000), l'arabe (142 000), le tagalog (pilipino) (132 000) et le portugais (15 000).

²⁹ Les données de 1996 ne présentent les langues chinoises que de façon agrégée. Il n'est pas possible de détailler les langues chinoises pour connaître le nombre de locuteurs du cantonais et du mandarin en 1996.

Graphique 2.14
Principales tierces langues selon le nombre de locuteurs, Canada, 1996, 2001 et 2006



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1996 à 2006.

Vue d'ensemble

En 2006, 98 % de la population canadienne se déclarait capable de soutenir une conversation dans au moins une des deux langues officielles du pays, soit le français et l'anglais. Le bilinguisme français-anglais est en hausse depuis 1971, malgré une légère baisse entre 2001 et 2006, pour s'établir à 17,4 %. Deux Canadiens sur trois peuvent soutenir une conversation en anglais mais ne connaissent pas le français. À l'inverse, 13 % des Canadiens peuvent soutenir une conversation en français sans connaître l'anglais. La connaissance du français est largement concentrée au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario : plus de 9 Canadiens sur 10 capables de soutenir une conversation en français habitent l'une de ces trois provinces (et près des trois quarts d'entre eux vivent au Québec).

Les personnes de langue maternelle française ou anglaise sont généralement capables de soutenir une conversation dans leur langue maternelle. La majorité des personnes de langue maternelle autochtone ou tierce sont capables de soutenir une conversation en anglais. La plupart de ceux qui connaissent le français résident dans la province de Québec. Plus de la moitié des personnes de tierce langue maternelle vivant au Québec sont bilingues français-anglais.

Un peu plus de 250 000 personnes connaissent une langue autochtone suffisamment pour soutenir une conversation, alors que 7,2 millions de Canadiens connaissent une tierce langue.

CHAPITRE 3

LES LANGUES PARLÉES À LA MAISON

Le questionnaire complet du recensement contient deux questions portant sur l'utilisation des langues à la maison. La première question permet d'identifier la langue principale, c'est-à-dire celle qui y est parlée *le plus souvent*, et la deuxième concerne les autres langues qui sont parlées *régulièrement* à la maison, le cas échéant. Ces questions constituent une excellente source d'information en ce qui a trait à l'utilisation actuelle des langues en milieu domestique. À l'inverse, la question sur la langue maternelle renvoie à la situation linguistique des personnes dans leur enfance.

La question sur la langue parlée à la maison le plus souvent a été posée dans tous les recensements depuis 1971, sauf à celui de 1976. La formulation de la question a subi de légères modifications depuis 1971, mais elle est pratiquement inchangée depuis 1991³⁰.

La mesure de la langue d'usage³¹ au foyer à l'aide de la seule question sur la langue parlée le plus souvent est restrictive. Elle ne reflète que partiellement les comportements linguistiques qui ont cours au sein des foyers où l'un des conjoints appartient à une communauté minoritaire. Par exemple, le constat que le français n'est pas la langue principale n'implique pas nécessairement que cette langue soit

³⁰ Au Recensement de 1971, la question sur la langue parlée à la maison le plus souvent était formulée ainsi : « Actuellement, quelle est la langue que vous parlez LE PLUS SOUVENT à la maison ? » En 1981 et en 1986, elle était formulée ainsi : « Quelle langue parlez-vous **vous-même** habituellement à la maison ? (Si vous en parlez plus d'une, laquelle parlez-vous le plus souvent ?) » Depuis le Recensement de 1991, la question a pris la formulation suivante : « Quelle langue cette personne parle-t-elle **le plus souvent** à la maison ? » Dix choix de réponse à cocher étaient offerts aux répondants en 1971. Ce nombre a été réduit à cinq en 1981 et en 1986, puis à deux à partir de 1991. Chaque fois, le premier choix était « Anglais » et le second « Français », et il était possible de répondre « autre » et de préciser. Depuis 2001, la catégorie « Français » précède la catégorie « Anglais » dans le questionnaire français.

³¹ L'expression « langue d'usage » désigne généralement la langue parlée au moins régulièrement à la maison. Pour désigner la « langue parlée le plus souvent à la maison », on utilisera aussi l'expression « langue principale », « langue prédominante » ou « principale langue d'usage », ou plus simplement « langue d'usage » lorsqu'il n'y aura pas d'ambiguïté.

pour autant totalement délaissée. C'est la raison pour laquelle une question sur les langues parlées régulièrement à la maison a été ajoutée à partir du Recensement de 2001. Le libellé de la question n'a pas changé depuis.

Ainsi, l'ajout d'une question complémentaire avait pour objectif de fournir un portrait plus complet de l'utilisation actuelle des langues dans les foyers canadiens. Toutefois, il n'est pas certain que les réponses obtenues à la question sur la langue parlée à la maison régulièrement correspondent à une langue parlée de façon habituelle et non pas seulement à l'occasion. Les répondants font la distinction entre les termes « le plus souvent » et « régulièrement », mais l'interprétation des deux termes est évidemment laissée à leur discrétion³². La question sur les langues parlées régulièrement apporte un complément d'information important en ce qui a trait à l'utilisation des langues au Canada.

La langue parlée le plus souvent dans les foyers canadiens

En 2006, deux Canadiens sur trois parlaient principalement l'anglais à la maison, comparativement à un Canadien sur cinq pour qui la principale langue d'usage est le français. Près de 135 000 personnes ont déclaré une langue autochtone comme langue principale à la maison, ce qui correspond à 0,4 % de la population canadienne. Un peu plus d'un Canadien sur dix parle principalement une tierce langue.

En comparant avec certains recensements antérieurs, on constate que les personnes qui parlent le plus souvent une tierce langue à la maison représentent une proportion de plus en plus importante de la population canadienne, et ce, même si les effectifs des locuteurs du français et de l'anglais sont en constante croissance. À l'inverse, la proportion de ceux qui ont le français comme langue principale diminue graduellement depuis 1971.

³² Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) révèlent que l'expression « régulièrement » signifie « quotidiennement » pour les répondants. En d'autres termes, lorsqu'on leur demande à quelle fréquence ils parlent cette langue « régulièrement », la réponse est généralement « tous les jours ».

Tableau 3.1
Langue parlée le plus souvent à la maison, Canada, 2006, 2001, 1991, 1981, 1971

Année	Anglais		Français		Langues autochtones		Tierces langues	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
1971 ¹	14 446 235	67,0	5 546 025	25,7	137 285	0,6	1 438 760	6,7
1981 ²	16 375 315	68,0	5 920 440	24,6	124 435	0,5	1 663 310	6,9
1991 ²	18 440 540	68,3	6 288 430	23,3	126 385	0,5	2 138 690	7,9
2001 ³	20 011 540	67,5	6 531 375	22,0	121 530	0,4	2 974 590	10,0
2006 ³	20 840 565	66,7	6 690 130	21,4	134 555	0,4	3 575 780	11,4

¹ les réponses multiples n'ont pas été saisies au Recensement de 1971

² les réponses multiples ont été réparties également entre les langues déclarées. Dans les cas des catégories multiples incluant une autre langue, les effectifs attribués aux autres langues sont répartis entre les catégories concernées au prorata des réponses uniques. Par exemple, la moitié des effectifs de la catégorie « anglais et autre » ont été inclus dans la catégorie « anglais », et l'autre moitié a été distribuée dans les catégories « langues autochtones » et « tierces langues » selon leur proportion relative des réponses uniques autres que le français et l'anglais

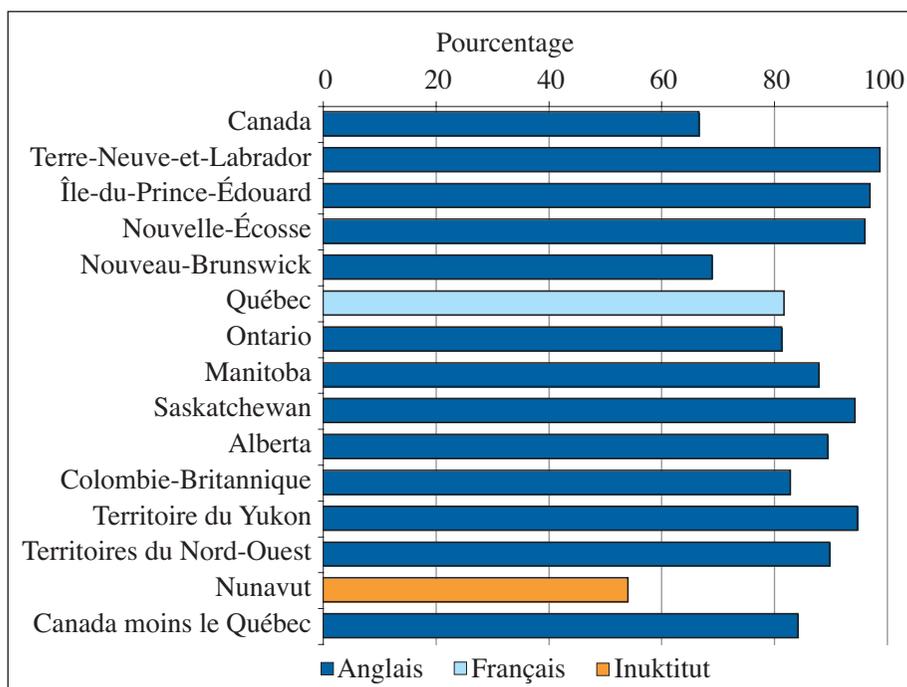
³ les réponses multiples ont été réparties également entre les langues déclarées. Par exemple, les effectifs de la catégorie « anglais et langues autochtones » ont été répartis également entre les catégories « anglais » et « langues autochtones »

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971, 1981, 1991, 2001 et 2006.

L'anglais est la langue parlée le plus souvent à la maison par une grande majorité des Canadiens dans toutes les provinces et tous les territoires à l'exception du Québec et du Nunavut³³. Dans certains cas, la proportion de personnes ayant l'anglais comme langue principale est très élevée : près de 95 % en Saskatchewan et au Yukon, 96 % en Nouvelle-Écosse, 97 % à l'Île-du-Prince-Édouard et 99 % à Terre-Neuve-et-Labrador. Au Québec, 82 % de la population parle principalement le français à la maison, alors qu'au Nunavut 54 % de la population parle principalement une langue autochtone, essentiellement l'inuktitut.

Graphique 3.1

Principale langue parlée le plus souvent à la maison¹, Canada, provinces et territoires, Canada moins le Québec, 2006



¹ les langues multiples ont été réparties également entre les langues déclarées

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Outre l'anglais et le français, les principales langues parlées le plus souvent à la maison sont les langues chinoises (2,5 %), le pendjabi (0,9 %), l'espagnol (0,7 %), l'italien (0,5 %) et l'arabe (0,5 %). L'usage de quelques langues présente une certaine concentration régionale. C'est le cas notamment du néerlandais à l'Île-du-Prince-Édouard, de l'allemand dans les prairies et des langues chinoises, présentes dans plusieurs provinces, mais particulièrement utilisées comme langue principale à la maison dans les RMR de Toronto et Vancouver. C'est le cas également de quelques langues autochtones comme le montagnais-naskapi à

³³ Les données détaillées sur la langue parlée le plus souvent à la maison sont présentées en annexe.

Terre-Neuve-et-Labrador, le mi'kmaq en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, le cri au Manitoba et en Saskatchewan et l'inuktitut au Nunavut.

Tableau 3.2
Tierces langues parlées le plus souvent
à la maison, Canada, 2006

Langues	Effectifs	%
Langues chinoises	796 150	2,5
Pendjabi	278 500	0,9
Espagnol	209 955	0,7
Italien	170 335	0,5
Arabe	144 745	0,5
Allemand	128 345	0,4
Tagalog	119 340	0,4
Vietnamien	111 440	0,4
Portugais	103 870	0,3
Ourdou	102 810	0,3
Polonais	101 570	0,3
Coréen	101 500	0,3
Persan	97 215	0,3
Russe	93 805	0,3
Tamoul	92 680	0,3

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006,

Tableau 3.3

Langues autres que le français et l'anglais parlées le plus souvent à la maison, provinces et territoires, 2006

Région et langue	Effectifs	%
Terre-Neuve-et-Labrador		
Montagnais-naskapi	1 525	0,3
Langues chinoises	665	0,1
Espagnol	400	0,1
Ourdou	380	0,1
Arabe	275	0,1
Île-du-Prince-Édouard		
Néerlandais	330	0,2
Langues chinoises	155	0,1
Espagnol	85	0,1
Langues créoles	65	0,0
Hongrois	55	0,0
Nouvelle-Écosse		
Mi'kmaq	2 500	0,3
Arabe	2 495	0,3
Langues chinoises	1 990	0,2
Allemand	1 635	0,2
Polonais	870	0,1
Nouveau-Brunswick		
Langues chinoises	1 695	0,2
Mi'kmaq	1 220	0,2
Arabe	540	0,1
Espagnol	525	0,1
Coréen	510	0,1

Région et langue	Effectifs	%
Québec		
Espagnol	71 240	1,0
Arabe	57 000	0,8
Langues chinoises	52 745	0,7
Italien	50 180	0,7
Grec	23 515	0,3
Ontario		
Langues chinoises	384 295	3,2
Pendjabi	117 445	1,0
Italien	107 175	0,9
Espagnol	97 895	0,8
Ourdou	81 380	0,7
Manitoba		
Allemand	25 445	2,2
Tagalog (pilipino)	12 720	1,1
Cri	11 280	1,0
Langues chinoises	7 880	0,7
Oji-cri	4 640	0,4
Saskatchewan		
Cri	13 810	1,4
Allemand	7 770	0,8
Déné	5 940	0,6
Langues chinoises	4 900	0,5
Espagnol	1 490	0,2

Tableau 3.3 (suite)

Langues autres que le français et l'anglais parlées le plus souvent à la maison, provinces et territoires, 2006

Région et langue	Effectifs	%	Région et langue	Effectifs	%
Alberta			Territoires du Nord-Ouest		
Langues chinoises	71 915	2,2	Flanc-de-chien	1 095	2,7
Allemand	32 520	1,0	Esclave du Sud	520	1,3
Pendjabi	27 475	0,8	Esclave du Nord (peau-de-lièvre)	455	1,1
Espagnol	16 065	0,5	Vietnamien	295	0,7
Tagalog (pilipino)	14 730	0,5	Tagalog (pilipino)	280	0,7
Colombie-Britannique			Nunavut¹		
Langues chinoises	269 605	6,6	Inuktitut ²	15 690	53,5
Pendjabi	119 475	2,9			
Coréen	39 990	1,0			
Tagalog (pilipino)	23 625	0,6			
Persan (farsi)	19 900	0,5			
Yukon					
Allemand	215	0,7			
Langues chinoises	130	0,4			
Vietnamien	100	0,3			
Tagalog (pilipino)	70	0,2			
Espagnol	60	0,2			

¹ les langues autres que l'inuktitut, l'anglais et le français sont trop peu utilisées comme langue parlée le plus souvent à la maison au Nunavut pour être présentées ici. Ce sont à peine 0,4 p. cent des résidents du Nunavut qui utilisent l'une de ces autres langues comme langue principale à la maison

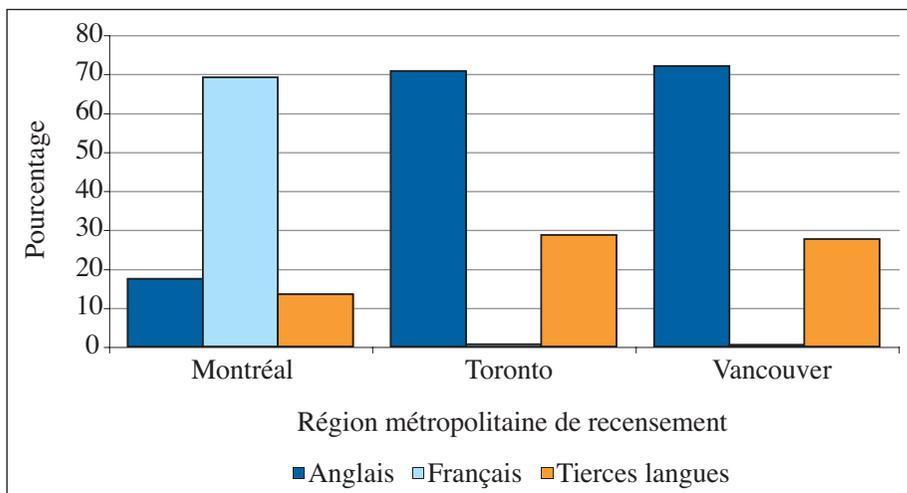
² en 2006, la catégorie « inuktitut » inclut certaines langues inuites telles l'inuinnaqtun

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006,

Concernant les trois plus grandes régions métropolitaines de recensement, le portrait général est semblable à Toronto et Vancouver, alors que Montréal se distingue sensiblement des deux autres métropoles. Dans les trois cas, la proportion de personnes qui parlent principalement la langue de la majorité à la maison est pratiquement identique : 69 % des résidents de la RMR de Montréal parlent le français alors que l'anglais est la langue principale au foyer pour 71 % des résidents de la RMR de Toronto et 72 % de ceux de la RMR de Vancouver. Dans les RMR de Toronto et de Vancouver, la proportion de personnes dont la langue parlée le plus souvent à la maison est autre que l'anglais ou le français est respectivement de 29 % et 28 %. La RMR de Montréal se distingue à ce chapitre : cette proportion n'y est que de 13 %. En revanche, la proportion de personnes qui parlent principalement l'anglais y est de 17 %. La proportion de personnes qui parlent principalement la langue officielle minoritaire est nettement inférieure à Toronto et Vancouver : le français est la principale langue d'usage dans 0,6 % des cas à Toronto et 0,5 % à Vancouver.

Graphique 3.2

La langue parlée le plus souvent à la maison dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Montréal, Toronto et Vancouver, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Dégré d'utilisation des langues

Depuis 2001, les données de recensement permettent de compléter les statistiques sur la langue parlée le plus souvent à la maison à l'aide des données sur les langues parlées régulièrement à la maison en plus de la langue principale. Ce complément donne un meilleur aperçu de l'utilisation d'une langue donnée parce qu'elle tient compte des situations où elle est employée au moins régulièrement, et non seulement comme langue principale. Ainsi, ce sont 22,9 millions de Canadiens qui parlent l'anglais au moins régulièrement à la maison, comparativement à 7,5 millions pour le français, à 5,1 millions pour les tierces langues et 195 000 pour les langues autochtones.

Dans le cas de l'anglais, 73 % des Canadiens parlent cette langue au moins régulièrement à la maison. Cette proportion est supérieure à 90 % dans la plupart des provinces et territoires, s'approchant même de 100 % dans les cas de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse. Le Québec est de loin la province où l'utilisation de l'anglais est la plus faible avec une proportion de 17 %. Au Nouveau-Brunswick et au Nunavut, ce sont trois personnes sur quatre qui ont l'anglais comme langue d'usage. La forte présence du français dans certaines régions du Nouveau-Brunswick et de l'inuktitut au Nunavut fait en sorte que l'utilisation de l'anglais y est moins répandue. En Ontario et en Colombie-Britannique, les deux provinces où la proportion d'immigrants est la plus élevée, ce sont à peine moins de 90 % de la population qui parle l'anglais à la maison au moins régulièrement (tableau 3.4).

Le français est la langue d'usage de 24 % des Canadiens, mais son utilisation est géographiquement beaucoup plus concentrée que celle de l'anglais. En effet, 97 % des utilisateurs du français du Canada résident au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario. À lui seul, le Québec regroupe 87 % des Canadiens qui parlent le français à la maison. Dans la plupart des autres provinces et territoires, la proportion d'utilisateurs du français est inférieure à 4 % (tableau 3.5).

La proportion de Canadiens qui parlent une langue autochtone au moins régulièrement à la maison est inférieure à 1 %. Il en va de même dans toutes les provinces à l'exception du Manitoba et de la Saskatchewan, où 3 % de la population parle une langue autochtone. Bien que ce soit au Québec que les langues autochtones comptent le plus d'utilisateurs avec 40 000 personnes, c'est dans les Territoires du Nord-Ouest (12 %) et au Nunavut (73 %) qu'ils occupent la part la plus importante de la population. Au Nunavut, ce sont pratiquement trois personnes sur quatre qui parlent une langue autochtone au moins régulièrement à la maison (tableau 3.6).

Enfin, les tierces langues sont parlées au moins régulièrement à la maison par 16 % des Canadiens. La proportion de ceux-ci varie beaucoup d'une province à l'autre. L'Ontario et la Colombie-Britannique sont les deux provinces où l'on retrouve le plus grand nombre de personnes qui ont une tierce langue d'usage. Ils sont 2,7 millions en Ontario et 924 000 en Colombie-Britannique, ce qui correspond dans les deux cas à près d'une personne sur quatre dans la province. À l'inverse, les provinces atlantiques et le Nunavut ont tous des proportions de personnes qui parlent une langue immigrante à la maison inférieure à 3 %. Au Québec, au Manitoba et en Alberta, cette proportion varie entre 10 % et 14 % (tableau 3.7).

Tableau 3.4
Utilisation de l'anglais à la maison, Canada, provinces, territoires, Canada moins le Québec, 2006

Region	Total		Uniquement ¹		Surtout ²		À égalité ³		Régulièrement ⁴	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Canada	22 942 895	73,4	18 853 915	60,3	1 730 860	5,5	517 115	1,7	1 841 005	5,9
Terre-Neuve-et-Labrador	496 620	99,2	490 390	98,0	3 955	0,8	705	0,1	1 575	0,3
Île-du-Prince-Édouard	132 040	98,4	126 975	94,6	3 135	2,3	310	0,2	1 615	1,2
Nouvelle-Écosse	885 905	98,1	843 010	93,3	23 675	2,6	3 455	0,4	15 765	1,7
Nouveau-Brunswick	543 880	75,6	463 105	64,4	31 105	4,3	5 290	0,7	44 380	6,2
Québec	1 274 610	17,1	490 835	6,6	253 595	3,4	90 930	1,2	439 250	5,9
Ontario	10 796 960	89,8	8 764 605	72,9	891 225	7,4	269 345	2,2	871 785	7,2
Manitoba	1 064 595	93,9	917 815	81,0	71 395	6,3	16 805	1,5	58 580	5,2
Saskatchewan	924 565	96,9	863 760	90,6	33 365	3,5	6 205	0,7	21 235	2,2
Alberta	3 075 500	94,4	2 732 730	83,9	160 510	4,9	45 380	1,4	136 875	4,2
Colombie-Britannique	3 658 420	89,8	3 092 605	75,9	248 685	6,1	77 925	1,9	239 205	5,9
Territoire du Yukon	29 255	96,9	27 075	89,7	1 460	4,8	185	0,6	540	1,8
Territoires du Nord-Ouest	39 090	95,2	33 525	81,7	3 270	8,0	245	0,6	2 050	5,0
Nunavut	21 445	73,1	7 465	25,5	5 490	18,7	335	1,1	8 155	27,8
Canada moins le Québec	21 668 285	91,0	18 363 075	77,1	1 477 265	6,2	426 190	1,8	1 401 755	5,9

¹ inclut toutes les personnes qui parlent l'anglais le plus souvent à la maison (réponses uniques) sans parler aucune autre langue au moins régulièrement

² inclut toutes les personnes qui parlent l'anglais le plus souvent à la maison (réponses uniques) et qui déclarent au moins une autre langue parlée régulièrement

³ inclut toutes les personnes qui parlent l'anglais et au moins une autre langue le plus souvent à la maison (réponses multiples)

⁴ inclut toutes les personnes qui ne parlent pas l'anglais le plus souvent à la maison, mais qui le parlent régulièrement (réponses uniques ou multiples)

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 3.5
Utilisation du français à la maison, Canada, provinces, territoires, Canada moins le Québec, 2006

Region	Total		Uniquement ¹		Surtout ²		À égalité ³		Régulièrement ⁴	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Canada	7 463 670	23,9	5 953 160	19,1	654 970	2,1	169 550	0,5	686 000	2,2
Terre-Neuve-et-Labrador	3 090	0,6	295	0,1	360	0,1	185	0,0	2 255	0,5
Île-du-Prince-Édouard	5 245	3,9	1 520	1,1	1 165	0,9	150	0,1	2 415	1,8
Nouvelle-Écosse	33 525	3,7	8 760	1,0	8 405	0,9	1 420	0,2	14 940	1,7
Nouveau-Brunswick	244 110	33,9	170 265	23,7	41 395	5,8	4 455	0,6	27 990	3,9
Québec	6 464 990	86,9	5 583 220	75,1	444 515	6,0	118 855	1,6	318 400	4,3
Ontario	544 030	4,5	162 160	1,3	126 875	1,1	32 515	0,3	222 480	1,8
Manitoba	39 485	3,5	9 280	0,8	10 235	0,9	2 035	0,2	17 930	1,6
Saskatchewan	12 725	1,3	1 740	0,2	2 120	0,2	920	0,1	7 945	0,8
Alberta	56 690	1,7	8 485	0,3	10 830	0,3	4 200	0,1	33 175	1,0
Colombie-Britannique	57 095	1,4	6 825	0,2	8 500	0,2	4 660	0,1	37 115	0,9
Territoire du Yukon	1 270	4,2	340	1,1	200	0,7	75	0,2	655	2,2
Territoires du Nord-Ouest	995	2,4	210	0,5	235	0,6	40	0,1	515	1,3
Nunavut	430	1,5	70	0,3	130	0,4	40	0,1	185	0,6
Canada moins le Québec	998 680	4,2	369 935	1,6	210 450	0,9	50 685	0,2	367 600	1,5

¹ inclut toutes les personnes qui parlent le français le plus souvent à la maison (réponses uniques) sans parler aucune autre langue au moins régulièrement

² inclut toutes les personnes qui parlent le français le plus souvent à la maison (réponses uniques) et qui déclarent au moins une autre langue parlée régulièrement

³ inclut toutes les personnes qui parlent le français et au moins une autre langue le plus souvent à la maison (réponses multiples)

⁴ inclut toutes les personnes qui ne parlent pas le français le plus souvent à la maison, mais qui le parlent régulièrement (réponses uniques ou multiples)

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 3.6
Utilisation d'une langue autochtone à la maison, Canada, provinces et territoires, 2006

Region	Total		Uniquement ¹		Surtout ²		À égalité ³		Régulièrement ⁴	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Canada	194 670	0,6	73 725	0,2	55 620	0,2	10 455	0,0	54 875	0,2
Terre-Neuve-et-Labrador	2 015	0,4	1 440	0,3	225	0,0	90	0,0	260	0,1
Île-du-Prince-Édouard	70	0,1	15	0,0	10	0,0	0	0,0	45	0,0
Nouvelle-Écosse	4 155	0,5	715	0,1	1 805	0,2	205	0,0	1 430	0,2
Nouveau-Brunswick	2 445	0,3	690	0,1	695	0,1	145	0,0	910	0,1
Québec	39 640	0,5	20 495	0,3	14 110	0,2	1 195	0,0	3 840	0,1
Ontario	21 775	0,2	5 210	0,0	7 355	0,1	790	0,0	8 415	0,1
Manitoba	33 320	2,9	11 560	1,0	9 370	0,8	2 175	0,2	10 215	0,9
Saskatchewan	31 820	3,3	13 285	1,4	7 445	0,8	2 245	0,2	8 840	0,9
Alberta	23 940	0,7	8 335	0,3	4 785	0,1	2 130	0,1	8 690	0,3
Colombie-Britannique	8 840	0,2	2 930	0,1	590	0,0	1 000	0,0	4 315	0,1
Territoire du Yukon	475	1,6	120	0,4	40	0,1	0	0,0	310	1,0
Territoires du Nord-Ouest	4 920	12,0	1 200	2,9	1 220	3,0	145	0,3	2 360	5,8
Nunavut	21 270	72,5	7 735	26,4	7 965	27,2	330	1,1	5 240	17,9

¹ inclut toutes les personnes qui parlent une langue autochtone le plus souvent à la maison (réponses uniques) sans parler aucune autre langue au moins régulièrement

² inclut toutes les personnes qui parlent une langue autochtone le plus souvent à la maison (réponses uniques) et qui déclarent au moins une autre langue parlée régulièrement

³ inclut toutes les personnes qui parlent une langue autochtone et au moins une autre langue le plus souvent à la maison (réponses multiples)

⁴ inclut toutes les personnes qui ne parlent pas une langue autochtone le plus souvent à la maison, mais qui le parlent régulièrement (réponses uniques ou multiples)

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 3.7
Utilisation d'une tierce langue à la maison, Canada, provinces et territoires, 2006

Region	Total		Uniquement ¹		Surtout ²		À égalité ³		Régulièrement ⁴	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Canada	5 149 165	16,5	1 971 265	6,3	1 371 525	4,4	471 490	1,5	1 334 880	4,3
Terre-Neuve-et-Labrador	5 185	1,0	2 250	0,4	995	0,2	435	0,1	1 505	0,3
Île-du-Prince-Édouard	1 945	1,4	630	0,5	450	0,3	165	0,1	705	0,5
Nouvelle-Écosse	23 200	2,6	7 535	0,8	5 645	0,6	2 025	0,2	7 995	0,9
Nouveau-Brunswick	11 230	1,6	4 100	0,6	2 865	0,4	980	0,1	3 280	0,5
Québec	797 105	10,7	275 740	3,7	207 975	2,8	91 895	1,2	221 495	3,0
Ontario	2 742 475	22,8	1 050 875	8,7	748 180	6,2	245 570	2,0	697 850	5,8
Manitoba	144 725	12,8	47 610	4,2	39 335	3,5	12 910	1,1	44 865	4,0
Saskatchewan	46 815	4,9	14 115	1,5	11 760	1,2	3 150	0,3	17 785	1,9
Alberta	448 830	13,8	162 565	5,0	122 270	3,8	40 380	1,2	123 610	3,8
Colombie-Britannique	924 310	22,7	404 790	9,9	231 080	5,7	73 775	1,8	214 665	5,3
Territoire du Yukon	1 410	4,7	475	1,6	305	1,0	110	0,4	525	1,7
Territoires du Nord-Ouest	1 700	4,1	540	1,3	615	1,5	80	0,2	465	1,1
Nunavut	245	0,8	45	0,2	60	0,2	10	0,0	125	0,4

¹ inclut toutes les personnes qui parlent une tierce langue le plus souvent à la maison (réponses uniques) sans parler aucune autre langue au moins régulièrement

² inclut toutes les personnes qui parlent une tierce langue le plus souvent à la maison (réponses uniques) et qui déclarent au moins une autre langue parlée régulièrement

³ inclut toutes les personnes qui parlent une tierce langue et au moins une autre langue le plus souvent à la maison (réponses multiples)

⁴ inclut toutes les personnes qui ne parlent pas une tierce langue le plus souvent à la maison, mais qui le parlent régulièrement (réponses uniques ou multiples)

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

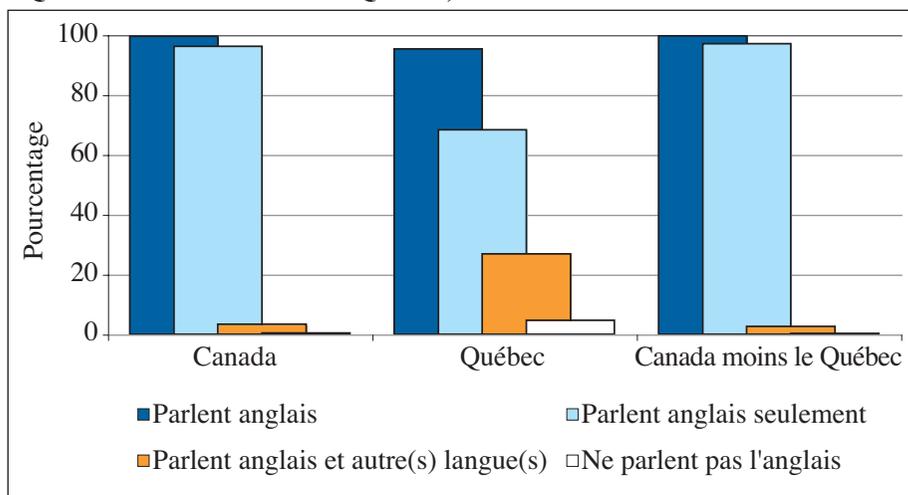
L'utilisation des langues selon la langue maternelle

Recoupées avec la langue maternelle, les données sur les langues parlées à la maison procurent des indices de rétention et de diffusion des diverses langues. Les Canadiens de langue maternelle anglaise parlent pratiquement tous l'anglais à la maison au moins régulièrement : ils sont 99,6 % à parler l'anglais, et 96 % des anglophones ne parlent aucune autre langue que leur langue maternelle à la maison. Ils sont néanmoins 602 000 anglophones à avoir (au moins) une autre langue d'usage à la maison en plus de leur langue maternelle. Parmi ceux-ci, environ la moitié privilégient l'utilisation du français, tandis que l'autre moitié parlent une tierce langue.

Au Québec, 95 % des personnes de langue maternelle anglaise parlent l'anglais à la maison. Ils sont proportionnellement plus nombreux à parler d'autres langues que les anglophones des autres provinces : ils sont 27 % à parler une autre langue à la maison en plus de l'anglais, et il s'agit du français dans 86 % des cas. De plus, ce sont 5 % des Québécois anglophones qui ne parlent pas l'anglais à la maison au moins régulièrement, comparativement à 0,3 % ailleurs au Canada.

Graphique 3.3

Utilisation ou non de l'anglais à la maison au moins régulièrement par les Canadiens de langue maternelle anglaise, Canada, Québec et Canada moins le Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

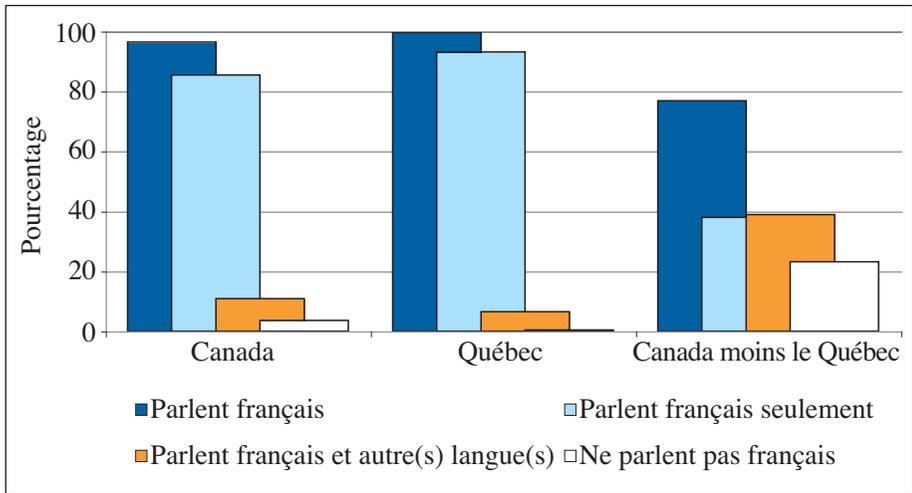
À l'instar des anglophones qui parlent l'anglais, les francophones utilisent pratiquement tous le français au moins régulièrement à la maison, à l'échelle nationale et au Québec. Dans l'ensemble du Canada, la proportion de personnes de langue maternelle française qui parlent leur langue maternelle à la maison (96 %) est toutefois légèrement inférieure à celle des anglophones. Par contre, les francophones sont proportionnellement plus nombreux à parler (au moins) une autre langue à la maison en plus de leur langue maternelle : ils sont 11 % dans

cette situation, comparativement à 3 % des anglophones. L'anglais est parlé par 94 % de ces francophones qui parlent au moins une autre langue à la maison.

L'utilisation du français à la maison diffère grandement entre les francophones du Québec et ceux qui résident dans les autres provinces et territoires. Au Québec, 93 % des francophones ne parlent que le français à la maison, comparativement à 38 % ailleurs au Canada. Parmi ceux qui parlent (au moins) une autre langue en plus du français, 99 % des francophones vivant à l'extérieur du Québec parlent l'anglais et 2 % parlent une tierce langue, comparativement à 89 % pour l'anglais et 14 % pour les tierces langues chez les francophones au Québec³⁴. Enfin, moins de 1 % des francophones ne parlent pas au moins régulièrement le français à la maison au Québec, comparativement à 23 % ailleurs au Canada.

Graphique 3.4

Utilisation ou non du français à la maison au moins régulièrement par les Canadiens de langue maternelle française, Canada, Québec et Canada moins Québec, 2006



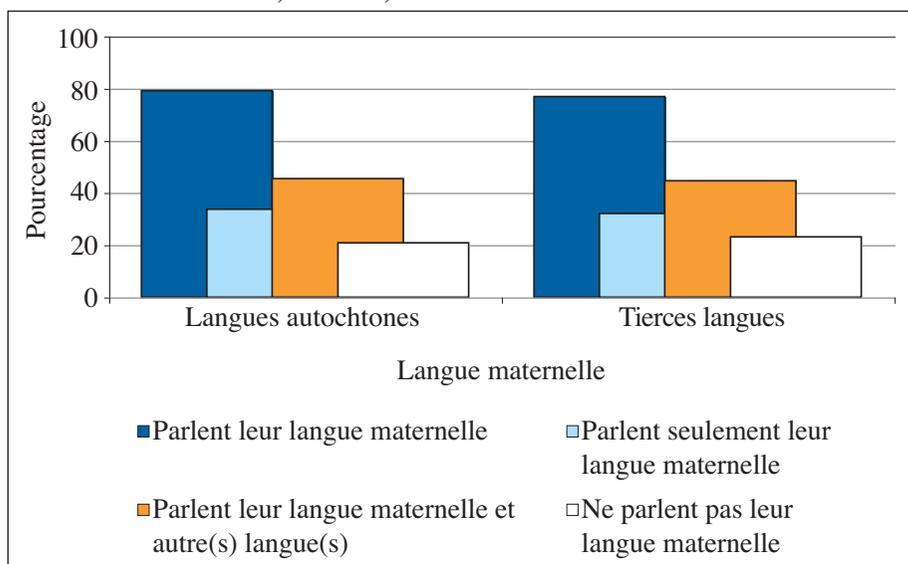
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les 210 000 personnes de langue maternelle autochtone sont 79 % à parler une langue autochtone à la maison. C'est donc dire que 21 % d'entre elles n'y parlent plus leur langue maternelle au moins régulièrement. Ils sont 34 % à parler uniquement leur langue maternelle, comparativement à 96 % pour les anglophones et 86 % pour les francophones. Les personnes de langue maternelle autochtone qui ont une autre langue d'usage à la maison utilisent l'anglais dans 94 % des cas. L'anglais est également utilisé par 96 % des personnes de langue maternelle autochtone qui ne parlent plus leur langue maternelle au moins régulièrement. En tout, ce sont 132 000 personnes de langue maternelle autochtone qui ont l'anglais comme langue d'usage, soit 63 % d'entre eux.

³⁴ Le total dépasse 100 % parce que chaque catégorie inclut des réponses multiples.

Le profil des 5,9 millions de Canadiens de tierce langue maternelle est similaire à celui des personnes de langue maternelle autochtone en ce qui a trait à l'utilisation des langues à la maison, comme en témoigne le graphique 3.5. Ils sont 23 % à ne plus parler leur langue maternelle au moins régulièrement à la maison. À l'inverse, ils sont 32 % à ne parler que leur langue maternelle. Comme les personnes de langue maternelle autochtone, les personnes de tierce langue maternelle sont 63 % à parler l'anglais à la maison. Lorsqu'elles parlent une autre langue, les personnes de tierce langue maternelle choisissent l'anglais dans une proportion de 93 %.

Graphique 3.5
Utilisation ou non de la langue maternelle au moins régulièrement à la maison par les Canadiens de langue maternelle autochtone ou tierces, Canada, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les graphiques 3.4 et 3.5 témoignent du fait que les langues maternelles en situation minoritaire subissent une forte concurrence de la langue majoritaire. Alors que la proportion d'anglophones de l'extérieur du Québec et celle des francophones vivant au Québec qui parlent leur langue maternelle est pratiquement de 100 %, elle chute à 79 % chez les personnes de langue maternelle autochtone et à 77 % tant chez les personnes de tierce langue maternelle³⁵ que chez les francophones de l'extérieur du Québec. Les anglophones du Québec se distinguent avec un taux d'utilisation de leur langue maternelle de 95 %.

³⁵ Les personnes de tierce langue maternelle sont en majorité nées à l'étranger, ce qui est rarement le cas pour les francophones et exceptionnel pour les personnes de langue maternelle autochtone.

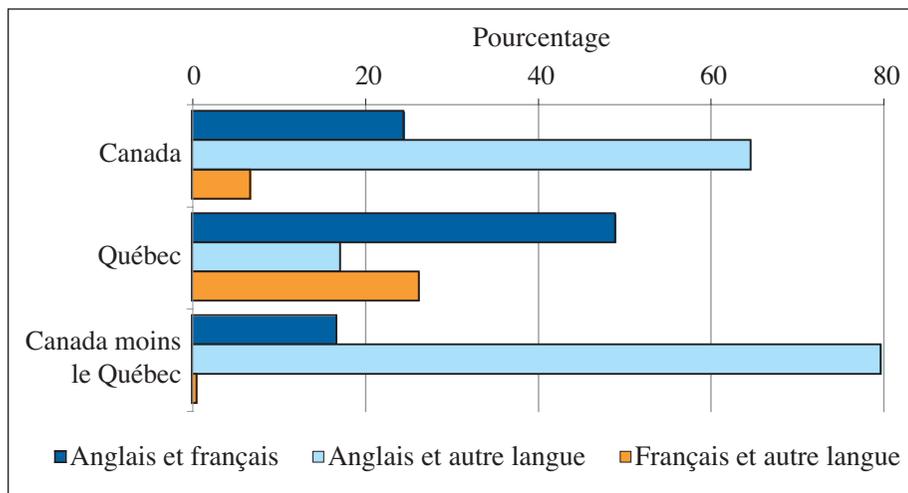
Plusieurs langues parlées à la maison

En 2006, près de 15 % de la population canadienne parlait plus d'une langue au moins régulièrement à la maison³⁶, ce qui équivaut à près de 4,5 millions de Canadiens. Dans neuf cas sur dix, l'emploi de plus d'une langue à la maison implique l'utilisation de l'anglais, soit comme langue parlée le plus souvent ou comme langue parlée régulièrement. En comparaison, les langues autres que le français et l'anglais sont présentes dans trois cas sur quatre de bilinguisme d'usage au foyer, et le français dans un cas sur trois.

Dans l'ensemble du Canada, la combinaison de l'anglais et d'une langue autre que le français est la plus fréquente alors qu'elle représente 65 % des cas de bilinguisme d'usage. L'utilisation conjointe du français et de l'anglais compte pour 25 % des cas, comparativement à 7 % pour la combinaison du français et d'une langue autre que l'anglais. La situation au Québec est différente de celle observée dans le reste du Canada : la moitié des Québécois qui parlent deux langues à la maison parlent le français et l'anglais, alors qu'ils sont seulement 17 % à parler ces deux langues dans les autres provinces et territoires. À l'extérieur du Québec, 80 % des personnes qui parlent plus d'une langue à la maison y utilisent l'anglais et une langue autre que le français.

Graphique 3.6

Proportion des personnes qui parlent plus d'une langue à la maison selon la combinaison de langues, Canada, Québec et Canada moins Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Parmi les Canadiens qui parlent plus d'une langue au moins régulièrement à la maison, 64 % sont de langue maternelle autre que le français ou l'anglais, comparativement à 17 % de francophones et 14 % d'anglophones. En considérant l'ensemble des Canadiens, la proportion de personnes qui parlent plus d'une

³⁶ Cette proportion est obtenue en additionnant les personnes qui ont déclaré plus d'une langue principale à celles qui ont déclaré une langue principale et au moins une langue parlée régulièrement.

langue à la maison varie beaucoup selon la langue maternelle. Les anglophones sont 3 % à parler plus d'une langue à la maison comparativement à 11 % des francophones et 47 % des personnes d'autres langues maternelles.

Vue d'ensemble

L'anglais est la langue parlée le plus souvent à la maison par deux Canadiens sur trois, alors que plus d'un Canadien sur cinq parle principalement le français. L'anglais est la principale langue parlée le plus souvent à la maison dans chaque province et territoire, à l'exception du Québec, où le français prédomine, et du Nunavut, où l'inuktitut est majoritaire. En tenant compte des langues parlées régulièrement à la maison, plus de 5 millions de Canadiens parlent une tierce langue. Ces personnes sont principalement concentrées en Ontario et en Colombie-Britannique. L'utilisation du français est elle aussi fortement concentrée : le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario regroupent 97 % des personnes qui parlent le français à la maison.

Les anglophones parlent presque tous leur langue maternelle à la maison. Il en va de même des francophones au Québec, mais bon nombre de ceux qui vivent dans les autres provinces et territoires parlent aussi l'anglais. Les personnes de langue maternelle autochtone ou tierce sont plus susceptibles de parler une autre langue que leur langue maternelle à la maison. En ce sens, les personnes de tierce langue maternelle représentent les deux tiers des 4,5 millions de Canadiens qui parlent plus d'une langue à la maison.

CHAPITRE 4

LES LANGUES UTILISÉES AU TRAVAIL

Le questionnaire complet du recensement contient deux questions portant sur l'utilisation des langues au travail. La langue de travail désigne la langue utilisée soit le plus souvent, soit régulièrement dans le cadre de l'emploi détenu au cours de la semaine ayant précédé le jour du recensement³⁷. La première question permet d'identifier la langue principale, c'est-à-dire celle qui y est utilisée *le plus souvent*, et la deuxième concerne les autres langues qui sont utilisées *régulièrement* au travail, le cas échéant. Ces questions ont été posées aux recensements de 2001 et de 2006. Le libellé de ces questions n'a pas changé.

La question sur la langue de travail utilisée le plus souvent permet de cerner les principaux usages linguistiques dans les milieux de travail. Toutefois, la mesure de la langue d'usage au travail à l'aide de la seule question sur la langue utilisée le plus souvent est restrictive. La question entraîne une sous-estimation de l'usage des langues minoritaires au travail. Celles-ci peuvent en effet être y utilisées, mais moins souvent que la langue dominante du milieu. De plus, avec une seule question, il est impossible de décrire les situations plus complexes où la langue utilisée est fonction de la nature de la tâche ou de l'interlocuteur.

L'ajout d'une question sur la ou les langue(s) utilisée(s) régulièrement au travail permet de dresser un portrait plus complet de l'utilisation des langues. Lorsque les personnes ont la possibilité d'indiquer toutes les langues utilisées au travail au moins régulièrement, l'usage des langues minoritaires est beaucoup plus répandu. Les statistiques recueillies à partir de cette question permettent d'établir si les travailleurs appartenant aux minorités de langue officielle ont l'occasion d'utiliser leurs connaissances langagières sur une base régulière dans leur emploi. Elles permettent aussi d'établir à quel point les jeunes anglophones de l'extérieur du Québec qui connaissent le français, par suite fort probablement de

³⁷ Si le répondant détenait plus d'un emploi au cours de cette période, il devait répondre en fonction de celui pour lequel il avait travaillé le plus grand nombre d'heures. S'il ne détenait pas d'emploi au cours de cette période, il devait se référer à celui qu'il avait occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier de l'année précédant le recensement.

leur fréquentation des programmes d'immersion, ont l'occasion d'utiliser leurs connaissances langagières sur une base régulière.

Les répondants n'ont pas vraiment de difficulté à faire la distinction entre les termes « le plus souvent » et « régulièrement », comme c'est le cas en ce qui concerne la langue parlée à la maison³⁸. Toutefois, la question sur la langue de travail fait référence aux langues « utilisées » au travail, comparativement aux langues « parlées » à la maison. Ainsi, un répondant peut utiliser une langue au travail sans nécessairement la parler, par exemple en consultant de la documentation ou en recevant des consignes dans une langue autre que celle dans laquelle il s'exprime. Cette distinction, jumelée au fait que les milieux de travail sont généralement moins homogènes que les lieux de résidence, laisse peut-être un peu plus de liberté au répondant dans l'interprétation de la question.

La langue utilisée au travail

Au Recensement de 2006, 78 % des Canadiens de 15 ans ou plus ayant travaillé depuis le premier janvier 2005³⁹ ont déclaré utiliser principalement l'anglais au travail, comparativement à 22 % qui utilisaient principalement le français. Les tierces langues sont la langue principale de travail de 2 % des Canadiens alors que les langues autochtones, très peu utilisées au travail, sont la langue principale de 31 000 personnes, ce qui équivaut à 0,2 % des travailleurs canadiens⁴⁰.

La proportion de la population utilisant l'anglais au travail s'établissait à 85 % dans l'ensemble du Canada en 2006, soit 78,3 % qui l'utilisent le plus souvent et 6,7 % qui l'utilisent régulièrement. Ces proportions n'ont que très peu varié par rapport à 2001, alors que la proportion de travailleurs qui ont déclaré utiliser l'anglais le plus souvent était de 78,5 % et ceux qui l'utilisent régulièrement représentaient 6,3 % des travailleurs canadiens. Notons que parmi les 78 % de la population qui utilise l'anglais le plus souvent au travail, on en compte près de 2 % ayant indiqué utiliser le plus souvent l'anglais à égalité avec une autre langue, principalement le français.

La proportion de la population qui utilise l'anglais au travail est égale ou supérieure à 98 % dans chacune des provinces et chacun des territoires, à l'exception du Nouveau-Brunswick, du Québec et du Nunavut. Au Nouveau-Brunswick, cette proportion est de 88 % (76 % le plus souvent et 12 % régulièrement), alors qu'au Québec elle est de 40 % (17 % le plus souvent et 23 % régulièrement). Dans ces deux provinces, cette proportion est la même que celle observée en 2001,

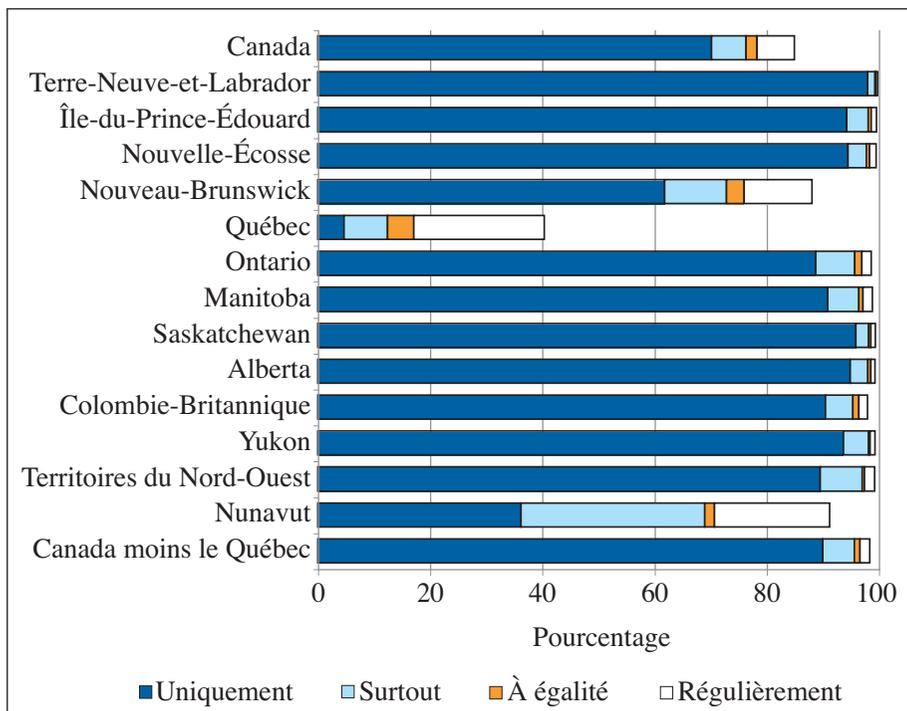
³⁸ Voir les remarques sur l'interprétation des termes « le plus souvent » et « régulièrement » dans l'introduction du chapitre 3.

³⁹ Les statistiques sur la langue de travail présentées dans ce chapitre concernent la population de 15 ans ou plus ayant travaillé entre le premier janvier 2005 et le jour du recensement, le 16 mai 2006, soit 18,4 millions de Canadiens. Ces statistiques excluent donc les personnes de moins de 15 ans et celles n'ayant pas travaillé durant cette période.

⁴⁰ Certaines personnes déclarent plus d'une langue principale. Les réponses multiples sont incluses dans chacune des catégories, ce qui explique que le total excède 100 % de la population.

mais dans les deux cas on observe une légère baisse des personnes dont l'anglais est la principale langue de travail au profit de ceux qui l'utilisent régulièrement. Au Nunavut, la proportion de personnes utilisant l'anglais au travail a légèrement augmenté pour s'établir à 91 % en 2006, comparativement à 90 % en 2001. L'utilisation régulière de l'anglais au travail y a diminué, passant de 23 % à un peu moins de 21 %. Par contre, ce sont 71 % des travailleurs du Nunavut qui utilisaient principalement l'anglais en 2006, alors qu'ils étaient 66 % en 2001.

Graphique 4.1
Utilisation de l'anglais au travail, Canada, provinces
et territoires, Canada moins le Québec, 2006



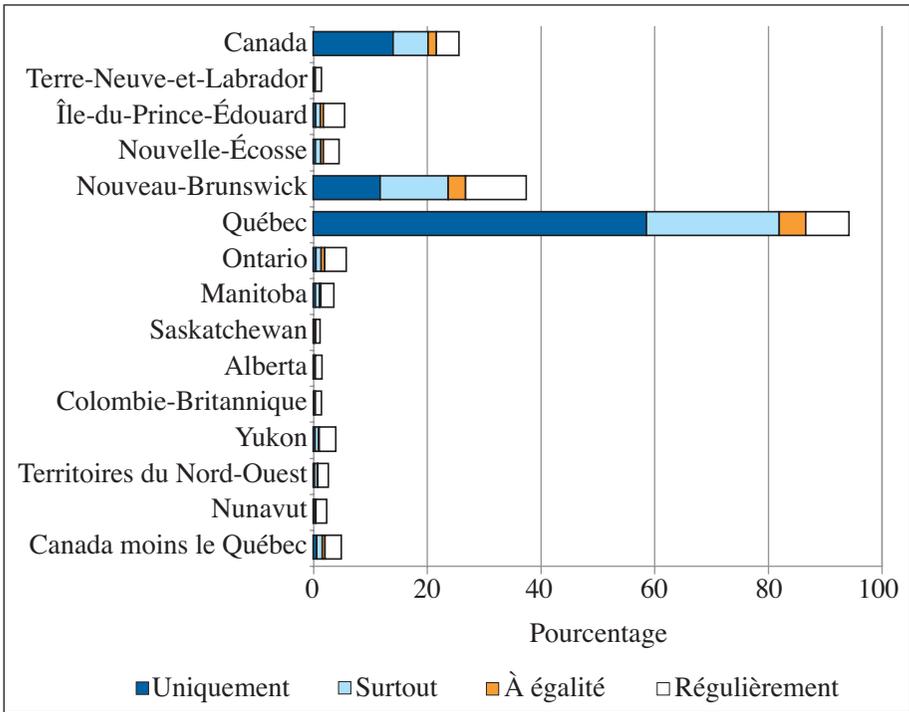
Nota : La catégorie « uniquement » correspond aux personnes qui ont déclaré seulement l'anglais comme langue principale sans aucune autre langue utilisée régulièrement au travail. La catégorie « surtout » correspond aux personnes qui ont déclaré l'anglais comme langue principale et une autre langue utilisée régulièrement au travail. La catégorie « à égalité » correspond aux personnes qui ont déclaré l'anglais et au moins une autre langue comme langue de travail principale. La catégorie « régulièrement » correspond aux personnes qui n'ont pas déclaré l'anglais comme langue principale, mais qui utilisent l'anglais régulièrement au travail.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

En ce qui a trait aux travailleurs qui utilisent le français au travail, ils constituent 26 % des travailleurs canadiens, dont 22 % le plus souvent et 4 % régulièrement. Ces proportions n'ont pratiquement pas varié par rapport à celles de 2001. Près de 2 % des travailleurs canadiens ont déclaré utiliser le plus souvent le français à égalité avec une autre langue, principalement l'anglais.

L'utilisation du français au travail concerne moins de 6 % des travailleurs dans toutes les provinces et territoires à l'exception du Nouveau-Brunswick et du Québec. Dans ce dernier cas, ce sont 94 % des travailleurs qui utilisent le français, dont 87 % le plus souvent et 8 % régulièrement. Outre le Québec, c'est le Nouveau-Brunswick qui affiche la proportion la plus élevée de travailleurs utilisant le français avec 37,5 %, dont 27 % le plus souvent et 11 % régulièrement. Avec 411 000 personnes, l'Ontario compte le deuxième plus grand effectif de travailleurs qui utilisent le français au travail, derrière le Québec, bien que ceux-ci ne représentent qu'un peu moins de 6 % de l'ensemble des travailleurs de la province. Pour l'essentiel, les Canadiens qui utilisent le français au travail sont largement concentrés dans les provinces du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario : ces trois provinces regroupent en effet 97 % de tous ceux qui utilisent le français au travail dans l'ensemble du pays.

Graphique 4.2
Utilisation du français au travail, Canada, provinces
et territoires, Canada moins le Québec, 2006



Nota : La catégorie « uniquement » correspond aux personnes qui ont déclaré seulement le français comme langue principale sans aucune autre langue utilisée régulièrement au travail. La catégorie « surtout » correspond aux personnes qui ont déclaré le français comme langue principale et une autre langue utilisée régulièrement au travail. La catégorie « à égalité » correspond aux personnes qui ont déclaré le français et au moins une autre langue comme langue de travail principale. La catégorie « régulièrement » correspond aux personnes qui n'ont pas déclaré le français comme langue principale, mais qui utilisent le français régulièrement au travail.

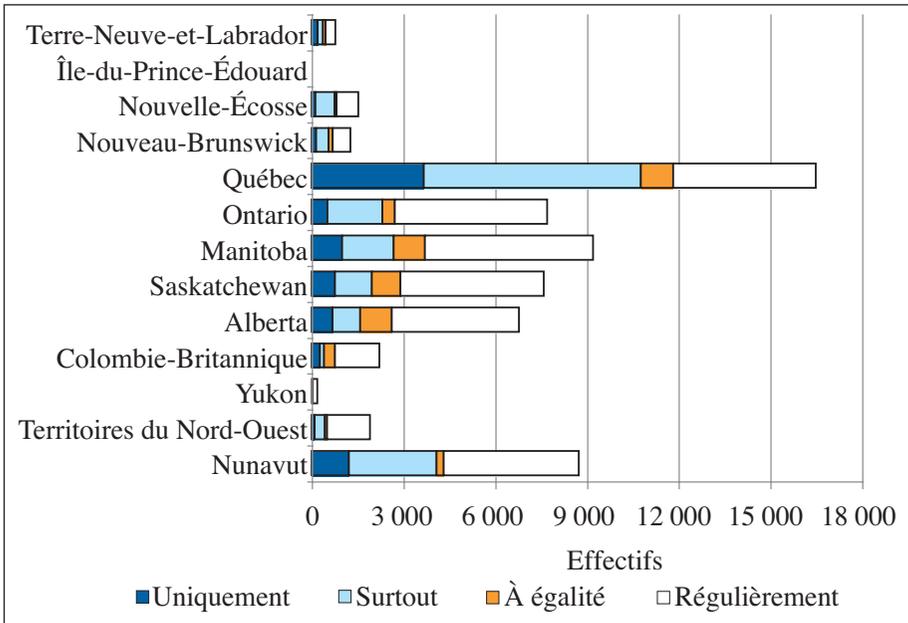
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les langues autochtones sont relativement peu utilisées au travail par les Canadiens. Dans l'ensemble du pays, 64 000 personnes utilisent une langue autochtone au travail, ce qui équivaut à 0,3 % des travailleurs canadiens. Dans toutes les provinces, la proportion de travailleurs qui utilisent une langue autochtone au moins régulièrement est inférieure à 1 %, à l'exception du Manitoba et de la Saskatchewan où elle est respectivement de 1,4 % et 1,3 %. Dans les territoires, le Yukon affiche une proportion de travailleurs utilisant une langue autochtone de 0,9 %, alors qu'elle est de 7 % dans les Territoires du Nord-Ouest. Le Nunavut présente de loin la proportion la plus élevée de travailleurs utilisant une langue autochtone, avec 62 % d'entre eux.

En termes d'effectifs, par contre, ce sont le Québec (16 500 personnes) et le Manitoba (9 200 personnes) qui présentent les plus importantes populations de travailleurs utilisant des langues autochtones, devant le Nunavut (8 700 personnes). Suivent les provinces de l'Ontario (7 700 personnes), de la Saskatchewan (7 600 personnes) et de l'Alberta (6 700 personnes). Les autres provinces et territoires comptent une population de travailleurs utilisant une langue autochtone inférieure à 2 500 personnes.

Graphique 4.3

Utilisation des langues autochtones au travail, Canada, provinces et territoires (en nombre), 2006



Nota : La catégorie « uniquement » correspond aux personnes qui ont déclaré seulement une langue autochtone comme langue principale sans aucune langue non autochtone utilisée régulièrement au travail. La catégorie « surtout » correspond aux personnes qui ont déclaré une langue autochtone comme langue principale et une autre langue non autochtone utilisée régulièrement au travail. La catégorie « à égalité » correspond aux personnes qui ont déclaré une langue autochtone et au moins une autre langue non autochtone comme langue de travail principale. La catégorie « régulièrement » correspond aux personnes qui n'ont pas déclaré une langue autochtone comme langue principale, mais qui utilisent une langue autochtone régulièrement au travail (incluant les réponses multiples).

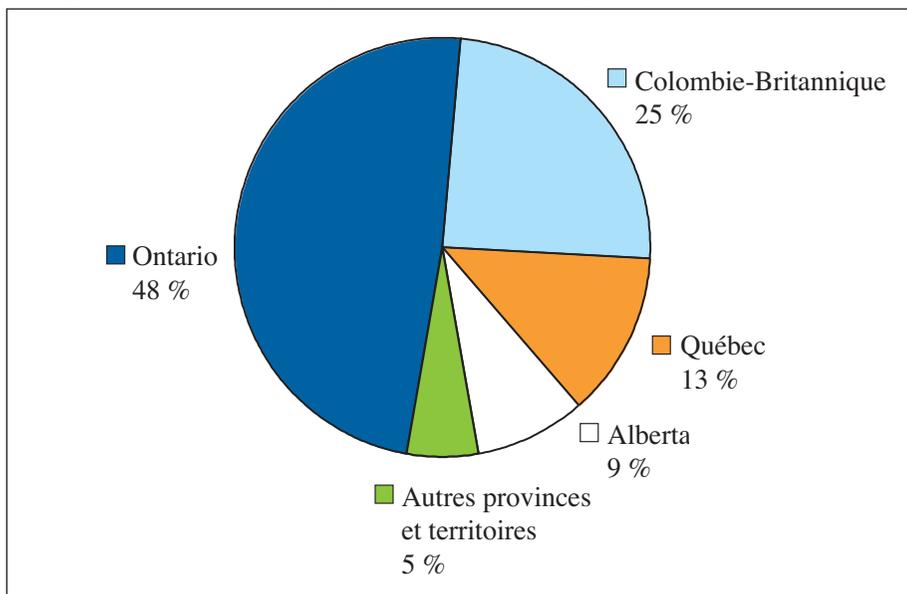
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

À l'instar des langues autochtones, les tierces langues sont elles aussi relativement peu utilisées au travail, surtout si l'on considère le nombre de travailleurs canadiens qui connaissent une tierce langue. Parmi les 18,4 millions de travailleurs canadiens, 4,3 millions connaissent une tierce langue suffisamment pour soutenir une conversation, ce qui équivaut à 23 % d'entre eux. Toutefois, seulement 4,4 % des travailleurs utilisent une tierce langue au travail, soit 804 000 personnes.

Les travailleurs qui utilisent une tierce langue sont largement concentrés en Ontario, en Colombie-Britannique, au Québec et en Alberta, principaux foyers d'établissement des immigrants au pays. Près de la moitié d'entre eux résident en Ontario alors qu'un travailleur sur quatre qui utilise une tierce langue vit en Colombie-Britannique.

Graphique 4.4

Distribution des travailleurs canadiens qui utilisent une tierce langue au travail selon la province de résidence, 2006



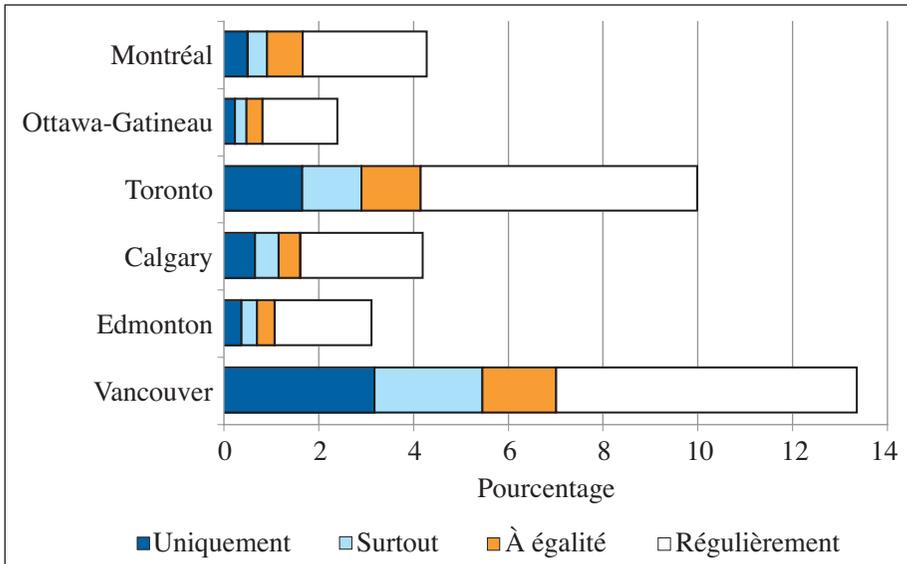
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

En fait, à l'instar de la population de tierce langue maternelle, les travailleurs qui utilisent une tierce langue sont largement concentrés dans les grandes villes. Quatre-vingt-dix pour cent d'entre eux demeurent dans une région métropolitaine de recensement, dont 70 % dans les trois plus grandes, c'est-à-dire Toronto, Montréal et Vancouver. La RMR de Toronto est le lieu de résidence de 300 000 travailleurs qui utilisent une tierce langue au travail, soit 37 % des 804 000 Canadiens qui font de même au travail. L'utilisation d'une tierce langue au travail est donc un phénomène essentiellement urbain.

Bien que ce soit à Toronto que se concentre le plus gros bassin de travailleurs utilisant une tierce langue, c'est dans la RMR de Vancouver où leur part relative au sein de la population est la plus élevée. À Vancouver, plus de 13 % des travailleurs utilisent une tierce langue, dont 7 % qui l'utilisent comme langue principale au travail, et 3 % comme unique langue de travail. Ainsi, dans la RMR de Vancouver, plus de 40 000 personnes ont une tierce langue comme langue de travail exclusive.

Graphique 4.5

Utilisation des tierces langues au travail dans les six plus grandes régions métropolitaines de recensement (RMR), 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

En somme, la principale langue de travail au Canada est l'anglais, suivi du français dont l'utilisation est toutefois largement concentrée au Québec et dans les régions limitrophes du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Dans presque toutes les provinces et les territoires, l'anglais est la langue de travail principale de plus de 96 % des travailleurs. Le Québec, où 87 % des travailleurs ont le français comme principale langue de travail, est la seule province où les travailleurs ayant l'anglais comme langue principale ne sont pas majoritaires. À l'extérieur du Québec, le Nouveau-Brunswick et le Nunavut se démarquent avec une proportion assez élevée de travailleurs qui ont une autre langue que l'anglais comme langue de travail principale : 27 % des travailleurs du Nouveau-Brunswick utilisent principalement le français alors que 30 % des travailleurs du Nunavut utilisent principalement une langue autochtone, en l'occurrence l'inuktitut.

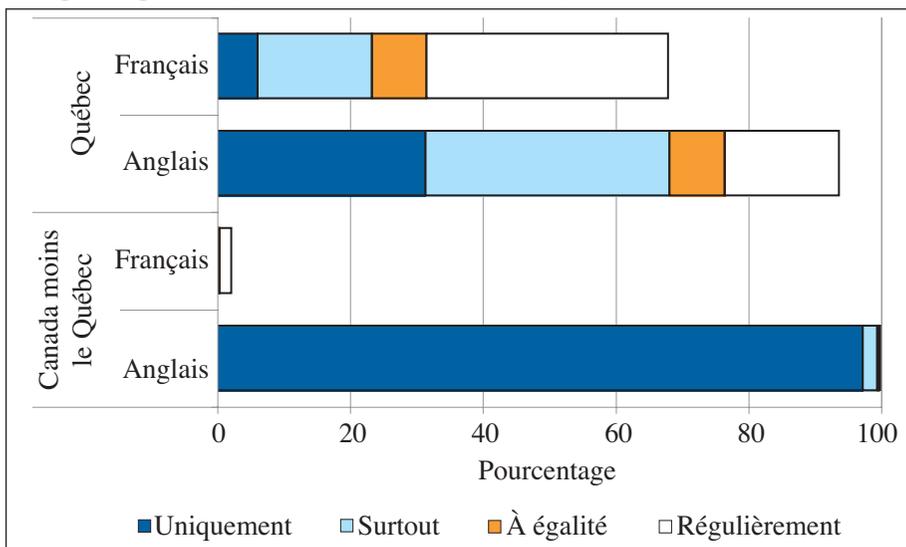
L'utilisation des langues au travail selon la langue maternelle

Les personnes de langue maternelle anglaise utilisent pratiquement toutes l'anglais au travail (99,7 %). Pour 95 % d'entre elles, l'anglais est en fait l'unique langue utilisée au travail. Lorsque l'anglais est utilisé avec une autre langue, celle-ci est le français dans 88 % des cas. Le français est utilisé par 4 % des travailleurs anglophones, ce qui équivaut à 442 000 personnes. De celles-ci, 26 000 déclarent travailler uniquement en français. L'utilisation d'une langue autre que l'anglais ou le français au travail est peu fréquente chez les anglophones : 8 000 d'entre eux utilisent une langue autochtone et 63 000 utilisent une tierce langue, ce qui équivaut à moins de 1 % de l'ensemble des travailleurs anglophones.

Au Québec, deux travailleurs anglophones sur trois utilisent le français au travail (31 % comme langue principale et 36 % comme langue utilisée régulièrement). Ils sont néanmoins 94 % à utiliser l'anglais et 3 sur 4 à avoir l'anglais comme langue principale⁴¹. En tout, ce sont 62 % des travailleurs anglophones du Québec qui utilisent à la fois l'anglais et le français au moins régulièrement au travail. La situation est très différente pour les travailleurs anglophones à l'extérieur du Québec. Ces derniers utilisent pratiquement tous l'anglais au travail (99,9 %), dont 97 % qui utilisent exclusivement l'anglais. À l'inverse, ils ne sont que 2 % à utiliser le français au travail. Parmi les 223 000 travailleurs anglophones de l'extérieur du Québec qui utilisent le français au travail, 82 % l'utilisent régulièrement mais ont l'anglais comme langue de travail principale. Près de deux tiers de ces travailleurs résident en Ontario (142 000 personnes, soit 64 % des travailleurs anglophones de l'extérieur du Québec qui utilisent le français), dont un sur quatre habite la RMR d'Ottawa⁴² (57 000 personnes).

Graphique 4.6

Utilisation du français et de l'anglais au travail par les travailleurs de langue anglaise, Québec et Canada moins le Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006

À l'instar des anglophones, les travailleurs francophones de l'ensemble du pays utilisent leur langue maternelle au travail dans une très grande majorité (95 %). Ils sont 88 % à utiliser le français comme langue principale, et 61 % à l'utiliser exclusivement, alors que les travailleurs anglophones utilisent principalement leur langue maternelle au travail dans une proportion de 99 %, et

⁴¹ Les données sur la langue principale incluent les réponses multiples. Dans ce cas-ci, 8 % des anglophones du Québec ont déclaré utiliser l'anglais et le français à égalité comme langue principale de travail. Ceux-ci sont donc inclus à la fois dans le compte des travailleurs ayant l'anglais et dans celui des travailleurs ayant le français comme langue de travail principale.

⁴² Excluant la rive québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau.

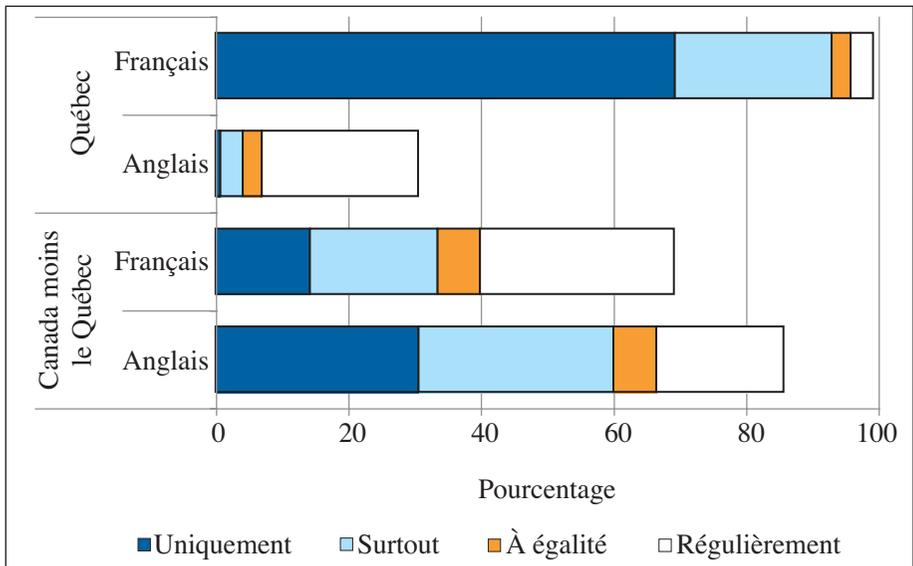
exclusivement dans 95 % des cas. Lorsque les travailleurs francophones utilisent une autre langue au travail en plus du français, il s'agit pratiquement toujours de l'anglais (99,6 % des cas).

Dans l'ensemble, 39 % des travailleurs francophones déclarent utiliser l'anglais au travail, dont 16 % comme langue principale et 5 % comme seule langue de travail. En tout, ce sont plus de 200 000 travailleurs francophones qui n'utilisent que l'anglais au travail. Les travailleurs de langue maternelle française utilisent très peu les langues autres que le français et l'anglais au travail. Ils utilisent les tierces langues dans une proportion inférieure à leurs homologues anglophones. Moins de 1 000 personnes utilisent une langue autochtone au travail, ce qui correspond à une proportion infime de travailleurs francophones, alors que 19 000 d'entre eux utilisent une tierce langue, soit dans 0,5 % des cas.

Au Québec, le français est utilisé au travail par 99 % des travailleurs francophones, dont 96 % comme langue principale et 69 % comme langue de travail exclusive. Le taux d'utilisation de l'anglais est relativement élevé chez les travailleurs francophones du Québec : 31 % d'entre eux utilisent l'anglais au travail, dont 7 % comme langue principale. À l'extérieur du Québec, les travailleurs francophones utilisent davantage l'anglais que leur langue maternelle. Ils sont 69 % à utiliser le français au travail, dont 40 % comme langue principale et 14 % comme langue exclusive, comparativement à 86 % d'entre eux qui utilisent l'anglais, dont 66 % comme langue principale et 31 % comme langue de travail exclusive. À l'extérieur du Québec, 55 % des travailleurs francophones utilisent à la fois le français et l'anglais au travail.

Graphique 4.7

Utilisation du français et de l'anglais au travail par les travailleurs de langue maternelle française, Québec et Canada moins le Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les personnes de langue maternelle autochtone utilisent surtout l'anglais au travail, davantage que les langues autochtones. Ces travailleurs sont 85 % à utiliser l'anglais, dont 69 % comme langue principale et 38 % comme langue de travail exclusive, comparativement à 60 % d'entre eux qui utilisent une langue autochtone, 32 % comme langue principale et 9 % comme langue exclusive.

Dans chaque province et territoire à l'exception du Québec et du Nunavut, l'utilisation de l'anglais au moins régulièrement au travail est plus fréquente que l'utilisation des langues autochtones chez les personnes de langue maternelle autochtone. Dans la plupart des cas, la différence en faveur de l'anglais est assez importante. Au Nunavut toutefois, la proportion de la population de langue maternelle autochtone qui utilise une langue autochtone au travail (87,0 %) est pratiquement équivalente à celle des utilisateurs de l'anglais (86,7 %). Le Québec est la seule province où l'utilisation des langues autochtones au travail (87,3 %) est clairement plus importante que celle de l'anglais (53,6 %) chez les personnes de langue maternelle autochtone. Malgré cette « faiblesse relative » de l'utilisation de l'anglais, l'utilisation du français chez les travailleurs de langue maternelle autochtone au Québec est encore plus faible : ils sont 33 % à l'utiliser au moins régulièrement.

Tableau 4.1

Utilisation de l'anglais et des langues autochtones au travail par les travailleurs¹ de langue maternelle autochtone, Canada, provinces et territoires, 2006

Region	Travailleurs de langue maternelle autochtone (réponses uniques)				
	Total	Travailleurs qui utilisent une langue autochtone		Travailleurs qui utilisent l'anglais	
		Effectifs	%	Effectifs	%
Canada	88 935	53 480	60,1	75 930	85,4
Terre-Neuve-et-Labrador	950	690	72,7	745	78,8
Île-du-Prince-Édouard	70	10	13,5	65	100,0
Nouvelle-Écosse	1 635	1 240	76,1	1 510	92,5
Nouveau-Brunswick	1 685	1 075	63,9	1 550	91,9
Québec	17 435	15 210	87,3	9 355	53,6
Ontario	10 110	5 895	58,3	9 610	95,0
Manitoba	13 115	7 360	56,1	12 150	92,6
Saskatchewan	12 405	6 245	50,4	11 625	93,7
Alberta	12 720	5 030	39,5	12 075	94,9
Colombie-Britannique	5 875	1 100	18,7	5 630	95,8
Yukon	530	105	20,5	530	98,7
Territoires du Nord-Ouest	3 305	1 585	48,0	3 205	97,0
Nunavut	9 100	7 915	87,0	7 890	86,7

¹ personnes de 15 ans et plus ayant travaillé entre le 1er janvier 2005 et le 16 mai 2006

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

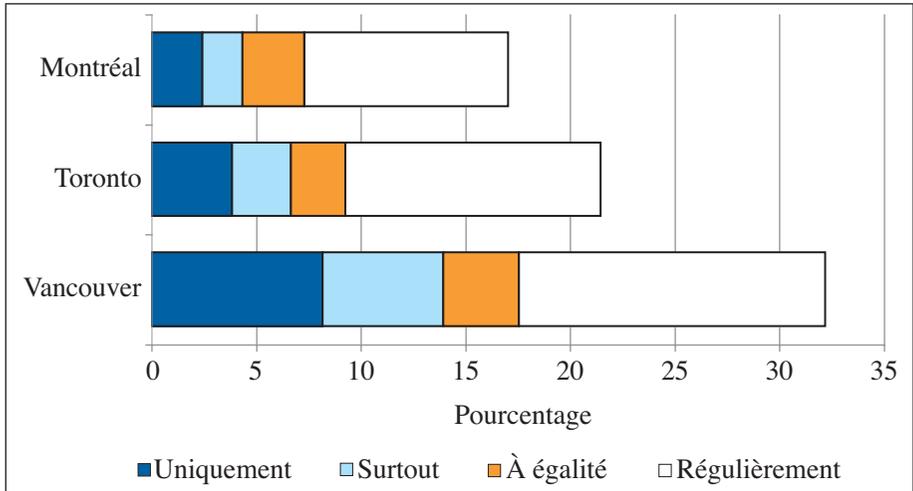
Par ailleurs, dans l'ensemble du Canada, le français est peu utilisé par les travailleurs de langue maternelle autochtone (7 %). Ceux qui l'utilisent résident au Québec dans une proportion de 91 %.

Chez les travailleurs de tierce langue maternelle, l'anglais est clairement la langue de travail la plus utilisée : 92 % d'entre eux utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail, dont 86 % comme langue principale et 69 % comme langue de travail exclusive. En comparaison, les tierces langues sont utilisées par 21 % des travailleurs de tierce langue maternelle, et le français par 13 % d'entre eux.

Au sein des trois plus grandes RMR du Canada, c'est à Vancouver que la proportion de travailleurs de tierce langue maternelle qui utilisent une tierce langue au travail au moins régulièrement est la plus élevée (32 %)⁴³. C'est presque le double de celle observée à Montréal (17 %). À Toronto, 21 % des travailleurs de tierce langue maternelle, soit près de 275 000 personnes, utilisent une tierce langue au moins régulièrement au travail.

Graphique 4.8

Utilisation des tierces langues au travail par les personnes de tierce langue maternelle, RMR de Montréal, Toronto et Vancouver, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Au Canada, 86 % des personnes de tierce langue maternelle qui utilisent le français au travail résident au Québec. Dans cette province, les personnes de tierce langue maternelle utilisent le français dans 79 % des cas (dont 61 % comme langue principale et 22 % comme langue de travail exclusive). En comparaison, cette proportion n'est que de 2 % à l'extérieur du Québec. L'utilisation de l'anglais est beaucoup plus répandue chez les travailleurs de tierce langue maternelle à l'extérieur du Québec : ils sont 96 % à utiliser l'anglais au moins régulièrement au travail, dont 92 % comme langue principale et 77 % comme langue de travail exclusive. Au Québec, 72 % d'entre eux utilisent l'anglais, dont 47 % comme langue principale et 15 % comme langue exclusive.

Utilisation de l'anglais et du français dans les zones de forts contacts

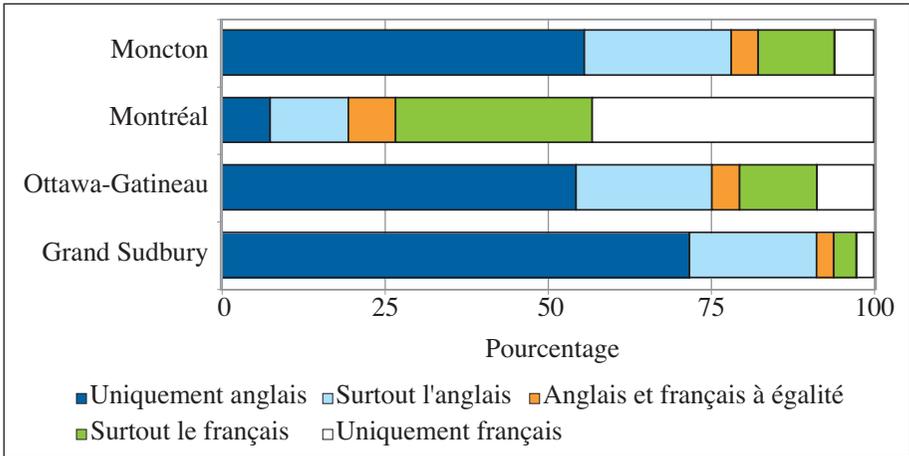
Contrairement à la langue d'usage à la maison qui concerne les pratiques langagières dans la sphère privée, la langue de travail correspond à des pratiques

⁴³ La RMR de Vancouver arrive en deuxième position de toutes les RMR canadiennes, derrière la RMR de Abbotsford, aussi située en Colombie-Britannique, où le taux d'utilisation des tierces langues au travail chez les personnes de tierce langue maternelle atteint 39 %. Le nombre de travailleurs de tierce langue maternelle (24 000 personnes) y est toutefois beaucoup moins grand qu'à Vancouver (485 000 personnes), Toronto (1,3 million de personnes) ou Montréal (418 000 personnes).

linguistiques qui se produisent principalement dans l'espace public. Les dynamiques linguistiques sont plus variées et souvent plus complexes dans certaines régions où se côtoient plus étroitement les francophones et les anglophones. C'est le cas de quatre régions métropolitaines de recensement : Moncton, Montréal, Ottawa-Gatineau et le Grand Sudbury.

La majorité des travailleurs utilisent uniquement l'anglais au travail à Moncton (56 %), à Ottawa-Gatineau (54 %) et dans le Grand Sudbury (72 %). Dans ces trois RMR, l'anglais est la principale langue de travail pour une forte proportion de travailleurs, respectivement 78 %, 75 % et 91 %. Par contre, la proportion de travailleurs qui utilisent uniquement le français y est inférieure à 10 % : 6 % à Moncton, 9 % à Ottawa-Gatineau et 3 % dans le Grand Sudbury. La situation est inverse à Montréal où 7 % des travailleurs utilisent uniquement l'anglais (19 % comme langue principale) comparativement à 43 % des travailleurs qui n'utilisent que le français⁴⁴ (73 % comme langue principale).

Graphique 4.9
Fréquence d'utilisation de l'anglais et du français chez les travailleurs de 15 ans et plus utilisant au moins une de ces deux langues au travail, RMR de Moncton, Montréal, Ottawa-Gatineau et du Grand Sudbury, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Ces RMR ont toutes une proportion relativement importante de travailleurs qui utilisent à la fois l'anglais et le français au travail. C'est à Montréal (49 %, dont 7 % à égalité) que cette proportion est la plus élevée, près du double de celle observée dans le Grand Sudbury (26 %, dont 3 % à égalité). En comparaison, les travailleurs utilisant les deux langues officielles sont 38 % à Moncton et 37 % à Ottawa-Gatineau (dont 4 % à égalité dans chacun des cas). Lorsque les deux langues sont utilisées au travail, l'anglais reste néanmoins la langue principale de la majorité des travailleurs de Moncton, d'Ottawa-Gatineau et du Grand Sudbury,

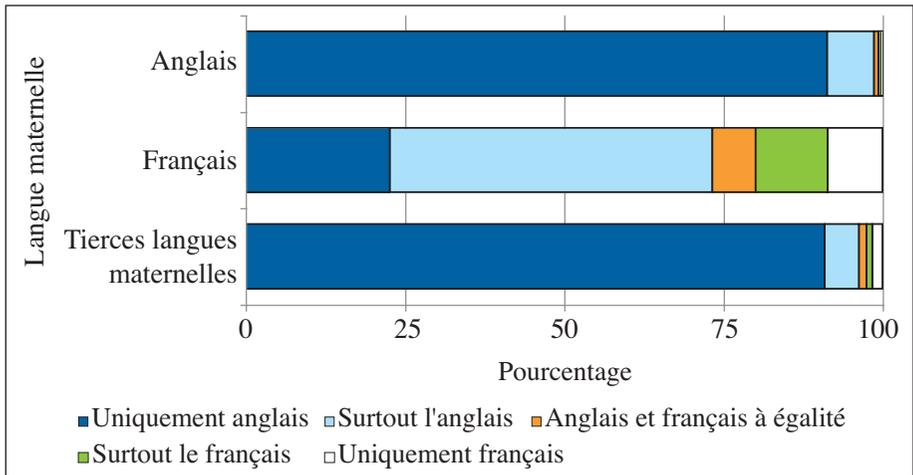
⁴⁴ Bien que ceux-ci ne soient pas majoritaires, ils constituent néanmoins la catégorie modale.

alors que le français est la langue principale de la majorité des travailleurs bilingues de Montréal.

L'utilisation des langues varie parfois beaucoup selon le groupe linguistique. Dans le Grand Sudbury, les anglophones et les personnes de tierce langue maternelle utilisent uniquement l'anglais au travail dans une proportion supérieure à 90 %. Les francophones sont quant à eux 77 % à utiliser le français, mais seulement comme seconde langue de travail derrière l'anglais dans 51 % des cas.

Graphique 4.10

Fréquence d'utilisation de l'anglais et du français chez les travailleurs de 15 ans et plus qui utilisent au moins une de ces deux langues au travail, selon la langue maternelle, RMR du Grand Sudbury, 2006



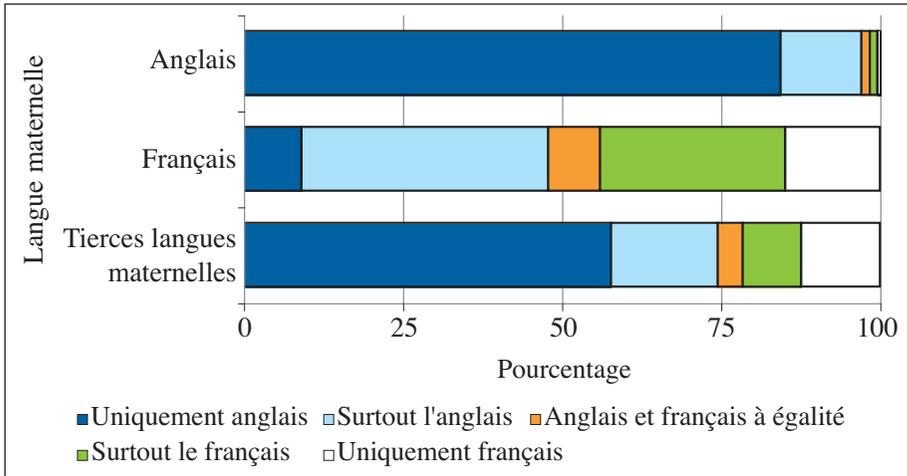
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Dans la RMR de Moncton, la proportion d'anglophones qui utilisent le français au moins régulièrement est un peu plus élevée (16 %) que celle observée dans le Grand Sudbury (9 %). Toutefois, les personnes de tierce langue maternelle de Moncton sont 42 % à utiliser le français au moins régulièrement au travail, dont 12 % comme seule langue de travail⁴⁵. Chez les francophones, le français est la principale langue de travail dans 44 % des cas, alors que 48 % d'entre eux utilisent principalement l'anglais. Ils sont néanmoins 91 % à utiliser le français au moins régulièrement au travail.

⁴⁵ À Moncton, 2 % des travailleurs ont une tierce langue maternelle, comparativement à 6 % dans le Grand Sudbury.

Graphique 4.11

Fréquence d'utilisation de l'anglais et du français chez les travailleurs de 15 ans et plus qui utilisent au moins une de ces deux langues au travail, selon la langue maternelle, RMR de Moncton, 2006

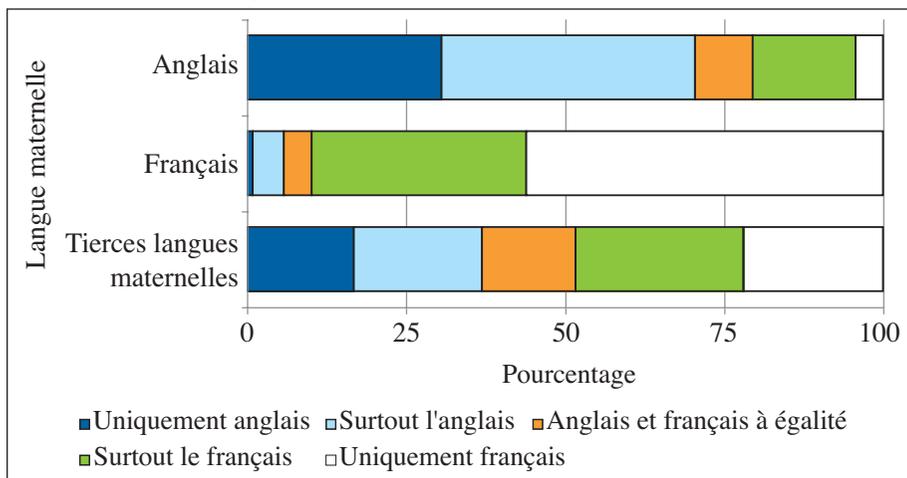


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

C'est dans la RMR de Montréal que le français au travail est le plus utilisé autant chez les anglophones que chez les personnes de tierce langue maternelle. Les anglophones y sont 69 % à utiliser le français au moins régulièrement, dont 21 % comme langue prédominante. Les personnes de tierce langue maternelle utilisent le français dans 83 % des cas, dont 48 % comme langue principale. Les francophones utilisent pratiquement tous le français au moins régulièrement (99 %). Ils sont 44 % à utiliser l'anglais, mais dans 34 % des cas, il s'agit de la deuxième langue de travail derrière le français.

Graphique 4.12

Fréquence d'utilisation de l'anglais et du français chez les travailleurs de 15 ans et plus qui utilisent au moins une de ces deux langues au travail, selon la langue maternelle, RMR Montréal, 2006



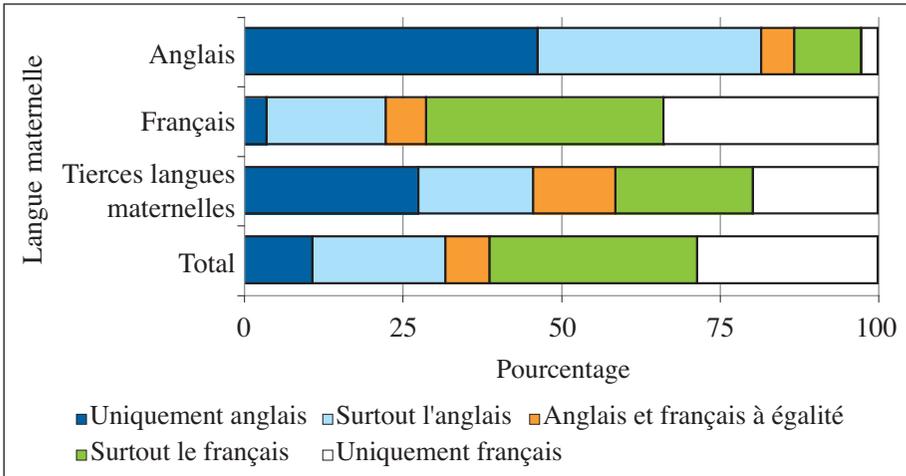
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Dans la RMR d'Ottawa-Gatineau, la situation est très différente lorsqu'on compare la rive ontarienne et la rive québécoise⁴⁶. Les anglophones qui résident au Québec sont 54 % à utiliser le français au moins régulièrement au travail, même s'il s'agit d'une seconde langue de travail derrière l'anglais dans 35 % des cas. Les travailleurs de tierce langue maternelle résidants au Québec utilisent le français dans 72 % des cas, comparativement à 20 % de ceux qui résident en Ontario. Les francophones, lorsqu'ils résident au Québec, utilisent l'anglais au travail dans 66 % des cas et le français dans 96 % des cas (dont 71 % comme langue prédominante).

⁴⁶ Il s'agit du lieu de résidence des travailleurs. La situation pourrait être quelque peu différente si on avait plutôt fait appel au lieu de travail.

Graphique 4.13

Fréquence d'utilisation de l'anglais et du français chez les travailleurs de 15 ans et plus qui utilisent au moins une de ces deux langues au travail, selon la langue maternelle, RMR Ottawa-Gatineau (partie québécoise) 2006

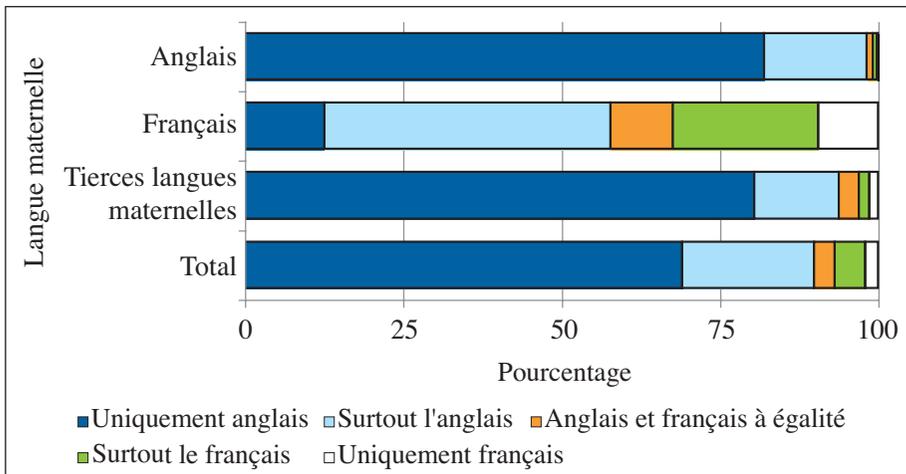


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La grande majorité des francophones qui résident en Ontario utilisent à la fois le français et l'anglais au travail. Quarante-huit pour cent des francophones utilisent l'anglais au travail, comparativement à 87 % qui utilisent le français (dont 32 % comme langue prédominante). L'anglais est la langue de travail prédominante de 58 % des francophones qui résident en Ontario.

Graphique 4.14

Fréquence d'utilisation de l'anglais et du français chez les travailleurs de 15 ans et plus utilisant au moins une de ces deux langues au travail, selon la langue maternelle, RMR Ottawa-Gatineau (partie ontarienne) 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Vue d'ensemble

Parmi l'ensemble des travailleurs au pays, 85 % d'entre eux utilisent l'anglais et 26 % utilisent le français au travail. Les travailleurs qui utilisent le français sont largement concentrés au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario. Les langues autochtones et les tierces langues sont relativement peu utilisées au travail par les travailleurs canadiens. Les travailleurs qui utilisent une tierce langue sont principalement concentrés en Ontario et en Colombie-Britannique puis, dans une moindre mesure au Québec et en Alberta.

Les personnes de langue maternelle anglaise utilisent pratiquement tous l'anglais au travail, et très peu d'entre eux utilisent une autre langue. Le cas échéant, il s'agit principalement de travailleurs québécois qui utilisent le français. Les francophones utilisent eux aussi très majoritairement leur langue maternelle au travail, surtout au Québec. À l'extérieur du Québec, l'anglais est utilisé au travail par près de 9 francophones sur 10, souvent conjointement avec le français. Les travailleurs qui utilisent leur tierce langue maternelle au travail sont relativement plus nombreux dans les grandes RMR, soit Montréal, Toronto et, surtout, Vancouver.

Dans les zones de forts contacts entre francophones et anglophones, telles les RMR de Moncton, de Montréal, d'Ottawa-Gatineau et du Grand Sudbury, les deux langues officielles se côtoient dans les milieux de travail, généralement à l'avantage de la langue majoritaire.

CHAPITRE 5

LA REPRODUCTION LINGUISTIQUE

La reproduction linguistique joue un rôle majeur dans l'évolution des groupes linguistiques, en particulier pour ceux qui sont définis par la langue maternelle. Elle combine les effets de la fécondité à ceux de la mobilité linguistique intergénérationnelle (la transmission ou non de la langue maternelle de la mère aux enfants). D'autres phénomènes influent également sur la dynamique démographique, soit la mortalité et la migration différentielles. Les phénomènes migratoires seront abordés dans les chapitres suivants. Quant à la mortalité différentielle, elle joue de nos jours un rôle presque négligeable dans l'évolution des groupes linguistiques⁴⁷.

La première section sera consacrée à l'étude de l'évolution de la fécondité différentielle surtout selon la langue maternelle, mais aussi selon la langue parlée le plus souvent à la maison ou langue d'usage prédominante à la maison. L'évolution de la mobilité linguistique intergénérationnelle fera l'objet de la section suivante. Une attention particulière sera accordée à l'évolution de la situation du français tant au Québec qu'ailleurs au pays, en particulier aux liens entre les mouvements de la mobilité linguistique intergénérationnelle et ceux de la mobilité linguistique intragénérationnelle (les transferts ou déplacements linguistiques entre la petite enfance et le moment actuel). La troisième section présentera et analysera l'évolution d'un indice de reproduction linguistique, combinaison d'un indice de fécondité et d'un indice de continuité linguistique. La dernière section sera consacrée à l'étude sommaire de l'évolution de la répartition par âge des différents groupes linguistiques.

Fécondité

La fécondité joue un rôle important dans le renouvellement des groupes linguistiques. Pour mesurer le phénomène, on fait appel d'ordinaire aux statistiques de l'état civil, en l'occurrence aux statistiques des naissances selon l'âge de la mère, lesquelles sont portées au numérateur, et, au dénominateur, à la population

⁴⁷ Ce résultat général ne s'applique pas nécessairement aux groupes définis par une langue autochtone (Lachapelle et Henripin, 1980, chapitre 3).

féminine par âge. Mais l'estimation de la fécondité selon la langue maternelle fait problème au Canada, car seul le Québec pose des questions linguistiques sur les bulletins de naissance, et ce, depuis le milieu des années 1970. Il est toutefois possible de mesurer le phénomène en faisant appel uniquement à des données tirées des recensements. Cette manière de procéder présente un avantage : le numérateur et le dénominateur proviennent de la même source, ce qui renforce la comparabilité des données⁴⁸. On s'intéressera dans la suite à la mesure la plus courante du phénomène sur une période : l'indice synthétique de fécondité (ISF), soit le nombre moyen d'enfants qu'auraient 100 femmes si elles avaient de 15 ans à 49 ans le même comportement fécond que celui observé aux différents âges au cours de la période considérée.

Avant le milieu des années 1960, la fécondité des francophones dépassait nettement celle des anglophones (tableau 5.1). Quant aux femmes de langue maternelle autre que française ou anglaise, elles avaient d'ordinaire une fécondité inférieure à celle des groupes de langue officielle, probablement parce qu'elles venaient en majorité de pays à plus faible fécondité qu'au Canada. La situation s'est renversée à partir du milieu des années 1960 et a persisté par la suite, en raison d'abord d'une baisse plus rapide que dans les autres pays développés de la fécondité tant des francophones que des anglophones, puis d'un changement dans la provenance des immigrants, ceux-ci venant de moins en moins d'Europe ou des États-Unis. Ainsi, la fécondité des femmes allophones a beaucoup moins diminué de la période quinquennale 1961-1966 (340 enfants pour 100 femmes) au lustre suivant, 1966-1971 (285 enfants toujours pour 100 femmes), que celle des francophones (de 370 à 240) et celle des anglophones (350 à 250).

La surfécondité des francophones par rapport aux anglophones a persisté jusqu'au lustre 1976-1981 tant au Québec qu'à l'extérieur de cette province, mais non à l'échelle de l'ensemble du Canada en 1966-1971 et en 1971-1976, illustration d'un effet de composition qu'on nomme souvent paradoxe de Simpson. Par exemple, en 1966-1971, au Québec, l'ISF des francophones (230 enfants pour 100 femmes) dépassait celui des anglophones (210), mais était inférieur à l'ISF des anglophones ailleurs au pays (250), lequel y était plus faible que celui des francophones (290). Le renversement à l'échelle du pays tout entier tient au fait que la fécondité des francophones (240) est proche de celle des francophones du Québec (230), qui représentent environ 85 % de ce groupe linguistique au Canada, tandis que la fécondité des anglophones (250) correspond à celle des anglophones qui vivent à l'extérieur du Québec (250), lesquels composent environ 95 % des anglophones du pays (voir le chapitre 1).

⁴⁸ Cet avantage présente parfois un inconvénient lorsque la naissance d'un enfant augmente de beaucoup, dans les années suivantes, la probabilité de migrer des jeunes couples. La méthode utilisée conduit alors à sous-estimer la fécondité dans la région de départ et à la surestimer dans la région de destination. On pourrait faire disparaître l'essentiel de ce possible biais en estimant la fécondité à partir de renseignements sur les enfants de moins de un an au lieu des enfants de moins de cinq ans, ce qui rendrait toutefois les résultats moins fiables pour les petites populations. Cet inconvénient peut toutefois présenter un avantage lorsque les estimations sont utilisées dans des modèles de projection qui procèdent par bonds de cinq ans.

Tableau 5.1

Indice synthétique de fécondité selon la langue maternelle des femmes, Canada, Québec et Canada moins le Québec, 1956 à 2006

Période quinquennale	Langue maternelle			
	Toutes langues	Anglais	Français	Autre
	Enfants pour 100 femmes			
Canada				
1956 à 1961	388	380	431	348
1961 à 1966	351	348	366	340
1966 à 1971	249	246	236	285
1971 à 1976	198	195	185	232
1976 à 1981	175	168	172	211
1981 à 1986	166	167	149	194
1986 à 1991	165	168	151	179
1991 à 1996	169	167	164	185
1996 à 2001	158	156	149	175
2001 à 2006	159	156	149	175
Québec				
1956 à 1961	399	326	422	279
1961 à 1966	343	304	354	293
1966 à 1971	226	209	227	258
1971 à 1976	182	162	181	226
1976 à 1981	171	146	171	204
1981 à 1986	149	146	147	179
1986 à 1991	151	154	149	178
1991 à 1996	166	163	164	194
1996 à 2001	152	148	148	186
2001 à 2006	154	144	148	186
Canada moins le Québec				
1956 à 1961	384	382	495	357
1961 à 1966	355	350	434	346
1966 à 1971	258	248	287	289
1971 à 1976	204	196	212	233
1976 à 1981	176	169	176	212
1981 à 1986	172	168	160	196
1986 à 1991	169	168	156	179
1991 à 1996	170	168	157	184
1996 à 2001	160	157	146	174
2001 à 2006	161	157	149	173

Sources : Marmen et Corbeil (2004); et Statistique Canada, recensements de la population, 1971 à 2006.

La fécondité des Canadiennes a fléchi rapidement de la fin des années 1950 au début des années 1970, celle des anglophones déclinant de près de 50 % en 15 ans, de 380 enfants pour 100 femmes au cours du lustre 1956-1961 à 195 en 1971-1976, et celle des francophones s'abaissant de plus 50 %, de 430 en 1956-1961 à 185 en 1971-1976. Les francophones vivant à l'extérieur du Québec ont même vu leur fécondité se diviser par trois en l'espace de 25 ans, passant de près de 500 enfants pour 100 femmes en 1956-1961 à 160 en 1981-1986. Un pareil changement a profondément modifié le régime démographique des groupes linguistiques, en particulier celui des francophones, car la fécondité était un facteur qui les avantageait. Lorsque le renouvellement de la population repose de moins en moins sur la fécondité, les familles peuvent toutefois consacrer plus de ressources à chaque enfant.

Au cours des cinq derniers lustres, de 1981 à 2006, l'ISF des deux groupes de langue officielle s'est tenu dans une plage s'étalant de 140 à 170 enfants pour 100 femmes, tant au Québec qu'ailleurs au Canada. Les anglophones de l'extérieur du Québec ont toujours maintenu une fécondité un peu plus élevée dans cette plage. La valeur supérieure de cet intervalle est nettement inférieure au seuil de remplacement des générations. Sachant qu'il naît 105 garçons pour 100 filles, le seuil s'établit à 205 enfants pour 100 femmes en l'absence de mortalité et de migration entre la naissance et 50 ans, très rares étant les femmes qui ont des enfants après cet âge. Si l'on tient compte de la faible mortalité dans nos sociétés, le seuil passe à près de 210. C'est le chiffre généralement retenu par les démographes⁴⁹. Même en l'absence de migration, une fécondité sous ce seuil n'entraîne pas nécessairement, à court et moyen terme, un déclin de la population en raison d'une part de la baisse de la mortalité et d'autre part de la structure par âge favorable que maintient durant quelques décennies une population ayant connu une forte fécondité dans un passé récent.

Il est aussi possible d'estimer l'ISF selon la langue parlée le plus souvent à la maison ou langue d'usage (prédominante à la maison). Si l'estimation pour la langue d'usage anglaise est presque identique à celle obtenue pour la langue maternelle anglaise, il en va autrement pour le français et l'ensemble des tierces langues (tableau 5.2). Sauf au Nouveau-Brunswick, la langue d'usage procure une estimation supérieure à l'estimation pour la langue maternelle. Ainsi, en Ontario, au cours du lustre 2001-2006, on a estimé la fécondité des francophones à 173 enfants pour 100 femmes ayant le français comme langue d'usage, contre 153 enfants pour 100 femmes de langue maternelle française; pour les allophones, la fécondité y a atteint 184 enfants pour 100 femmes de tierce langue d'usage, contre 173 enfants pour 100 femmes de langue maternelle tierce. L'écart

⁴⁹ Le seuil est plus faible ou plus élevé lorsque l'on tient compte de la migration. Par exemple, si aux âges de forte fécondité un solde migratoire globalement favorable depuis la naissance poussait à la hausse le nombre de femmes de 10 %, le seuil de remplacement pour cette **génération** de femmes dénombrees à la naissance passerait à environ 190 enfants pour 100 femmes, à 175 pour une hausse de 20 %. À l'inverse, si le solde migratoire était globalement défavorable et réduisait le nombre de femmes de 10 %, le seuil se hausserait à 230 enfants pour 100 femmes, car la fécondité devrait compenser les pertes migratoires.

favorable à la langue d'usage tant pour les francophones que pour les allophones est attribuable à l'un ou l'autre des facteurs suivants : ou bien la fécondité est plus élevée chez les femmes qui conservent leur langue maternelle en tant que langue parlée le plus souvent à la maison que chez celles qui s'anglicisent, ou bien les femmes qui ont eu des enfants au cours des cinq années qui ont précédé le Recensement de 2006 s'anglicisent moins que l'ensemble des femmes de même langue maternelle et de même âge. Une combinaison des deux facteurs peut aussi rendre compte de l'écart estimé.

Tableau 5.2

Indice synthétique de fécondité selon la langue maternelle (LM) et selon la langue parlée le plus souvent à la maison ou langue d'usage (LU) des femmes, pour le lustre 2001 à 2006, Canada et certaines provinces

	Langue maternelle			
	Toutes langues	Anglais	Français	Autre
	Enfants pour 100 femmes			
Canada				
LM	159	156	149	175
LU	159	156	152	186
Québec				
LM	154	144	148	186
LU	154	145	150	199
Canada moins le Québec				
LM	161	157	149	173
LU	161	156	160	184
Nouveau-Brunswick				
LM	148	154	134	157
LU	148	154	134	135
Ontario				
LM	159	154	153	173
LU	159	154	173	184
Reste du Canada				
LM	162	159	156	173
LU	162	159	176	184

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Au Nouveau-Brunswick, la fécondité des francophones est beaucoup plus faible qu'ailleurs, pour la langue maternelle et plus encore pour la langue d'usage. En effet, pour la langue maternelle française, son ISF est inférieur à celui de l'Ontario par un peu plus de 10 %; pour la langue d'usage française, la différence excède 20 %. Les écarts sont moins marqués avec le Québec, mais ils le sont davantage avec le reste du Canada.

Transmission de la langue maternelle

La distribution des enfants selon la langue maternelle de leur mère résulte de l'application de la fécondité selon la langue maternelle à la population féminine en âge de procréer selon, elle aussi, la langue maternelle. Pour que les enfants aient la même langue maternelle que leur mère, encore faut-il que celle-ci la leur transmette. Pour dresser le bilan de la transmission de la langue maternelle des mères aux enfants, il convient de considérer les enfants de moins de cinq ans qui vivent dans une famille biparentale ou monoparentale dirigée par une femme⁵⁰. Il s'agit ensuite de faire le rapport du nombre d'enfants de la langue maternelle considérée au nombre d'enfants dont la mère a cette langue maternelle. Le coefficient obtenu correspond à l'indice de continuité linguistique intergénérationnelle pour la période quinquennale qui précède le recensement dont les résultats ont servi au calcul (tableau 5.3)⁵¹. Un groupe linguistique ressort gagnant du processus de transmission de la langue maternelle lorsque l'indice est supérieur à 1. Le nombre d'enfants ayant la langue maternelle considérée est supérieur au nombre d'enfants dont la mère possède cette langue maternelle. Les déplacements linguistiques sont globalement favorables, les gains l'emportant sur les pertes. À l'inverse, le bilan des déplacements est défavorable à une langue maternelle lorsque son indice est inférieur à 1. C'est le cas des langues minoritaires, exception faite de l'anglais au Québec.

Les tierces langues maternelles perdent dans les déplacements linguistiques, les enfants ayant moins fréquemment ces langues maternelles que l'ensemble des mères. L'indice de continuité ne dépassait guère 50 %, sauf exception, de 1956 à 1986. Par la suite, en raison notamment de la forte immigration qui pousse à la hausse la proportion de mères nées à l'étranger, l'indice est grimpé à 60 %, voire à 66 % en 2001-2006. Au Québec, il a assez peu varié autour de 70 % depuis 1956. Jusqu'en 1986, l'indice de continuité des tierces langues maternelles y était beaucoup plus élevé qu'ailleurs au Canada, différence attribuable notamment à la moins forte attraction de la langue majoritaire au Québec. L'écart entre le Québec et l'ensemble des autres provinces et territoires s'est amoindri depuis le milieu des années 1980.

⁵⁰ Les enfants de moins de cinq ans vivant dans ces types de famille représentent environ 97 % de l'ensemble des enfants appartenant au même groupe d'âge.

⁵¹ Pour les périodes 1961-1966 et 1956-1961, les estimations sont basées sur les enfants de 5-9 ans et de 10-14 ans au Recensement de 1971. Quant aux estimations pour le lustre 1971-1976, elles reposent sur les enfants de 5-9 ans au Recensement de 1981.

Tableau 5.3

Indice de continuité linguistique intergénérationnelle, Canada, Québec et Canada moins le Québec, 1956 à 2006

Période quinquennale	Langue maternelle des mères		
	Anglais	Français	Autre
Canada			
1956 à 1961	1,172	0,944	0,493
1961 à 1966	1,167	0,941	0,511
1966 à 1971	1,136	0,945	0,596
1971 à 1976	1,163	0,954	0,449
1976 à 1981	1,128	0,969	0,507
1981 à 1986	1,105	0,971	0,517
1986 à 1991	1,121	0,974	0,570
1991 à 1996	1,129	0,983	0,611
1996 à 2001	1,148	1,000	0,607
2001 à 2006	1,155	1,004	0,658
Québec			
1956 à 1961	1,151	0,998	0,736
1961 à 1966	1,141	0,999	0,776
1966 à 1971	1,100	1,001	0,845
1971 à 1976	1,149	1,013	0,691
1976 à 1981	1,087	1,013	0,711
1981 à 1986	1,070	1,015	0,723
1986 à 1991	1,118	1,025	0,697
1991 à 1996	1,141	1,031	0,707
1996 à 2001	1,183	1,047	0,670
2001 à 2006	1,216	1,051	0,721
Canada moins le Québec			
1956 à 1961	1,174	0,714	0,466
1961 à 1966	1,168	0,703	0,477
1966 à 1971	1,138	0,716	0,561
1971 à 1976	1,163	0,687	0,415
1976 à 1981	1,129	0,727	0,477
1981 à 1986	1,106	0,735	0,486
1986 à 1991	1,121	0,696	0,548
1991 à 1996	1,128	0,690	0,593
1996 à 2001	1,147	0,722	0,596
2001 à 2006	1,153	0,731	0,646

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971, 1981, 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006.

Partout la langue maternelle anglaise ressort gagnante des déplacements linguistiques. L'indice de continuité était toujours plus faible au Québec qu'ailleurs au pays jusqu'en 1991. La situation s'est renversée depuis 15 ans, l'indice atteignant, au cours du lustre 2001-2006, 1,22 au Québec comparativement à 1,15 à l'extérieur du Québec. Bien entendu, cela ne signifie pas nécessairement que la vigueur de l'anglais est plus élevée au Québec. Du reste, la montée de l'indice de continuité de la langue maternelle anglaise n'y est pas attribuable à une poussée des gains nets de l'anglais dans les échanges entre le français et l'anglais. En effet, au Recensement de 1971, parmi les enfants de moins de cinq ans, les mères de langue maternelle anglaise avaient déclaré 4 200 enfants de langue maternelle française tandis que les mères de langue maternelle française avaient enregistré 5 300 enfants de langue maternelle anglaise, pour un gain net de 1 100 pour l'anglais. À l'inverse, dans les quatre derniers recensements, de 1991 à 2006, l'anglais a connu des pertes nettes variant entre 1 000 et 2 000. L'attraction de l'anglais auprès des tierces langues a continué, toutefois, à jouer un rôle important, bien qu'elle ait diminué par rapport à l'attraction du français. Toujours pour les enfants de moins de cinq ans ayant une mère de tierce langue maternelle, 69 % d'entre eux étaient de langue maternelle anglaise, en 1971, parmi les enfants ayant le français ou l'anglais comme langue maternelle. Cette proportion a baissé à 46 % en 1991 et à 33 % en 2006. Mais dans le même temps, la poussée de l'immigration à partir du milieu des années 1980 a haussé la proportion de mères ayant une tierce langue maternelle, celle-ci étant passée, parmi les enfants de moins de cinq ans, de près de 8 % en 1971 à 10 % en 1991 et à 19 % en 2006, ce qui a augmenté le nombre de femmes de tierces langues maternelles susceptibles de transmettre le français ou l'anglais à leurs enfants. L'attraction de l'anglais demeure donc bien plus élevée que la proportion que représente la langue maternelle anglaise dans la population québécoise, en raison notamment de l'importance de l'anglais dans le monde et en particulier en Amérique du Nord.

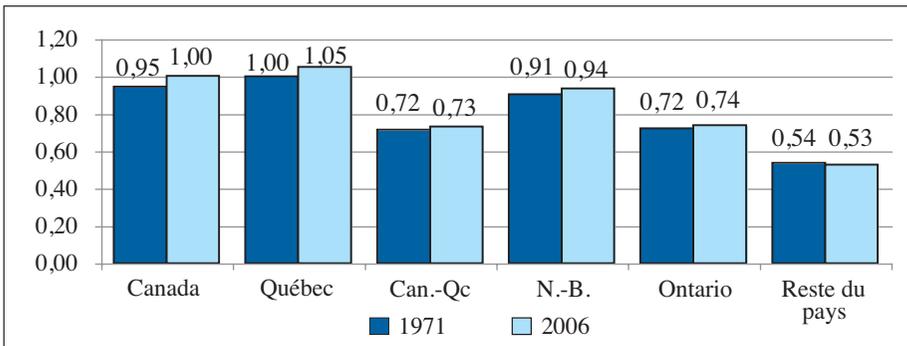
Au Québec, l'indice de continuité devient de plus en plus favorable au français à partir des années 1970. Il augmente assez régulièrement de 1,00 en 1966-1971 à 1,05 en 2001-2006, niveau cependant bien inférieur au cours de ce dernier lustre à celui de l'anglais (1,22). Pour que l'indice de continuité du français soit identique à celui de l'anglais, il faudrait qu'ils soient tous deux égaux au rapport du nombre d'enfants ayant le français ou l'anglais comme langue maternelle au nombre d'enfants dont la mère a le français ou l'anglais comme langue maternelle. Ce rapport vaut 1,066. Il est légèrement plus élevé que celui du français (1,051), mais beaucoup plus faible que celui de l'anglais (1,216) : les gains du français s'appliquant à une population plus nombreuse, ils doivent se traduire par des pertes relatives beaucoup plus fortes pour l'anglais. Pour qu'il en soit ainsi, il aurait fallu que, toutes choses égales d'ailleurs, le français attire 84 % des déplacements des tierces langues vers le français ou l'anglais, au lieu de 67 %. En 35 ans, l'attraction du français auprès des tierces langues maternelles aurait dû grimper de 53 points, de 31 % en 1971 à 84 % en 2006, pour que l'indice de continuité du français atteigne le même niveau que celui de l'anglais. La hausse

observée fut en fait de 36 points, deux tiers de la distance requise pour que les indices de continuité du français et de l'anglais soient égaux.

En cinquante ans, de 1956 à 2006, à l'extérieur du Québec, l'indice de continuité du français a assez peu varié autour de 0,7, ce qui correspond à un taux net de non-transmission du français ou d'anglicisation de 30 %. Au Nouveau-Brunswick, l'indice de continuité du français des mères aux enfants de moins de cinq ans est plus élevé qu'ailleurs et grimpe de 0,91 en 1971 à 0,94 en 2006 (graphique 5.1). En Ontario, l'indice connaît une légère hausse de 0,72 en 1971 à 0,74 en 2006, ce qui est peu différent du mouvement observé globalement à l'extérieur du Québec, de 0,72 à 0,73. Ailleurs à l'extérieur du Québec, on enregistre une légère baisse de l'indice de 0,54 en 1971 à 0,53 en 2006. Les variations de l'indice de continuité linguistique du français d'une province ou d'une région à l'autre dépendent dans une large mesure de la proportion de francophones dans le milieu, variable également associée à la prévalence de l'exogamie.

Graphique 5.1

Indice de continuité de la langue maternelle française des mères à celle des enfants de moins de cinq ans, 1971 et 2006

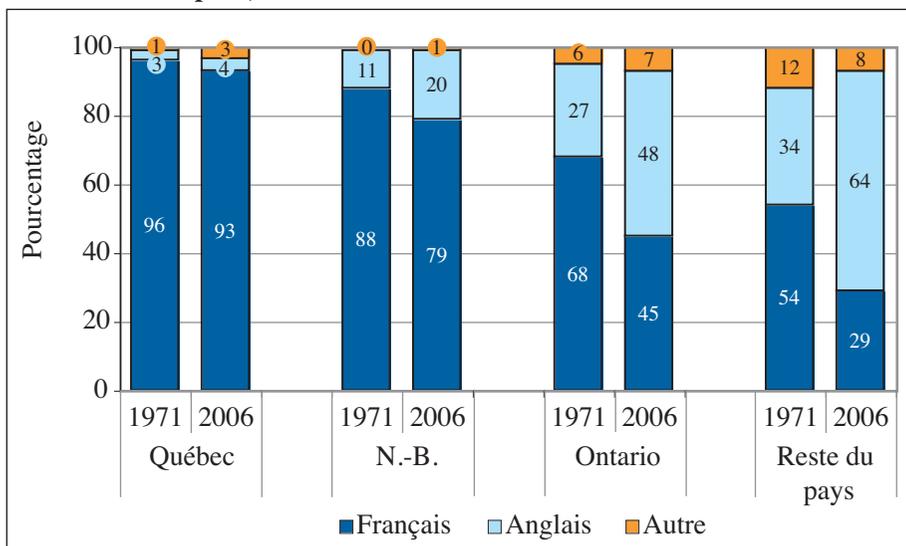


Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971 et 2006.

Ces mouvements pour la plupart en légère hausse de la continuité linguistique du français furent observés en dépit d'une forte poussée de l'exogamie (graphique 5.2). Ainsi, en Ontario, parmi les enfants de moins de cinq ans ayant une mère de langue maternelle française, dans 48 % des cas le père était de langue maternelle anglaise en 2006 contre 27 % des cas en 1971. Au total, dans plus de la moitié des cas (55 %), le père n'était pas de langue maternelle française en 2006, comparativement au tiers des cas (32 %) en 1971. La poussée de l'exogamie totale s'observe partout, y compris au Québec (de 4 % à 7 %) et au Nouveau-Brunswick (de 12 % à 21 %). Cette évolution à la hausse de l'exogamie témoigne d'un rapprochement entre les groupes linguistiques, de contacts plus fréquents et plus intenses ainsi que d'une réduction des obstacles à la mise en couple de personnes de langue maternelle différente.

Graphique 5.2

Répartition (en %) des enfants de moins de 5 ans issus d'une mère de langue maternelle française selon la langue maternelle du père, 1971 et 2006



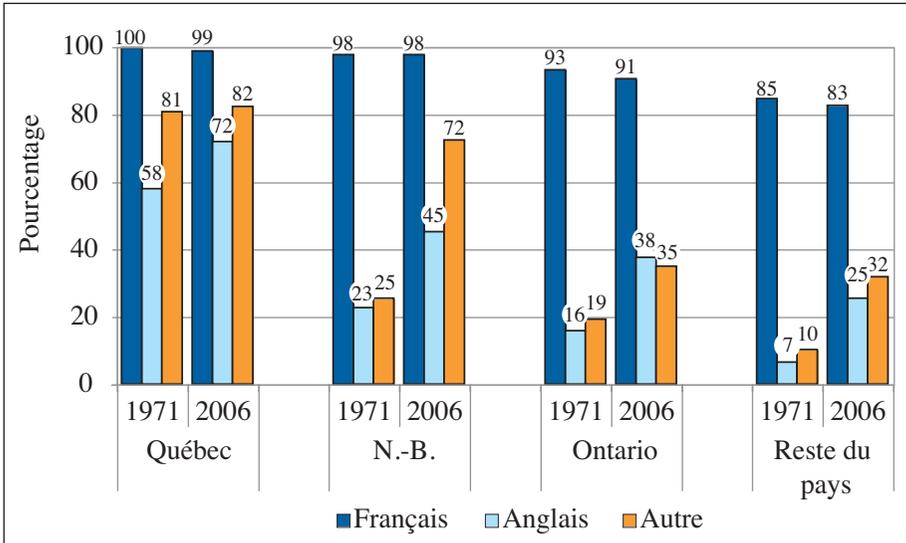
Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971 et 2006.

Si la transmission de la langue maternelle française des mères aux enfants était demeurée invariable pour chaque langue maternelle du père, on aurait dû observer une baisse prononcée de l'indice de continuité linguistique du français, car les femmes transmettent beaucoup moins souvent le français lorsque le père n'est pas de langue maternelle française. C'est pourtant une hausse que l'on a observée partout, sauf une légère baisse au Canada à l'extérieur du Québec ailleurs qu'au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Ces mouvements sont attribuables à la poussée de la transmission de la langue maternelle française des mères aux enfants lorsque le père n'est pas lui-même de langue maternelle française (graphique 5.3). Par exemple, en Ontario, les mères de langue maternelle française avaient transmis leur langue maternelle à leurs enfants de moins de cinq ans dans 38 % des cas en 2006 lorsque le père était de langue maternelle anglaise, comparativement à 16 % en 1971. Lorsque le père était de langue maternelle tierce, on a enregistré une évolution parallèle de la transmission de la langue maternelle française, de 19 % en 1971 à 35 % en 2006. Ces mouvements à la hausse s'observent partout. Ils témoignent de l'amélioration de la situation du français au sein des couples exogames, attribuable notamment à la montée de la connaissance du français chez les conjoints non francophones : ils compensent la poussée de l'exogamie et rendent compte des évolutions observées de la continuité intergénérationnelle du français⁵², en particulier à l'extérieur du Québec.

⁵² On obtient sensiblement la même estimation de l'indice de continuité intergénérationnelle que l'on considère seulement les enfants qui vivent dans une famille biparentale ou l'ensemble de ceux qui vivent dans une famille biparentale ou dans une famille monoparentale dirigée par une femme.

Graphique 5.3

Pourcentage des enfants de moins de 5 ans (issus d'une mère de langue maternelle française) ayant le français comme langue maternelle selon la langue maternelle du père, 1971 et 2006



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971 et 2006.

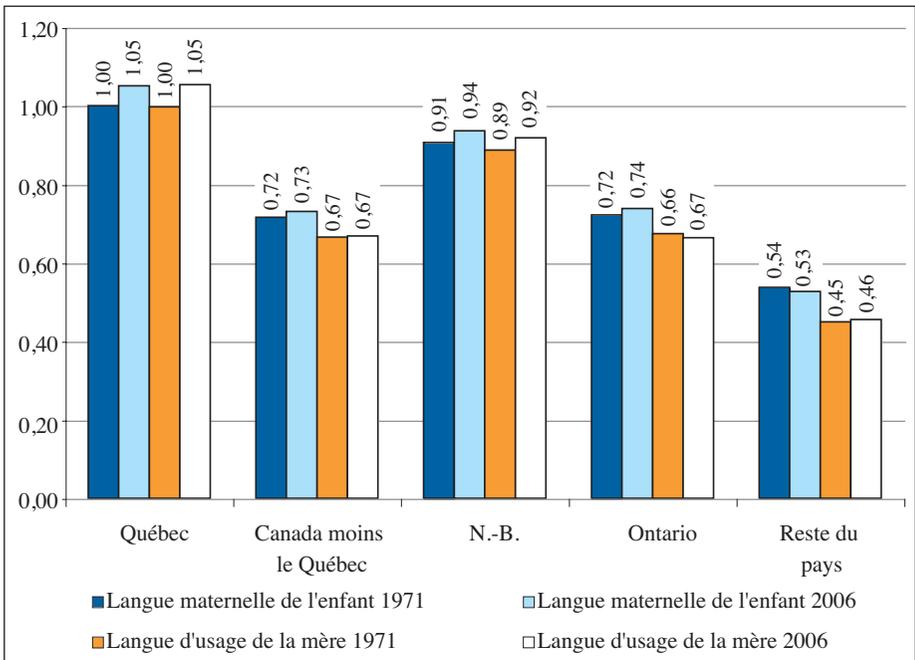
Cette légère hausse, en particulier au Nouveau-Brunswick, ou cette stabilité de la continuité linguistique du français à l'extérieur du Québec est-elle propre à la transmission intergénérationnelle ou se retrouve-t-elle également dans la mobilité linguistique intragénérationnelle? La langue maternelle de la mère est la variable d'origine dans les indices de continuité que nous avons estimés, la variable cible ou de destination étant la langue maternelle de l'enfant. Toujours dans l'univers des enfants de moins de cinq ans vivant dans une famille biparentale ou monoparentale dirigée par une femme, il est aussi possible de considérer deux autres variables cibles, soit la langue parlée le plus à la maison par l'enfant, une variante de la langue maternelle, ou la langue parlée le plus souvent à la maison par la mère, une information qui procure une estimation tout à fait pertinente de la mobilité intragénérationnelle. Cette dernière estimation est d'autant plus pertinente qu'elle porte sur les femmes qui contribuent directement à la mise au monde de la nouvelle génération, donc au renouvellement endogène de la population.

Pour les francophones vivant en situation minoritaire, on s'attend que les nouvelles variables procurent des estimations un peu plus faibles de l'indice de continuité mesuré jusqu'ici, car la définition de la langue maternelle repose sur un critère d'antériorité (la langue «**apprise en premier lieu**» à la maison dans l'enfance) tandis que celle de la langue d'usage (prédominante à la maison) se fonde sur un critère de primauté (la langue «**parlée le plus souvent**» à la maison). C'est du reste ce qu'on a observé aux recensements de 1971 et de 2006 (graphique 5.4). Ainsi, en Ontario, l'indice de continuité intergénérationnelle atteint 0,74 en

2006, comparativement à 0,66 pour l'indice de continuité intragénérationnelle. La langue d'usage prédominante de la mère à la maison ne dépend pas uniquement des interactions avec ses jeunes enfants et, du reste, elle peut leur apprendre en premier lieu une langue qu'elle ne leur parlera pas nécessairement de manière prépondérante par la suite.

Graphique 5.4

Indice de continuité du français langue maternelle des mères des enfants de moins de 5 ans selon la variable cible (langue maternelle de l'enfant et langue d'usage prédominante à la maison de la mère), 1971 et 2006



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971 et 2006.

Partout pour le français la continuité intragénérationnelle évolue sensiblement de la même façon que la continuité intergénérationnelle, les deux affichant une hausse ou, lorsque ce n'est pas le cas, la baisse est légère⁵³. Au Québec et au Nouveau-Brunswick, les deux phénomènes connaissent des hausses assez importantes de 1971 à 2006. Ainsi, l'indice de continuité intergénérationnelle grimpe de 0,91 à 0,94 au Nouveau-Brunswick tandis que l'indice de continuité intragénérationnelle passe de 0,89 à 0,92. En Ontario, si la continuité intergénérationnelle connaît aussi une hausse (de 0,72 à 0,74), la continuité intragénérationnelle enregistre une faible baisse (de 0,67 à 0,66). Ces légers mouvements à la hausse ou à la baisse sont survenus malgré une forte poussée de l'exogamie.

⁵³ Il en va de même pour une autre estimation de l'indice de continuité intergénérationnelle, celle-ci ayant pour variable cible la langue d'usage prédominante de l'enfant à la maison.

Sauf pour le Québec et le Nouveau-Brunswick, l'indice de continuité intragénérationnelle classique enregistre de fortes baisses. Pour le groupe d'âge 25-44 ans, cet indice correspond au rapport, pour une langue donnée, de l'effectif de la population de langue d'usage (prédominante à la maison) à l'effectif de la population de langue maternelle. Au Nouveau-Brunswick, l'indice est passé de 0,89 en 1971 à 0,91 en 2006, tandis qu'en Ontario il a fléchi de 0,63 à 0,56 et, dans le Canada à l'extérieur du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, de 0,42 à 0,37, au cours de la même période.

Reproduction linguistique

La reproduction linguistique combine l'effet de la fécondité à celui de la mobilité linguistique intergénérationnelle. Une bonne estimation du phénomène, soit l'indice de reproduction linguistique (IRL), s'obtient en multipliant, pour la période quinquennale visée, l'indice synthétique de fécondité de la langue maternelle considérée (tableau 5.1) par l'indice de continuité linguistique intergénérationnelle de la même langue maternelle (tableau 5.3). L'indice obtenu correspond au nombre d'enfants de la langue maternelle considérée pour 100 femmes de cette même langue maternelle (tableau 5.4)⁵⁴. Lorsque toutes les langues sont regroupées, l'estimation correspond tout bonnement à l'indice synthétique de fécondité. L'indice de reproduction linguistique s'interprète donc de la même manière que ce dernier.

⁵⁴ Une approximation de l'IRL s'obtient en faisant le rapport du nombre d'enfants de moins de cinq ans de langue maternelle A au nombre de femmes de 30-34 ans de même langue maternelle; la différence d'âge entre les femmes et les enfants est de 30 ans, ce qui est proche de l'âge moyen de la fécondité. Un dénominateur élargi procure d'ordinaire une meilleure approximation, la moyenne des groupes d'âge 25-29 ans et 30-34 ans pour les périodes anciennes et, pour les périodes plus récentes, l'âge moyen de la fécondité ayant augmenté, la moyenne des groupes d'âge 25-29 ans, 30-34 ans et 35-39 ans.

Tableau 5.4

Indice de reproduction linguistique (pour 100 femmes), Canada, Québec et Canada moins le Québec, 1956 à 2006

Période quinquennale	Langue maternelle			
	Toutes langues	Anglais	Français	Autre
Canada				
1956 à 1961	388	445	407	172
1961 à 1966	351	406	344	174
1966 à 1971	249	279	223	170
1971 à 1976	198	227	176	104
1976 à 1981	175	190	167	107
1981 à 1986	166	185	145	100
1986 à 1991	165	188	147	102
1991 à 1996	169	189	161	113
1996 à 2001	158	179	149	106
2001 à 2006	159	180	150	115
Québec				
1956 à 1961	399	375	421	205
1961 à 1966	343	347	354	227
1966 à 1971	226	230	227	218
1971 à 1976	182	186	183	156
1976 à 1981	171	159	173	145
1981 à 1986	149	156	149	129
1986 à 1991	151	172	153	124
1991 à 1996	166	186	169	137
1996 à 2001	152	175	155	125
2001 à 2006	154	175	156	134
Canada moins le Québec				
1956 à 1961	384	448	353	166
1961 à 1966	355	409	305	165
1966 à 1971	258	282	205	162
1971 à 1976	204	228	146	97
1976 à 1981	176	191	128	101
1981 à 1986	172	186	118	95
1986 à 1991	169	188	109	98
1991 à 1996	170	190	108	109
1996 à 2001	160	180	105	104
2001 à 2006	161	180	109	112

Sources : Tableaux 5.1 et 5.3.

Malgré la plus forte fécondité des francophones jusqu'au milieu des années 1960 et la fécondité plus élevée des allophones par la suite, c'est toujours l'anglais qui remporte la palme pour l'indice de reproduction linguistique tant dans l'ensemble du Canada que dans le Canada à l'extérieur du Québec. Au Québec, l'indice du français dépassait parfois celui de l'anglais, mais ce n'est plus le cas depuis 25 ans. L'IRL des tierces langues est partout ou presque le plus bas à cause de son indice de continuité beaucoup plus faible. À l'extérieur du Québec, au cours de certaines périodes quinquennales récentes, l'IRL a été inférieur à 100 enfants ayant une tierce langue maternelle pour 100 femmes de langue maternelle autre que française ou anglaise. Cela n'empêche pas cette sous-population très hétérogène d'augmenter rapidement en nombre et en proportion (voir le chapitre 1), car son renouvellement se fait essentiellement par l'immigration.

Les francophones vivant à l'extérieur du Québec ont affiché une faible reproduction linguistique depuis une quarantaine d'années, en particulier au cours des quatre derniers lustres. Depuis 1986-1991, leur IRL est un peu inférieur à 110 enfants de langue maternelle française pour 100 femmes de même langue maternelle. Étant donné que le seuil de remplacement des générations se situe à 210, le nombre de naissances d'enfants de langue maternelle française sera diminué de près de 50 % tous les trente ans.

Tous les groupes linguistiques, y compris l'anglais, ont un indice de reproduction linguistique inférieur au seuil de remplacement depuis 1976. Pour l'anglais, l'IRL est toujours un peu moins élevé au Québec qu'à l'extérieur de cette province. Au cours du dernier lustre, 2001-2006, il s'élève à 180 enfants de langue maternelle anglaise pour 100 femmes de même langue maternelle à l'extérieur du Québec, comparativement à 175 au Québec; pour le français, l'IRL est nettement plus faible au Québec (156).

Répartition par âge

La répartition par âge d'une population procure un résumé de son passé et fournit des indications sur son avenir. Dans les populations proprement dites, celles dont le renouvellement repose surtout sur les entrées endogènes que sont les naissances, les entrées en provenance de l'extérieur jouant un rôle secondaire, l'intensité de la fécondité et ses variations au cours des cinquante, voire des soixante-quinze dernières années, déterminent la forme de la répartition par âge, en particulier à sa base. La forte mortalité aux âges avancés en amincit progressivement le sommet. Certaines sous-populations, celles des allophones notamment, se renouvellent pour l'essentiel par l'immigration internationale, car les immigrants de tierce langue maternelle sont beaucoup plus nombreux au cours des derniers lustres que les naissances d'enfants ayant l'une ou l'autre des nombreuses langues maternelles tierces.

Dans l'ensemble du Canada, le nombre d'allophones a grimpé de 2,8 millions en 1971 à 6,3 millions en 2006. Cette croissance rapide en 35 ans est attribuable pour l'essentiel à l'immigration internationale et elle touche tous les groupes d'âge (graphique 5.5). Quant à la tendance à la baisse des effectifs des groupes d'âge de 40-44 ans à 0-4 ans en 2006, elle résulte de la faible reproduction linguistique. Le nombre d'enfants de moins de cinq ans (286 000) est en effet bien inférieur au nombre d'adultes appartenant au groupe d'âge 30-34 ans (460 000), plus vieux de 30 ans. Le rapport du premier au second vaut 0,62, ce qui témoigne du fait que l'indice de reproduction linguistique (115) est bien inférieur au seuil de remplacement des générations (210); du reste, le rapport de l'un à l'autre (soit $115/210 = 0,55$) est peu différent du rapport précédent.

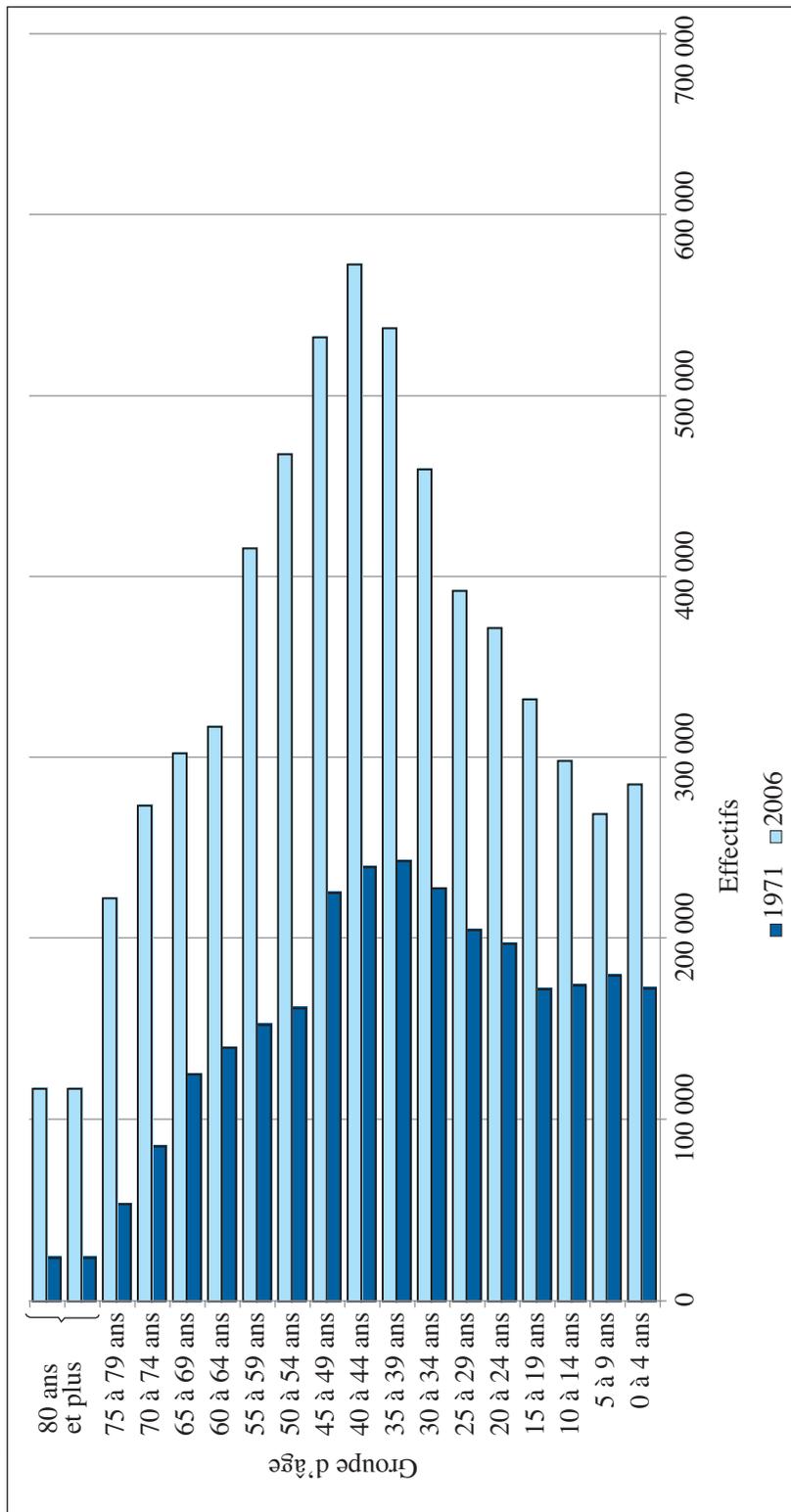
Le nombre de francophones vivant à l'extérieur du Québec a connu une faible croissance au cours des 35 dernières années, passant de 926 000 en 1971 à 975 000 en 2006. Celle-ci concerne la population de 35 ans ou plus, les moins de 30 ans ayant vu leur nombre diminuer considérablement (graphique 5.6). L'effectif des groupes d'âge allant des 5-9 ans aux 20-24 ans en 1971, les *baby-boomers* nés entre 1946 et 1966, a peu changé 35 ans plus tard en 2006 : ils se retrouvent dans les groupes d'âge allant des 40-44 ans aux 55-59 ans. Leur relève ne sera cependant pas aussi nombreuse, car les effectifs décroissent d'un groupe d'âge au précédent à partir de 45-49 ans. Cette baisse rapide est attribuable à la faible valeur de l'indice de reproduction linguistique. En 2006, le rapport du nombre d'enfants de moins de cinq ans (34 000) au nombre d'adultes de 30-34 ans (59 000), soit 0,58, est en effet peu différent du rapport de l'IRL (109) au seuil de remplacement des générations (210), soit 0,52. La réduction de la reproduction linguistique résulte pour l'essentiel de la chute de la fécondité, car la mobilité linguistique intergénérationnelle a peu varié depuis un demi-siècle : environ 70 % des femmes de langue maternelle française la transmettent toujours à leurs enfants. Bien entendu, si l'indice de continuité linguistique avait enregistré une augmentation notable, la baisse des effectifs chez les jeunes cohortes aurait été atténuée. Dans les prochaines décennies, les cohortes nombreuses franchiront tour à tour le cap des 65 ans.

Au Québec, le nombre d'allophones a enregistré une réduction importante de ses effectifs, ceux-ci baissant de 789 000 en 1971 à 607 000 en 2006. Cette baisse concerne pour l'essentiel les moins de 30 ans (graphique 5.7). Les effectifs des cohortes âgées de moins de 30 ans en 1971 et qui avaient en 2006 entre 35 et 64 ans ont enregistré une réduction considérable en 35 ans en raison de leurs pertes migratoires importantes au profit des autres provinces et territoires. Les gains obtenus au chapitre de la mobilité linguistique intergénérationnelle, lesquels se traduisent par un indice de continuité linguistique supérieur à 1, n'ont pu compenser ces pertes. En 2006, les effectifs des différents groupes d'âge de moins de 25 ans varient assez peu, en partie parce que l'IRL de la langue maternelle anglaise est d'ordinaire un peu supérieur à 170 enfants pour 100 femmes. On note toutefois une baisse non négligeable des effectifs des 10-14 ans aux 0-4 ans, réduction parallèle à celle

des groupes d'âge dans lesquels se trouve une fraction importante de leurs mères, soit des 40-44 ans aux 30-34 ans.

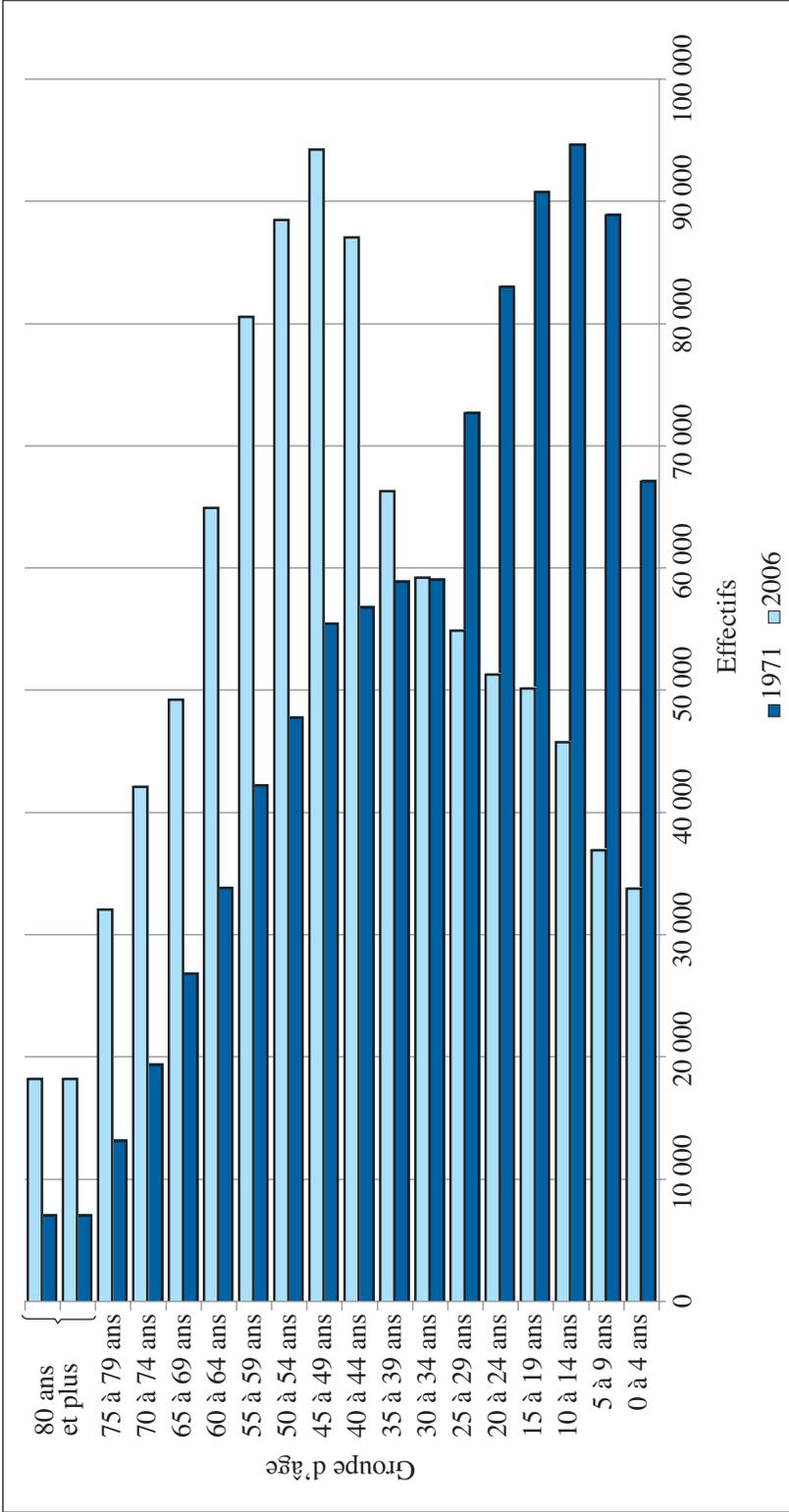
Les francophones du Québec ont enregistré une hausse de leurs effectifs au cours des 35 dernières années, ceux-ci passant de 4,9 millions en 1971 à 5,9 millions en 2006. Un peu comme les francophones du reste du pays, cette hausse ne concerne que les 30 ans ou plus, les moins de 25 ans ayant affiché une baisse considérable (graphique 5.8). Les effectifs des *baby-boomers* nés entre 1946 et 1966 ont peu varié entre 1971 et 2006. Ils avaient entre 5 et 24 ans en 1971 et, en 2006, entre 40 et 59 ans. Au cours des prochaines décennies, ces cohortes nombreuses provoqueront un vieillissement accéléré des francophones tant au Québec qu'ailleurs au pays. Ce phénomène touchera peu les anglophones du Québec, car une fraction importante des *baby-boomers* ont quitté le Québec et vivent ailleurs au pays. Les effectifs des francophones du Québec de moins de 40 ans en 2006 varient assez peu d'un groupe d'âge quinquennal à l'autre, exception faite des trois plus jeunes groupes d'âge. À l'instar des anglophones du Québec, la baisse des effectifs des 10-14 ans aux 0-4 ans est parallèle à celle des 40-44 ans aux 30-34 ans.

Graphique 5.5
Population de tierce langue maternelle, Canada, 1971 et 2006



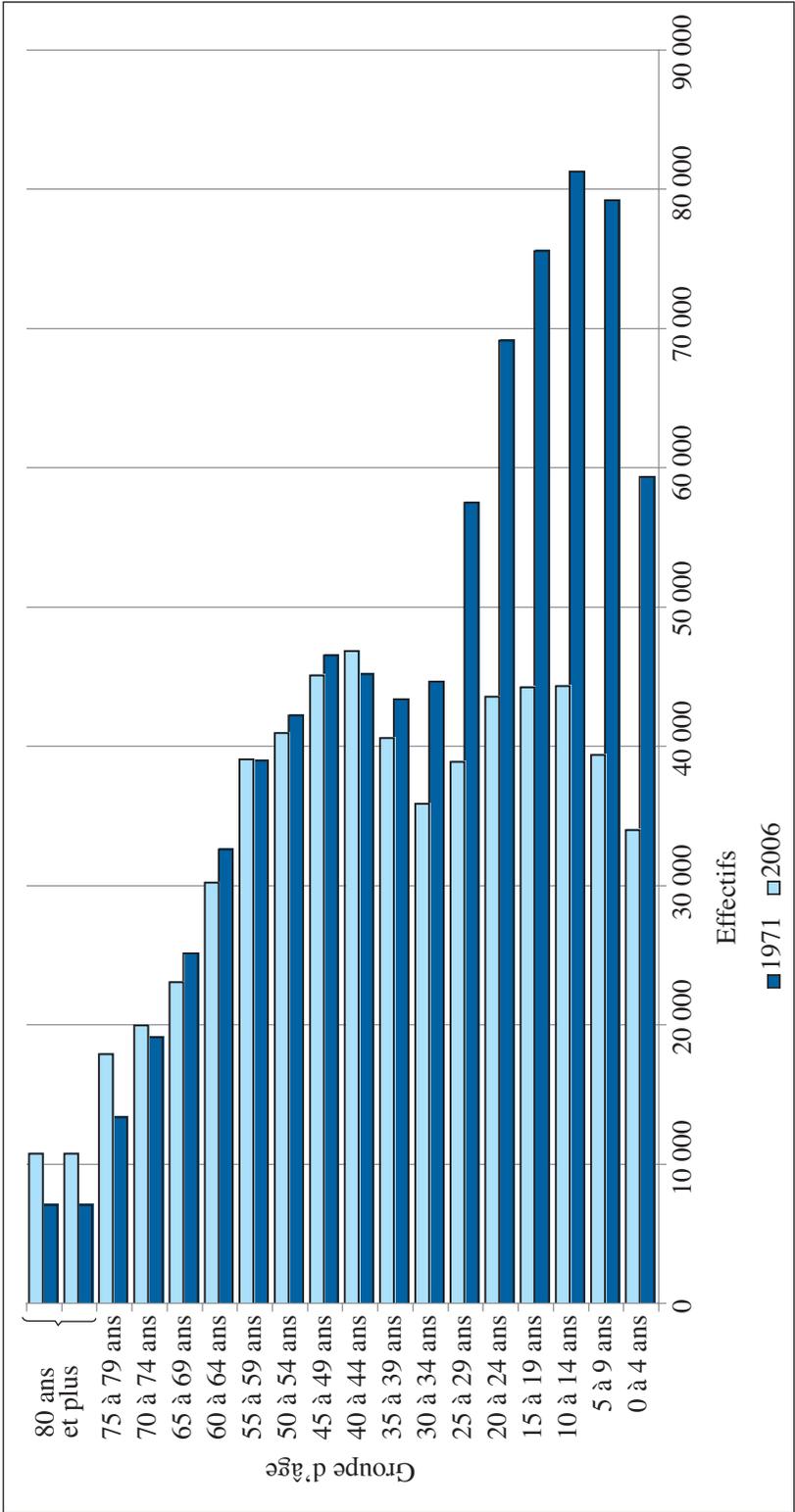
Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971 et 2006.

Graphique 5.6
Population de langue maternelle française, Canada moins le Québec, 1971 et 2006



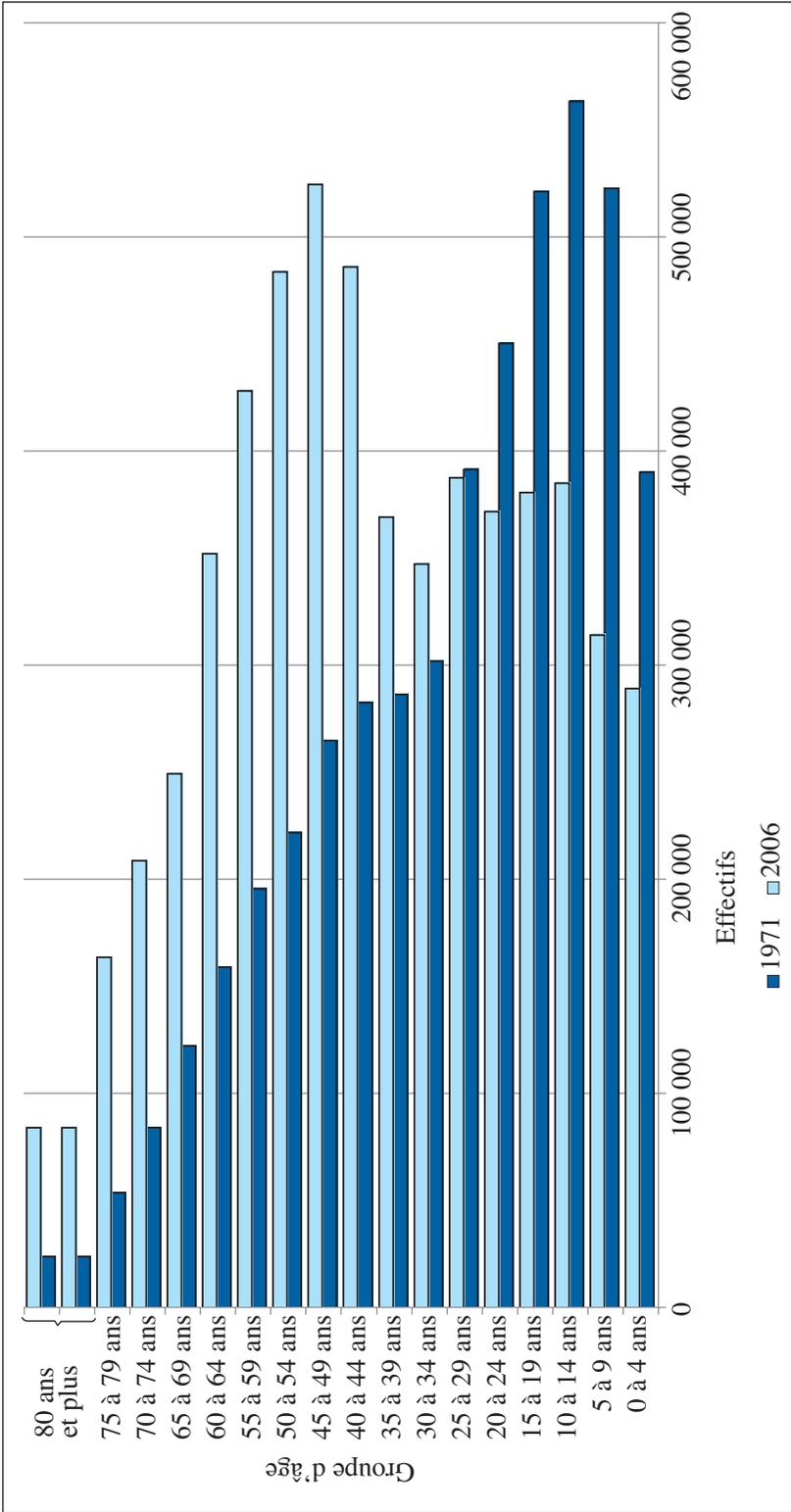
Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971 et 2006.

Graphique 5.7
Population de langue maternelle anglaise, Québec, 1971 et 2006



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971 et 2006.

Graphique 5.8
Population de langue maternelle française, Québec, 1971 et 2006



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971 et 2006.

Vue d'ensemble

La dynamique démographique a été profondément bouleversée par la baisse rapide et générale de la fécondité de la fin des années 1950 à la fin des années 1970. Les francophones furent un peu plus touchés par cette évolution que les anglophones. De 430 enfants pour 100 femmes au cours du lustre 1956-1961, la fécondité des francophones est passée à 170 enfants pour 100 femmes en 1976-1981, niveau nettement inférieur au seuil de remplacement des générations, soit environ 210 enfants pour 100 femmes. Au début des années 2000, la fécondité des francophones est un peu inférieure à 150 enfants pour 100 femmes, valeur assez peu différente de celle des anglophones. Les couples ayant maintenant beaucoup moins d'enfants que par le passé, ils peuvent consacrer plus de ressources à l'enrichissement du capital humain de chacun d'eux.

Au cours du dernier demi-siècle, la transmission nette de la langue maternelle française des mères aux enfants s'est dans l'ensemble améliorée, plus au Québec et au Nouveau-Brunswick qu'ailleurs au Canada. Cette hausse — dans certains cas une légère baisse — fut enregistrée malgré une forte poussée de l'exogamie, compensée toutefois par une montée de la transmission du français aux enfants au sein des couples exogames. Ce mouvement traduit une hausse du statut du français. Quant à l'augmentation de l'exogamie, elle témoigne du rapprochement entre les groupes de langue officielle, de l'accroissement des contacts et de la réduction des obstacles à la mise en couple.

La reproduction linguistique combine les effets de la fécondité différentielle et de la transmission ou non aux enfants de la langue maternelle de la mère. Elle est plus élevée chez les anglophones, ceux-ci bénéficiant d'un indice de continuité ou de transmission nette partout très favorable, que chez les francophones, lesquels surpassent les allophones. La reproduction linguistique est inférieure au seuil de remplacement des générations pour tous les groupes linguistiques depuis une trentaine d'années. La baisse de l'indice de reproduction linguistique a affecté davantage les francophones; cette évolution résulte en totalité de la réduction de la fécondité, la continuité linguistique des mères aux enfants ayant augmenté au Québec et au Nouveau-Brunswick et a peu varié ailleurs au Canada.

L'évolution de la reproduction linguistique a eu des effets importants sur la répartition par âge des différents groupes linguistiques, en particulier chez les francophones vivant à l'extérieur du Québec. Au cours des deux dernières décennies, la reproduction linguistique de ces derniers s'est maintenue à un niveau légèrement inférieur à 110 enfants pour 100 femmes, ce qui est bien inférieur au seuil de remplacement des générations. Il s'ensuit une baisse importante des effectifs d'un groupe d'âge quinquennal au précédent à partir de 45-49 ans. Du reste, en 2006, les enfants de moins de cinq ans de langue maternelle française (33 900) sont presque que trois fois moins nombreux que les adultes de 45-49 ans de même langue maternelle (94 400). De plus, au cours des deux prochaines décennies, les cohortes nombreuses âgées de 40 à 59 ans en 2006, ce qu'on désigne par l'expression *baby-boomers*, passeront pour la plupart le cap des 65 ans. Ce mouvement

accentuera le vieillissement de la population et augmentera le nombre de décès, même si les progrès de l'espérance de vie se poursuivent. Ce phénomène touchera aussi les francophones du Québec, encore que la baisse des effectifs des cohortes plus jeunes y soit beaucoup plus faible, du fait d'un indice de reproduction nettement plus élevé.

CHAPITRE 6

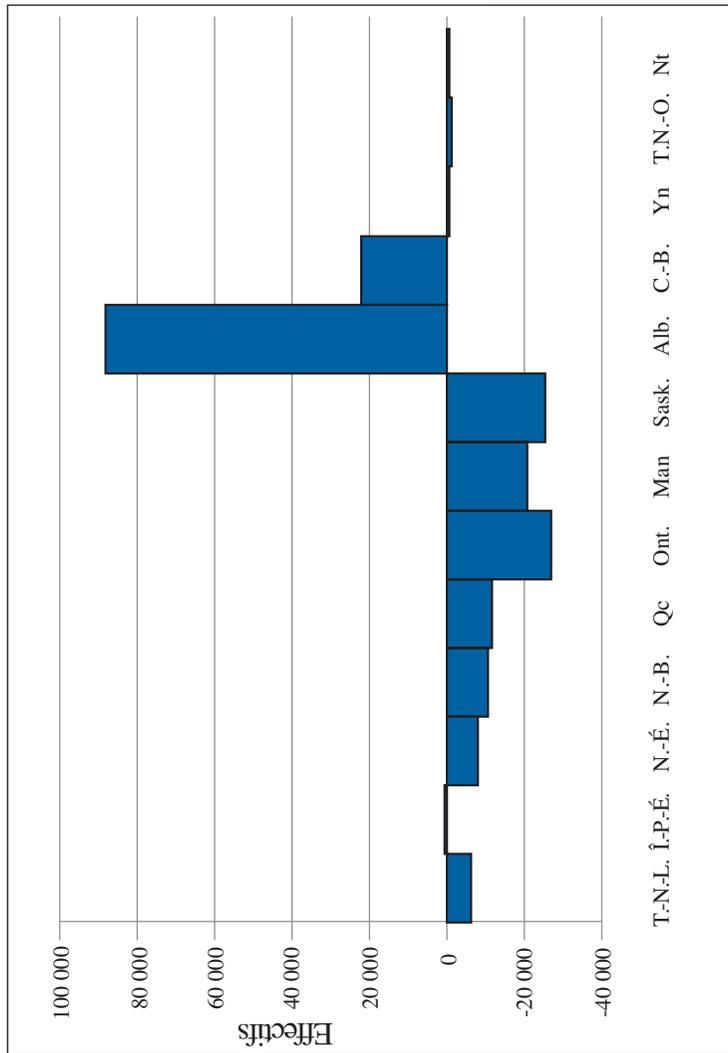
LA MIGRATION INTERPROVINCIALE

La migration interprovinciale est un facteur ayant une influence importante sur l'évolution des groupes linguistiques au Canada, particulièrement en ce qui concerne les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Depuis 1971, les données du recensement permettent d'identifier la province ou le territoire de résidence cinq ans auparavant pour les résidents du Canada âgés de cinq ans ou plus. Ainsi, il est possible d'étudier la mobilité interprovinciale au cours de chaque période intercensitaire.

En 2006, comme en 2001, le Québec était la province présentant la plus faible proportion de sa population ayant migré depuis une autre province dans le lustre précédent le recensement : 1 % des habitants du Québec en 2006 résidaient dans une autre province lors du Recensement de 2001. L'Ontario suit avec une proportion de 1,5 % de sa population ayant migré d'une autre province, ce qui en fait la seule autre province sous la moyenne nationale (qui s'établit à 2,7 %). Dans les autres provinces, cette proportion varie entre 3,2 % (au Manitoba) et 7,0 % (en Alberta). La proportion de migrants interprovinciaux est nettement plus élevée dans les territoires, où elle est de 12,1 % au Yukon, de 15,5 % dans les Territoires du Nord-Ouest et de 8,3 % au Nunavut.

Toutefois, une proportion importante de migrants interprovinciaux ne signifie pas nécessairement un solde migratoire positif. Par exemple, malgré les plus fortes proportions de migrants interprovinciaux au Canada, les territoires affichent tous trois un solde migratoire légèrement négatif entre 2001 et 2006. Seules trois provinces présentent un solde migratoire positif, ayant accueilli davantage de personnes en provenance des autres provinces que le nombre de personnes ayant quitté pour d'autres provinces : l'Alberta en tête de liste avec un gain net de 88 200 personnes dans ses échanges migratoires avec les autres provinces, comparativement à un gain net de 22 100 personnes pour la Colombie-Britannique et de 600 personnes pour l'Île-du-Prince-Édouard. À l'opposé, l'Ontario, la Saskatchewan et le Manitoba présentent les pertes migratoires nettes les plus importantes, respectivement de 27 000, 25 400 et 20 700 personnes.

Graphique 6.1
Migration interprovinciale nette, provinces et territoires, 2001 à 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La langue est un facteur qu'il importe de prendre en considération lorsqu'on étudie la tendance des Canadiens à migrer d'une province à l'autre, mais elle n'est pas nécessairement en cause dans toutes les migrations. Ce facteur est particulièrement important dans le cas du Québec⁵⁵ : une migration vers cette province est associée fréquemment à un établissement dans un milieu plus francophone et, inversement, une migration hors de cette province correspond souvent à un déplacement vers un milieu plus anglophone.

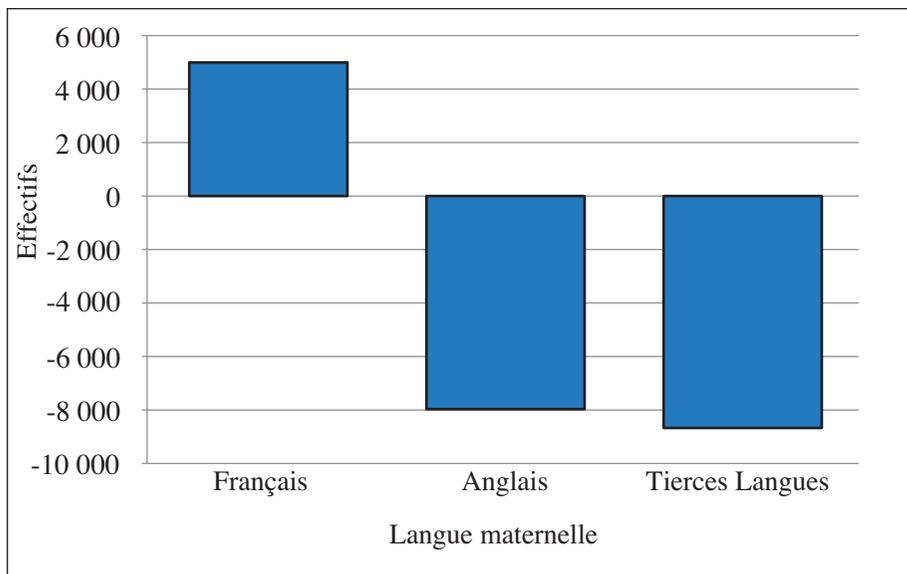
Entre 2001 et 2006, 73 600 personnes sont venues s'établir au Québec en provenance d'autres provinces, alors que 85 200 personnes ont quitté le Québec pour s'établir dans le reste du pays, pour un solde migratoire négatif de près de 11 600 personnes. Toutefois, au cours de cette période, les groupes linguistiques ont eu des comportements migratoires différents : alors que les francophones avaient tendance à migrer vers le Québec, les anglophones et les personnes de tierces langues maternelles⁵⁶ migraient davantage du Québec vers les autres provinces.

En effet, le solde migratoire interprovincial des francophones entre 2001 et 2006, avec un gain net de 5 000 personnes, est favorable au Québec, mais pas suffisamment pour compenser les pertes migratoires enregistrées chez les anglophones (perte nette de 8 000 personnes) et les personnes de tierce langue maternelle (perte nette de 8 700 personnes).

⁵⁵ Les analyses présentées dans ce chapitre sont concentrées sur les mouvements migratoires entre le Québec et les autres provinces et territoires du Canada. Les données détaillées sur les migrants entrants et sortants selon la langue maternelle pour le Québec sont présentées en annexe (Tableau A.5).

⁵⁶ Les personnes de langue maternelle autochtone ayant migré du Québec vers les autres provinces (200 personnes) sont très peu nombreuses, de même que celles ayant migré au Québec en provenance des autres provinces et territoires (300 personnes). C'est la raison pour laquelle elles ne sont pas distinguées des personnes de tierce langue maternelle (et sont regroupées dans cette catégorie).

Graphique 6.2
Migration interprovinciale nette selon la langue maternelle
(réponses uniques), Québec, 2006



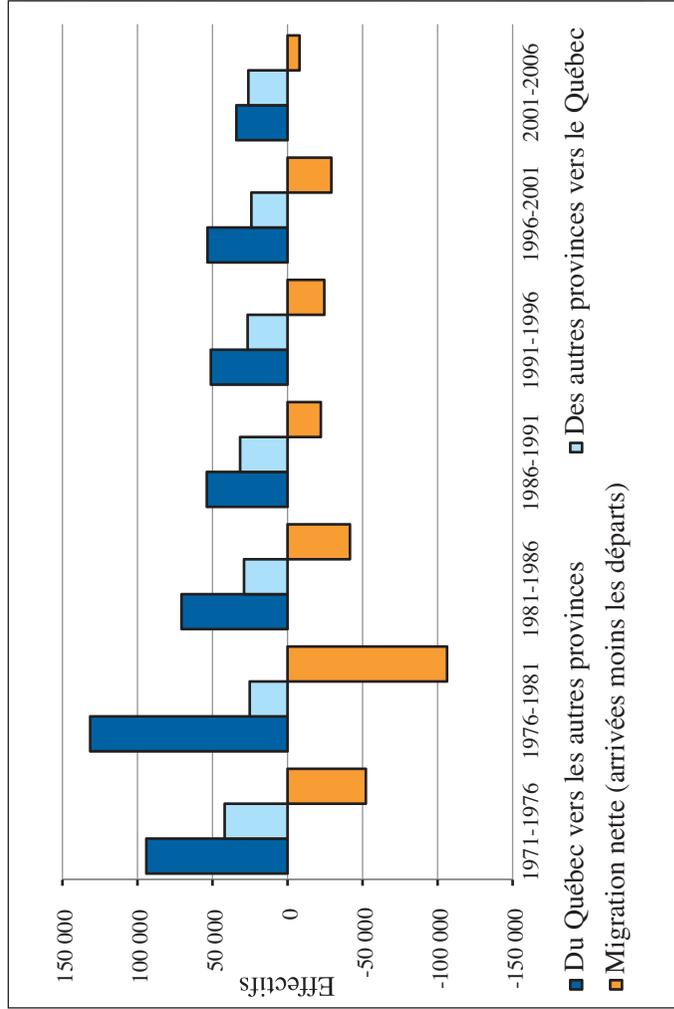
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les migrants anglophones

Le nombre d'anglophones ayant quitté le Québec pour aller s'installer dans une autre province ou dans un territoire n'a pas cessé de diminuer depuis 1981. La migration des anglophones hors du Québec a atteint un sommet pendant la période de 1976 à 1981 : environ 130 000 d'entre eux ont quitté le Québec vers d'autres provinces, alors que seulement 25 000 gagnaient la province depuis le reste du pays, pour une perte nette de plus de 100 000 personnes dans la population anglophone. Depuis, le nombre de départs a diminué à chaque période intercensitaire, exception faite d'une légère hausse entre 1996 et 2001, pour atteindre 34 000 départs entre 2001 et 2006. Depuis 1976, le nombre d'anglophones venus s'installer au Québec en provenance des autres provinces et territoires a fluctué entre 24 000 et 32 000 personnes. Le solde migratoire des anglophones au Québec est négatif pour chacun des lustres observés, toutefois la perte migratoire enregistrée entre 2001 et 2006 est nettement moins importante que celle des lustres précédents.

Graphique 6.3

Migration interprovinciale des personnes de langue maternelle anglaise entre le Québec et les autres provinces et territoires, 1971 à 1976, 1976 à 1981, 1976 à 1981, 1981 à 1986, 1986 à 1991, 1991 à 1996, 1996 à 2001 et 2001 à 2006

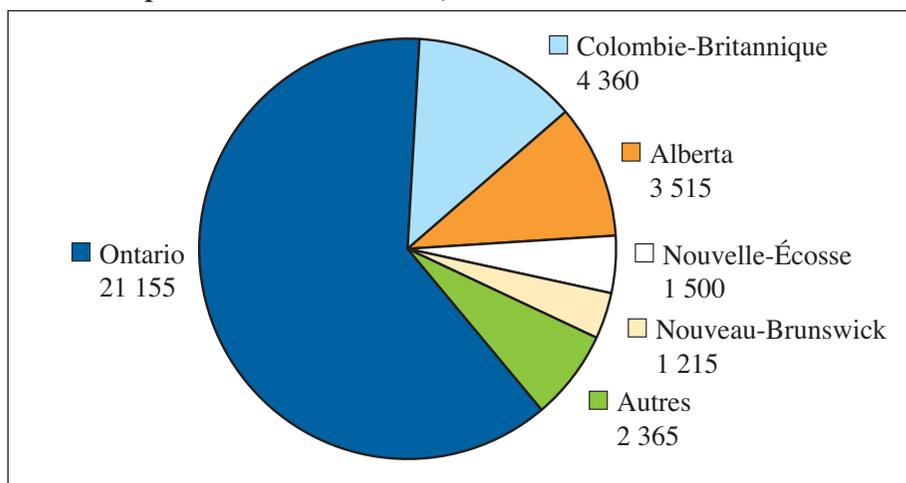


Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971 et 2006.

La destination préférée des anglophones qui ont quitté le Québec entre 2001 et 2006 est de loin l'Ontario, où vont s'établir 62 % d'entre eux. C'était aussi le cas entre 1996 et 2001 alors que 68 % des anglophones ayant quitté le Québec avaient choisi cette destination. Suivent la Colombie-Britannique et l'Alberta qui accueillent respectivement 13 % et 10 % des migrants anglophones en provenance du Québec. Il s'agit d'un renversement par rapport à 1996-2001, alors que l'Alberta (11 %) occupait la deuxième place devant la Colombie-Britannique (10 %). Entre 2001 et 2006, la Nouvelle-Écosse (4,4 %) et le Nouveau-Brunswick (3,6 %) ont été des destinations privilégiées par une proportion de migrants anglophones légèrement supérieure à ce qu'elles étaient entre 1996 et 2001 (respectivement 3,9 % et 2,4 %). Si les proportions ont peu varié, le nombre de migrants anglophones en provenance du Québec a connu une diminution pour chacune de ces provinces, particulièrement marquée en Ontario et en Alberta (diminution de 42 % dans les deux cas).

Graphique 6.4

Destination des anglophones ayant quitté le Québec pour une autre province ou un territoire, 2001 à 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Toutefois, la plupart des migrants anglophones ayant quitté le Québec entre 2001 et 2006 ne sont pas originaires du Québec. Plus de la moitié d'entre eux sont nés dans une autre province tandis que 13 % sont nés à l'extérieur du Canada. En fait, de tous les anglophones ayant quitté le Québec, à peine un tiers y sont nés⁵⁷. En tenant compte de la province de destination, on constate que plus du

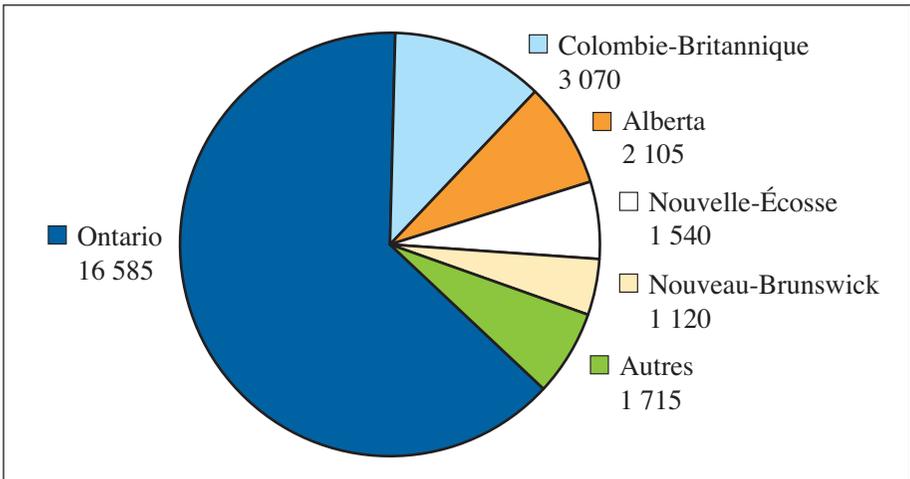
⁵⁷ Dans les périodes intercensitaires précédentes, cette proportion était plus élevée et stable : 46 % entre 1986 et 1991, 47 % entre 1991 et 1996, 46 % entre 1996 et 2001. Cela permet d'apprécier la baisse importante du nombre d'anglophones nés au Québec migrant à l'extérieur de leur province d'origine : de 24 800 migrants entre 1986 et 1991, 23 800 migrants entre 1991 et 1996 et 24 400 migrants entre 1996 et 2001, ils ne sont que 11 600 à quitter le Québec entre 2001 et 2006.

tiers (35 %) des migrants anglophones quittant le Québec retournent en fait dans leur province de naissance⁵⁸.

La principale province d'où proviennent les anglophones ayant migré au Québec entre 2001 et 2006 est l'Ontario (63 %). Suivent dans l'ordre la Colombie-Britannique (12 %), l'Alberta (8 %), la Nouvelle-Écosse (6 %) et le Nouveau-Brunswick (4 %). De plus, 22 % d'entre eux sont nés au Québec, ce qui signifie qu'ils retournent dans leur province de naissance après un séjour ailleurs au Canada.

Graphique 6.5

Provenance des anglophones ayant migré au Québec à partir d'une autre province d'un territoire, 2001 à 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les migrants anglophones qui quittent le Québec pour s'installer ailleurs au pays sont plus jeunes et plus scolarisés que les anglophones qui restent au Québec. Les personnes âgées de 20 à 39 ans représentent 45 % des migrants, mais seulement 26 % des non-migrants. À l'inverse, les personnes âgées de 40 ans et plus représentent 52 % des non-migrants du Québec, comparativement à 35 % des migrants. Les migrants sont particulièrement surreprésentés dans les groupes d'âge de 25 à 29 ans et de 30 à 34 ans. De même, les migrants âgés de 25 à 34 ans ou plus ont obtenu un baccalauréat ou un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat dans une proportion de 52 %, comparativement à 30 % des non-migrants du Québec.

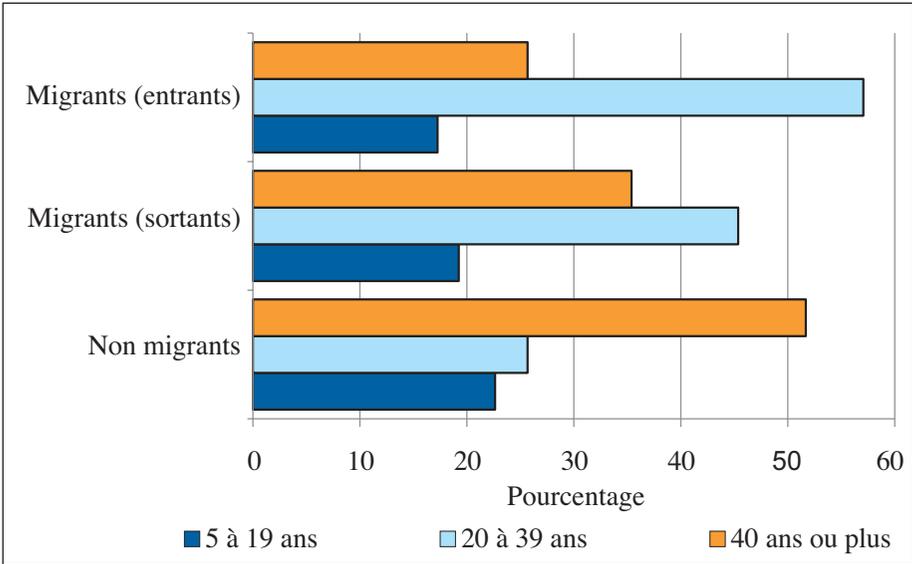
Les anglophones qui migrent au Québec à partir des autres provinces et territoires sont aussi plus jeunes et plus scolarisés que les anglophones non migrants

⁵⁸ Cette proportion était plutôt de 1 sur 4 dans les lustres précédents : 25 % entre 1986 et 1991, 24 % entre 1991 et 1996, 27 % entre 1996 et 2001.

du Québec. La proportion d'entre eux âgés de 20 à 39 ans est de 57 %⁵⁹. À l'inverse, ils ne sont que 26 % à être âgés de 40 ans ou plus. De plus, ceux d'entre eux âgés de 25 à 34 ans ont obtenu un baccalauréat ou un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat dans une proportion de 54 %, ce qui est plus du double des non-migrants de l'extérieur du Québec appartenant au même groupe d'âge (25 %).

Graphique 6.6

Âge (en 2006) des anglophones du Québec selon leur statut migratoire entre 2001 et 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les anglophones ayant migré entre le Québec et les autres provinces et territoires entre 2001 et 2006, autant ceux ayant quitté le Québec que ceux venus s’y établir, utilisent pratiquement tous l’anglais au moins régulièrement à la maison et au travail. Toutefois, dans plusieurs cas, l’utilisation de l’anglais n’est pas exclusive. Les anglophones venus s’établir au Québec utilisent le français au moins régulièrement à la maison dans 24 % des cas, et au travail dans un cas sur deux. Dans l’autre moitié des cas toutefois l’anglais est l’unique langue de travail. L’utilisation du français est moins fréquente chez les anglophones ayant quitté le Québec⁶⁰, mais ce sont tout de même 13 % d’entre eux qui parlent le français au moins régulièrement à la maison et 23 % au travail. Ces proportions sont nettement supérieures à celles observées chez les anglophones de l’extérieur du Québec (voir les chapitres 3 et 4). Cela témoigne d’une certaine persistance de l’utilisation du français après un séjour au Québec. L’utilisation du français est plus répandue au Québec à la fois chez les anglophones nés au Québec et chez

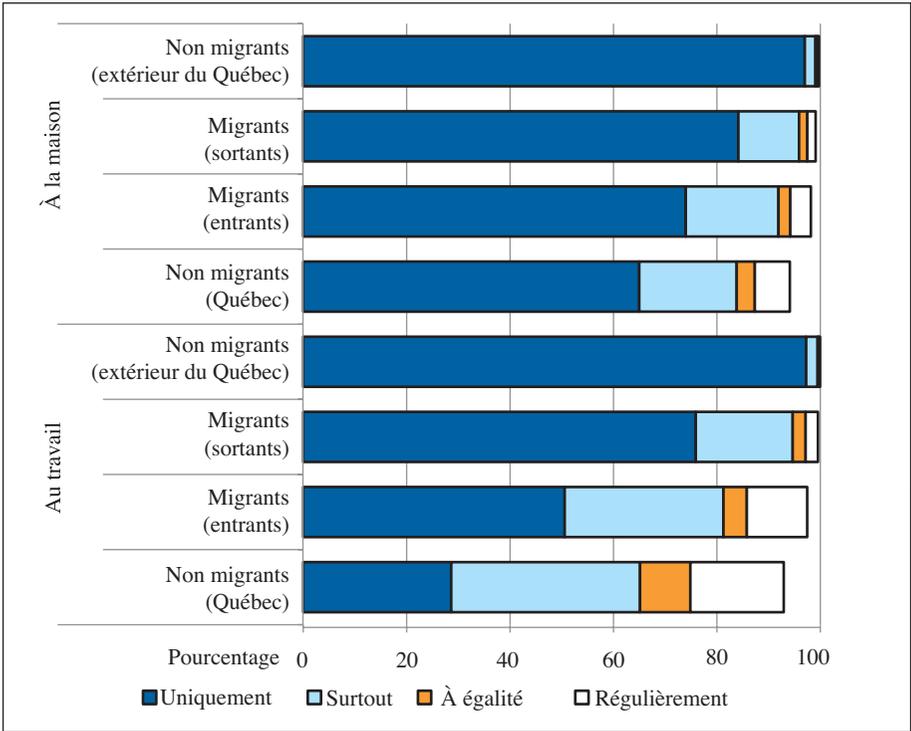
⁵⁹ Il est possible qu’une fraction notable d’entre eux gagnent le Québec pour y terminer des études universitaires.

⁶⁰ Ils ont sans doute moins l’occasion de l’utiliser.

ceux qui s'y sont établis avant 2001 : 31 % d'entre eux parlent français au moins régulièrement à la maison et 71 % utilisent le français au travail.

Graphique 6.7

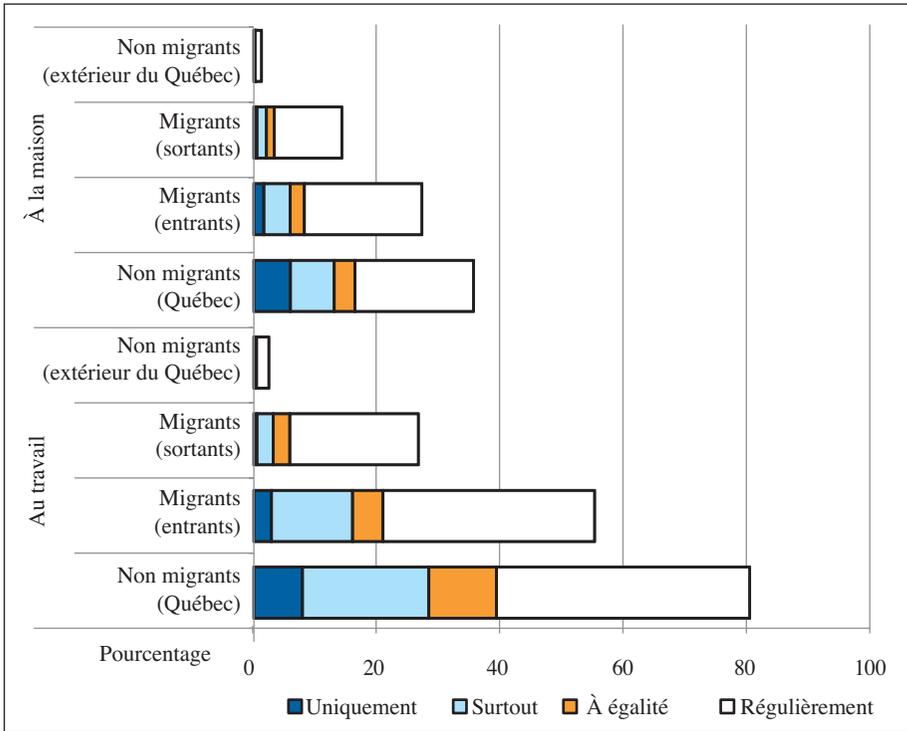
Utilisation de l'anglais à la maison et au travail par les anglophones, selon le statut migratoire (par rapport au Québec), 2001 à 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 6.8

Utilisation du français à la maison et au travail par les anglophones, selon le statut migratoire (par rapport au Québec), 2001 à 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

À partir de ces seules données, il est impossible de savoir si ce sont les pratiques et compétences linguistiques qui influencent la migration ou si c'est la migration qui transforme les comportements linguistiques. Les anglophones quittent-ils le Québec parce qu'ils n'ont pas les compétences linguistiques pour y travailler ou au contraire sont-ils appelés à occuper des postes bilingues à l'extérieur du Québec grâce aux compétences linguistiques acquises dans cette province ? S'établissent-ils au Québec grâce aux compétences linguistiques qui leur permettent d'occuper un emploi bilingue ou le font-ils justement pour acquérir une meilleure connaissance de la langue française ? Sans apporter de réponses précises à ces questions, les données du Recensement de 2006 permettent à tout le moins de constater que la présence du français dans l'environnement social et professionnel favorise son utilisation tant à la maison qu'au travail chez les personnes de langue maternelle anglaise.

Les migrants francophones

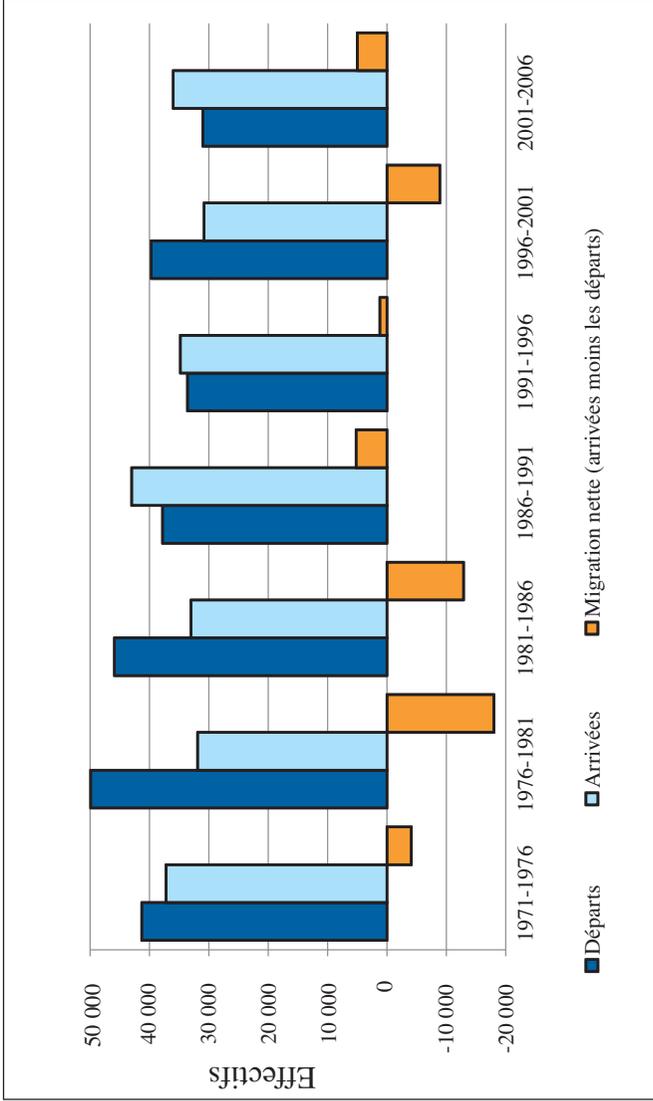
Les données des recensements récents ne permettent pas de dégager de tendances claires en ce qui a trait à la migration des personnes de langue maternelle française entre le Québec et les autres provinces et territoires. Néanmoins, les

francophones sont toujours moins nombreux que les anglophones à migrer hors du Québec à destination d'une autre province ou d'un territoire. Compte tenu du poids relatif des anglophones et des francophones au Québec, il est évident que les francophones sont beaucoup moins enclins que les anglophones à quitter le Québec pour s'établir ailleurs au Canada.

Le nombre de francophones ayant quitté le Québec a connu une tendance générale à la baisse depuis 1976, malgré une brève hausse entre 1996 et 2001. Les départs de francophones ont atteint un sommet entre 1976 et 1981 (environ 50 000 personnes) pour ensuite diminuer au cours des trois périodes intercensitaires suivantes, soit de 1981 à 1996, pour s'établir à 33 600 départs entre 1991 et 1996. Après une hausse entre 1996 et 2001 (près de 40 000 personnes), le nombre de départs a atteint son niveau le plus bas de la période observée (1971 à 2006) avec 31 000 francophones ayant quitté le Québec entre 2001 et 2006.

Depuis 1986, le nombre de francophones qui sont venus s'établir au Québec en provenance des autres provinces et territoires a compensé le nombre de départs. Durant cette période, le solde migratoire a été favorable au Québec dans toutes les périodes intercensitaires, sauf entre 1996 et 2001. Le nombre d'arrivées chez les francophones du Québec varie d'un lustre à l'autre sans respecter de tendance particulière, atteignant un sommet de 43 000 personnes entre 1986 et 1991. Deux lustres plus tard, soit entre 1996 et 2001, les arrivées atteignent leur niveau le plus bas de la période observée, soit 30 800 personnes, avant de remonter à 36 000 entre 2001 et 2006.

Graphique 6.9
Migration interprovinciale des personnes de langue maternelle française entre le Québec
et les autres provinces et territoires, 1971 à 1976, 1976 à 1981, 1981 à 1986, 1986 à 1991,
1991 à 1996, 1996 à 2001 et 2001 à 2006

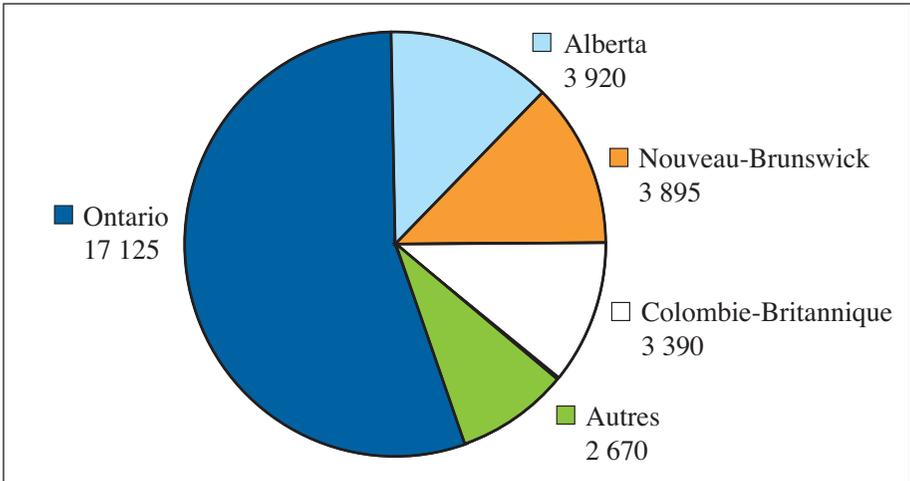


Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971 et 2006.

À l’instar des migrants anglophones, les francophones qui quittent le Québec pour une autre province s’établissent majoritairement en Ontario (55 %). Les autres destinations de prédilection sont l’Alberta (13 %), le Nouveau-Brunswick (13 %) et la Colombie-Britannique (11 %).

Graphique 6.10

Destination des francophones ayant quitté le Québec pour une autre province ou un territoire, 2001 à 2006



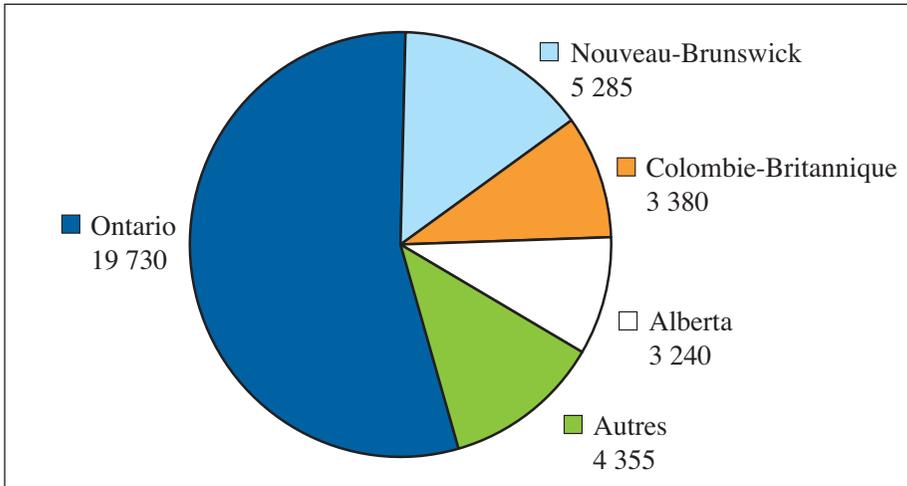
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les francophones ayant quitté le Québec entre 2001 et 2006 sont nés au Québec dans une proportion de 71 %, comparativement à 11 % d’entre eux nés en Ontario et 8 % au Nouveau-Brunswick.

Les provinces d’où proviennent principalement les francophones venus s’installer au Québec entre 2001 et 2006 sont les même que les provinces de destination de ceux ayant quitté le Québec à la même période. Il s’agit dans 55 % des cas de l’Ontario, 15 % le Nouveau-Brunswick, et 9 % pour la Colombie-Britannique et pour l’Alberta. Toutefois, pour plus de deux personnes venant s’établir au Québec sur trois, il s’agit d’un retour dans la province où ils sont nés. En effet, chez les francophones, 68 % de ces migrants sont nés au Québec.

Graphique 6.11

Provenance des francophones ayant migré au Québec à partir d'une autre province ou d'un territoire, 2001 à 2006



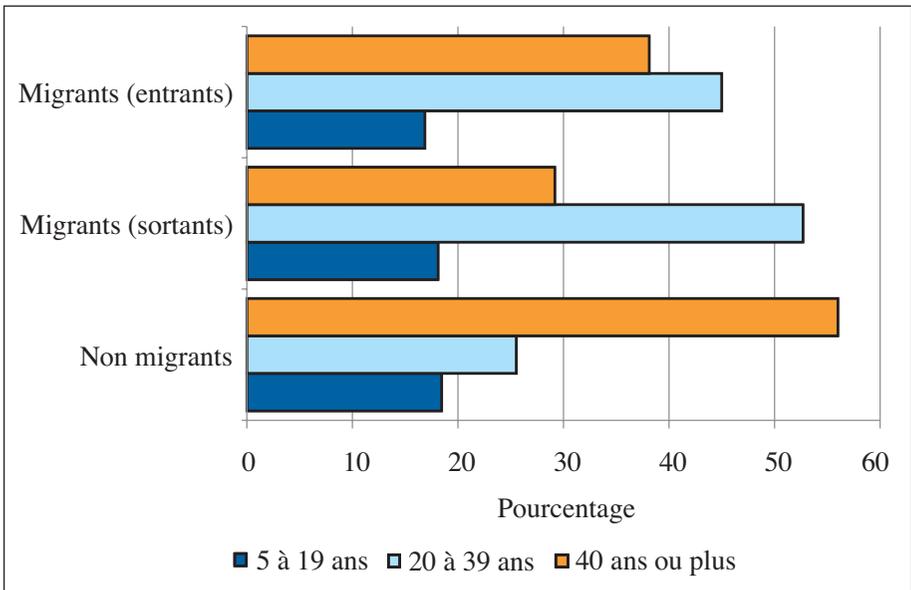
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

À l'instar de ce qui a été observé chez les anglophones, les migrants francophones sont plus jeunes et plus scolarisés que les non-migrants⁶¹. Les francophones qui se sont établis au Québec en provenance d'une autre province ou d'un territoire sont âgés de 20 à 39 ans dans une proportion de 45 % alors que 38 % d'entre eux sont âgés de 40 ans ou plus. Les francophones qui ont quitté le Québec sont encore moins âgés : 53 % d'entre eux sont âgés de 20 à 39 ans et 29 % de 40 ans ou plus. Ces proportions sont inversées chez les francophones non migrants : ils sont âgés de 20 à 39 ans dans une proportion de 26 % et de 40 ans et plus dans une proportion de 56 %.

⁶¹ Le terme « non-migrants » désigne ici les francophones qui n'ont pas effectué de migration entre le Québec et une autre province ou un territoire. Les non-migrants de l'extérieur du Québec peuvent toutefois avoir effectué une migration entre deux provinces autres que le Québec. Les francophones non migrants vivant au Québec présentent des caractéristiques similaires à celles des francophones des autres provinces et territoires en ce qui a trait à l'âge et à la scolarité. Il existe de légères différences – par exemple les francophones de l'extérieur du Québec sont notamment un peu plus âgés que ceux du Québec – mais elles sont beaucoup moins importantes que celles entre les migrants et les non-migrants. Ainsi, dans cette section, les non-migrants ne sont pas distingués selon leur lieu de résidence et les statistiques présentées concernent autant les résidents du Québec que ceux des autres provinces et territoires.

Graphique 6.12

Âge (en 2006) des francophones selon leur statut migratoire entre le Québec et les autres provinces et territoires, 2001 à 2006



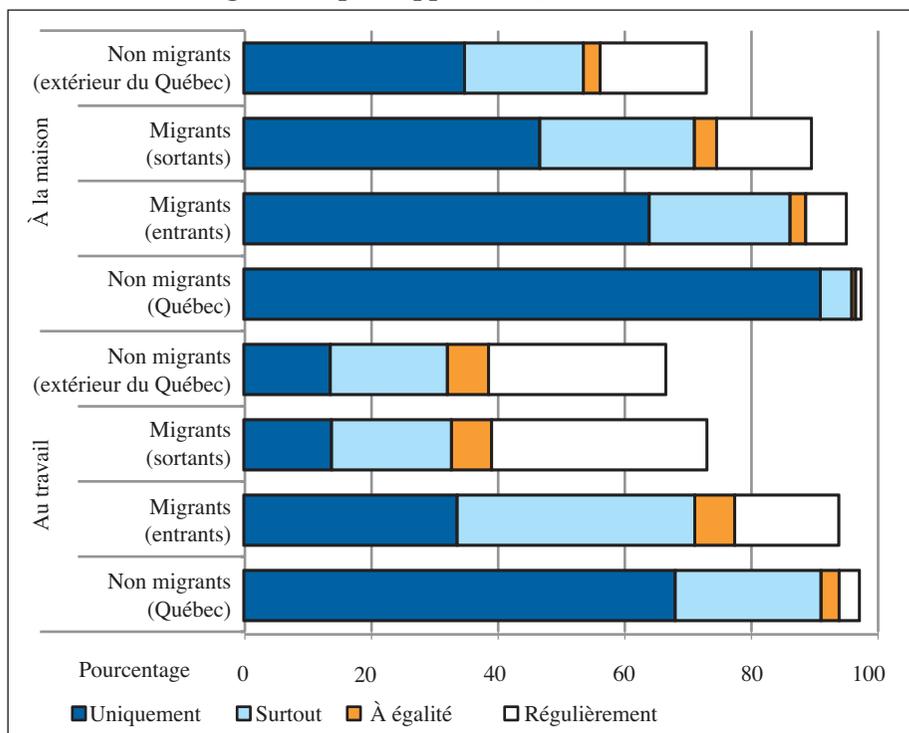
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les migrants sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que les non-migrants à détenir un baccalauréat ou un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat. Les francophones de 25 à 34 ans ayant quitté le Québec sont 43 % à avoir atteint ce niveau de scolarité, comparativement à 37 % de ceux qui sont venus s'installer au Québec en provenance d'une autre province ou d'un territoire, et à 24 % des non-migrants.

L'utilisation du français à la maison et au travail est plus fréquente chez les francophones du Québec et, à l'inverse, l'usage de l'anglais est plus fréquent chez les francophones de l'extérieur du Québec, mais il semble que la durée du séjour soit un facteur à considérer. Ainsi, les francophones venus s'installer au Québec entre 2001 et 2006 parlent davantage le français à la maison (97 %) que ceux qui l'ont quitté (92 %), mais moins que les francophones non migrants du Québec (99,5 %). Il en va de même pour le français au travail, utilisé par 96 % des migrants entrants au Québec, par 75 % des migrants sortants et par 99 % des non-migrants du Québec. À l'extérieur du Québec, la proportion de francophones qui utilisent le français comme principale langue de travail, que ce soit uniquement (14 %), surtout (19 %) ou à égalité avec une autre langue (7 %), est pratiquement identique chez les migrants et les non-migrants. Toutefois, les migrants en provenance du Québec utilisent le français régulièrement au travail dans une proportion supérieure (35 %) à celle des non-migrants (29 %).

Graphique 6.13

Utilisation du français à la maison et au travail par les francophones selon le statut migratoire (par rapport au Québec), 2001 à 2006

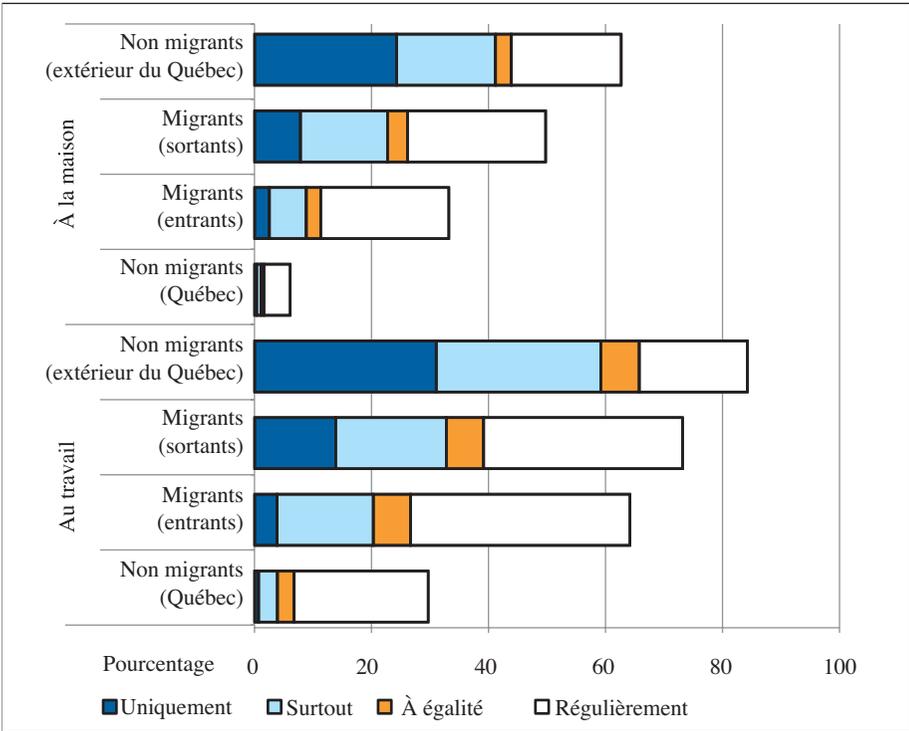


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Suivant la même logique, les francophones venus s'établir au Québec utilisent l'anglais à la maison (34 %) dans une proportion moindre que ceux qui ont quitté le Québec pour s'établir dans une autre province ou un territoire (51 %), et que les non-migrants de l'extérieur du Québec (64 %). Il en va de même pour l'anglais au travail : 66 % des migrants vers le Québec l'utilisent au moins régulièrement, comparativement à 75 % des migrants sortant du Québec et 86 % des non-migrants de l'extérieur du Québec. À titre comparatif, les francophones non migrants du Québec utilisent l'anglais à la maison dans une proportion de 6 % et au travail dans une proportion de 30 %.

Graphique 6.14

Utilisation de l'anglais à la maison et au travail par les francophones, selon le statut migratoire (par rapport au Québec), 2001 à 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

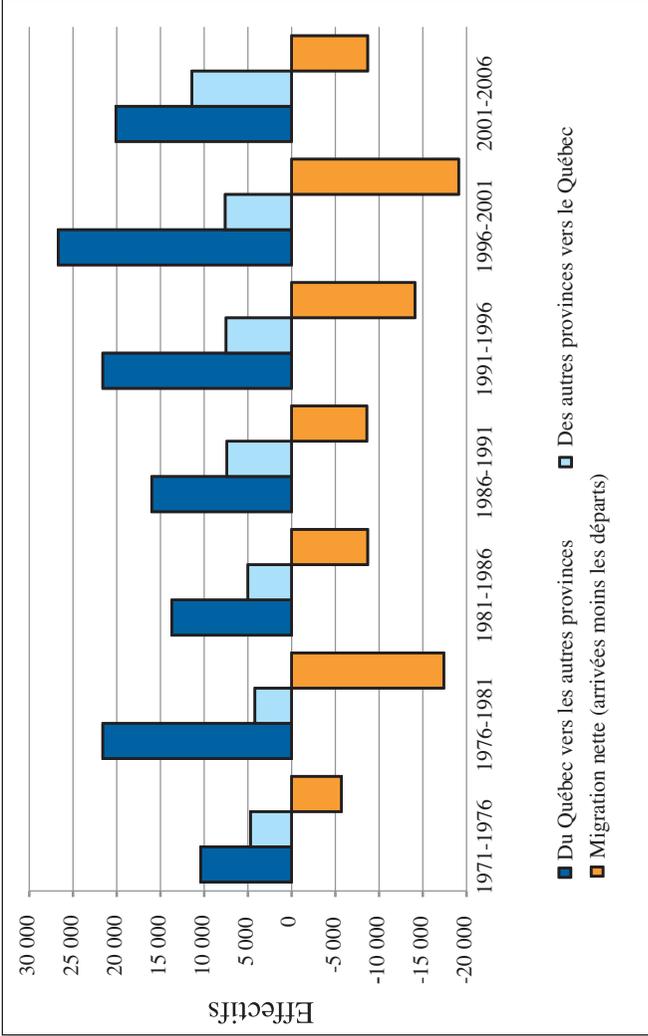
Ainsi, l'utilisation de l'anglais à la maison et au travail par les francophones est favorisée par un séjour dans une province où cette langue est en situation majoritaire. Toutefois, pas plus que pour les anglophones n'est-il possible de savoir si c'est une pratique ou une compétence linguistique préalable qui favorise la migration ou si, au contraire, c'est la migration qui favorise l'acquisition d'une nouvelle compétence et l'exercice de nouveaux comportements dans l'autre langue officielle.

Les migrants de tierce langue maternelle

La migration des personnes de tierce langue maternelle entre le Québec et les autres provinces et territoires comporte des enjeux linguistiques dans la mesure où elle est liée aux compétences et aux pratiques linguistiques de ces dernières. De 1971 à 2006, le solde migratoire des personnes de tierce langue maternelle a toujours été négatif pour le Québec. Le nombre d'entre elles qui ont migré du Québec vers les autres provinces et territoires a varié d'une période intercensitaire à l'autre dans une tendance générale à la hausse jusqu'en 2001, avant de diminuer entre 2001 et 2006. À l'inverse, le nombre de celles qui sont venues s'installer au Québec en provenance des autres provinces et territoires a été plutôt stable depuis 1986, mais il a connu une hausse dans le dernier lustre.

Graphique 6.15

Migration interprovinciale des personnes de tierce langue maternelle entre le Québec et les autres provinces et territoires, 1971 à 1976, 1976 à 1981, 1976 à 1981, 1981 à 1986, 1986 à 1991, 1991 à 1996, 1996 à 2001 et 2001 à 2006

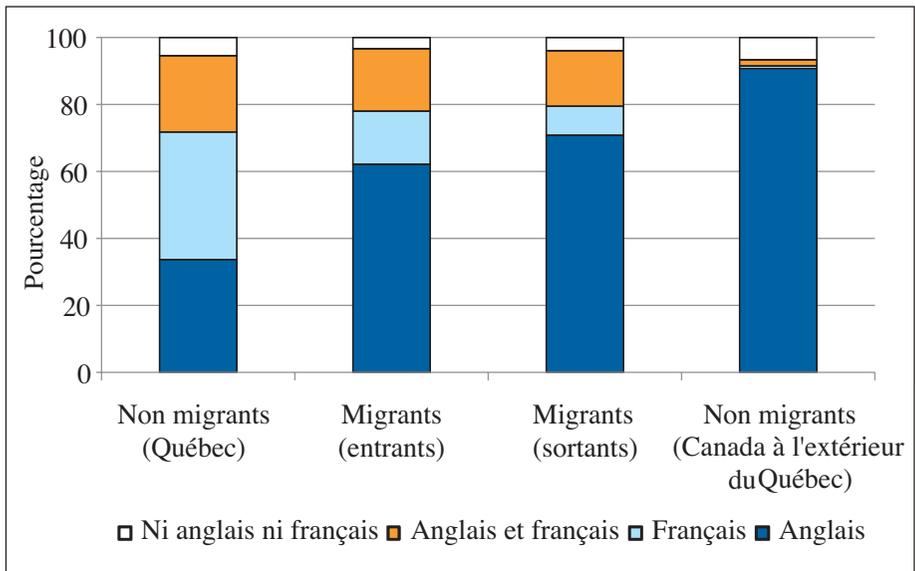


Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971 et 2006.

Ici, la langue maternelle ne fournit aucune information sur la connaissance ou l'utilisation des langues officielles. En utilisant la variable dérivée *première langue officielle parlée*, on constate que les personnes de tierce langue maternelle qui se dirigent vers le français ont davantage tendance à vivre au Québec et à y rester. Les migrants de tierce langue maternelle, autant ceux qui viennent s'installer au Québec en provenance d'une autre province ou d'un territoire (migrants entrants) que ceux qui quittent le Québec pour s'établir ailleurs au Canada (migrants sortants), s'orientent majoritairement vers l'anglais (respectivement 62 % et 71 %), mais dans une mesure moindre que les non-migrants de l'extérieur du Québec (91 %).

Graphique 6.16

Première langue officielle parlée (PLOP) des personnes de tierce langue maternelle selon le statut migratoire entre le Québec et les autres provinces et territoires, 2001 à 2006

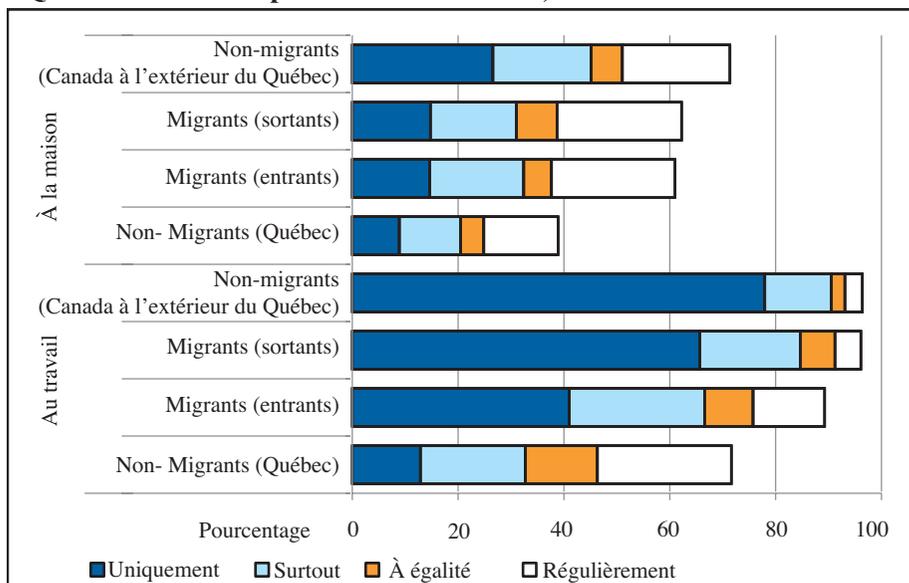


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Comme c'est le cas pour les anglophones et les francophones, le fait d'habiter au Québec, de venir s'y établir ou d'y avoir séjourné est associé à une plus grande utilisation du français à la maison et au travail chez les personnes de tierce langue maternelle. De même, le fait d'habiter à l'extérieur du Québec est corollaire d'une plus grande utilisation de l'anglais au travail et à la maison.

Graphique 6.17

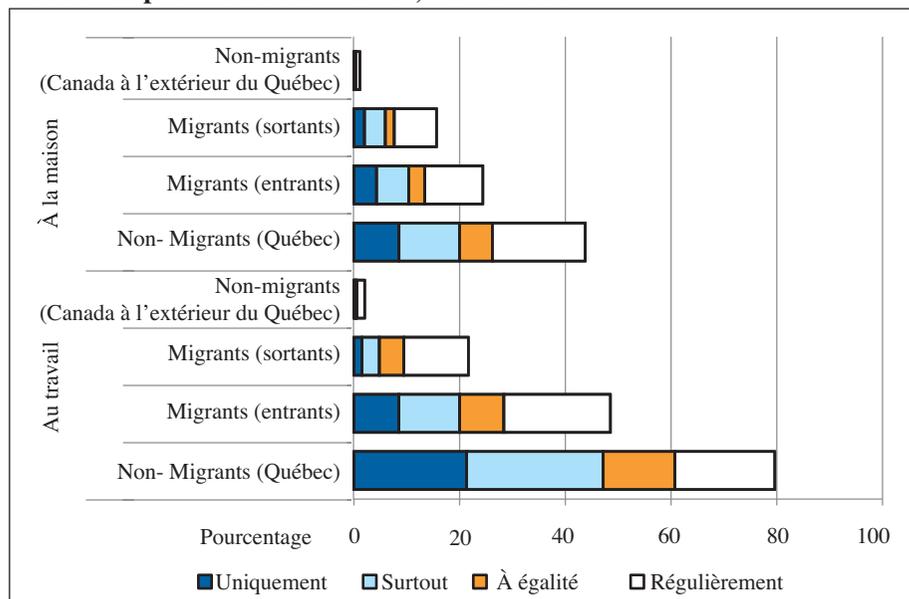
Utilisation de l'anglais à la maison et au travail chez les personnes de tierce langue maternelle, selon le statut migratoire entre le Québec et les autres provinces et territoires, 2001 à 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 6.18

Utilisation du français à la maison et au travail chez les personnes de tierce langue maternelle, selon le statut migratoire entre le Québec et les autres provinces et territoires, 2001 à 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Vue d'ensemble

Le nombre d'anglophones ayant quitté le Québec pour s'installer dans une autre province ou dans un territoire entre 2001 et 2006 était de 34 000 personnes, soit le plus faible effectif depuis 1971. Le solde migratoire des anglophones entre le Québec et le reste du Canada est négatif pour chaque période observée, mais les pertes migratoires sont de moins en moins importantes. À l'inverse, le solde migratoire des francophones entre le Québec et le Canada varie beaucoup. Depuis 1986, le solde migratoire des francophones est favorable au Québec.

De façon générale, on constate que les migrants sont plus jeunes et plus scolarisés que les non-migrants. Pour les francophones comme pour les anglophones, la présence de l'autre langue officielle dans l'environnement social et professionnel favorise son utilisation autant au travail qu'à la maison.

En ce qui a trait à la migration interprovinciale des personnes de tierces langues maternelles, on constate que les personnes de première langue officielle parlée française ont davantage tendance à vivre au Québec et à y rester. Les migrants entrants et les migrants sortants s'orientent davantage vers l'anglais. Le fait de vivre au Québec ou d'y avoir séjourné favorise toutefois l'utilisation du français au travail et à la maison.

CHAPITRE 7

IMMIGRATION ET INTÉGRATION LINGUISTIQUE DES IMMIGRANTS

L'immigration internationale est un facteur de plus en plus important pour comprendre l'évolution des groupes linguistiques au Canada. En 2006, la proportion de la population du Canada née à l'étranger atteignait près de 20 %, soit la plus forte proportion enregistrée depuis 1931. Cette proportion place le pays au deuxième rang à l'échelle internationale : seule l'Australie a une proportion supérieure de sa population née à l'étranger. Au Canada, la population née à l'étranger, près de 6,2 millions de personnes en 2006, a connu un taux de croissance quatre fois plus élevé que la population née au pays entre 2001 et 2006. Le nombre d'immigrants récents venus s'établir au Canada au cours de cette période est estimé à 1,1 million de personnes, soit 3,6 % de l'ensemble de la population canadienne⁶².

La population née à l'étranger est très diversifiée sur le plan linguistique. En 2006, 71 % des immigrants ont déclaré une langue maternelle autre que le français ou l'anglais. Près de 150 langues maternelles différentes ont été déclarées par les immigrants au Recensement de 2006⁶³. Ainsi, l'immigration contribue à la diversité linguistique et elle a une incidence sur l'évolution des groupes linguistiques au Canada. D'autre part, les compétences linguistiques et les pratiques langagières des immigrants jouent un rôle important dans leur intégration à la société canadienne. Ainsi, il importe de prendre en compte non seulement la langue maternelle, mais la connaissance des langues officielles et l'utilisation des langues à la maison et au travail. Enfin, il s'agit de se pencher plus spécifiquement sur la transmission intra et intergénérationnelle.

⁶² Pour plus d'information concernant l'immigration internationale, voir le document *Immigration au Canada : un portrait de la population née à l'étranger, Recensement de 2006* (Chui, Tran et Maheux, 2007).

⁶³ Il s'agit en fait du nombre de langues maternelles pour lesquelles des données ont été publiées. Plusieurs langues maternelles ont été regroupées dans des catégories « autres » (« langues latines non incluses ailleurs », « langues germaniques non incluses ailleurs », « langues slaves non incluses ailleurs », etc.) notamment pour des raisons de confidentialité.

Immigration et évolution des groupes linguistiques

Malgré la grande diversité des langues maternelles déclarées par les immigrants au Recensement de 2006, l'anglais reste la plus fréquente. Néanmoins, 71 % des immigrants sont de tierce langue maternelle, comparativement à 25 % d'anglophones et 3 % de francophones⁶⁴. Les tierces langues maternelles les plus fréquentes dans la population née à l'étranger sont les langues chinoises, l'italien, le pendjabi, l'espagnol et l'allemand⁶⁵.

Tableau 7.1

Langue maternelle les plus fréquentes chez les immigrants, Canada, 2006

Langue maternelle¹	Effectifs	%
Anglais	1 500 650	24,3
Langues chinoises²	808 815	13,1
Cantonais	282 410	4,6
Mandarin	143 815	2,3
Italien	286 955	4,6
Pendjabi	257 270	4,2
Espagnol	253 735	4,1
Allemand	235 680	3,8
Tagalog (pilipino)	208 790	3,4
Arabe	203 085	3,3
Français	192 385	3,1
Portugais	160 485	2,6
Polonais	156 625	2,5
Persan (farsi)	115 650	1,9
Ourdou	113 070	1,8
Russe	109 475	1,8
Vietnamien	105 995	1,7
Néerlandais	103 395	1,7
Autres³	1 374 895	22,2
Total³	6 186 950	100,0

¹ réponses uniques seulement (sauf lorsque spécifié)

² la catégorie Langues chinoises inclut le cantonais, le mandarin, les autres langues chinoises et les langues chinoises non spécifiées

³ inclut les réponses multiples

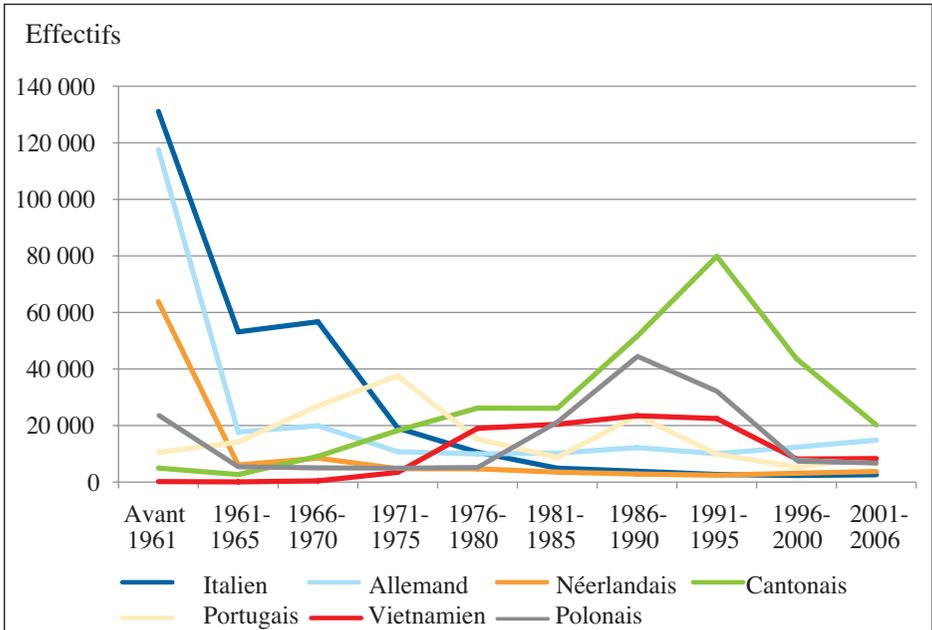
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

⁶⁴ Après répartition des réponses multiples.

⁶⁵ Le tableau 8.1 présente les langues maternelles (réponses uniques) dont les effectifs sont supérieurs à 100 000 personnes chez les immigrants en 2006.

Chez les immigrants, l'importance relative des groupes de langue maternelle varie beaucoup selon la période d'immigration. Certains groupes linguistiques ont beaucoup bénéficié de l'immigration lors de vagues antérieures, mais sont très peu représentés dans les périodes d'immigration récentes, en l'occurrence les personnes de langue maternelle italienne, allemande et néerlandaise (voir le graphique 7.1). Certains autres groupes linguistiques dont les effectifs sont importants parmi les immigrants ont connu des périodes d'immigration plus intenses, mais sont peu représentés dans les périodes plus récentes. C'est le cas notamment des personnes dont la langue maternelle est le portugais (qui ont immigré au Canada surtout au début des années 1970), le vietnamien (de 1976 à 1995), le polonais (fin des années 1980) et le cantonais (début des années 1990). À l'inverse, d'autres groupes linguistiques moins présents dans les cohortes d'immigration précédentes voient leurs effectifs augmenter rapidement au cours des lustres les plus récents. C'est le cas notamment des personnes dont la langue maternelle est l'espagnol, l'arabe, le pendjabi ou le mandarin, qui figurent en tête de liste des immigrants au cours du dernier lustre, soit de 2001 à 2006, derrière les anglophones (voir le graphique 7.2).

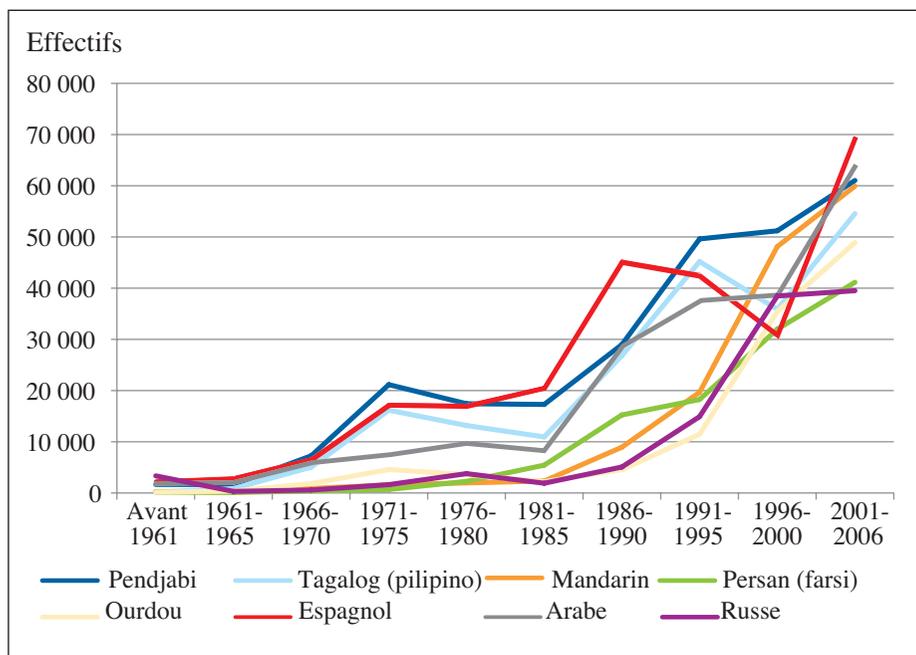
Graphique 7.1
Effectifs des immigrants de certaines langues maternelles
selon la période d'immigration, Canada, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 7.2

Effectifs des immigrants de certaines langues maternelles selon la période d'immigration, Canada, 2006



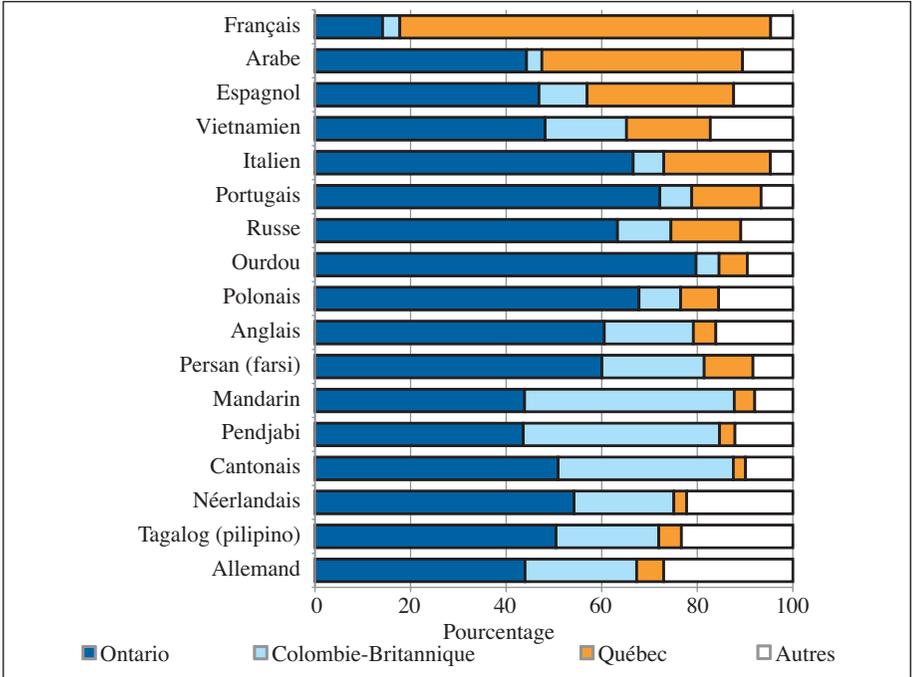
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les immigrants vivent principalement en Ontario et en Colombie-Britannique. Près de trois immigrants sur quatre résident dans ces deux provinces, dont plus de la moitié en Ontario seulement. En 2006, 55 % des immigrants au Canada vivaient en Ontario, province qui constituait 39 % de la population canadienne. De même, 18 % des immigrants habitaient en Colombie-Britannique alors que cette province représentait 13 % de la population canadienne. Ce sont les deux seules provinces où vivent une proportion d'immigrants supérieure à la proportion de la population qu'elles représentent dans la population canadienne. Après l'Ontario et la Colombie-Britannique, le Québec est la province qui compte le plus de personnes nées à l'étranger : 14 % des immigrants y résident, alors que cette province constitue 24 % de la population canadienne.

La distribution géographique des principales langues maternelles des immigrants respecte ce schéma général, à quelques exceptions près. Pour chacun des groupes linguistiques observés, soit les langues maternelles incluses dans le tableau 7.1, les immigrants qui en font partie résident surtout en Ontario. Les personnes qui ont le français ou le mandarin comme langue maternelle sont les deux seules exceptions : plus de trois immigrants francophones sur quatre vivent au Québec, comparativement à 14 % en Ontario, tandis que les personnes dont la langue maternelle est le mandarin sont aussi nombreuses à vivre en Colombie-Britannique qu'en Ontario (44 % dans chacun des cas).

Certains groupes linguistiques sont particulièrement concentrés en Ontario. C'est le cas des immigrants dont la langue maternelle est l'ourdou (80 %), le portugais (72 %), le polonais (68 %), l'italien (67 %), le russe (63 %), l'anglais (61 %) ou le persan (farsi) (60 %). D'autres groupes résident en proportion relativement importante en Colombie-Britannique (44 % des immigrants dont la langue maternelle est le mandarin, 41 % pour le pendjabi, 37 % pour le cantonais, 23 % pour l'allemand et 22 % pour le tagalog) ou au Québec (78 % des immigrants dont la langue maternelle est le français, 42 % pour l'arabe, 31 % pour l'espagnol et 22 % pour l'italien). Enfin, les immigrants qui ont l'allemand (27 %), le tagalog (23 %), le néerlandais (22 %) ou le vietnamien (17 %) comme langue maternelle sont ceux qui vivent le plus dans les provinces autres que le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique, principalement en Alberta et, dans certains cas, au Manitoba.

Graphique 7.3
Proportion des immigrants de différentes langues
maternelles selon la province de résidence, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'immigration a une incidence variable sur les différents groupes linguistiques. Seule une faible proportion de francophones (3 %) et d'anglophones (8 %) sont nés à l'étranger. En ce qui concerne les personnes de tierces langues maternelles, la proportion d'immigrants est de 73 %. Elle varie de 52 % d'immigrants (allemand) à 89 % d'immigrants (tagalog). Les personnes qui ont l'allemand (46 %), l'italien (36 %), le pendjabi (29 %) ou le portugais (25 %) comme langue maternelle sont celles pour qui la proportion de personnes nées au Canada est la plus élevée. À l'inverse, les personnes qui ont le tagalog (6 %), le mandarin (10 %) ou le persan (11 %) sont celles pour qui elle est la plus faible. Plus du tiers des personnes qui ont le mandarin (35 %) ou l'ourdou (34 %) comme langue maternelle sont des immigrants récents, arrivés au pays entre 2001 et 2006. Ces groupes linguistiques sont ceux qui comptent la plus forte proportion d'immigrants récents, suivis de près par ceux dont la langue maternelle est le persan (31 %) et le russe (30 %).

Tableau 7.2
Composition de certains groupes de langue maternelle (réponses uniques) selon le statut d'immigrant, Canada, 2006

Langue maternelle	Total		Non immigrants		Immigrants		Immigrants récents		Résidents non permanents	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Anglais	17 882 775	91,3	16 318 405	8,4	1 500 650	8,4	148 025	0,8	63 720	0,4
Français	6 817 655	97,0	6 609 860	2,8	192 385	2,8	43 155	0,6	15 405	0,2
Tierces langues	5 937 765	23,8	1 412 560	73,2	4 345 350	73,2	885 190	14,9	179 850	3,0
Langues chinoises	1 012 065	16,8	169 820	79,9	808 815	79,9	170 570	16,9	33 425	3,3
Cantonais	361 450	20,6	74 600	78,1	282 410	78,1	20 185	5,6	4 435	1,2
Mandarin	170 955	10,4	17 695	84,1	143 820	84,1	59 925	35,1	9 440	5,5
Italien	455 040	36,5	166 020	63,1	286 955	63,1	2 600	0,6	2 065	0,5
Allemand	450 570	46,4	209 145	52,3	235 675	52,3	14 825	3,3	5 745	1,3
Pendjabi	367 505	28,7	105 390	70,0	257 270	70,0	61 040	16,6	4 850	1,3
Espagnol	345 350	19,7	67 950	73,5	253 735	73,5	69 130	20,0	23 665	6,9
Arabe	261 640	18,2	47 745	77,6	203 085	77,6	63 725	24,4	10 810	4,1
Tagalog (piliipino)	235 615	6,3	14 780	88,6	208 790	88,6	54 560	23,2	12 050	5,1
Portugais	219 275	24,9	54 620	73,2	160 485	73,2	8 740	4,0	4 165	1,9
Polonais	211 175	25,2	53 175	74,2	156 620	74,2	6 720	3,2	1 380	0,7
Ourdou	145 810	19,6	28 585	77,5	113 070	77,5	48 915	33,6	4 150	2,8
Vietnamien	141 630	23,9	33 885	74,8	105 990	74,8	8 305	5,9	1 755	1,2
Persan (farsi)	134 080	10,9	14 635	86,3	115 655	86,3	41 150	30,7	3 795	2,8
Russe	133 575	15,2	20 320	82,0	109 480	82,0	39 505	29,6	3 780	2,8
Néerlandais	128 900	18,8	24 220	80,2	103 390	80,2	3 750	2,9	1 290	1,0
Autres	1 695 540	23,7	402 270	72,3	1 226 330	72,3	291 640	17,2	66 930	3,9

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Connaissance des langues officielles

Pour les immigrants, la capacité de soutenir une conversation en français ou en anglais est un facteur important d'intégration à la société canadienne. En 2006, 94 % des personnes nées à l'étranger étaient capables de soutenir une conversation dans au moins une des deux langues officielles. Plus précisément, 90 % des immigrants connaissent l'anglais et 16 % d'entre eux connaissent le français⁶⁶. Un peu plus de 6 % des immigrants ne connaissent ni l'anglais ni le français suffisamment pour soutenir une conversation.

La connaissance des langues officielles varie légèrement chez les immigrants récents⁶⁷ d'une période intercensitaire à l'autre, comme en témoigne le tableau 7.3. Depuis 1976, on observe une baisse de la proportion d'immigrants récents qui ne connaissent aucune des deux langues officielles. De même, la proportion d'immigrants récents qui sont capables de soutenir une conversation à la fois en français et en anglais a cru légèrement au cours du dernier lustre.

Tableau 7.3

Connaissance des langues officielles par les immigrants récents selon la période d'immigration, Canada, 1976 à 2006

Période d'immigration	Anglais	Français	Anglais et français	Ni anglais ni français
	%	%	%	%
1976 à 1980	70,4	6,6	9,3	13,7
1981 à 1985	70,7	6,4	9,2	13,8
1986 à 1990	72,5	5,6	9,3	12,6
1991 à 1995	73,1	5,3	8,8	12,7
1996 à 2000	75,5	4,8	9,8	9,8
2001 à 2006	72,5	6,6	11,6	9,3

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1976 à 2006.

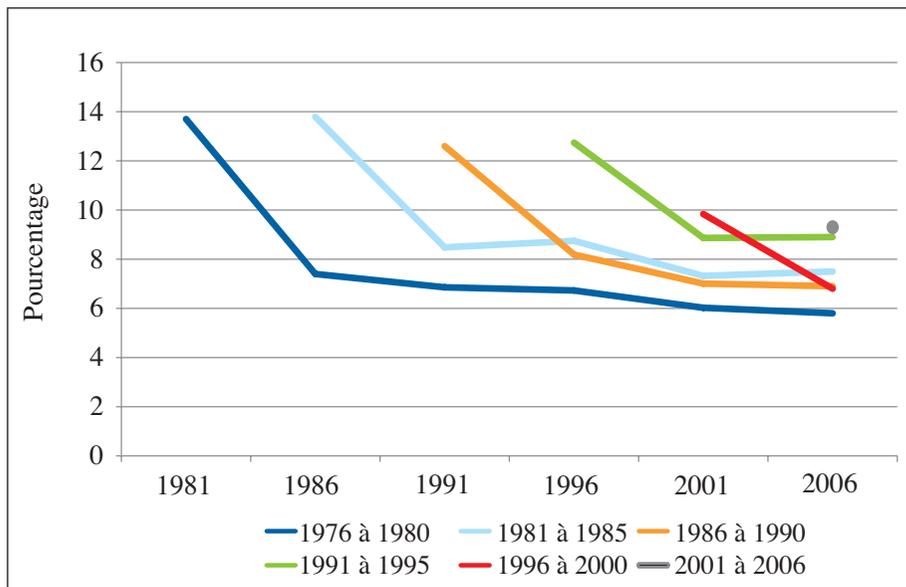
La comparaison des données sur la connaissance des langues officielles chez les immigrants récents et de celles concernant chacune de ces cohortes dans les recensements ultérieurs permet de constater l'acquisition de nouvelles connaissances linguistiques chez les immigrants, particulièrement dans les 10 premières années suivant leur arrivée au pays. Pour chaque cohorte d'immigrants observée

⁶⁶ Ces proportions incluent les 12 % d'immigrants qui déclarent pouvoir soutenir une conversation à la fois en français et en anglais. Ainsi, en ne tenant compte que de ces deux langues, 77 % des immigrants ne connaissent que l'anglais comparativement à 4 % qui ne connaissent que le français.

⁶⁷ Les immigrants récents sont ceux qui ont obtenu leur statut d'immigrant reçu dans les cinq années précédant un recensement. Puisque la connaissance des langues est susceptible d'évoluer dans le temps, il s'agit ici de comparer la connaissance des langues officielles des immigrants récents à chaque recensement. Les données concernant les personnes ayant immigré entre 1976 et 1981 sont donc tirées du Recensement de 1981, celles concernant les personnes ayant immigré entre 1981 et 1986 sont tirées du Recensement de 1986, et ainsi de suite.

dans le graphique 7.4, la proportion de ceux qui ne connaissent ni le français ni l'anglais chute de façon importante entre le lustre au cours duquel ils se sont installés au Canada et le lustre suivant. La baisse est un peu moins marquée pour les cohortes d'immigration plus récentes, mais la connaissance d'au moins une des deux langues officielles, telle que déclarée au premier recensement suivant l'arrivée, est proportionnellement de plus en plus fréquente.

Graphique 7.4
Évolution de la proportion des immigrants qui ne connaissent ni le français ni l'anglais selon la période d'immigration, 1981, 1986, 1991, 1996, 2001, 2006



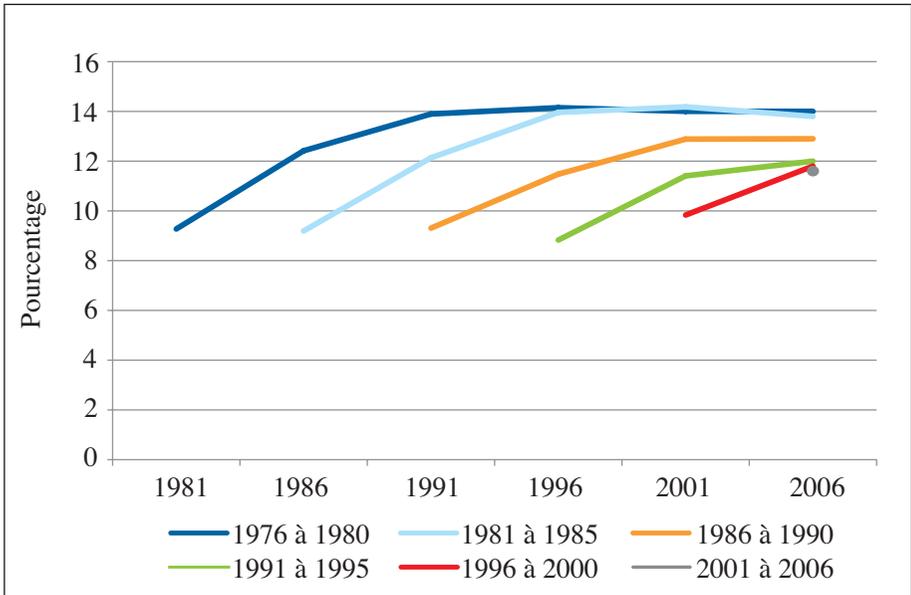
Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1981 à 2006.

De même, la proportion d'immigrants capable de soutenir une conversation dans les deux langues officielles augmente, pour chaque cohorte observée, dans les deux lustres suivant celui au cours duquel ils sont arrivés au Canada. Cette augmentation est beaucoup plus marquée au Québec, où les immigrants récents présentent des proportions de bilinguisme français-anglais nettement supérieures à ceux du reste du Canada⁶⁸.

⁶⁸ Par exemple, au Québec, 34 % des immigrants récents au Recensement de 1996 déclaraient à la fois une connaissance du français et de l'anglais. Pour cette même cohorte, la proportion de bilingues français-anglais au Recensement de 2001 était de 47 %, et de 52 % au Recensement de 2006. Dans les autres provinces et territoires, ces proportions étaient de 4 % en 1996, 6 % en 2001 et 6 % en 2006.

Graphique 7.5

Évolution de la proportion des immigrants qui connaissent à la fois le français et l'anglais selon la période d'immigration, Canada, 1981, 1986, 1991, 1996, 2001, 2006



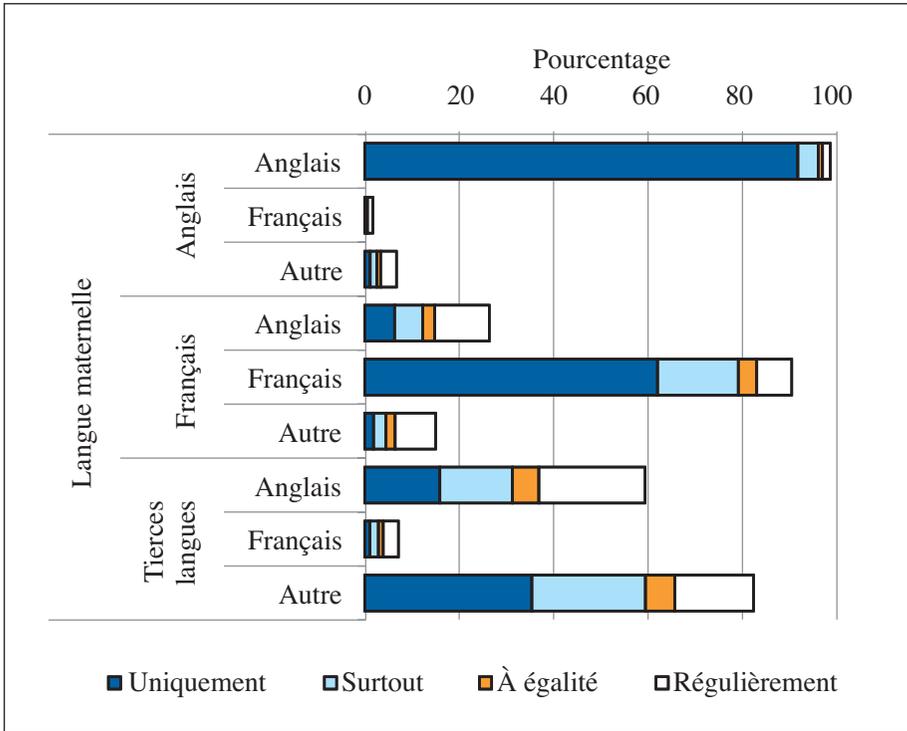
Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1981 à 2006.

Les immigrants qui connaissent le français habitent principalement la province de Québec (65 %), de l'Ontario (25 %), et dans une moindre mesure la Colombie-Britannique (7 %) et l'Alberta (3 %). Toutefois, les immigrants qui ne connaissent que le français résident dans la province de Québec dans une proportion de 96 %; dans les autres provinces et territoires, 97 % des immigrants qui connaissent le français connaissent aussi l'anglais. Au Nouveau-Brunswick, un immigrant sur quatre peut soutenir une conversation en français, comparativement à trois sur quatre au Québec.

Utilisation des langues

À l'instar des autres Canadiens, les immigrants utilisent majoritairement leur langue maternelle à la maison. Les immigrants de langue maternelle anglaise parlent l'anglais à la maison dans 99 % des cas, dont 92 % d'entre eux qui n'utilisent aucune autre langue. De leur côté, 90 % des immigrants francophones utilisent le français à la maison, dont 62 % comme seule langue d'usage. Même si 82 % des immigrants de tierce langue maternelle parlent leur langue maternelle à la maison, ils l'utilisent conjointement avec une autre langue, principalement l'anglais, dans 47 % des cas. Près de 60 % d'entre eux utilisent l'anglais à la maison. Ils n'utilisent aucune autre langue que l'anglais dans une proportion de 16 %.

Graphique 7.6
Langues parlées à la maison par les immigrants
selon la langue maternelle, Canada, 2006

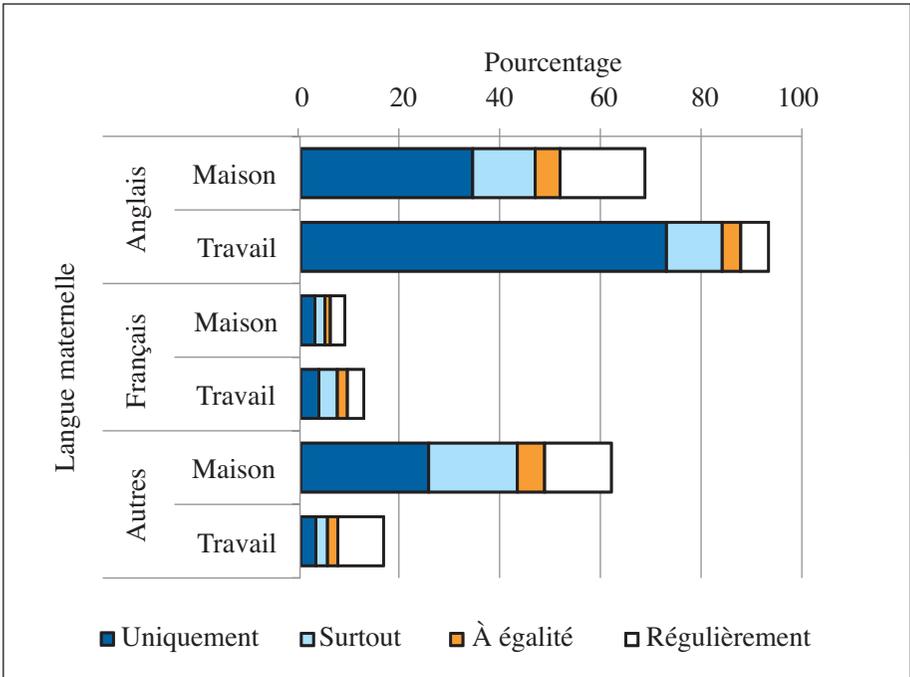


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La situation est différente en ce qui a trait à l'utilisation des langues au travail. Les tierces langues sont moins utilisées dans la sphère publique que dans la sphère privée. Toutes langues maternelles confondues, la proportion d'immigrants qui utilisent une tierce langue au travail (16 %) est inférieure à celle de ceux qui utilisent une tierce langue à la maison (62 %). À l'inverse, l'anglais est davantage utilisé au travail (93 %) qu'à la maison (68 %) par les immigrants. Le français est aussi davantage utilisé au travail (13 %) qu'à la maison (9 %), sauf chez les francophones, qui utilisent leur langue maternelle à la maison dans une proportion de 90 %, comparativement à 88 % au travail.

Graphique 7.7

Langue parlée à la maison et langue utilisée au travail par les immigrants, Canada, 2006

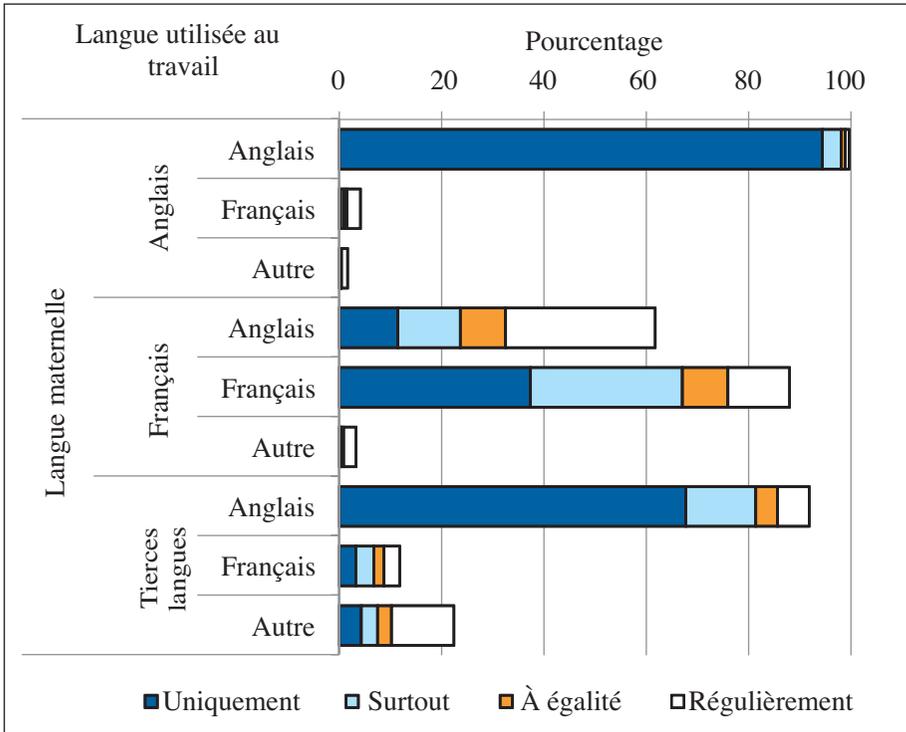


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les immigrants anglophones utilisent pratiquement toute leur langue maternelle au travail (99,6 %). Il s'agit de la seule langue de travail pour 94 % d'entre eux. Près de 9 immigrants de langue maternelle française sur 10 utilisent leur langue au travail, mais 51 % d'entre eux l'utilisent conjointement avec une autre langue, principalement l'anglais. Bien que les immigrants de tierce langue maternelle utilisent surtout l'anglais au travail (92 %), ils sont tout de même 22 % à utiliser leur langue maternelle.

Graphique 7.8

Langues utilisées au travail par les immigrants selon la langue maternelle, Canada, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

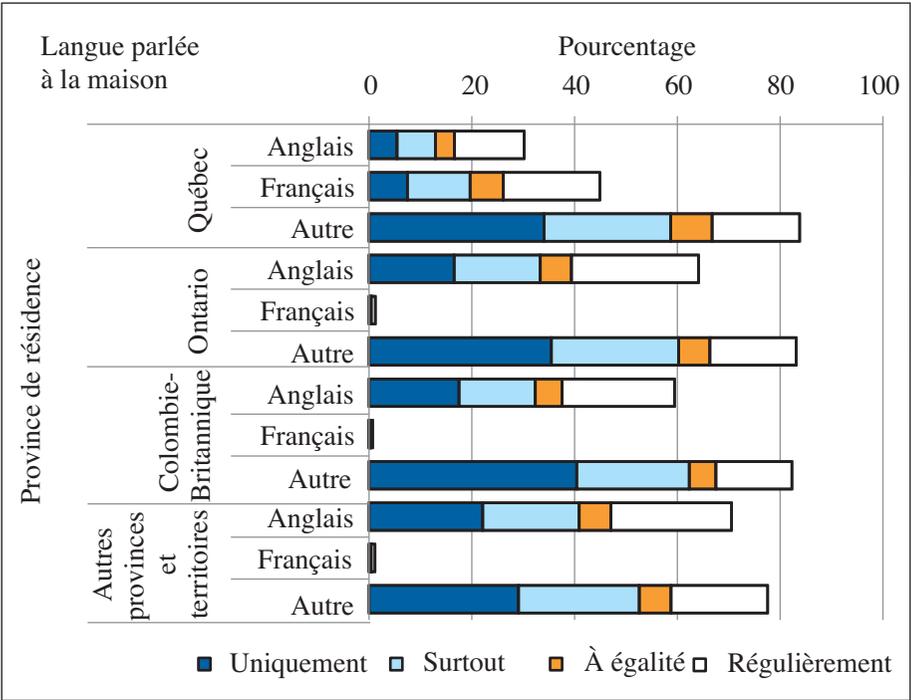
L'utilisation de l'anglais et du français varie selon la province de résidence : l'utilisation du français à la maison et au travail est largement concentrée au Québec et, dans une moindre mesure, en Ontario. Ensemble, ces deux provinces sont le lieu de résidence de 95 % des immigrants qui utilisent le français à la maison (84 % au Québec seulement) et de 96 % de ceux qui utilisent le français au travail (83 % au Québec seulement). La situation est semblable lorsqu'on ne tient compte que des immigrants de tierce langue maternelle : 87 % de ceux qui parlent français à la maison résident au Québec et 9 % en Ontario.

Au Québec, le français est utilisé au moins régulièrement à la maison par 45 % des immigrants de tierce langue maternelle, alors qu'ils ne sont que 1 % à l'utiliser dans les autres provinces et territoires. À l'inverse, 30 % de ceux qui vivent au Québec utilisent l'anglais au moins régulièrement à la maison, comparativement à 64 % en Ontario, 59 % en Colombie-Britannique et 71 % dans les autres provinces et territoires.

La proportion d'immigrants de tierce langue maternelle qui utilisent leur langue maternelle au moins régulièrement à la maison est semblable au Québec (84 %), en Ontario (83 %) et en Colombie-Britannique (82 %), mais elle est légèrement inférieure dans les autres provinces et territoires (78 %).

Graphique 7.9

Utilisation du français, de l'anglais ou d'une autre langue à la maison par les immigrants de tierce langue maternelle selon la province de résidence, 2006

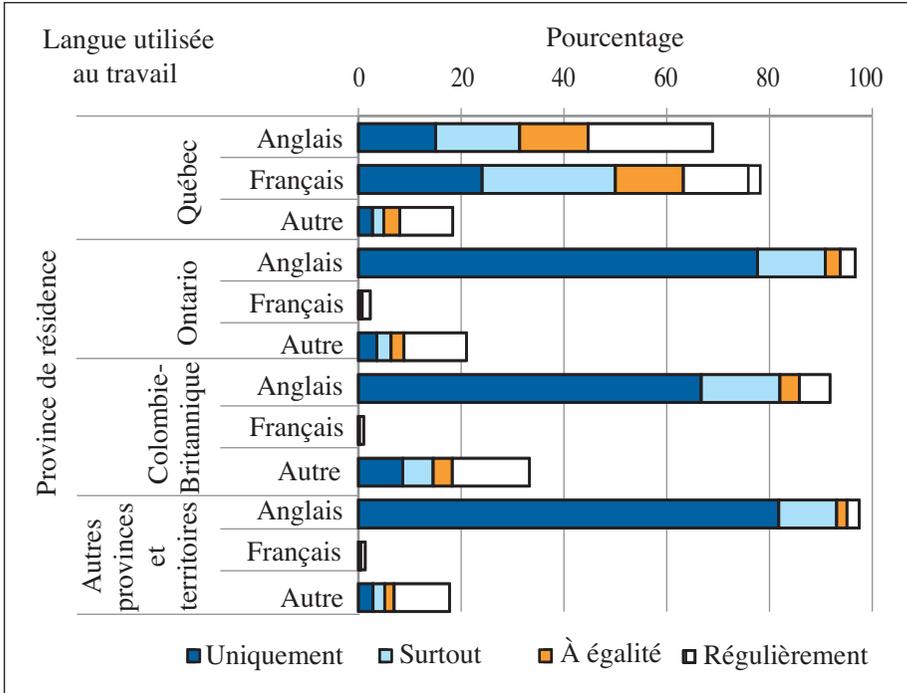


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Si les immigrants utilisent leur tierce langue maternelle dans la sphère privée, il n'en va pas de même dans la sphère publique. En Colombie-Britannique, 33 % d'entre eux utilisent leur tierce langue maternelle au travail (18 % le plus souvent, 15 % régulièrement), comparativement à 21 % en Ontario (9 % le plus souvent, 12 % régulièrement) et 18 % au Québec (8 % le plus souvent, 10 % régulièrement) ou dans les autres provinces et territoires (7 % le plus souvent, 11 % régulièrement). L'anglais, principale langue de travail dans la plupart des provinces, est largement utilisé par les immigrants de tierce langue maternelle et ce, tant au Québec (69 %) que dans le reste du pays (96 % en Ontario, 91 % en Colombie-Britannique et 97 % dans les autres provinces et territoires). Au Québec, les immigrants de tierce langue maternelle sont toutefois plus nombreux à utiliser le français au moins régulièrement au travail (78 %).

Graphique 7.10

Utilisation du français, de l'anglais ou d'une autre langue au travail par les immigrants de tierce langue maternelle selon la province de résidence, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

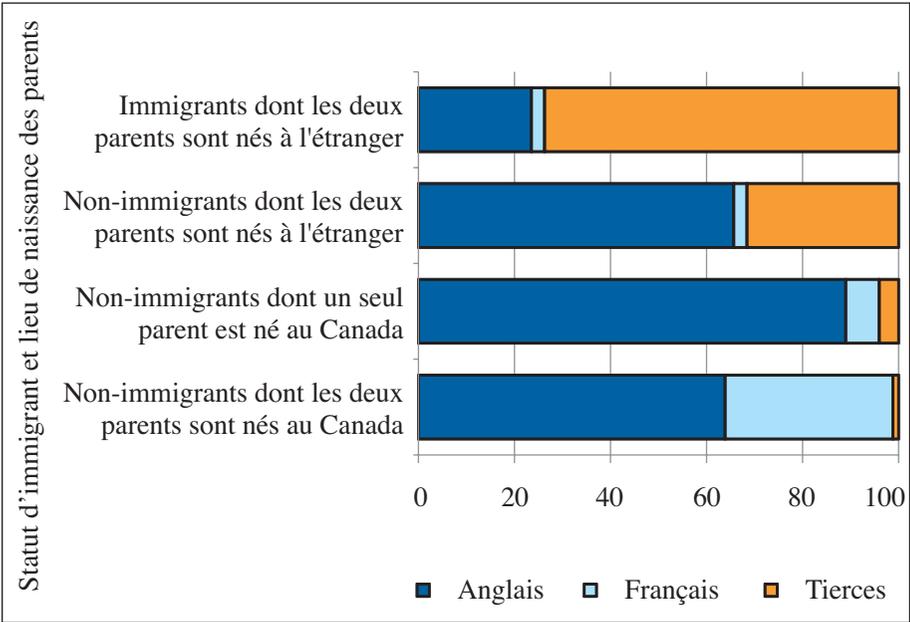
La mobilité linguistique

Les immigrants sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à avoir une tierce langue maternelle que les Canadiens de deuxième ou de troisième génération ou plus. En 2006, 74 % des immigrants – dont les deux parents sont nés à l'étranger – étaient de tierce langue maternelle, alors que 24 % d'entre eux étaient anglophones et 3 % francophones. En comparaison, les non-immigrants dont les deux parents sont nés à l'étranger sont de tierce langue maternelle dans une proportion de 32 %, alors qu'ils ne sont que 4 % chez les non-immigrants dont un seul parent est né au Canada et 1 % chez les Canadiens de troisième génération ou plus (non-immigrants dont les deux parents sont nés au Canada)⁶⁹.

⁶⁹ Ces proportions sont calculées en ne tenant compte que de la population des 15 ans et plus de langue maternelle anglaise, française ou tierce (réponses uniques).

Graphique 7.11

Langue maternelle (réponses uniques) selon le statut d'immigrant et le lieu de naissance des parents, population de 15 ans ou plus, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

En comparant la langue maternelle, qui fournit une information rétrospective, à la langue parlée le plus souvent à la maison, qui renvoie à la situation actuelle, il est possible d'estimer, pour une population, une proportion de transferts ou de rétention linguistiques. Les personnes qui ont comme principale langue d'usage une langue différente de leur langue maternelle ont effectué un transfert linguistique intragénérationnel. Le transfert linguistique peut être partiel dans les cas où la langue maternelle n'est plus la langue d'usage principale, mais où elle est quand même utilisée régulièrement à la maison.

Les immigrants de tierce langue maternelle ont effectué un transfert linguistique dans une proportion de 37 %⁷⁰. Les transferts complets sont à peine plus nombreux que les transferts partiels (respectivement 20 % et 18 %). Les taux de transferts linguistiques sont beaucoup plus élevés chez les non-immigrants de tierce langue maternelle, particulièrement chez les Canadiens de deuxième génération. En effet, 88 % de ceux dont les deux parents sont nés à l'étranger et 87 % de ceux dont un seul parent est né à l'étranger ont effectué un transfert linguistique, principalement un transfert complet⁷¹ (voir le tableau 7.4). Enfin, chez les

⁷⁰ Les calculs ne tiennent compte que des personnes de 25 ans ou plus, de façon à éviter d'inclure les personnes qui vivent encore dans leur famille d'origine.

⁷¹ Les transferts linguistiques complets sont proportionnellement moins nombreux chez les non-immigrants dont les deux parents sont nés à l'étranger (65 %), en comparaison avec les non-immigrants dont un seul parent est né à l'étranger (74 %).

Canadiens de tierce langue maternelle de troisième génération ou plus, la proportion de transferts linguistiques est de 66 %. Ainsi, il semble que les transferts linguistiques intragénérationnels d'une tierce langue maternelle vers le français ou — principalement — l'anglais sont surtout le fait non pas des immigrants, mais de leurs enfants.

Tableau 7.4

Taux de transferts linguistiques des personnes de tierce langue maternelle (réponses uniques) selon le statut d'immigrant et le lieu de naissance des parents, Canada, 2006

Statut d'immigrant et lieu de naissance des parents	Rétention linguistique	Transferts linguistiques		
		Partiels	Complets	Total
Non-immigrants dont les deux parents sont nés au Canada	34,3	9,3	56,3	65,7
Non-immigrants dont un seul parent est né au Canada	12,8	12,8	74,4	87,2
Non-immigrants dont les deux parents sont nés à l'étranger	12,2	22,7	65,1	87,8
Immigrants dont les deux parents sont nés à l'étranger	62,8	17,6	19,6	37,2

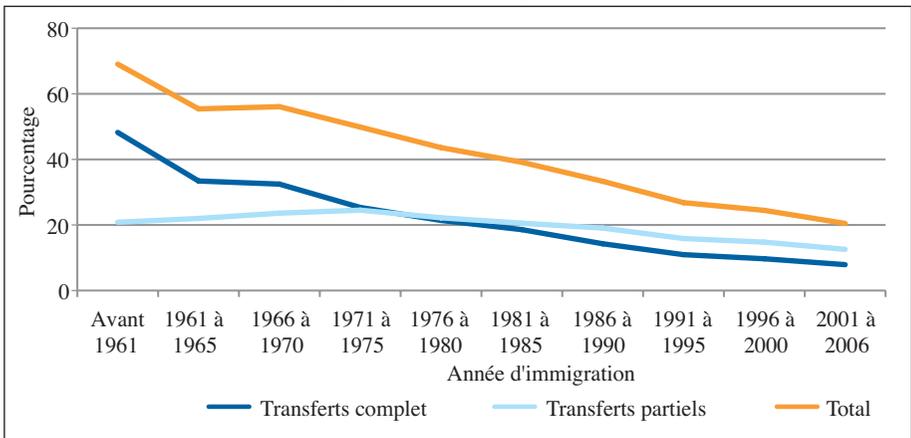
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les taux de transferts linguistiques des immigrants de tierce langue maternelle varient en fonction de la période d'immigration : les immigrants récents sont proportionnellement beaucoup moins nombreux à effectuer un transfert linguistique que ceux qui ont immigré dans les lustres précédents⁷². Le graphique 7.11 démontre toutefois que ce sont principalement les transferts complets qui augmentent avec la durée du séjour au Canada.

⁷² Ces données doivent être interprétées avec précaution. Le graphique 7.11 met essentiellement l'accent sur l'effet de la durée, alors que d'autres facteurs peuvent influencer sur les taux de transferts linguistiques observés, en particulier celui de la cohorte ou celui de la période d'immigration. La proportion de transferts linguistiques observée peu après l'arrivée peut en effet différer notablement d'une cohorte à l'autre.

Graphique 7.12

Taux de transferts linguistiques chez les immigrants de tierce langue maternelle selon la période d'immigration, Canada, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Il est aussi possible d'observer les transferts linguistiques intergénérationnels en comparant la langue maternelle d'un enfant à celle de ses parents⁷³. Dans le cas des mères immigrantes de tierces langues maternelles, la proportion de transferts linguistiques intergénérationnels est de 33 %. Cela signifie que près d'un enfant sur trois né d'une mère immigrante de tierce langue maternelle ne s'est pas vu transmettre la langue maternelle de sa mère, mais plutôt le français ou, principalement, l'anglais⁷⁴.

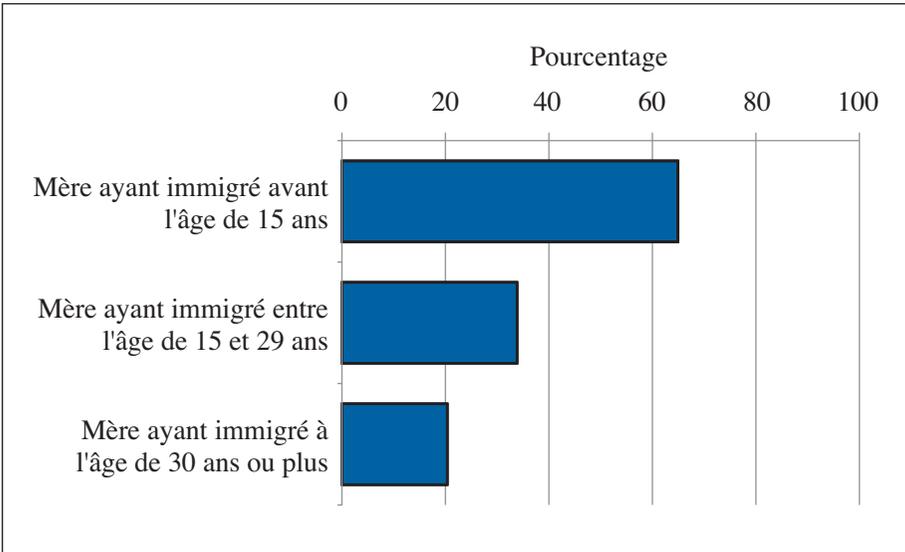
Certains facteurs influencent la transmission d'une tierce langue maternelle par les femmes immigrantes, notamment l'âge de la mère lors de l'immigration, le statut d'immigrant de l'enfant, le statut d'immigrant et la langue maternelle du père. Les mères ayant immigré avant l'âge de 15 ans transmettent leur tierce langue maternelle dans une proportion de 35 %, comparativement à 66 % de celles ayant immigré entre l'âge de 15 et 29 ans, et 80 % de celles ayant immigré à 30 ans ou plus. Ainsi, le fait d'avoir immigré à un jeune âge et avoir probablement fréquenté l'école au Canada, dans l'une ou l'autre des langues officielles, tendrait à favoriser les transferts linguistiques intergénérationnels.

⁷³ Il s'agit essentiellement de calculer la proportion d'enfants qui ont une langue maternelle différente de celle de leurs parents, ou d'un de leurs parents, selon le cas. Les calculs sont effectués à partir de l'ensemble des enfants de moins de 18 ans vivant dans une famille conjoint-conjointe.

⁷⁴ À noter que les transferts linguistiques qui n'impliquent pas l'anglais ou le français ne sont pas considérés dans les calculs. Bien que les données de recensement permettent une analyse plus détaillée, les calculs sont effectués ici, pour simplifier l'analyse, à partir de données où toutes les tierces langues maternelles sont regroupées en une seule catégorie. Ainsi, une mère et son enfant qui sont tous deux de tierce langue maternelle sont présumés avoir la même langue maternelle, même s'il existe des exceptions. Dans les cas où la langue maternelle de la mère n'est ni l'anglais ni le français, la mobilité linguistique intergénérationnelle au profit d'une de ces deux langues est estimée à environ 95 %.

Graphique 7.13

Mobilité linguistique intergénérationnelle des mères immigrantes de tierce langue maternelle à leurs enfants de moins de 18 ans vivant dans une famille conjoint-conjointe, selon l'âge de la mère à l'immigration, Canada, 2006

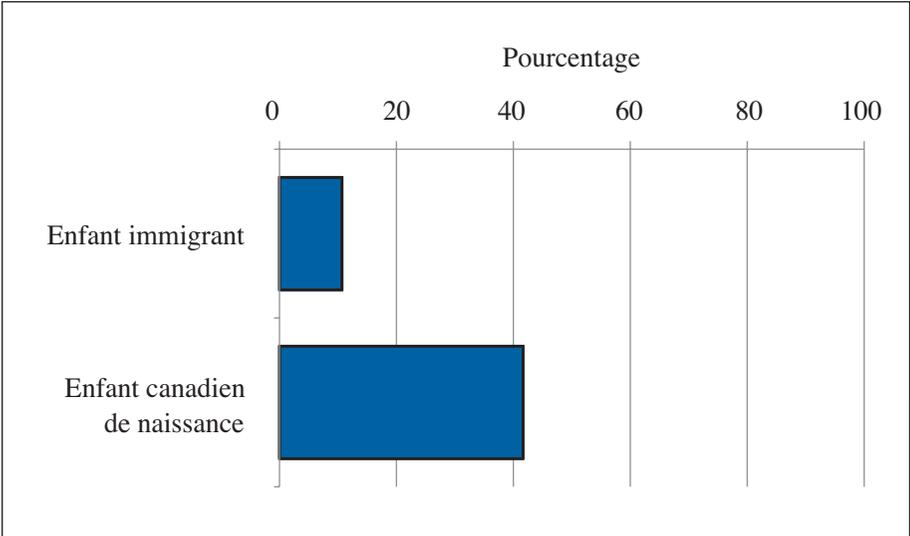


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Toujours en ne considérant que les mères immigrantes de tierce langue maternelle et leurs enfants, on observe que les enfants nés à l'étranger sont ceux qui présentent la plus faible mobilité linguistique : à peine 11 % d'entre eux se voient transmettre l'anglais ou le français comme langue maternelle. En comparaison, les enfants nés au Canada ont effectué un transfert linguistique intergénérationnel dans une proportion de 42 %.

Graphique 7.14

Mobilité linguistique intergénérationnelle des mères immigrantes de tierce langue maternelle à leurs enfants de moins de 18 ans et vivant dans une famille conjoint-conjointe, selon le statut d'immigrant de l'enfant, Canada, 2006

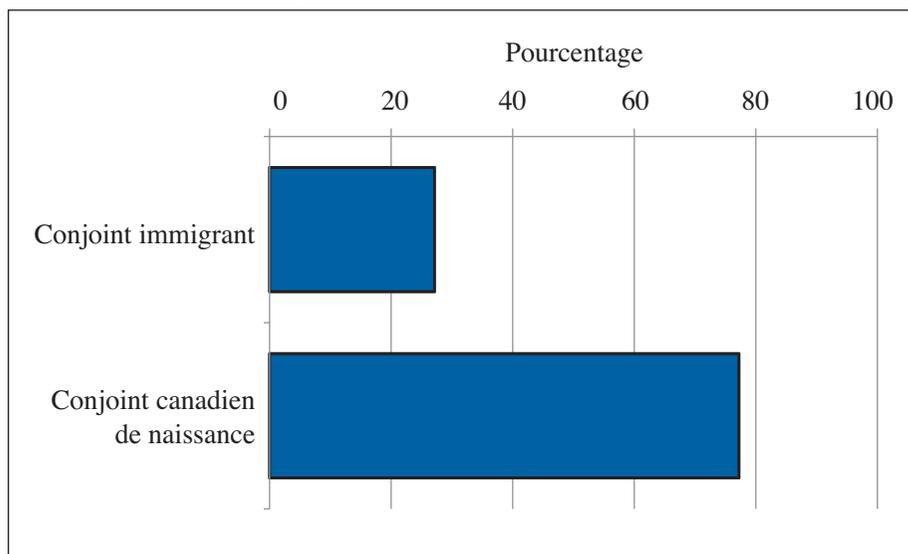


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La mobilité linguistique est beaucoup plus fréquente chez les enfants dont le père est un Canadien de naissance. Lorsque les deux parents sont immigrants, la mère transmet sa tierce langue maternelle dans une proportion de 73 %. Par contre, si le père est Canadien de naissance, la mère ne transmet plus sa tierce langue maternelle que dans une proportion de 23 %. À titre comparatif, un père immigrant de tierce langue maternelle dont la conjointe est Canadienne de naissance transmet sa langue maternelle à son enfant dans une proportion de 17 %.

Graphique 7.15

Mobilité linguistique intergénérationnelle des mères immigrantes de tierce langue maternelle à leurs enfants de moins de 18 ans et vivant dans une famille conjoint-conjointe, selon le statut d'immigrant du père, Canada, 2006

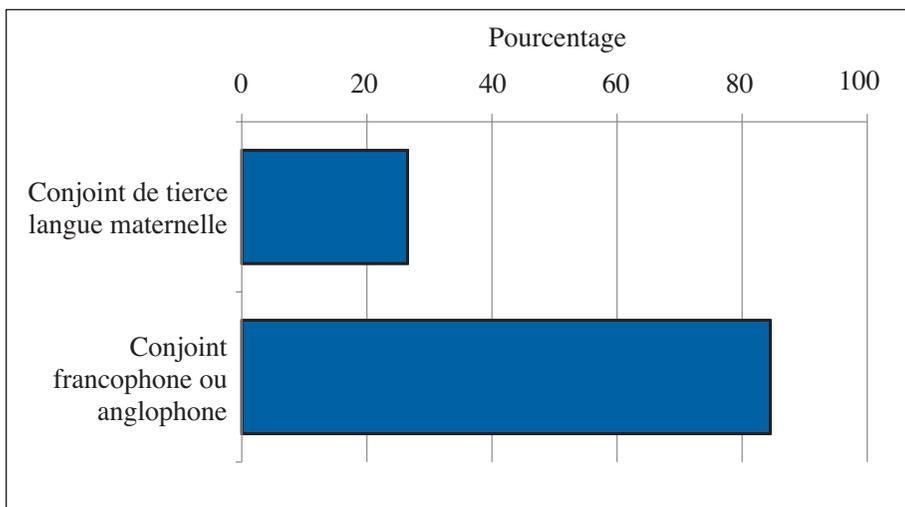


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Toutefois, le facteur qui permet d'observer la plus grande mobilité linguistique est l'union exogame : 85 % des enfants de mères immigrantes de tierce langue maternelle se voient transmettre l'anglais ou le français comme langue maternelle lorsque le père n'a pas la même langue maternelle que la mère. À l'inverse, les couples de tierce langue maternelle transmettent leur langue maternelle dans une proportion de 73 %.

Graphique 7.16

Mobilité linguistique intergénérationnelle des mères immigrantes de tierce langue maternelle à leurs enfants de moins de 18 ans et vivant dans une famille conjoint-conjointe, selon la langue maternelle du père, Canada, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Ces facteurs sont souvent liés : les femmes ayant immigré à un jeune âge sont plus susceptibles d’avoir un conjoint canadien de naissance, d’une langue maternelle différente, et d’avoir donné naissance à un enfant au Canada, donc non immigrant⁷⁵. En combinant ces facteurs, on constate une faible mobilité linguistique intergénérationnelle (10 %) dans le cas des mères de tierce langue maternelle ayant immigré à l’âge de 30 ans ou plus, dont l’enfant et le conjoint, ce dernier étant lui aussi de tierce langue maternelle, sont immigrants. À l’opposé, pour les mères ayant immigré avant l’âge de 15 ans, dont l’enfant est né au Canada d’un père francophone ou anglophone lui aussi Canadien de naissance, la mobilité linguistique s’élève à 98 %, soit la presque totalité des cas.

Vue d’ensemble

Plus de 7 immigrants sur 10 ont déclaré une langue maternelle autre que le français et l’anglais au Recensement de 2006. Ainsi, bien que l’anglais soit la langue maternelle la plus fréquente chez les immigrants, ceux-ci contribuent de façon importante à la diversité linguistique canadienne. La représentation des groupes linguistiques varie selon la période d’immigration : par exemple, la plupart des immigrants dont la langue maternelle est l’italien, l’allemand ou le néerlandais sont arrivés au Canada depuis plusieurs décennies, alors que le nombre

⁷⁵ Une régression logistique (résultats non présentés) confirme le fait que chacun de ces facteurs considérés indépendamment influence la transmission de la tierce langue maternelle entre les mères immigrantes et leurs enfants.

d'immigrants dont la langue maternelle est l'espagnol, l'arabe, le pendjabi ou le mandarin est en croissance dans les périodes d'immigration les plus récentes.

La proportion d'immigrants capables de soutenir une conversation en français et/ou en anglais était de 94 % en 2006. Les immigrants récents sont proportionnellement de moins en moins nombreux à ne connaître aucune des deux langues officielles du Canada, et cette proportion diminue de façon notable au cours du premier lustre suivant leur arrivée au Canada. Ainsi, s'ils sont majoritaires à utiliser leur langue maternelle à la maison, les immigrants qui intègrent le marché du travail utilisent principalement l'anglais, ou le français lorsqu'ils vivent au Québec.

La mobilité linguistique vers le français ou l'anglais est importante chez les immigrants de tierces langues maternelles. La transmission des tierces langues maternelles aux enfants par les mères immigrantes est affectée par plusieurs facteurs, notamment par les unions exogames. Les Canadiens de deuxième génération de tierce langue maternelle sont proportionnellement plus nombreux à effectuer un transfert linguistique intragénérationnel, adoptant le français ou l'anglais comme principale langue d'usage à la maison.

CHAPITRE 8

MAJORITÉS ET MINORITÉS DE LANGUE OFFICIELLE : UN APERÇU

Le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada, mais il n'y a pas à proprement parler une définition valable en toutes circonstances de ce qu'on entend par majorités et minorités de langue officielle. Certes, il y a deux majorités, la francophone au Québec et l'anglophone dans les autres provinces et territoires⁷⁶ ainsi que dans l'ensemble du pays, et deux minorités de langue officielle, l'anglophone au Québec et la francophone dans les autres provinces et territoires ainsi que dans l'ensemble du pays. Mais comment définir les notions de francophone et d'anglophone ? On s'en tiendra dans la suite aux définitions qui se fondent sur les questions posées dans le recensement. Une attention particulière sera portée à la notion de première langue officielle parlée, variable dérivée des trois principales questions posées dans les recensements décennaux depuis 1971 et dans ceux de la mi-décennie depuis 1986.

Définitions et utilisations

Il y a plusieurs façons de définir les francophones et les anglophones à partir des questions posées dans les recensements. Les statistiques que l'on en tire furent du reste présentées à tour de rôle dans les quatre premiers chapitres, lesquels portaient sur la langue maternelle, sur la connaissance des langues, en particulier du français et de l'anglais, sur la ou les langues parlées à la maison et, enfin, sur la ou les langues utilisées au travail. Un nombre important de personnes ne sont ni francophones ni anglophones d'après la langue maternelle ou d'après la langue parlée le plus souvent à la maison. Elles appartiennent à un sous-ensemble très hétérogène, les allophones. À l'extérieur de la famille, des relations amicales ou des commerces de proximité, ceux-ci doivent presque toujours faire usage du français ou de l'anglais dans le domaine public, en particulier en milieu scolaire, dans le

⁷⁶ Le Nunavut fait exception, car, d'après le Recensement de 2006, 70 % des quelque 30 000 habitants ont l'inuktitut pour langue maternelle et près de 80 % de la population connaît cette langue, encore que 9 habitants sur 10 aient aussi déclaré pouvoir tenir une conversation en anglais et un sur 25, en français.

monde du travail⁷⁷ ou pour obtenir des biens et des services privés ou publics. D'un point de vue analytique, la variable dérivée « première langue officielle parlée » vise à inclure les allophones dans la population de langue officielle française ou anglaise, selon la langue vers laquelle ils s'orientent.

La première langue officielle parlée permet de tracer un portrait de la situation géographique, démographique, ethnoculturelle et socio-économique des groupes ou communautés de langue officielle⁷⁸. Elle procure notamment une mesure de l'orientation des allophones vers le français ou l'anglais. Cette variable comprend deux catégories principales, d'une part le français et d'autre part l'anglais, et deux catégories résiduelles, d'une part le français et l'anglais et d'autre part ni le français ni l'anglais. Deux méthodes ont été proposées pour créer la variable « **première langue officielle parlée** » (Statistique Canada, 1989). Le gouvernement fédéral a choisi la méthode I dans le *Règlement sur les langues officielles — communications avec le public et prestation des services*, enregistré en 1991⁷⁹. On y indique au surplus que la catégorie « anglais et français » est répartie « en parts égales entre le français et l'anglais ». Cela crée deux catégories principales élargies, soit « français plus » et « anglais plus » et confère un statut officiel à la variable « première langue officielle parlée » déterminée par la méthode I. C'est pour cette raison que Statistique Canada la diffuse depuis le Recensement de 1991 et que nous l'utiliserons dans la suite.

L'épithète « parlée » dans l'expression « première langue officielle parlée » souligne que la personne doit pouvoir soutenir une conversation dans la langue correspondant à la catégorie assignée. Dans l'une et l'autre méthode, la première étape consiste donc à attribuer la catégorie « français » aux personnes qui peuvent soutenir une conversation en français mais non en anglais et la catégorie « anglais » à celles qui peuvent soutenir une conversation en anglais mais non en français. Il reste à classer les personnes qui connaissent le français et l'anglais ou qui ignorent les deux langues officielles. Le qualificatif « première » dans l'expression « première langue officielle parlée » revêt deux significations. Au sens d'« initiale », la variable s'apparente à la langue officielle apprise ou parlée en premier lieu. C'est pourquoi la méthode I donne priorité à la langue maternelle sur la langue parlée le plus souvent à la maison. C'est l'inverse pour la méthode II pour laquelle « première » a plutôt le sens de « principale », soit la langue officielle la mieux connue actuellement ou le plus souvent parlée à la maison. La méthode I

⁷⁷ En 2006, 10 % des travailleurs allophones utilisaient le plus souvent une tierce langue au travail (y compris les cas d'utilisation à égalité avec une langue officielle). Dans certains milieux, le phénomène était plus fréquent. Ainsi, dans la RMR de Vancouver, 30 % des travailleurs de langue maternelle chinoise l'utilisaient le plus souvent au travail.

⁷⁸ Parcourir à ce propos le diaporama intitulé « La diversité de la francophonie canadienne » (Lachapelle, 2009) accessible à l'adresse suivante : <http://www.statcan.gc.ca/about-aperçu/41-fra.htm> et consulter le DVD-ROM Portrait des communautés de langue officielle au Canada (Statistique Canada, 2009).

⁷⁹ Bien entendu, rien n'empêche un analyste d'avoir plutôt recours à la méthode II. L'une ou l'autre des déclinaisons de la variable peut aussi être utilisée à d'autres fins.

fait d'abord appel aux données relatives à la langue maternelle : sont classées dans la catégorie « français » les personnes qui ont déclaré pour langue maternelle le français ou le français et une tierce langue; la catégorie « anglais » est attribuée aux personnes ayant déclaré pour langue maternelle l'anglais ou l'anglais et une tierce langue. Pour les cas non encore classés dans l'une ou l'autre des catégories principales, les renseignements touchant la langue parlée le plus souvent à la maison sont utilisés. La catégorie « français » est attribuée aux personnes ayant déclaré le français ou le français et une tierce langue comme langue parlée le plus souvent à la maison; la catégorie « anglais » est assignée de façon analogue.

Dans l'une et l'autre méthode, les effectifs des catégories résiduelles sont identiques (tableau 8.1). Les catégories principales représentent 96 % de la population au Québec et 98 % à l'extérieur du Québec. Au Québec, l'effectif de l'anglais en tant que première langue officielle parlée de même que celui du français varient fort peu que la méthode I ou la méthode II soit choisie. Pour l'anglais, il y a néanmoins un gain de 9 400 de la méthode I (885 400 personnes) à la méthode II (894 800), qui s'inverse en une perte de même valeur pour le français. Cela tient au fait que, parmi la population qui connaît le français et l'anglais, les transferts de la langue maternelle française à langue d'usage anglaise excèdent d'environ 10 000 les déplacements inverses de l'anglais au français. À l'extérieur du Québec, les transferts nets du français à l'anglais sont beaucoup plus importants : il en résulte une forte baisse du français (première langue officielle parlée) de la méthode I (940 400 personnes) à la méthode II (613 600). C'est que les personnes de langue maternelle française qui parlent le plus souvent l'anglais à la maison sont classées dans la catégorie «français» par la méthode I et dans la catégorie « anglais » par la méthode II.

Tableau 8.1

Population selon la première langue officielle parlée, méthodes I et II, Canada, Québec et Canada moins le Québec, 2006

Région	Première langue officielle parlée					
	Total	Anglais	Français	Anglais et français	Ni anglais ni français	Anglais plus Français plus
Canada	Effectifs en milliers					
Méthode I	31 241,0	23 197,1	7 204,4	331,9	507,6	23 363,1
Méthode II	31 241,0	23 533,3	6 868,2	331,9	507,6	23 699,2
Québec						
Méthode I	7 435,9	885,4	6 264,0	218,6	68,0	994,7
Méthode II	7 435,9	894,8	6 254,6	218,6	68,0	1 004,1
Canada moins le Québec						
Méthode I	23 805,1	22 311,7	940,4	113,4	439,7	22 368,3
Méthode II	23 805,1	22 638,5	613,6	113,4	439,7	22 695,2
Canada	Répartition en %					
Méthode I	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Méthode II	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Québec						
Méthode I	23,8	3,8	86,9	65,8	13,4	4,3
Méthode II	23,8	3,8	91,1	65,8	13,4	4,2

Tableau 8.1 (suite)
Population selon la première langue officielle parlée, méthodes I et II,
Canada, Québec et Canada moins le Québec, 2006

Région	Première langue officielle parlée					
	Total	Anglais	Français	Anglais et français	Ni anglais ni français	Anglais plus Français plus
Canada moins le Québec						
Méthode I	76,2	96,2	13,1	34,2	86,6	13,5
Méthode II	76,2	96,2	8,9	34,2	86,6	9,5
Canada						
					Composition en %	
Méthode I	100,0	74,3	23,1	1,1	1,6	23,6
Méthode II	100,0	75,3	22,0	1,1	1,6	22,5
Québec						
Méthode I	100,0	11,9	84,2	2,9	0,9	85,7
Méthode II	100,0	12,0	84,1	2,9	0,9	85,6
Canada moins le Québec						
Méthode I	100,0	93,7	4,0	0,5	1,8	4,2
Méthode II	100,0	95,1	2,6	0,5	1,8	2,8

Nota : La catégorie « Anglais plus » regroupe la catégorie « Anglais » et la moitié de la catégorie « Anglais et français »; il va de même pour la catégorie « Français plus », en remplaçant « Anglais » par « Français ».

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La proportion de la population qui ignore tant le français que l'anglais est plus faible au Québec (0,9 %) que dans le reste du pays (1,8 %), en raison de la moindre importance des tierces langues maternelles au Québec. Celles-ci y représentent en effet 12 % de la population, par comparaison à 23 % dans la population de l'ensemble des autres provinces et territoires⁸⁰. La catégorie « ni français ni anglais » est formée exclusivement d'allophones et est beaucoup plus répandue parmi les enfants de moins de cinq ans ainsi que parmi les personnes âgées de 70 ans ou plus. Quant à la proportion de la population qui appartient à la catégorie « français et anglais », elle est plus élevée au Québec (2,9 %) qu'ailleurs au pays (0,5 %), en raison de la plus forte prévalence du bilinguisme français-anglais au Québec⁸¹. La catégorie est constituée dans 90 % des cas d'allophones tant au Québec que dans le reste du pays; ceux-ci peuvent donc tenir une conversation en français et en anglais, mais ont une langue tierce et pour langue maternelle et pour langue d'usage (prédominante à la maison). Ils sont donc trilingues. Les 10 % restants regroupent des personnes qui ont déclaré connaître le français et l'anglais et avoir au moins les deux langues officielles tant pour langue maternelle que pour langue parlée le plus souvent à la maison. La part des allophones est toutefois plus réduite dans les provinces où ceux-ci représentent une faible proportion de la population. Ainsi, au Nouveau-Brunswick, les allophones représentent 3 % de la population et la catégorie « anglais et français » est constituée à 42 % seulement d'allophones.

Langue maternelle et première langue officielle parlée (méthode I)

L'estimation de la première langue officielle parlée repose sur trois variables tirées du recensement : la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison. Si la méthode utilisée accorde priorité à la langue maternelle sur la langue d'usage, il ne s'ensuit pas que les effectifs de chacune des premières langues officielles parlées sont identiques à ceux de la langue maternelle correspondante. Sauf pour les francophones vivant à l'extérieur du Québec, les écarts sont importants et il est possible de les décomposer en plusieurs éléments distincts.

Au Québec, d'après le Recensement de 2006, le nombre total d'anglophones estimé d'après la première langue officielle parlée s'élève à 995 000, y compris la moitié de l'effectif de la catégorie « français et anglais », et est beaucoup plus élevé que le nombre estimé d'après la langue maternelle (607 000), après égale répartition des réponses multiples entre les langues déclarées⁸², soit un écart de 388 000 (tableau 8.2). La différence est un peu plus élevée pour les francophones du Québec, soit 456 000. Les déplacements du français (langue maternelle) à l'anglais (première langue officielle parlée) d'un côté et, de l'autre, les déplacements réciproques ont au total un effet net négligeable. En définitive, le solde des déplacements s'élève à 6 000, et il est en faveur du français. Celui-ci

⁸⁰ Voir le chapitre 1.

⁸¹ Voir le chapitre 2.

⁸² Voir le tableau 1.2 au chapitre 1.

Tableau 8.2
Déplacements linguistiques de la langue maternelle à la première langue officielle
parlée (en milliers), Canada, Québec et Canada moins le Québec, 2006

Déplacements linguistiques	Canada			Québec			Canada moins le Québec		
	Anglais plus	Français plus	Ni anglais ni français	Anglais plus	Français plus	Ni anglais ni français	Anglais plus	Français plus	Ni anglais ni français
	Effectifs en milliers								
Français et anglais	45,5	-45,5		-6,0	6,0		51,5	-51,5	
Tierces langues	5 261,8	523,7	-5 785,5	393,5	450,4	-844,0	4 868,3	73,2	-4 941,5
Complets	2 586,9	215,3	-2 802,2	179,0	202,4	-381,4	2 407,9	13,0	-2 420,9
Incomplets	2 398,9	135,6	-2 534,5	104,7	130,7	-235,4	2 294,2	4,9	-2 299,1
Indécis	152,5	152,5	-304,9	101,2	101,2	-202,5	51,2	51,2	-102,5
Résiduels	123,6	20,2	-143,8	8,5	16,1	-24,7	115,0	4,1	-119,1
Total	5 307,4	478,1	-5 785,5	387,6	456,4	-844,0	4 919,8	21,7	-4 941,5

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

résulte d'une part des personnes ayant déclaré le français ou l'anglais comme langue maternelle, mais qui ont indiqué par ailleurs ne pouvoir soutenir une conversation dans cette langue et, d'autre part, des déplacements linguistiques découlant de la répartition des réponses multiples à la question sur la langue maternelle, réponses incluant le français et l'anglais. Les déplacements des tierces langues au profit du français ou de l'anglais sont beaucoup plus nombreux. Ils s'élèvent à 844 000, soit l'écart entre l'effectif des langues maternelles tierces (912 000) et le nombre de personnes de la catégorie « ni français ni anglais » à la variable « première langue officielle parlée » (68 000).

Les déplacements des tierces langues maternelles au Québec résultent surtout de l'adoption du français ou de l'anglais comme langue d'usage prédominante à la maison, pour un total de 381 000. Ces déplacements complets profitent plus au français (202 000) qu'à l'anglais (179 000). En deuxième position viennent les déplacements des allophones qui ont toujours une tierce langue pour langue d'usage, mais qui utilisent soit le français soit l'anglais dans le domaine public à cause de leur unilinguisme français ou anglais. Bien entendu, il s'agit là d'un unilinguisme « officiel », car la vaste majorité de ces personnes peuvent aussi soutenir une conversation dans leur langue maternelle. Ces déplacements incomplets concernent 235 000 personnes et profitent aussi plus au français (131 000) qu'à l'anglais (105 000). La troisième position revient aux déplacements résultant de l'égalité répartition entre le français et l'anglais de la sous-population des personnes qui connaissent ces deux langues, mais qui parlent une tierce langue le plus souvent à la maison, soit 202 000 personnes. Ces déplacements sont qualifiés d'indécis, car ils concernent des trilingues qui n'ont pas fait choix, selon les renseignements pris en compte, de l'une ou l'autre langue officielle. Enfin, un dernier élément correspond aux déplacements dits résiduels, car ils rassemblent les cas de déplacement linguistique qui résultent de la répartition des réponses multiples à la question sur la langue maternelle, réponses incluant une langue tierce. Ces déplacements (25 000) profitent plus au français (16 000) qu'à l'anglais (9 000). Tous éléments confondus, les déplacements des tierces langues maternelles se font à 53 % au profit du français (450 000) et à 47 % à celui de l'anglais (394 000). Si l'on exclut les déplacements indécis des allophones bilingues qui parlent le plus souvent à la maison leur langue maternelle, les déplacements restants des tierces langues maternelles, dénommés **déplacements accomplis**, se font à 54 % en faveur du français (349 000) et à 46 % au profit de l'anglais (292 000), pourcentages peu différents des précédents⁸³.

À l'extérieur du Québec, les déplacements des tierces langues maternelles vers le français (73 000) représentent 1,5 % du total. Dans 7 cas sur 10, il s'agit de déplacements indécis (51 000), lesquels concernent les allophones qui connaissent les deux langues officielles et qui ont une tierce langue comme langue d'usage prédominante à la maison. Ces cas annulent les déplacements nets négatifs résultant

⁸³ La répartition entre le français et l'anglais des déplacements accomplis s'écartent toujours un peu plus de la répartition à parité que l'ensemble des déplacements, car les déplacements accomplis excluent les déplacements indécis répartis d'office en deux parts égales.

des échanges entre le français et l'anglais, soit 52 000; la majorité de ceux-ci (30 000) correspondent à des personnes de langue maternelle française qui ont cependant déclaré ne pouvoir tenir une conversation en français. Tous éléments pris en compte, l'estimation du français en tant que première langue officielle parlée (997 000) dépasse de 22 000 celle de la langue maternelle française (975 000).

Répartition géographique

La répartition géographique des groupes linguistiques a été présentée au chapitre I en recourant aux statistiques touchant la langue maternelle. Les données relatives à la première langue officielle parlée nous permettent de nuancer l'image d'ensemble, mais celle-ci reste fondamentalement la même (tableau 8.3). L'anglais en tant que première langue officielle parlée, y compris la moitié de la catégorie « français et anglais », rassemble les trois quarts de la population (74,8 %) du pays et il représente au moins 90 % de la population dans toutes les provinces et territoires, sauf au Québec (13,4 %) et au Nouveau-Brunswick (67,2 %). Quant au français, il compte pour près du quart de la population canadienne (23,6 %). Le poids des francophones ne dépasse la moyenne nationale qu'au Nouveau-Brunswick (32,7 %) et surtout au Québec (85,7 %) où ils sont majoritaires. Ailleurs au Canada, les francophones composent moins de 5 % de la population. Avant d'examiner de plus près la répartition géographique des deux langues officielles, nous tracerons un portrait sommaire des deux catégories résiduelles de la variable « première langue officielle parlée ».

La catégorie « ni français ni anglais » compose 1,6 % de la population canadienne et est surreprésentée en Ontario (2,2 %), en Colombie-Britannique (3,0 %) et au Nunavut (7,8 %), c'est-à-dire qu'elle y représente une proportion supérieure à la moyenne nationale ou, ce qui revient au même, qu'elle y est plus concentrée que l'ensemble de la population. Étant donné que cette catégorie est composée exclusivement d'allophones, il n'est pas surprenant que l'Ontario et la Colombie-Britannique soient surreprésentées, car ces provinces renferment la plus forte proportion d'allophones, soit 27 % dans l'un et l'autre cas⁸⁴. Pour ce qui est du Nunavut, la surreprésentation tient au fait que la majorité de la population est composée de personnes dont la langue maternelle est l'inuktitut et un bon nombre de celles-ci ne connaissent ni le français ni l'anglais. Ailleurs au Canada, c'est au Québec qu'on retrouve le plus grand nombre de personnes appartenant à la catégorie « ni français ni anglais », soit 68 000 ou 13 % du total canadien.

⁸⁴ Voir le tableau 1.2 au chapitre 1.

Tableau 8.3

Population selon la première langue officielle parlée, Canada, provinces et territoires, 2006

Région	Première langue officielle parlée						
	Total	Anglais	Français	Effectifs en milliers			Français plus
				Anglais et français	Ni anglais ni français	Anglais plus	
Terre-Neuve-et-Labrador	500,6	497,8	1,8	0,2	0,8	497,9	1,9
Île-du-Prince-Édouard	134,2	129,0	5,1	0,1	0,0	129,0	5,1
Nouvelle-Écosse	903,1	868,9	31,5	1,4	1,3	869,6	32,2
Nouveau-Brunswick	719,7	482,9	234,2	1,9	0,7	483,8	235,1
Québec	7 435,9	885,4	6 264,0	218,6	68,0	994,7	6373,2
Ontario	12 028,9	11 189,9	497,2	80,9	260,9	11230,4	537,6
Manitoba	1 133,5	1 079,2	42,1	2,0	10,2	1080,2	43,1
Saskatchewan	953,8	935,5	14,5	0,7	3,1	935,9	14,8
Alberta	3 256,4	3 150,2	58,6	8,4	39,2	3154,4	62,8
Colombie-Britannique	4 074,4	3 883,2	53,1	17,4	120,8	3891,9	61,7
Territoire du Yukon	30,2	28,8	1,1	0,1	0,1	28,9	1,2
Territoires du Nord-Ouest	41,1	39,7	1,0	0,1	0,3	39,7	1,0
Nunavut	29,3	26,6	0,4	0,1	2,3	26,6	0,4
Canada moins le Québec	23 805,1	22 311,6	940,4	113,4	439,7	22368,3	997,1
Canada	31 241,0	23 197,1	7 204,4	331,9	507,7	23363,0	7370,3

Tableau 8.3 (suite)
Population selon la première langue officielle parlée, Canada, provinces et territoires, 2006

Région	Première langue officielle parlée						Répartition en %	
	Total	Anglais	Français	Anglais et français	Ni anglais ni français	Anglais plus		Français plus
Terre-Neuve-et-Labrador	1,6	2,1	0,0	0,1	0,2	2,1	0,0	
Île-du-Prince-Édouard	0,4	0,6	0,1	0,0	0,0	0,6	0,1	
Nouvelle-Écosse	2,9	3,7	0,4	0,4	0,3	3,7	0,4	
Nouveau-Brunswick	2,3	2,1	3,3	0,6	0,1	2,1	3,2	
Québec	23,8	3,8	86,9	65,8	13,4	4,3	86,5	
Ontario	38,5	48,2	6,9	24,4	51,4	48,1	7,3	
Manitoba	3,6	4,7	0,6	0,6	2,0	4,6	0,6	
Saskatchewan	3,1	4,0	0,2	0,2	0,6	4,0	0,2	
Alberta	10,4	13,6	0,8	2,5	7,7	13,5	0,9	
Colombie-Britannique	13,0	16,7	0,7	5,2	23,8	16,7	0,8	
Territoire du Yukon	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	
Territoires du Nord-Ouest	0,1	0,2	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	
Nunavut	0,1	0,1	0,0	0,0	0,5	0,1	0,0	
Canada moins le Québec	76,2	96,2	13,1	34,2	86,6	95,7	13,5	
Canada	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Tableau 8.3 (suite)
Population selon la première langue officielle parlée, Canada, provinces et territoires, 2006

Région	Première langue officielle parlée						
	Total	Anglais	Français	Anglais et français	Ni anglais ni français	Anglais plus	Français plus
Composition en %							
Terre-Neuve-et-Labrador	100,0	99,4	0,4	0,0	0,2	99,5	0,4
Île-du-Prince-Édouard	100,0	96,1	3,8	0,1	0,0	96,1	3,8
Nouvelle-Écosse	100,0	96,2	3,5	0,2	0,1	96,3	3,6
Nouveau-Brunswick	100,0	67,1	32,5	0,3	0,1	67,2	32,7
Québec	100,0	11,9	84,2	2,9	0,9	13,4	85,7
Ontario	100,0	93,0	4,1	0,7	2,2	93,4	4,5
Manitoba	100,0	95,2	3,7	0,2	0,9	95,3	3,8
Saskatchewan	100,0	98,1	1,5	0,1	0,3	98,1	1,6
Alberta	100,0	96,7	1,8	0,3	1,2	96,9	1,9
Colombie-Britannique	100,0	95,3	1,3	0,4	3,0	95,5	1,5
Territoire du Yukon	100,0	95,4	3,7	0,4	0,4	95,6	3,9
Territoires du Nord-Ouest	99,9	96,5	2,3	0,3	0,8	96,7	2,4
Nunavut	100,1	90,7	1,3	0,3	7,8	90,8	1,4
Canada moins le Québec	100,0	93,7	4,0	0,5	1,8	94,0	4,2
Canada	100,0	74,3	23,1	1,1	1,6	74,8	23,6

Nota : La catégorie « Anglais plus » regroupe la catégorie « Anglais » et la moitié de la catégorie « Anglais et français », il va de même pour la catégorie « Français plus », en remplaçant « Anglais » par « Français ».

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La catégorie « français et anglais » est formée à 90 % de personnes de tierces langues maternelles et elle est fortement concentrée au Québec, seule province où elle représente une proportion plus élevée (2,9 %) que la moyenne nationale (1,1 %). Le trilinguisme y est en effet plus répandu, car une fraction importante des allophones y ont appris, en plus de leur langue maternelle, à la fois le français, langue de la majorité au Québec, et l'anglais, *lingua franca* internationale, langue dominante en Amérique du Nord et langue d'une minorité de statut élevé. L'apprentissage du français ou de l'anglais peut avoir précédé ou suivi l'arrivée au Québec. Le rapport de l'effectif de la catégorie « français et anglais » à celui de la catégorie « français » est toutefois moins élevé au Québec (0,03) que dans plusieurs autres provinces, en particulier en Ontario (0,16) et en Colombie-Britannique (0,33) du fait de la forte proportion d'allophones dans ces deux provinces.

Quelle que soit la variable linguistique utilisée, les anglophones du Québec représentent une faible proportion des anglophones de l'ensemble du pays. Chose à première vue surprenante, leur proportion est plus élevée pour l'estimation d'après la première langue officielle parlée, seule (3,8 %) ou en combinaison avec la moitié de la catégorie « français et anglais » (4,3 %), que pour l'estimation d'après la langue maternelle (3,4 %). Le rapport de l'effectif de l'« anglais plus » en tant que première langue officielle parlée (994 700) à celui de la langue maternelle anglaise (607 200) s'élève à 1,64, par comparaison à 1,28 ailleurs au Canada. Même si toute la population avait l'« anglais plus » comme première langue officielle parlée à l'extérieur du Québec, ce rapport ne pourrait dépasser 1,36. La valeur très élevée au Québec n'est due qu'en partie à l'attraction interne de l'anglais. Bien qu'ils représentent une faible proportion de la population du Québec, les anglophones y profitent, par des mécanismes et des voies multiples, de la forte attraction de leur langue ailleurs dans le monde et en particulier en Amérique du Nord.

La répartition géographique des francophones dépend peu de la variable utilisée pour les définir. Le Québec rassemble toujours une forte proportion d'entre eux : 85,8 % s'ils sont définis d'après la langue maternelle, un peu plus s'ils le sont plutôt d'après la première langue officielle parlée suivant la méthode I (86,5 %) et plus encore suivant la méthode II (90,5 %). Ailleurs au Canada, la moitié d'entre eux vivent en Ontario, le quart au Nouveau-Brunswick et le dernier quart dans l'ensemble des autres provinces et territoires.

En Ontario et au Nouveau-Brunswick, comme on l'a vu au chapitre 1 sur la langue maternelle, les divisions de recensement (DR) à forte densité francophone se retrouvent dans les régions proches du Québec et, réciproquement, les anglophones du Québec composent une proportion plus élevée dans les populations des régions limitrophes de ces provinces et des États-Unis. Toutes ces régions forment une « ceinture bilingue » autour d'un vaste ensemble territorial, au cœur du Québec, qui regroupe les divisions de recensement (DR) où les francophones

définis d'après la première langue officielle parlée représentent plus de 85 %⁸⁵ de la population; une DR du Nouveau-Brunswick, Madawaska, qui jouxte le Québec, s'y rattache, car elle comprend 94 % de francophones. Au total, 4,2 millions de personnes vivent dans cet ensemble territorial⁸⁶, soit 13,5 % de la population canadienne. Les quelque 4,1 millions de francophones qui y résident en constituent l'immense majorité (97 %) et ceux-ci représentent 55 % des francophones du Canada.

Pour cerner la répartition géographique des groupes de langue officielle, on peut aussi faire appel à des entités urbaines, en l'occurrence les régions métropolitaines de recensements (RMR) et les agglomérations de recensement (AR)⁸⁷. Pour ne pas alourdir le tableau (8.4), nous nous en sommes tenus à celles où la minorité de langue officielle représentait au moins 5 % de la population ou regroupait au moins 5 000 habitants.

Tableau 8.4

Population selon la première langue officielle parlée, Canada, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement choisies, 2006

Region	Première langue officielle parlée				
	Total	Anglais plus		Français plus	
	Effectifs en milliers	Effectifs en milliers	%	Effectifs en milliers	%
Canada	31 241,0	23 363,1	74,8	7 370,4	23,6
Summerside	15,9	15,0	94,0	0,9	5,9
Halifax	369,5	358,4	97,0	10,2	2,8
Moncton	124,1	80,2	64,6	43,8	35,3
Saint John	120,9	115,4	95,4	5,3	4,4
Fredericton	85,1	78,9	92,8	6,0	7,0
Bathurst	30,9	9,9	31,9	21,0	68,0
Miramichi	24,5	22,4	91,7	2,0	8,2
Campbellton (Partie N.-B.)	14,4	5,6	38,8	8,8	61,1
Edmundston	21,1	1,0	4,8	20,0	95,0
Campbellton (Partie Qc)	3,0	1,6	51,2	1,5	48,1
Québec	704,2	13,1	1,9	689,8	98,0
Sherbrooke	183,6	10,7	5,8	172,4	93,9
Cowansville	12,1	2,0	16,7	10,1	83,3
Montréal	3 588,5	800,6	22,3	2 731,2	76,1

⁸⁵ Plus exactement 85,7 %, pourcentage des francophones (français plus) dans l'ensemble du Québec.

⁸⁶ C'est un peu plus que la population de la Colombie-Britannique.

⁸⁷ Les RMR ont une population d'au moins 100 000 habitants et les AR, d'au moins 10 000 et de moins de 100 000 habitants (voir l'encadré du chapitre I).

Tableau 8.4 (suite)

Population selon la première langue officielle parlée, Canada, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement choisies, 2006

Region	Première langue officielle parlée				
	Total	Anglais plus		Français plus	
	Effectifs en milliers	Effectifs en milliers	%	Effectifs en milliers	%
Lachute	11,5	1,3	11,4	10,2	88,5
Hawkesbury (Partie Qc)	1,4	0,1	10,4	1,3	89,6
Ottawa - Gatineau (Partie Qc)	281,7	45,8	16,2	234,8	83,4
Cornwall	57,3	43,1	75,3	14,0	24,4
Hawkesbury (Partie Ont.)	10,5	2,1	20,4	8,3	79,2
Ottawa - Gatineau (Partie Ont.)	835,5	670,3	80,2	155,2	18,6
Pembroke	22,7	21,0	92,5	1,7	7,5
Petawawa	14,7	13,5	92,0	1,2	8,0
Oshawa	328,1	319,7	97,4	7,1	2,2
Toronto	5 072,1	4 775,9	94,2	87,1	1,7
Hamilton	683,5	663,1	97,0	11,2	1,6
St. Catharines - Niagara	385,0	369,0	95,8	13,7	3,6
Kitchener	446,5	433,1	97,0	7,0	1,6
London	452,6	441,2	97,5	6,7	1,5
Windsor	320,7	304,9	95,1	11,8	3,7
Midland	34,3	32,4	94,3	1,9	5,6
North Bay	62,7	52,5	83,7	10,1	16,2
Greater Sudbury/ Grand Sudbury	156,4	113,1	72,3	43,0	27,5
Elliot Lake	11,4	9,6	83,8	1,8	16,2
Temiskaming Shores	12,7	9,0	70,9	3,7	29,0
Timmins	42,5	26,0	61,2	16,4	38,7
Winnipeg	686,0	651,1	94,9	28,8	4,2
Calgary	1 070,3	1 031,8	96,4	18,3	1,7
Edmonton	1 024,8	988,5	96,5	22,4	2,2
Cold Lake	12,0	11,1	92,4	0,9	7,5
Vancouver	2 098,0	1 960,0	93,4	31,4	1,5
Victoria	325,1	316,9	97,5	6,0	1,8

Nota : Le total inclut la catégorie « ni français ni anglais ».

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Au Nouveau-Brunswick, seulement 46 % des francophones vivent au sein des RMR et AR retenues, par comparaison à 75 % pour les francophones de l'Ontario. Au Québec, 85 % des anglophones du Québec vivent dans la RMR de Montréal ou dans la partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau. Dans les DR les plus peuplées qui composent la RMR de Montréal, seule l'île de Montréal (33 %) a une proportion d'anglophones supérieure à celle de l'ensemble de la RMR (22 %), la DR de Laval (19 %) et celle Longueuil (14 %) ayant des proportions inférieures. Avec ses 596 000 anglophones, l'île de Montréal regroupe à elle seule 60 % des anglophones du Québec.

Sauf pour la RMR de Montréal et la partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau, la proportion d'anglophones n'est supérieure à 10 % que dans quelques agglomérations de recensement peu peuplées, notamment Cowansville (17 %) et Lachute (11 %). Au Nouveau-Brunswick, les francophones sont majoritaires dans trois AR, soit à Edmundston (95 %), à Bathurst (68 %) et dans la partie néo-brunswickoise de Campbellton (61 %), et ils représentent une importante minorité à Moncton (35 %), la RMR la plus peuplée du Nouveau-Brunswick. En Ontario, les francophones ne sont majoritaires qu'à Hawkesbury, petite agglomération de recensement dont une partie se trouve au Québec. Deux RMR ont une importante minorité francophone : au sud-est de la province, la partie ontarienne d'Ottawa-Gatineau avec 155 000 francophones qui représentent 19 % de la population et, au nord-est, Grand Sudbury avec 43 000 francophones qui composent 27 % de la population. Si la RMR de Toronto compte plus de francophones (87 000) que le Grand Sudbury, ceux-ci représentent moins de 2 % de la population. Sauf Cornwall (24 %) au sud-est, les AR qui comptent plus de 10 % de francophones se trouvent toutes au nord-est, soit North Bay (16 %) Elliot Lake (16 %), Temiskaming Shores (29 %) et Timmins (39 %). Au Manitoba, les deux tiers des quelque 41 000 francophones résident dans la RMR de Winnipeg. Une situation analogue se retrouve en Alberta où près des deux tiers des 63 000 francophones vivent dans les RMR d'Edmonton et de Calgary. En Colombie-Britannique, 6 francophones sur 10 habitent dans les RMR de Vancouver et de Victoria. Dans toutes ces RMR de l'Ouest du pays, la proportion de francophones est inférieure à 5 %.

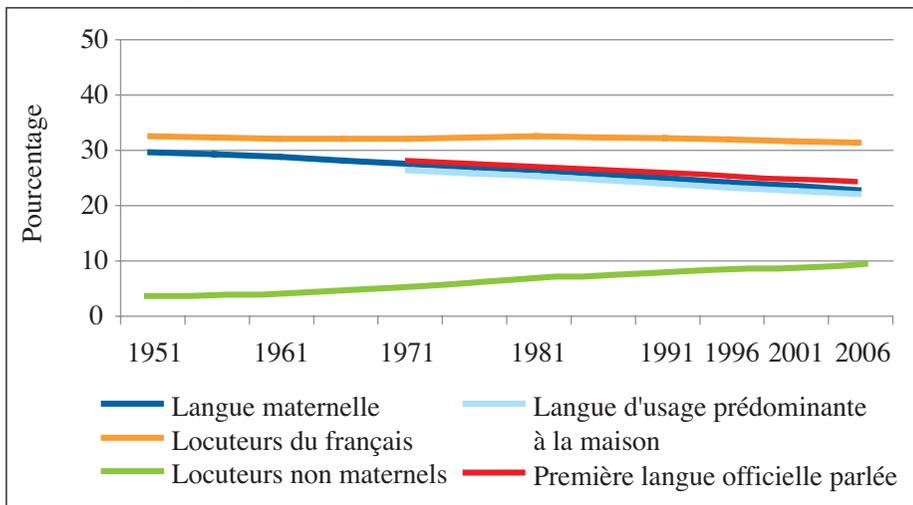
Évolution

L'évolution des majorités et des minorités de langue officielle dépend en partie de l'attribut linguistique considéré. La tendance à la baisse de la proportion tenue par les minorités de langue officielle ne se dément pas, que celles-ci soient définies d'après la langue maternelle ou d'après la langue d'usage prédominante à la maison. Qu'en est-il lorsqu'on élargit la définition à la première langue officielle parlée (PLOP) ? De même, pour les majorités de langue officielle définies d'après la langue maternelle ou la langue parlée le plus souvent à la maison, le déclin observé de leur proportion depuis le milieu des années 1980, attribuable à la poussée de l'immigration et à la montée concomitante des tierces langues, est-il atténué, voire renversé lorsqu'elles sont définies d'après la première langue

officielle parlée ? Enfin, qu'en est-il de l'évolution de la proportion de locuteurs seconds ou non maternels de chacune des langues officielles⁸⁸ ?

De 1971 à 2006, la proportion de francophones est passée au Canada de 27 % à 22 % d'après la langue maternelle, de 26 % à 21 % d'après la langue d'usage et de 28 % à 24 % d'après la PLOP (graphique 8.1). Le nombre de francophones a néanmoins continué d'augmenter, quelle que soit la définition adoptée, mais à un rythme plus lent. Ainsi, l'effectif du « français plus » en tant que première langue officielle parlée s'est accru à un taux annuel moyen de 0,7 % de 1971 à 1996 et de 0,5 % de 1996 à 2006. L'écart entre la proportion de francophones définis d'après la PLOP et la proportion de francophones définis d'après la langue maternelle s'est élargi quelque peu au fil des ans, ce qui témoigne de la croissance de l'attraction du français sur les tierces langues. Les déplacements accomplis des groupes de tierce langue maternelle vers l'une ou l'autre des langues officielles ont bondi de 2,4 millions en 1971 à 5,5 millions en 2006 et la part du français est passée de 3 % à 7 %, niveau bien inférieur toutefois au poids des francophones dans la population canadienne.

Graphique 8.1
Évolution en % de la francophonie canadienne : locuteurs du français, langue maternelle, langue d'usage prédominante à la maison, première langue officielle parlée et locuteurs non maternels, 1951 à 2006



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1951, 1961, 1971, 1981, 1991, 1996, 2001 et 2006.

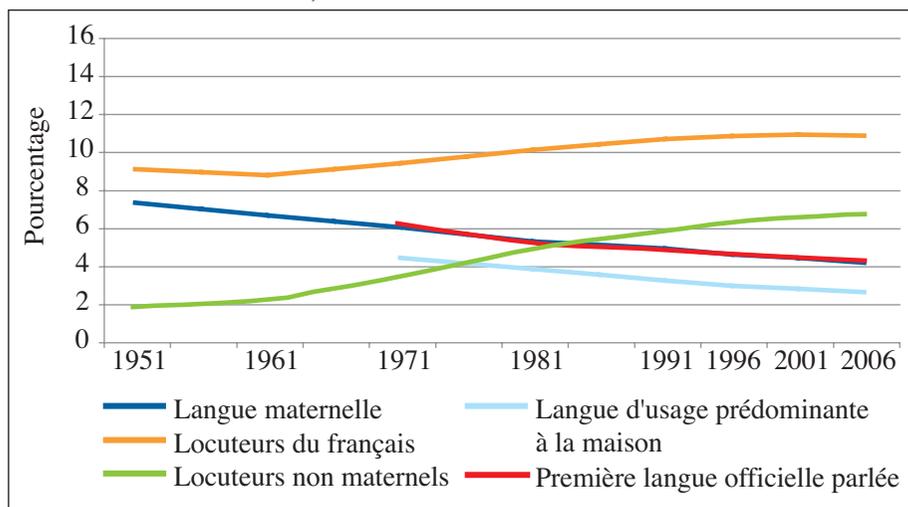
À l'extérieur du Québec, la proportion de francophones et son évolution de 1971 à 2006 sont presque identiques que ceux-ci soient définis d'après la langue

⁸⁸ Cette proportion sera toujours légèrement sous-estimée puisqu'elle repose sur l'hypothèse que toutes les personnes qui ont le français ou l'anglais pour langue maternelle peuvent soutenir une conversation dans cette langue.

maternelle ou d'après la PLOP (graphique 8.2), passant de 6 % à 4 %. Le nombre de francophones a atteint un sommet en 2006 avec un effectif de 997 000 d'après la catégorie « français plus » de la première langue officielle parlée, nombre qui dépasse de peu celui des francophones d'après la langue maternelle (975 000), mais de beaucoup celui des francophones d'après la langue d'usage prédominante à la maison (605 000), en forte baisse depuis 1971 (676 000). Des très nombreux déplacements accomplis par les groupes de tierce langue maternelle, le français n'en accueille qu'environ 0,5 % en 1971 et en 2006. Si l'on ajoute la moitié des déplacements indécis, la proportion de l'ensemble des déplacements se dirigeant vers le français passe à 1,5 % tant en 1971 qu'en 2006. Le Nouveau-Brunswick fait un peu exception. La proportion de déplacements accomplis vers le français y est passée de 4 % en 1971 à 7 % en 2006 et celle de l'ensemble des déplacements, de 5 % à 9 %. Les déplacements linguistiques y sont toutefois très peu nombreux en raison du faible nombre d'allophones.

Graphique 8.2

Évolution en % de la francophonie à l'extérieur du Québec : locuteurs du français, langue maternelle, langue d'usage à la maison, première langue officielle parlée et locuteurs non maternels, 1951 à 2006



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1951, 1961, 1971, 1981, 1991, 1996, 2001 et 2006.

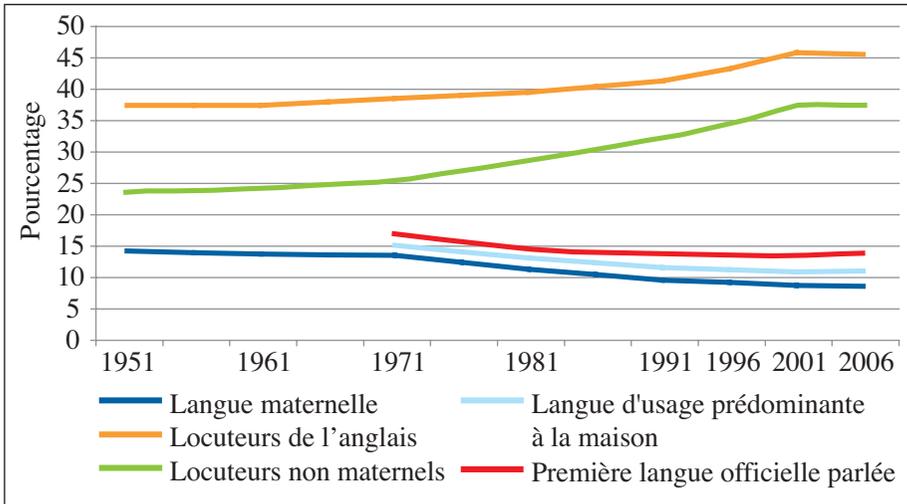
Au Québec, la proportion tenue par les anglophones a évolué à la baisse de 1971 à 2001, en prolongement d'une tendance qui ne se dément pas depuis plus d'un siècle. Le rythme de la baisse est plus rapide d'après la langue maternelle que d'après la langue parlée le plus souvent à la maison et il est encore plus lent d'après la première langue officielle parlée (graphique 8.3). Ainsi, de 1971 à 2001, la proportion tenue par l'« anglais plus » en tant que première langue officielle parlée est passée de 16,5 % à 12,9 %, soit une baisse de 3,6 points, par comparaison à une réduction de 4,2 points pour l'anglais comme langue parlée le

plus souvent à la maison (de 14,7 % à 10,5 %) et de 4,8 points pour l'anglais en tant que langue maternelle (de 13,1 % à 8,3 %). Un renversement a été observé de 2001 à 2006 en raison, en bonne partie, de pertes migratoires au profit du reste du pays beaucoup plus faibles que par le passé⁸⁹. Pour toutes les définitions de la population anglophone, les effectifs se sont accrus de manière plus ou moins importante, encore que les nombres observés en 2006 soient encore bien loin du sommet de 1971 pour la langue maternelle anglaise (607 000 en 2006 contre 789 000 en 1971) et pour l'anglais, langue parlée le plus souvent à la maison (788 000 en 2006 contre 889 000 en 1971). Pour l'« anglais plus » en tant que première langue officielle parlée, l'effectif observé en 2006 (995 000) est légèrement plus élevé qu'en 1971 (992 000). Quant à la proportion d'anglophones, si elle a diminué très légèrement d'après la langue maternelle (de 8,3 % à 8,2 %) de 2001 à 2006, elle a augmenté plus d'après la première langue officielle parlée (de 12,9 % à 13,4 %) que d'après la langue parlée le plus souvent à la maison (de 10,5 % à 10,6 %). Cet écart de plus en plus grand entre d'une part l'effectif et la proportion de l'« anglais plus » en tant que première langue officielle parlée et d'autre part l'effectif et le poids de la langue maternelle anglaise résulte de la poussée des tierces langues maternelles et de la hausse de leurs déplacements linguistiques. De 1971 à 2006, le nombre total des déplacements est passé de 309 000 à 844 000 et celui des déplacements accomplis de 241 000 à 641 000. Bien que la proportion de déplacements vers l'anglais ait diminué de 1971 à 2006, de 66 % à 47 % pour l'ensemble des déplacements et de 70 % à 46 % pour les déplacements accomplis, leur nombre par rapport à l'effectif de langue maternelle anglaise est beaucoup plus important en 2006 qu'en 1971. Il en résulte une forte hausse du rapport de l'effectif de l'« anglais plus » comme première langue officielle parlée à l'effectif de population de langue maternelle anglaise, soit de 1,26 en 1971 à 1,64 en 2006.

⁸⁹ Voir le chapitre 6.

Graphique 8.3

Évolution en % de l'anglophonie québécoise : locuteurs de l'anglais, langue maternelle, langue d'usage prédominante à la maison, première langue officielle parlée et locuteurs non maternels, 1951 à 2006

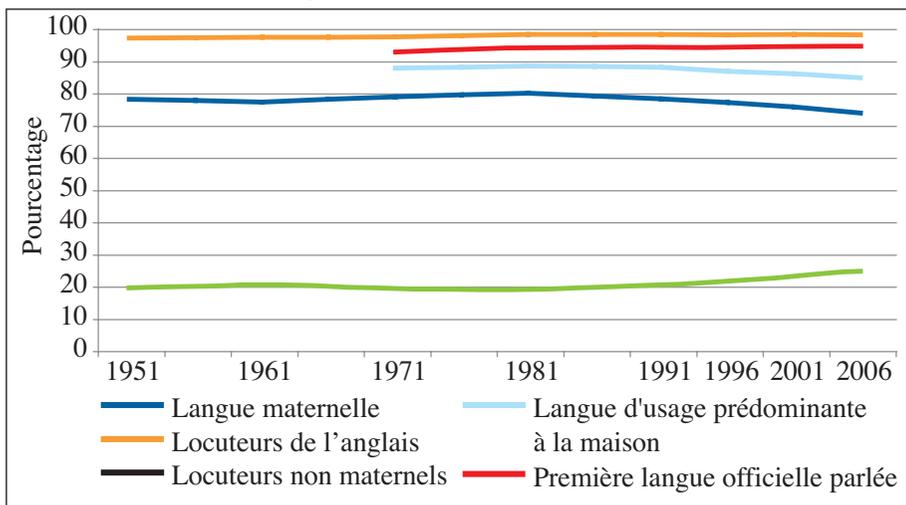


Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1951, 1961, 1971, 1981, 1991, 1996, 2001 et 2006.

La majorité anglophone vivant au Canada à l'extérieur du Québec a enregistré une baisse de la proportion qu'elle tient dans la population au cours des vingt dernières années en raison de la poussée de l'immigration et, par conséquent, de la montée des tierces langues maternelles (graphique 8.4). De 1991 à 2006, la proportion d'anglophones définis d'après la langue maternelle a diminué rapidement, de 77,7 % à 73,3 %, et il en a été de même de la proportion d'anglophones définis d'après la langue d'usage prédominante à la maison, de 87,6 % à 84,2 %. Grâce aux déplacements des tierces langues vers l'anglais, la proportion tenue par l'« anglais plus » en tant que première langue officielle parlée s'est maintenue à un niveau très élevé et elle a même légèrement augmenté, de 93,7 % en 1991 à 94,0 % en 2006.

Graphique 8.4

Évolution en % de l'anglophonie à l'extérieur du Québec :
locuteurs de l'anglais, langue maternelle, langue d'usage
à la maison, première langue officielle parlée et
locuteurs non maternels, 1951 à 2006

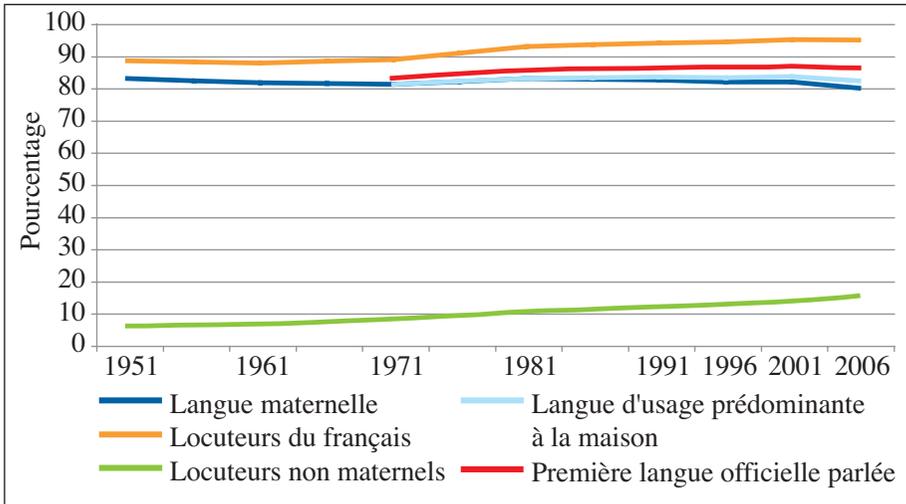


Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1951, 1961, 1971, 1981, 1991, 1996, 2001 et 2006.

Au Québec, au cours des vingt dernières années, la hausse de l'immigration a aussi pesé sur l'évolution de la proportion de francophones définis d'après la langue maternelle, passant de 80,7 % en 1971 à 82,5 % en 1981 et à 81,4 % en 2001; elle a ensuite chuté à 79,6, soit une perte de 1,5 point en cinq ans (graphique 8.5). Sauf au cours du dernier lustre, la baisse de la proportion de francophones fut atténuée par le déclin de la proportion d'anglophones. Les mouvements de la proportion de francophones définis d'après la langue parlée le plus souvent à la maison sont semblables à ceux que nous venons de décrire. La proportion est à même hauteur en 1971, soit 80,8 %, puis évolue à la hausse jusqu'en 1991 pour atteindre 83,0 %, varie peu par la suite pour finalement chuter de 83,1 % en 2001 à 81,8 % en 2006, soit une perte de 1,3 point en cinq ans. L'évolution du poids des francophones définis d'après la première langue officielle parlée (français plus) est plus régulière, car il affiche une hausse de 82,5 % en 1971 à 86,3 % en 2001, puis descend à 85,7 % en 2001, une baisse de 0,6 point, plus faible que pour les deux autres variables. La hausse pour l'anglais est de 0,5 point (de 12,9 % en 2001 à 13,4 % en 2006). Grâce aux déplacements des tierces langues maternelles vers le français, l'écart entre la proportion tenue par le « français plus » comme première langue officielle parlée et la proportion du français en tant que langue maternelle est passée de 1,8 point en 1971 à 3,8 points en 1991 et à 6,1 points en 2006, par comparaison, pour l'anglais, à des écarts de 3,4 points en 1971, 4,1 points en 1991 et 5,2 points en 2006. La proportion de déplacements des tierces langues maternelles vers le français a augmenté de 1971 à 2006, de 34 % à 53 % pour l'ensemble des déplacements et de 30 % à 54 % pour les déplacements accomplis.

Graphique 8.5

Évolution en % de la francophonie québécoise : locuteurs du français, langue maternelle, langue d'usage prédominante à la maison, première langue officielle parlée et locuteurs non maternels, 1951 à 2006



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1951, 1961, 1971, 1981, 1991, 1996, 2001 et 2006.

Au Québec comme dans le reste du pays, tant pour les majorités que pour les minorités de langue officielle, la proportion de locuteurs seconds ou non maternels de chaque langue officielle a évolué à la hausse au cours des dernières décennies. À l'extérieur du Québec, la proportion de locuteurs seconds du français est restée assez faible, bien qu'elle ait néanmoins progressé de 2 % en 1961, à 3 % en 1971 et à 7 % en 2006. Au Québec, celle-ci a augmenté plus rapidement, passant de 6 % en 1961 à 8 % en 1971 et à 15 % en 2006. Ces valeurs ne donnent pas une bonne idée de la prévalence de la connaissance du français dans la population dont le français n'est pas la langue maternelle, car celle-ci ne représente qu'environ 20 % de la population québécoise. La connaissance du français parmi les non-francophones y est passée de 33 % en 1961, à 40 % en 1971, à 64 % en 1991 et à 73 % en 2006. Quant à la proportion de locuteurs seconds de l'anglais au Québec, elle a enregistré une hausse importante de 25 % en 1971 à 37 % en 2001, puis a stagné en 2006⁹⁰.

Répartition par âge

L'évolution de la répartition par âge des groupes linguistiques définis d'après la langue maternelle a fait l'objet d'une analyse sommaire au chapitre 5. Celle-ci sera complétée par une étude comparative, au moyen du Recensement de 2006,

⁹⁰ Il convient d'être prudent dans l'interprétation de ces données. Voir à ce propos l'annexe sur la qualité des données.

des statistiques précédentes avec la répartition par âge des groupes linguistiques définis d'après la première langue officielle parlée.

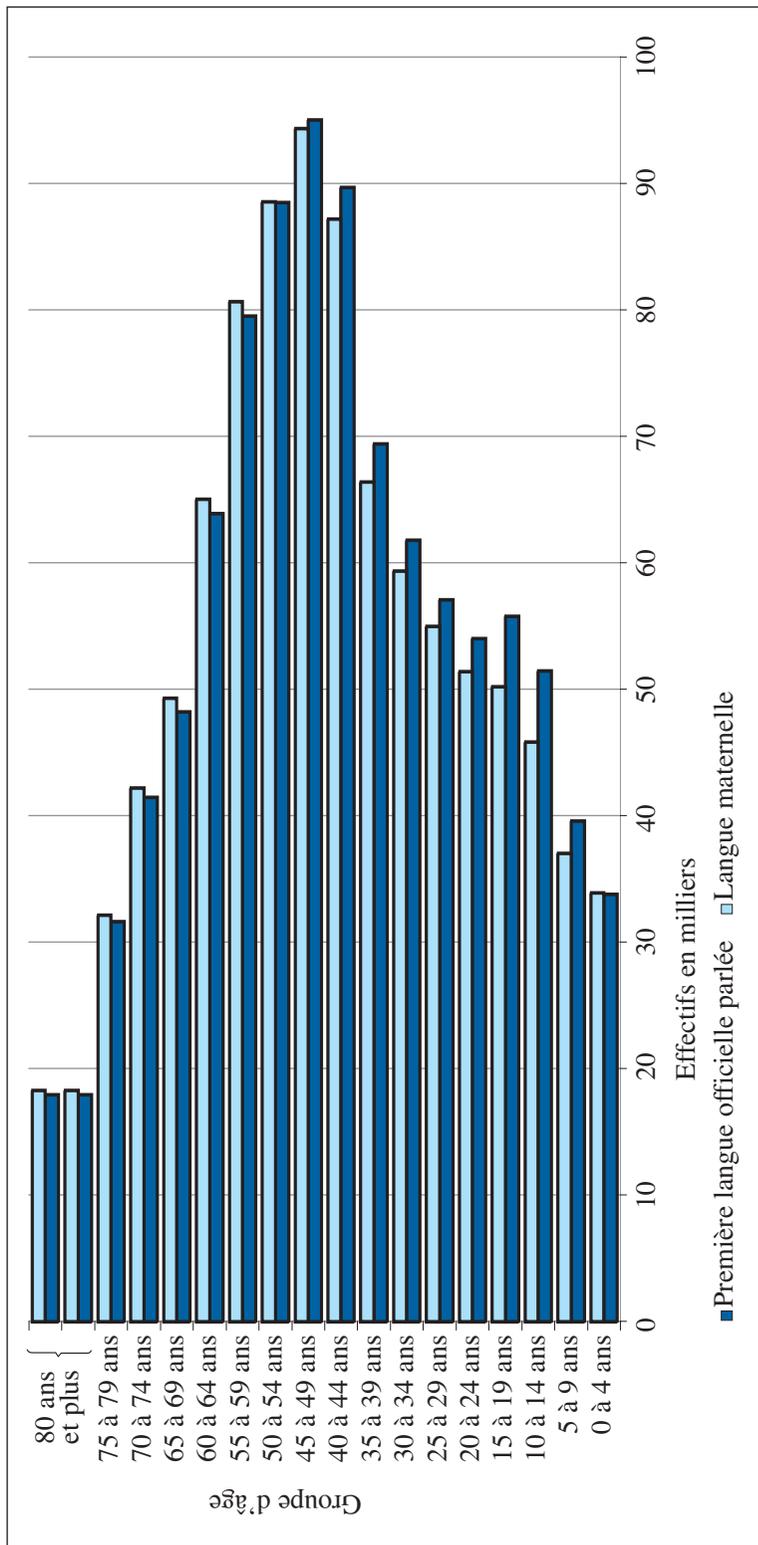
Le nombre de francophones vivant à l'extérieur du Québec s'élève à 997 000 d'après la première langue officielle parlée (PLOP) et à 975 000 d'après la langue maternelle, le premier nombre dépassant le second par 2 %. Des gains nets sont enregistrés parmi les moins de 50 ans, sauf chez les 0-4 ans, et des pertes nettes parmi les 50 ans ou plus (graphique 8.6). Cela signifie qu'à ces âges plus avancés les gains que procurent les déplacements des tierces langues maternelles vers le français ne compensent pas les pertes occasionnées par les déplacements vers l'anglais, attribuables notamment aux personnes de langue maternelle française qui ne peuvent plus soutenir une conversation dans cette langue. Parmi les plus jeunes, les gains nets en pourcentage dépassent de loin la moyenne générale (tous âges confondus) de 2 % parmi les 5-9 ans (7 %) et surtout les 10-14 ans (12 %) ainsi que les 15-19 ans (11 %); les pourcentages diminuent au-delà de ces âges, mais restent supérieurs à la moyenne jusqu'au groupe d'âge 40-44 ans. Ce profil se retrouve dans presque toutes les provinces : gains nets (parfois négatifs) en pourcentage inférieurs à la moyenne chez les 0-4 ans et au-delà de 50 ans, pourcentages supérieurs à la moyenne dans les groupes d'âge compris entre 5-9 ans et 45-49 ans avec un sommet aux âges scolaires, entre 5 et 20 ans, voire 25 ans. Si l'Ontario affiche sensiblement le même profil, on n'y enregistre pas de pertes nettes au-delà de 50 ans, la moyenne d'ensemble des gains nets atteignant 5 %. Autre province à forte proportion d'allophones, la Colombie-Britannique enregistre aussi une moyenne d'ensemble de 5 %, mais avec des gains nets en pourcentage très élevés entre 5 et 24 ans, mais de fortes pertes nettes en pourcentage au-delà de 50 ans.

Le nombre d'anglophones au Québec s'élève à 995 000 s'ils sont définis d'après la PLOP et à 607 000 lorsqu'ils le sont d'après la langue maternelle, le premier nombre dépassant le second par 64 %. Des gains nets sont enregistrés à tous les âges (graphique 8.7). Leurs proportions sont toujours supérieures à 50 %, sauf chez les moins de 20 ans où elles restent néanmoins supérieures à 30 %. Elles atteignent un sommet parmi les adultes d'âge moyen, de 25 à 44 ans, avec des poussées au-delà de 100 % à 30-34 ans et à 35-39 ans. De l'ensemble des déplacements nets vers le français ou l'anglais, l'anglais en reçoit 46 % et le français, 54 %. Les déplacements linguistiques considérables vers l'anglais, compte tenu de son poids relatif, ont pour conséquence une très grande diversité de la population anglophone. La proportion de déplacements vers l'anglais se situe entre 48 % et 50 % dans les groupes d'âge compris entre 20-24 ans et 45-49 ans, un sommet qui n'est dépassé que parmi les 80 ans et plus (53 %).

Lorsqu'ils sont définis d'après la PLOP, le nombre de francophones au Québec s'élève à 6 373 000, par comparaison à 5 917 000 s'ils le sont d'après la langue maternelle, le premier nombre dépassant le second de 8 %. Des gains nets sont enregistrés à tous les âges (graphique 8.8). La proportion de gains nets est nettement supérieure à la moyenne entre 30 et 39 ans (12 %), encore

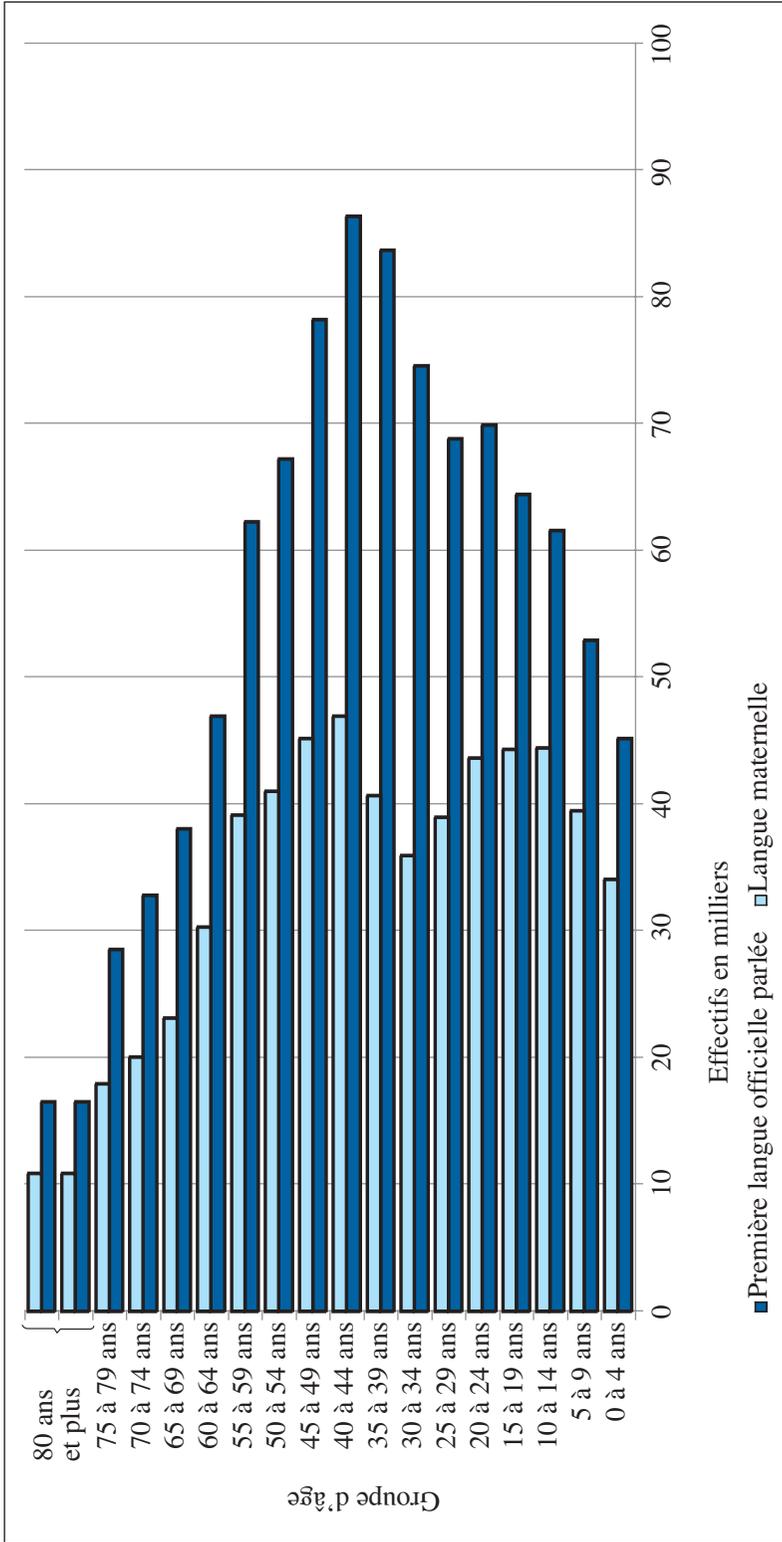
que la valeur enregistrée soit bien inférieure à celle de la population anglophone. Dans l'ensemble des déplacements nets vers le français ou l'anglais, la proportion qui se dirige vers le français est, à tous les âges, égale ou supérieure à 50 %, sauf parmi les 80 ans et plus (47 %). Le sommet est atteint parmi les moins de 20 ans : 65 % à 0-4 ans, 68 % à 5-9 ans, 64 % à 10-14 ans et 58 % à 15-19 ans. Dès le groupe d'âge suivant, 20-24 ans, la proportion (51 %) passe sous la moyenne d'ensemble (54 %).

Graphique 8.6
Répartition par âge de la population francophone,
Canada à l'extérieur du Québec, 2006



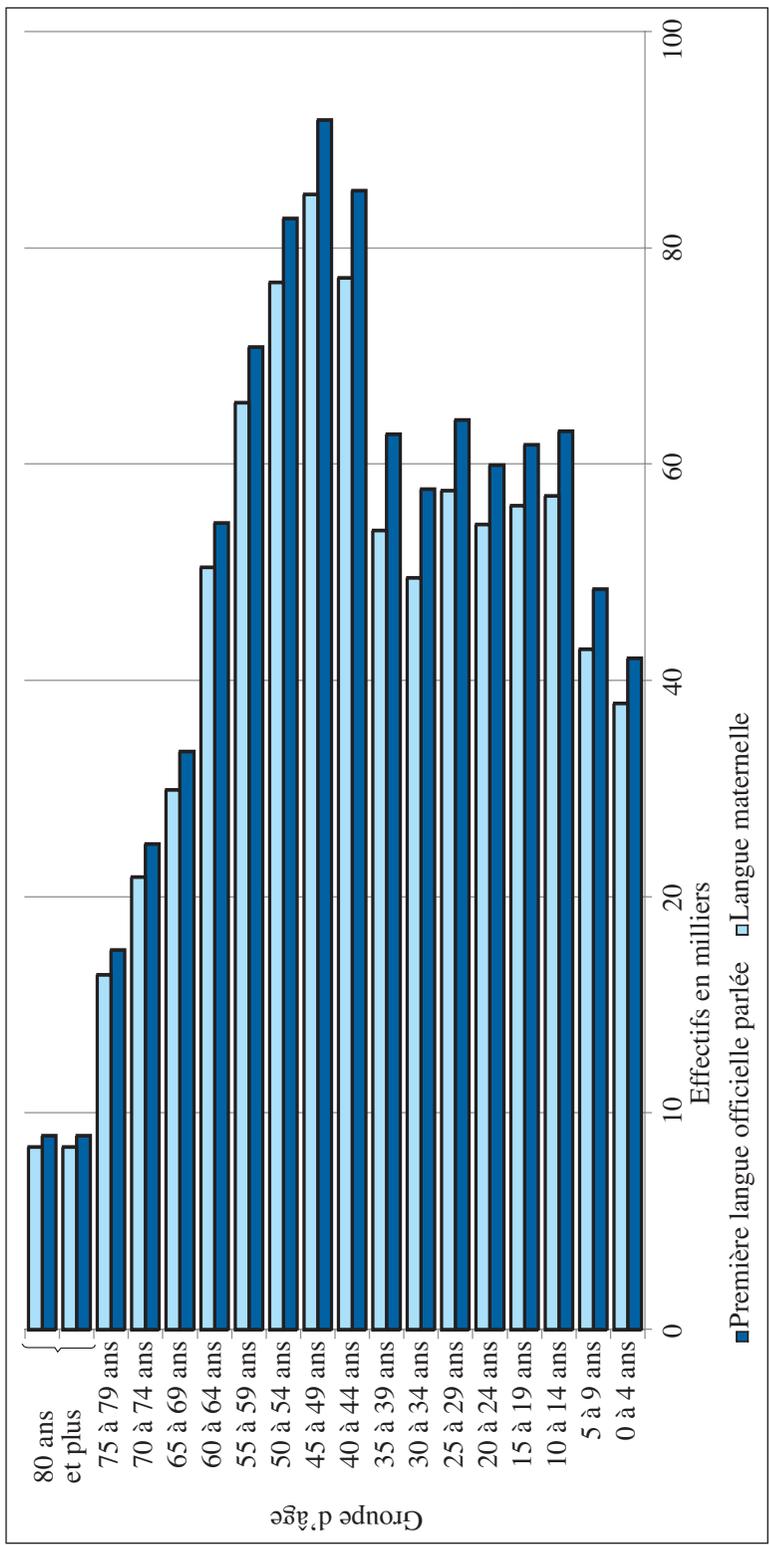
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 8.7
Répartition par âge de la population anglophone, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 8.8
Répartition par âge de la population francophone, Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Vue d'ensemble

Le français et l'anglais sont les deux langues officielles du Canada. L'une ou l'autre ou l'une et l'autre font l'objet d'un usage généralisé dans les domaines publics. Dans la famille et les relations amicales, bien d'autres langues sont employées quotidiennement. Ces langues tierces ont pris une importance accrue à la faveur d'une forte immigration depuis le milieu des années 1980. Une nouvelle variable, la première langue officielle parlée, a été créée afin de procurer une approximation de la langue officielle que les allophones (les locuteurs maternels de ces langues tierces) sont le plus susceptibles d'utiliser ou de vouloir utiliser dans les domaines publics, en particulier dans les services fédéraux. La première langue officielle parlée combine les renseignements que fournissent trois questions posées dans les recensements décennaux depuis 1971 et de la mi-décennie depuis 1986 : celle sur la capacité de parler français et/ou anglais, celle sur la langue maternelle et celle sur la langue parlée le plus souvent à la maison.

La proportion de la population canadienne ayant l'anglais comme première langue officielle parlée est en croissance régulière depuis que la donnée existe, passant de 71 % en 1971 à 75 % en 2006, tandis qu'à l'inverse, au cours de la même période, le français a reculé de 27 % à 24 %. Cette baisse est attribuable en grande partie à une attraction du français sur les tierces langues maternelles bien inférieure à son poids relatif dans la population, encore que la part du français dans l'ensemble de leurs déplacements linguistiques ait passé de 5 % en 1971 à 9 % en 2006. De plus, le nombre de francophones s'est accru à un taux annuel moyen de 0,6 % de 1971 à 2006.

Les francophones du pays sont de plus en plus concentrés au Québec qui regroupait 86 % d'entre eux en 2006, par comparaison à 84 % en 1971. La majorité des francophones vivent dans une vaste région essentiellement francophone au cœur du Québec avec un léger débordement au Nouveau-Brunswick. Cette région avait une population de 4,2 millions d'habitants en 2006 et se composait de 97 % de francophones. Celle-ci regroupait 55 % des francophones du pays.

Au Québec, la proportion de la population dont la première langue officielle parlée est le français est en hausse de 1971 (82,5 %) à 2001 (86,3 %), un sommet depuis plus d'un siècle, mais a fléchi à 85,7 % en 2006. Ces mouvements sont inversés pour l'anglais qui a vu son poids relatif fléchir de 1971 (16,5 %) à 2001 (12,9 %) pour ensuite remonter à 13,4 % en 2006. La hausse récente de la proportion d'allophones est en rupture avec une tendance à la baisse qui persistait depuis plus d'un siècle. La poussée des allophones s'explique en bonne partie par des pertes migratoires au profit du reste du pays beaucoup plus faibles que par le passé. De plus, la part de l'anglais dans l'ensemble des déplacements linguistiques des tierces langues maternelles a diminué, pour passer de 66 % en 1971 à 47 % en 2006, ce qui reste toutefois bien supérieur à son poids relatif dans la population québécoise. Son attraction est telle que, chez les jeunes adultes, plus de 50 % des allophones ont une langue maternelle tierce.

Le nombre de francophones vivant à l'extérieur du Québec s'accroît à un rythme relativement lent depuis une quinzaine d'années, passant de 969 000 en 1991 à 997 000 en 2006, soit à un taux de croissance annuel moyen de 0,2 %. Leur proportion dans la population a diminué régulièrement de 1971 (6,1 %) à 2006 (4,2 %). La part du français dans les déplacements linguistiques de plus en plus nombreux des allophones a peu varié autour de 1,5 % de 1971 à 2006. Les déplacements vers le français concernent essentiellement les moins de 50 ans et en particulier les jeunes d'âge scolaire. Cet ajout atténue quelque peu la baisse rapide du nombre de personnes de langue maternelle française d'un groupe d'âge au précédent à partir du groupe d'âge 45-49 ans, baisse consécutive à la chute de la fécondité.

CONCLUSION

Le présent ouvrage a permis de rendre compte des tendances lourdes de la dynamique démolinquistique au Canada au cours des dernières décennies. La première partie, composée de quatre chapitres, proposait d'abord un regard sur les données tirées directement des questions linguistiques du recensement : langue maternelle, connaissance des langues, langue parlée à la maison et langue utilisée au travail. Les chapitres suivants ont porté sur les principaux facteurs démographiques influant sur l'évolution des grands groupes linguistiques au pays, à savoir la fécondité et la mobilité linguistique, la migration interne et l'immigration internationale. Enfin, un dernier chapitre a porté sur les groupes de langue officielle en mettant un accent particulier sur la comparaison des statistiques sur la langue maternelle avec celles sur la première langue officielle parlée⁹¹.

Trois grandes mutations ont dominé l'évolution démolinquistique au cours des cinquante ou soixante dernières années. Après la Seconde Guerre mondiale, la fécondité était forte au Canada par comparaison à celle qui était observée dans les autres pays développés et elle était plus élevée chez les francophones que chez les autres Canadiennes. La surfécondité des francophones s'est atténuée rapidement à la fin des années 1940 et au cours des années 1950 et est disparue vers le milieu des années 1960 pour laisser place à une sous-fécondité plus ou moins prononcée au cours des décennies suivantes. Cette mutation des différences traditionnelles de fécondité entre les groupes linguistiques s'est produite dans le contexte d'une baisse généralisée de la fécondité, celle-ci passant, dans l'ensemble du pays, toutes langues maternelles confondues, de 4 enfants par femme à la fin des années 1950 à 2 enfants par femme au début des années 1970. Cette évolution a réduit le rythme d'accroissement de la population, en particulier celui de la population francophone. Il en a résulté une baisse ininterrompue de la proportion de francophones dans les milieux où ils étaient minoritaires, dans l'ensemble du

⁹¹ Les caractéristiques démographiques, linguistiques, ethniques et socio-économiques des majorités et des minorités de langue officielle définies par la première langue officielle parlée n'ont pu faire l'objet d'une présentation exhaustive. Il serait possible de procéder à une présentation plus complète en faisant appel aux tableaux statistiques tirés du Recensement de 2006 que Statistique Canada a diffusés dans un DVD (Statistique Canada, 2009). Pour un exemple d'utilisation simple de ce produit, veuillez consulter Lachapelle (2009).

Canada et à l'extérieur du Québec. Le nombre de francophones continue néanmoins de s'accroître dans l'ensemble du pays ainsi que dans les provinces qui accueillent un nombre appréciable de migrants, soit l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Cette forte baisse de la fécondité au cours des années 1960 et 1970 a provoqué une réduction du nombre des naissances. À l'extérieur du Québec, le nombre de jeunes enfants de langue maternelle française a diminué régulièrement d'une période quinquennale à l'autre depuis 1956-1961, situation amplifiée par la non-transmission de la langue maternelle française des mères à leurs enfants dans 30 % des cas. Les enfants nés entre 1956 et 1961 appartenaient au groupe d'âge 45-49 ans en 2006. Le nombre des francophones de ce groupe d'âge atteignait près de 95 000, alors que le nombre de jeunes enfants de langue maternelle française ayant moins de 5 ans s'élevait à un peu moins de 35 000, soit presque trois fois moins. Cette évolution à la baisse s'observe également au Québec, mais elle est atténuée par une moindre baisse de la fécondité et par une transmission favorable de la langue maternelle française des mères aux enfants. Dans les prochaines décennies, les populations de langue maternelle française connaîtront un vieillissement accéléré et le déclin de la population risque de s'accroître et de toucher un plus grand nombre de régions.

Le deuxième changement important est survenu au Québec. Il s'agit de la recrudescence des départs d'anglophones vers le reste du pays à partir de 1966-1971, avec une forte poussée en 1976-1981. Les pertes nettes de la population anglophone du Québec se sont atténuées considérablement au cours de la dernière période quinquennale, soit en 2001-2006. Si la proportion d'anglophones a diminué sans interruption depuis le milieu du XIXe siècle, la baisse a pris de l'ampleur à partir des années 1970; de 1976 à 2001, la réduction du nombre d'anglophones s'est ajoutée à la baisse de la proportion qu'ils tiennent dans la population. Cette évolution à la baisse de la population anglophone a permis à la population francophone de se maintenir au-dessus de la barre des 80 % jusqu'en 2001, en dépit d'une forte immigration à majorité allophone depuis la fin des années 1980.

Pour la première fois depuis 1976, le nombre d'anglophones a augmenté de 2001 à 2006, l'effectif observé étant néanmoins bien inférieur au sommet atteint il y a 30 ans. Quant à la proportion d'anglophones d'après la langue maternelle, elle s'est stabilisée après une baisse qui persistait depuis un siècle et demi. Vers le milieu du XIXe siècle, les personnes se déclarant d'origine ethnique britannique représentaient environ 25 % de la population du Québec; en 2006, les personnes de langue maternelle anglaise, plus nombreuses que celles d'origine britannique, comptaient pour 8 % de la population québécoise. Les anglophones ont également été touchés par une forte baisse de la fécondité, encore que celle-ci ait été atténuée par la forte attraction de l'anglais auprès des allophones, bon nombre de mères de tierce langue maternelle transmettant la langue maternelle anglaise à leurs enfants. Mais cela ne fut pas suffisant pour pousser la reproduction linguistique de la population anglophone au-dessus du seuil de remplacement des générations.

La troisième mutation affecte tout le pays, mais en particulier les grandes agglomérations urbaines. Il s'agit de la poussée de l'immigration depuis la fin des années 1980. Cette immigration composée à 70 % de personnes de langue maternelle autre que française ou anglaise est devenue la principale source d'accroissement de la population. Il en découle une hausse rapide du nombre et de la proportion de personnes de tierce langue maternelle; la hausse concerne aussi, mais à un niveau plus faible, la proportion de personnes qui parlent le plus souvent une tierce langue à la maison. Il en a résulté une forte baisse de la proportion des majorités anglophones définies tant par la langue maternelle que par la langue parlée le plus souvent à la maison. La réduction touche aussi la majorité francophone du Québec, en particulier depuis 2001.

Cette forte immigration transforme les usages linguistiques dans les domaines à haut degré d'intimité, ceux de la famille et des relations amicales. Elle affecte aussi les usages linguistiques dans les commerces de spécialités ethniques ainsi que dans les commerces de proximité, en particulier pour les groupes linguistiques à forte concentration géographique. Mais les échanges linguistiques dans la sphère publique – à l'école, dans le monde du travail, dans les services publics et privés –, se font pour l'essentiel dans l'une ou l'autre ou dans l'une et l'autre des langues officielles, selon les régions du pays. Et l'immigration change assez peu la langue utilisée dans ces échanges linguistiques, sauf l'accent, car celle-ci dépend des pratiques linguistiques au sein des institutions et non pas au sein des familles.

Pour estimer la demande potentielle de services fédéraux en français ou en anglais, le gouvernement a adopté voilà près de vingt ans une variable créée à même les questions de base posées dans les recensements. Il s'agit de la première langue officielle parlée. Elle a été présentée au chapitre 8. Environ 2 % de la population ne parle ni français ni anglais. Tous les autres Canadiens ont soit le français (23 %) soit l'anglais (74 %) comme première langue officielle parlée, exception faite du 1 % de la population qui peut parler français et anglais, mais qui a une tierce langue comme langue maternelle et comme langue parlée le plus souvent à la maison. Ces derniers cas sont répartis en parts égales entre le français et l'anglais pour répondre à certaines exigences de la politique des langues officielles du gouvernement fédéral.

Selon cette définition, l'évolution des minorités de langue officielle change assez peu. Mais il en va autrement pour les majorités de langue officielle. À l'extérieur du Québec, la majorité anglophone a vu son importance relative s'accroître au cours des dernières décennies en dépit de la forte immigration internationale depuis la fin des années 1980. La proportion tenue au Québec par la majorité francophone a également progressé jusqu'en 2001, la baisse observée en 2006 tient, on l'a vu, à la poussée de la minorité anglophone attribuable en bonne partie à une réduction de leurs départs vers le reste du pays.

Si l'immigration se maintient à un niveau élevé, la proportion d'allophones devrait continuer à augmenter selon de récentes projections de population

publiées par Statistique Canada (Caron-Malenfant, Lebel et Martel, 2010). Il s'en suivra une chute du poids relatif des majorités et des minorités de langue officielle définies par la langue maternelle, voire par la langue prédominante à la maison. Il est cependant peu probable qu'il en soit de même pour la définition fondée sur la première langue officielle parlée. De là l'importance de pousser plus avant l'étude des déplacements linguistiques des allophones vers l'une ou l'autre des premières langues officielles parlées et d'en connaître les tenants et les aboutissants. À l'aide de l'ensemble des données qu'offrent les recensements récents, il serait possible d'approfondir le sujet, de circonscrire plus finement le parcours et les composantes des déplacements linguistiques, d'en déterminer les facteurs, en particulier ceux qui poussent à choisir le français ou l'anglais, et d'en établir les conséquences sur l'intégration socio-économique. Certaines enquêtes de Statistique Canada permettraient de pousser plus loin certaines analyses et d'examiner d'autres facettes du sujet, notamment l'Enquête sur la diversité ethnique et l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, menées respectivement en 2002 et en 2006.

ANNEXE

QUALITÉS DES DONNÉES

Le recensement est une entreprise complexe et de grande envergure. Il n'est évidemment pas exempt d'erreurs, bien que des efforts considérables soient déployés pour assurer le respect de normes élevées dans sa planification et au cours des opérations de collecte et de traitement. Des erreurs peuvent survenir pratiquement à toutes les étapes. Certaines erreurs surviennent plus ou moins au hasard — les erreurs dites aléatoires — et ont tendance à s'annuler lorsque les réponses fournies sont agrégées pour former une sous-population suffisamment importante. C'est la raison pour laquelle on conseille aux utilisateurs d'être prudents lorsqu'ils utilisent des estimations portant sur de petits groupes. D'autres erreurs peuvent survenir de façon plus systématique et introduire un biais — c'est-à-dire une erreur systématique — qui persiste quel que soit l'effectif de la sous-population. Les erreurs systématiques posent, pour la plupart des utilisateurs, des problèmes plus graves que les erreurs aléatoires.

La nature et l'ampleur des erreurs peuvent aussi varier d'un recensement à l'autre et rendre les données non parfaitement comparables. L'univers du recensement et la méthode de collecte peuvent aussi subir des changements plus ou moins importants qui peuvent affecter la comparabilité des données pour la totalité ou pour une partie des variables. Ainsi, de la méthode traditionnelle de collecte par agents recenseurs qui passaient d'un logement à l'autre pour recueillir des renseignements sur chaque membre du ménage recensé, on est passé au Recensement de 1971 à une méthode plus respectueuse de la vie privée, l'autodénombrement; l'agent recenseur livrait le formulaire aux ménages, puis les membres du ménage — souvent une seule personne — le remplissaient eux-mêmes avant de le poster. Cette modification de la méthode de collecte a eu un effet marqué sur les déclarations à la question sur l'origine ethnique : elle a provoqué en effet une hausse très importante de l'origine anglaise aux dépens surtout des origines écossaise et irlandaise. Un deuxième exemple : depuis le Recensement de 1981, le formulaire complet, lequel comprend une cinquantaine de questions et que reçoit un ménage sur cinq, ne vise plus les pensionnaires d'un établissement institutionnel (un hôpital, une maison de repos, une prison, etc.), car il est difficile d'obtenir des

réponses fiables sur ceux-ci de la part des services administratifs responsables. On y utilise toujours le formulaire abrégé qui comporte moins de dix questions et que reçoivent quatre ménages sur cinq. Depuis lors, les données intégrales (100 %) procurent des estimations toujours supérieures à celles tirées des données échantillons (20 %), lesquelles sont évidemment pondérées. Ainsi, au Recensement de 2006, la base de données échantillons estimait la population à 31 241 030, tandis que selon la base des données intégrales la population s'élevait à 31 612 895, y compris 371 865 pensionnaires d'un établissement institutionnel (cette sous-population comprend, depuis le Recensement de 2001, le personnel et leur famille qui y résident), soit 1,2 % du total.

Au Recensement de 1991, on a ajouté à l'univers visé par le recensement les résidents non permanents, c'est-à-dire les personnes d'un autre pays qui, au moment du recensement, étaient titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études, ou qui revendiquaient le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille vivant avec elles au Canada. Leur nombre s'élevait à 223 410 à ce recensement et à 265 360 à celui de 2006, soit 0,8 % de la population totale. De plus, au Recensement de 1991, la présentation du formulaire complet a subi une profonde modification : de séquentielle, elle est devenue matricielle. Avant ce recensement, au formulaire principal se greffaient des sous-formulaires, un pour chaque membre du ménage. Pour qu'on puisse répondre à chaque question en même temps pour tous les membres du ménage, on a adopté une présentation matricielle pour l'ensemble du formulaire en 1991 : les questions en lignes, les différents membres du ménage en colonne. Autre changement : au Recensement de 2001, à la demande du Commissariat aux langues officielles, on a modifié la version française des formulaires pour satisfaire pleinement aux exigences de la politique des langues officielles. Tant dans les questions posées que dans les possibilités de réponse, on a interverti l'ordre entre le français et l'anglais : le français précède dorénavant l'anglais dans la version française du formulaire. La situation n'a pas changé dans la version anglaise : l'anglais a continué de précéder le français. Enfin, au Recensement de 2006, la méthode de collecte a fait l'objet de plusieurs modifications. Au lieu d'être livrés par un agent recenseur, la plupart des questionnaires ont été expédiés par la poste. De plus, on a offert aux recensés la possibilité de répondre par voie électronique. Près de 20 % d'entre eux ont utilisé ce nouveau mode de réponse.

Tous ces changements sont susceptibles de diminuer quelque peu la comparabilité des données d'un recensement à l'autre. C'est pourquoi on conseille aux utilisateurs d'être prudents dans l'interprétation de variations relativement faibles et de consulter un spécialiste de Statistique Canada lorsque des écarts semblent surprenants. Pour guider les utilisateurs, deux types d'erreurs importantes — les erreurs de réponse et les erreurs de couverture — seront présentés. Les erreurs de réponse surviennent lorsque des répondants ont mal interprété, pour des raisons variées, une question du recensement et ont inscrit une réponse partiellement ou complètement erronée. Les erreurs de couverture se produisent lorsqu'on omet des personnes, qu'on les englobe à tort ou qu'on les compte plus d'une fois.

Avant d'examiner ces deux types d'erreurs, on présentera les questions linguistiques posées dans les derniers recensements.

Les questions linguistiques

Depuis le Recensement de 1971, une seule question démolinquistique est posée à la fois dans le questionnaire abrégé et dans le questionnaire complet : celle-ci porte sur la **langue maternelle**. La question est ainsi libellée au Recensement de 2006⁹² :

« Quelle est la langue que cette personne **a apprise en premier lieu** à la maison dans **son enfance** et qu'elle **comprend encore** ? »

Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu'elle a apprise. »

Le libellé de la question a peu changé depuis le Recensement de 1941. On posait une condition plus stricte avant ce recensement : il fallait que la première langue apprise fût non pas encore comprise, mais encore parlée. La définition s'écarte quelque peu des normes internationales en raison de la condition à laquelle il faut satisfaire pour déclarer que la première langue apprise à la maison dans l'enfance est la langue maternelle. La condition « encore comprise » entraîne toutefois une sous-estimation négligeable de la population de langue maternelle française, sauf dans les milieux à très faible densité francophone (Lachapelle, 1991; Lepage, à paraître)⁹³. Quoiqu'il en soit, il serait difficile de modifier la définition de la langue maternelle dans le recensement puisque celle-ci apparaît à l'article 23 (sur les droits à l'instruction dans la langue de la minorité) de la *Charte canadienne des droits et libertés* insérée dans la Constitution du Canada en 1982.

La question relative à la **connaissance du français et de l'anglais** a peu varié depuis le Recensement de 1971. En 2006, elle était formulée comme suit :

« Cette personne connaît-elle assez bien le français ou l'anglais pour soutenir une conversation ? »

Quatre possibilités de réponse sont offertes : français seulement; anglais seulement; français et anglais; enfin ni français ni anglais. Il s'agit d'une question subjective dont la réponse est laissée à l'appréciation des recensés, sans doute dans beaucoup de cas à la personne dans le ménage qui remplit le questionnaire pour tous. Les réponses seraient sans doute différentes pour certaines personnes si, au lieu de mentionner « une conversation », on indiquait soit

⁹² Les caractères **gras** figurent sur le questionnaire. On sera toujours fidèle dans la suite à la présentation du recensement.

⁹³ Dans la population de 15 ans et plus de langue maternelle française, la persistance du français en tant que langue prédominante à la maison, dans les milieux à faible densité francophone, est de l'ordre de 35 %, soit un taux d'anglicisation de 65 %. Si l'on tient compte de la sous-estimation des francophones, l'ordre de grandeur du taux d'anglicisation varie assez peu, même si la sous-estimation atteignait 10 %. Elle passerait en effet de 65 % à 68 % (75/110).

« une brève conversation » soit « une conversation assez longue sur divers sujets ». Tout changement important au libellé de la question compromettrait la comparabilité chronologique sans en faire disparaître le caractère subjectif.

Depuis le Recensement de 1991, une question est posée sur **la connaissance des langues non officielles**. Elle est libellée comme suit au Recensement de 2006 :

« Quelle(s) langue(s), **autres(s) que le français ou l'anglais**, cette personne connaît-elle assez bien pour soutenir une conversation ? »

Outre la catégorie « aucune », deux espaces vierges sont offerts pour inscrire, s'il y a lieu, deux langues, les recensements antérieurs ayant montré qu'assez peu de personnes en mentionnaient trois⁹⁴. Il s'agit également d'une question subjective, et les commentaires faits au paragraphe précédent s'appliquent aussi à la question sur la connaissance des langues non officielles.

À la suite d'une suggestion de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1967), on a ajouté au Recensement de 1971 une nouvelle question linguistique portant sur **la langue parlée le plus souvent à la maison**. En 2006, la question était libellée comme suit :

« Quelle langue cette personne parle-t-elle **le plus souvent** à la maison ? »

Comme pour la question relative à la langue maternelle, trois possibilités de réponse sont proposées : français; anglais; autre — précisez (suivi d'un espace vierge). Dès les années 1970, les informations tirées de cette question ont été souvent recoupées avec celles portant sur la langue maternelle pour estimer la mobilité linguistique. Certains auteurs préfèrent parler d'assimilation linguistique. Certes, par exemple, la proportion de personnes de langue maternelle française qui parlent l'anglais le plus souvent à la maison est un indice de l'assimilation linguistique, mais ce n'est pas le seul. Il ne faut pas confondre du reste l'usage prédominant de l'anglais à la maison avec l'abandon du français en tant que langue maternelle.

Pour répondre aux demandes de nombreux intervenants institutionnels et communautaires, une question complémentaire sur les **autres langues parlées régulièrement à la maison** a été ajoutée au Recensement de 2001. Celle-ci suit immédiatement la question sur la langue parlée le plus souvent à la maison. En 2006, la question était formulée comme suit :

« Cette personne parle-t-elle **régulièrement** d'autres langues à la maison ? »

Le choix de l'adverbe « régulièrement » a fait suite à de nombreux tests qualitatifs destinés à trouver une formulation qui ne correspondait aux utilisations ni très fréquentes (peu différentes de celles obtenues à la question précédente aux yeux des participants) ni exceptionnelles (peu informatives).

⁹⁴ Au Recensement de 2001, dans lequel il était possible d'en inscrire trois sur le formulaire, les personnes ayant déclaré trois langues autres que le français ou l'anglais représentaient un peu moins de 3 % de celles qui avaient indiqué en parler au moins une.

Sur le même modèle que les questions sur les langues parlées à la maison, deux nouvelles questions linguistiques ont été ajoutées **sur les langues de travail** au Recensement de 2001. Elles s'insèrent dans un long module sur le monde du travail et font référence au dernier emploi occupé. En 2006, la question 48 était libellée comme suit :

« a) Dans cet emploi, quelle langue cette personne utilisait-elle le plus souvent ? »

« b) Cette personne utilisait-elle régulièrement d'autres langues dans cet emploi ? »

Bien entendu, pour la question 48 a, les possibilités de réponse sont les mêmes que pour les questions sur la langue maternelle et sur la langue parlée le plus souvent à la maison. Pour la question 48 b, on a proposé, comme pour la question sur les autres langues parlées régulièrement à la maison, les possibilités de réponse suivantes : non; oui, français; oui, anglais; oui, autre – précisez (suivi d'un espace vierge).

La qualité des réponses

Il y a plusieurs catégories d'erreurs de réponse. La plupart d'entre elles résultent d'une inattention ou d'une interprétation fautive de la question posée. Ainsi, par exemple, en avril 2006, quelques semaines avant la date du recensement, un courriel anonyme écrit en français a circulé sur Internet. On y propageait des informations fautives et on y incitait les francophones bilingues à ne pas mentionner qu'ils connaissent les deux langues officielles lors du Recensement de la population, le 16 mai 2006, soi-disant afin d'éviter que le gouvernement fédéral ne diminue les services aux francophones. On leur suggérait d'indiquer qu'ils connaissaient le français mais non l'anglais. Ce courriel a circulé à travers le pays, en dépit des efforts de Statistique Canada pour rétablir les faits et inviter les recensés à fournir des réponses exactes. Il convient donc d'être prudent dans l'interprétation des données relatives à la connaissance des langues officielles⁹⁵.

Les résultats des recensements de 1981 et de 1986 étaient parfois tout à fait surprenants, en particulier pour les majorités de langue officielle. Ainsi, au Québec, en 1986, parmi les 73 400 personnes qui déclaraient le français comme langue maternelle et l'anglais comme langue parlée le plus souvent à la maison, 25 500 indiquaient ne pouvoir tenir une conversation en anglais. Les transferts linguistiques cohérents du français à l'anglais⁹⁶ s'élevaient donc non pas à 73 000, mais à 48 000. Quant aux transferts de l'anglais au français (36 000),

⁹⁵ Toutefois, en raison de la méthode utilisée pour dériver la variable « première langue officielle parlée » utilisée au chapitre 8, le fait que les personnes de langue maternelle française déclarent pouvoir parler le français et l'anglais ou seulement le français ne changent en rien l'estimation de l'effectif de la population dont la première langue officielle parlée est le français.

⁹⁶ Le formulaire des personnes concernées indiquait qu'elles pouvaient soutenir une conversation en anglais.

ils étaient presque tous cohérents (35 000). Mais ce n'était pas le cas à l'extérieur du Québec : les transferts de l'anglais au français (16 000) n'étaient cohérents (10 000) que dans 6 cas sur 10. Un examen des formulaires a révélé que les cas de transferts incohérents étaient d'ordinaire uniques dans le ménage, que la langue du questionnaire correspondait presque toujours à la langue maternelle et que l'erreur n'était presque jamais sur le premier sous-formulaire rempli. Cela donnait à penser qu'il s'agissait de fautes d'inattention, ce que suggérait du reste leur fréquence très faible et le fait qu'ils affectaient un phénomène rare chez les majorités de langue officielle.

De plus, au Recensement de 1986, dans les données échantillon, les réponses multiples représentaient une proportion non négligeable tant à la question sur la langue maternelle (3,4 %)⁹⁷ qu'à celle sur la langue parlée le plus souvent à la maison (4,6 %). Or, des analyses fondées sur les réponses des mêmes individus à deux recensements successifs révélaient que les réponses multiples étaient très instables (Lachapelle 1991). Il convenait donc de tenter de réduire la proportion de ces réponses instables dans les recensements suivants.

Au Recensement de 1991, on a profité du fait que la présentation du formulaire complet allait devenir matricielle pour regrouper les questions linguistiques dans un bloc. Dans celui-ci, les questions sur la connaissance des langues précèdent les questions sur la langue parlée le plus souvent à la maison et sur la langue maternelle. Ces changements ont permis de diminuer la proportion de réponses multiples, dans les données échantillon, tant pour la langue maternelle (de 3,4 % en 1986 à 1,2 % en 1991) que pour la langue parlée le plus souvent à la maison (de 4,6 % en 1986 à 1,8 % en 1991). De plus, les transferts linguistiques incohérents sont presque disparus. Ainsi, au Québec, les transferts de la langue maternelle française à l'anglais en tant que langue parlée le plus souvent à la maison (58 000) ne sont guère supérieurs aux transferts cohérents (55 000). Il convient de noter que les transferts cohérents du français à l'anglais sont du même ordre de grandeur en 1986 (48 000) et en 1991 (55 000), avec toutefois une hausse notable de 1986 à 1991, hausse attribuable en tout ou en partie à la réduction des réponses multiples.

Les erreurs de couverture

La complexité des opérations de collecte des données dans un recensement rend inévitable les omissions, les comptes fautifs et les doubles comptes. Au Canada, la mesure systématique du sous-dénombrement remonte au Recensement de 1961 tandis que celle du surdénombrement n'a débuté qu'au Recensement de 1991. À l'origine, ces études avaient pour but de détecter les faiblesses du recensement récent de manière à améliorer la collecte des données dans le recensement suivant. C'est toujours là un objectif important des études d'évaluation. À la suite du Recensement de 1991, les estimations du sous-dénombrement net furent ajoutées aux chiffres publiés par le recensement, chiffres tirés de la base des données intégrales (100 %), pour obtenir les estimations officielles de la population.

⁹⁷ La proportion était un peu plus élevée dans les données intégrales (3,8 %)

Ces estimations sont ensuite mises à jour tous les trimestres grâce à des fichiers administratifs qui procurent des renseignements fiables sur les composantes de l'accroissement démographique (naissances, décès, immigrants, etc.).

Les enquêtes de couverture mettent également à la disposition des utilisateurs des estimations du sous-dénombrement net selon la langue maternelle. D'ordinaire, le taux de sous-dénombrement net est plus élevé pour les allophones, car les immigrants récents et les résidents non permanents sont plus difficiles à dénombrer. En effet, au Recensement de 2006, le taux de sous-dénombrement net s'élevait à 2,7 % pour l'ensemble de la population (Statistique Canada, 2010), par comparaison à 6,9 % pour les allophones, 0,5 % pour les francophones et 2,3 % pour les anglophones⁹⁸. Ces chiffres varient d'ordinaire d'un recensement à l'autre. Au Recensement de 2001, le taux de sous-dénombrement net était légèrement plus élevé pour la population totale (3,0 %) et il en allait de même pour les allophones (7,7 %), les francophones (1,8 %) et les anglophones (2,4 %). Ces valeurs étant établies au moyen d'un échantillon, les différences relevées entre 2001 et 2006 ne sont toutefois pas significatives au seuil de risque de 5 %, sauf pour les francophones. Toutefois, au Recensement de 2006, les différences entre les taux des trois groupes linguistiques sont toutes significatives. S'il peut être avantageux de corriger les données du biais différentiel que provoquent les écarts entre les taux de sous-dénombrement net, il y a toutefois un prix à payer. Les nouvelles estimations comportent une erreur d'échantillonnage qui est parfois loin d'être négligeable, même pour les sous-populations assez nombreuses. Il convient donc d'être prudent et de s'assurer avant de conclure que les différences considérées sont significatives.

Conclusion

Les statistiques que l'on tire des recensements ne sont évidemment pas parfaites. Les erreurs sont inévitables, comme dans toute opération de collecte de données. Statistique Canada met à la disposition des utilisateurs de nombreuses informations sur la qualité des données, en particulier sur le sous-dénombrement net et sur les changements dans les méthodes de collecte.

Pour atténuer les effets des erreurs sur l'analyse des tendances, il convient de ne pas utiliser exclusivement des méthodes qui reposent sur l'hypothèse que les données sont parfaites. Il est préférable de faire appel à des méthodes robustes, moins sensibles aux erreurs. C'est ainsi qu'une analyse qui repose sur l'évolution de la proportion que représente un groupe linguistique est, à certaines conditions, plus robuste qu'une analyse qui s'intéresse plutôt aux variations de son rythme d'accroissement.

⁹⁸ Les taux présentés excluent les réponses multiples et ont donc été calculés à partir de données sur les langues maternelles uniques.

TABLEAUX EN ANNEXE

Tableau A.1
Population selon la langue maternelle, Canada, provinces,
territoires et Canada moins le Québec, 1951 à 2006

Région	Langue maternelle						
	Total	Français		Anglais		Langues non officielles	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Canada							
1951	14 009 429	4 068 850	29,0	8 280 809	59,1	1 659 770	11,8
1961	18 238 247	5 123 151	28,1	10 660 534	58,5	2 454 562	13,5
1971	21 568 310	5 792 710	26,9	12 967 445	60,1	2 808 155	13,0
1981	24 083 505	6 177 795	25,7	14 784 810	61,4	3 120 900	13,0
1991	26 994 040	6 562 065	24,3	16 311 210	60,4	4 120 770	15,3
1996	28 528 130	6 711 644	23,5	17 072 432	59,8	4 744 059	16,6
2001	29 639 035	6 782 294	22,9	17 521 897	59,1	5 334 849	18,0
2006	31 241 030	6 892 230	22,1	18 055 685	57,8	6 293 110	20,1
Terre-Neuve-et-Labrador							
1951	361 416	2 321	0,6	357 328	98,9	1 767	0,5
1961	457 853	3 150	0,7	451 530	98,6	3 173	0,7
1971	522 105	3 610	0,7	514 415	98,5	4 080	0,8
1981	563 745	2 580	0,5	557 040	98,8	4 125	0,7
1991	563 925	2 855	0,5	555 925	98,6	5 140	0,9
1996	547 160	2 440	0,4	539 048	98,5	5 663	1,0
2001	508 075	2 348	0,5	500 076	98,4	5 656	1,1
2006	500 605	2 055	0,4	488 775	97,6	9 775	2,0
Île-du-Prince-Édouard							
1951	98 429	8 477	8,6	89 241	90,7	711	0,7
1961	104 629	7 958	7,6	95 564	91,3	1 107	1,1
1971	111 640	7 360	6,6	103 115	92,4	1 165	1,1
1981	121 220	5 835	4,8	114 095	94,1	1 295	1,1
1991	128 100	5 750	4,5	120 770	94,3	1 585	1,2
1996	132 860	5 722	4,3	125 017	94,1	2 137	1,6
2001	133 385	5 885	4,4	125 390	94,0	2 110	1,6
2006	134 205	5 610	4,2	125 565	93,6	3 025	2,3
Nouvelle-Écosse							
1951	642 584	38 945	6,1	588 610	91,6	15 029	2,3
1961	737 007	39 568	5,4	680 233	92,3	17 206	2,3
1971	788 960	39 585	5,0	733 195	93,0	16 180	2,1
1981	839 800	35 385	4,2	786 725	93,7	17 695	2,1
1991	890 945	37 525	4,2	831 575	93,3	21 845	2,5
1996	899 970	36 311	4,0	838 283	93,1	25 376	2,8
2001	897 570	35 377	3,9	834 777	93,0	27 412	3,1
2006	903 090	33 705	3,7	833 920	92,3	35 460	3,9

Tableau A.1 (suite)

Population selon la langue maternelle, Canada, provinces, territoires et Canada moins le Québec, 1951 à 2006

Région	Langue maternelle						
	Total	Français		Anglais		Langues non officielles	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Nouveau-Brunswick							
1951	515 697	185 110	35,9	325 412	63,1	5 175	1,0
1961	597 936	210 530	35,2	378 633	63,3	8 773	1,5
1971	634 560	214 720	33,8	411 275	64,8	8 565	1,3
1981	689 370	231 970	33,6	448 885	65,1	8 515	1,2
1991	716 500	243 690	34,0	462 875	64,6	9 935	1,4
1996	729 630	242 408	33,2	476 396	65,3	10 826	1,5
2001	719 710	239 357	33,3	468 084	65,0	12 274	1,7
2006	719 650	235 270	32,7	465 710	64,7	18 665	2,6
Québec							
1951	4 055 681	3 347 030	82,5	558 256	13,8	150 395	3,7
1961	5 259 211	4 269 689	81,2	697 402	13,3	292 120	5,6
1971	6 027 765	4 866 410	80,7	788 830	13,1	372 525	6,2
1981	6 369 055	5 254 195	82,5	693 600	10,9	421 265	6,6
1991	6 810 305	5 585 650	82,0	626 200	9,2	598 455	8,8
1996	7 045 085	5 741 438	81,5	621 858	8,8	681 790	9,7
2001	7 125 575	5 802 022	81,4	591 378	8,3	732 175	10,3
2006	7 435 900	5 916 840	79,6	607 165	8,2	911 895	12,3
Ontario							
1951	4 597 542	341 502	7,4	3 755 442	81,7	500 598	10,9
1961	6 236 092	425 302	6,8	4 834 623	77,5	976 167	15,7
1971	7 703 110	482 350	6,3	5 967 725	77,5	1 253 035	16,3
1981	8 534 260	465 335	5,5	6 611 990	77,5	1 456 940	17,1
1991	9 977 055	503 345	5,0	7 443 540	74,6	2 030 170	20,3
1996	10 642 790	499 689	4,7	7 777 734	73,1	2 365 367	22,2
2001	11 285 550	509 264	4,5	8 041 997	71,3	2 734 289	24,2
2006	12 028 895	510 240	4,2	8 313 880	69,1	3 204 770	26,6
Manitoba							
1951	776 541	54 199	7,0	467 892	60,3	254 450	32,8
1961	921 686	60 899	6,6	584 526	63,4	276 260	30,0
1971	988 245	60 485	6,1	662 130	67,0	265 630	26,8
1981	1 013 700	51 620	5,1	731 500	72,2	230 575	22,7
1991	1 079 390	50 775	4,7	793 325	73,5	235 285	21,8
1996	1 100 295	49 100	4,5	822 258	74,7	228 940	20,8
2001	1 103 695	45 932	4,2	831 819	75,4	225 949	20,5
2006	1 133 510	45 520	4,0	845 595	74,6	242 400	21,4

Tableau A.1 (suite)
Population selon la langue maternelle, Canada, provinces,
territoires et Canada moins le Québec, 1951 à 2006

Région	Langue maternelle						
	Total	Français		Anglais		Langues non officielles	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Saskatchewan							
1951	831 728	36 815	4,4	515 873	62,0	279 040	33,5
1961	925 181	36 163	3,9	638 156	69,0	250 862	27,1
1971	926 245	31 795	3,4	685 025	74,0	209 425	22,6
1981	956 445	25 090	2,6	767 110	80,2	164 250	17,2
1991	976 040	21 795	2,2	812 600	83,3	141 645	14,5
1996	976 615	19 901	2,0	823 746	84,3	132 968	13,6
2001	963 150	18 633	1,9	822 636	85,4	121 886	12,7
2006	953 855	16 790	1,8	815 380	85,5	121 675	12,8
Alberta							
1951	939 501	34 196	3,6	648 413	69,0	256 892	27,3
1961	1 331 944	42 276	3,2	962 319	72,2	327 349	24,6
1971	1 627 875	46 750	2,9	1 262 840	77,6	318 285	19,5
1981	2 213 640	60 605	2,7	1 800 870	81,4	352 165	15,9
1991	2 519 185	56 730	2,3	2 045 905	81,2	416 550	16,5
1996	2 669 195	55 290	2,0	2 175 758	81,5	438 148	16,4
2001	2 941 150	62 241	2,1	2 395 773	81,5	483 136	16,4
2006	3 256 360	64 750	2,0	2 593 395	79,6	598 215	18,4
Colombie-Britannique							
1951	1 165 210	19 366	1,7	963 920	82,7	181 924	15,6
1961	1 629 082	26 179	1,6	1 318 498	80,9	284 405	17,5
1971	2 184 625	38 035	1,7	1 807 240	82,7	339 350	15,5
1981	2 713 620	43 415	1,6	2 228 185	82,1	442 025	16,3
1991	3 247 495	51 585	1,6	2 562 240	78,9	633 665	19,5
1996	3 689 755	56 755	1,5	2 809 398	76,1	823 603	22,3
2001	3 868 875	58 893	1,5	2 849 181	73,6	960 806	24,8
2006	4 074 385	58 890	1,4	2 900 885	71,2	1 114 605	27,4
Yukon							
1951	9 096	308	3,4	6 618	72,8	2 170	23,9
1961	14 628	443	3,0	10 869	74,3	3 316	22,7
1971	18 390	450	2,4	15 340	83,4	2 600	14,1
1981	23 080	530	2,3	20 185	87,5	2 365	10,2
1991	27 665	905	3,3	24 550	88,7	2 210	8,0
1996	30 650	1 170	3,8	26 613	86,8	2 868	9,4
2001	28 520	933	3,3	24 758	86,8	2 830	9,9
2006	30 190	1 165	3,9	25 775	85,4	3 250	10,8

Tableau A.1 (suite)

Population selon la langue maternelle, Canada, provinces, territoires et Canada moins le Québec, 1951 à 2006

Région	Langue maternelle						
	Total	Français		Anglais		Langues non officielles	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Territoires du Nord-Ouest							
1951	16 004	581	3,6	3 804	23,8	11 619	72,6
1961	22 998	994	4,3	8 181	35,6	13 823	60,1
1971	34 805	1 160	3,3	16 305	46,8	17 340	49,8
1981	45 535	1 225	2,7	24 635	54,1	19 675	43,2
1991	57 435	1 455	2,5	31 705	55,2	24 280	42,3
1996 ¹	64 125	1 421	2,2	36 326	56,6	26 378	41,1
1996 ²	39 465	1 005	2,5	30 248	76,7	8 208	20,8
2001	37 100	1 006	2,7	28 863	77,8	7 246	19,5
2006	41 055	1 000	2,4	31 730	77,3	8 325	20,3
Nunavut							
1996	24 665	414	1,7	6 079	24,6	18 172	73,7
2001	26 665	405	1,5	7 170	26,9	19 090	71,6
2006	29 325	390	1,3	7 905	27,0	21 025	71,7
Canada moins le Québec							
1951	9 953 748	721 820	7,3	7 722 553	77,6	1 509 375	15,2
1961	12 979 036	853 462	6,6	9 963 132	76,8	2 162 442	16,7
1971	15 540 545	926 295	6,0	12 178 610	78,4	2 435 640	15,7
1981	17 714 450	923 605	5,2	14 091 215	79,5	2 699 635	15,2
1991	20 183 735	976 415	4,8	15 685 005	77,7	3 522 315	17,5
1996	21 483 045	970 207	4,5	16 450 574	76,6	4 062 269	18,9
2001	22 513 460	980 272	4,4	16 930 519	75,2	4 602 674	20,4
2006	23 805 125	975 390	4,1	17 448 525	73,3	5 381 210	22,6

¹ avant la création du Nunavut

² après la création du Nunavut

Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1951, 1961, 1971, 1981, 1991, 1996, 2001 et 2006.

Tableau A.2

Population selon la langue parlée le plus souvent à la maison, Canada, provinces, territoires et Canada moins le Québec, 1971 à 2006

Région	Langue parlée le plus souvent à la maison						
	Total	Français		Anglais		Langues non officielles	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Canada							
1971	21 568 310	5 546 025	25,7	14 446 235	67,0	1 576 050	7,3
1981	24 083 495	5 919 855	24,6	16 375 315	68,0	1 788 325	7,4
1991	26 994 045	6 288 430	23,3	18 440 540	68,3	2 265 075	8,4
1996	28 528 120	6 448 603	22,6	19 294 873	67,6	2 784 643	9,8
2001	29 639 035	6 531 375	22,0	20 011 538	67,5	3 096 118	10,4
2006	31 241 030	6 690 130	21,4	20 840 565	66,7	3 710 335	11,9
Terre-Neuve-et-Labrador							
1971	522 100	2 295	0,4	517 210	99,1	2 595	0,5
1981	563 750	1 845	0,3	559 390	99,2	2 515	0,4
1991	563 935	1 340	0,2	559 505	99,2	3 095	0,5
1996	547 155	1 018	0,1	542 628	99,2	3 510	0,6
2001	508 075	991	0,2	503 981	99,2	3 098	0,6
2006	500 605	740	0,1	494 695	98,8	5 170	1,0
Île-du-Prince-Édouard							
1971	111 640	4 405	3,9	106 795	95,7	440	0,4
1981	121 230	3 745	3,1	117 040	96,5	450	0,4
1991	128 105	3 050	2,4	124 620	97,3	440	0,3
1996	132 855	3 045	2,3	129 190	97,2	620	0,5
2001	133 385	2 818	2,1	129 952	97,4	615	0,5
2006	134 205	2 755	2,1	130 270	97,1	1 180	0,9
Nouvelle-Écosse							
1971	788 960	27 220	3,5	753 725	95,5	8 015	1,0
1981	839 800	24 435	2,9	806 490	96,0	8 875	1,1
1991	890 945	22 260	2,5	858 130	96,3	10 555	1,2
1996	899 970	20 710	2,3	866 260	96,3	13 000	1,4
2001	897 570	19 789	2,2	863 732	96,2	14 049	1,6
2006	903 090	17 870	2,0	868 410	96,2	16 810	1,9
Nouveau-Brunswick							
1971	634 560	199 080	31,4	430 720	67,9	4 760	0,8
1981	689 380	216 745	31,4	468 105	67,9	4 530	0,7
1991	716 490	223 265	31,2	488 570	68,2	4 660	0,7
1996	729 625	222 441	30,1	502 526	68,9	4 658	0,6
2001	719 710	217 773	30,3	496 681	69,0	5 256	0,7
2006	719 650	213 885	29,7	496 855	69,0	8 910	1,2

Tableau A.2 (suite)

Population selon la langue parlée le plus souvent à la maison, Canada, provinces, territoires et Canada moins le Québec, 1971 à 2006

Région	Langue parlée le plus souvent à la maison						
	Total	Français		Anglais		Langues non officielles	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Québec							
1971	6 027 765	4 870 100	80,8	887 875	14,7	269 790	4,5
1981	6 369 075	5 253 070	82,5	806 785	12,7	309 220	4,9
1991	6 810 300	5 651 795	83,0	761 815	11,2	396 695	5,8
1996	7 045 085	5 830 082	82,8	762 457	10,8	452 547	6,4
2001	7 125 575	5 918 385	83,1	746 890	10,5	460 295	6,5
2006	7 435 900	6 085 155	81,8	787 885	10,6	562 860	7,6
Ontario							
1971	7 703 105	352 465	4,6	6 558 060	85,1	792 580	10,3
1981	8 534 270	333 050	3,9	7 310 060	85,7	891 160	10,4
1991	9 977 055	318 705	3,2	8 499 515	85,2	1 158 830	11,6
1996	10 642 790	306 790	2,9	8 900 845	83,6	1 435 155	13,5
2001	11 285 550	307 297	2,7	9 337 614	82,7	1 640 634	14,5
2006	12 028 895	304 725	2,5	9 789 935	81,4	1 934 235	16,1
Manitoba							
1971	988 245	39 600	4,0	816 560	82,6	132 085	13,4
1981	1 013 705	31 030	3,1	868 295	85,7	114 380	11,3
1991	1 079 395	25 045	2,3	947 090	87,7	107 265	9,9
1996	1 100 295	23 133	2,1	971 608	88,3	105 553	9,6
2001	1 103 695	20 892	1,9	983 268	89,1	99 540	9,0
2006	1 133 510	20 515	1,8	997 595	88,0	115 400	10,2
Saskatchewan							
1971	926 240	15 930	1,7	832 515	89,9	77 795	8,4
1981	956 435	10 295	1,1	884 760	92,5	61 380	6,4
1991	976 030	7 155	0,7	921 085	94,4	47 790	4,9
1996	976 615	5 828	0,6	923 443	94,6	47 343	4,8
2001	963 150	4 805	0,5	916 798	95,2	41 552	4,3
2006	953 855	4 320	0,5	900 230	94,4	49 305	5,2
Alberta							
1971	1 627 870	22 700	1,4	1 477 960	90,8	127 210	7,8
1981	2 213 645	29 690	1,3	2 024 090	91,4	159 860	7,2
1991	2 519 180	20 180	0,8	2 305 200	91,5	193 800	7,7
1996	2 669 195	17 822	0,6	2 432 682	91,1	218 692	8,2
2001	2 941 150	20 672	0,7	2 681 532	91,2	238 950	8,1
2006	3 256 360	21 350	0,7	2 915 865	89,5	319 145	9,8

Tableau A.2 (suite)

Population selon la langue parlée le plus souvent à la maison, Canada, provinces, territoires et Canada moins le Québec, 1971 à 2006

Région	Langue parlée le plus souvent à la maison						
	Total	Français		Anglais		Langues non officielles	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Colombie-Britannique							
1971	2 184 620	11 505	0,5	2 027 120	92,8	145 995	6,7
1981	2 713 620	15 090	0,6	2 479 555	91,4	218 980	8,1
1991	3 247 495	14 555	0,4	2 909 930	89,6	323 010	9,9
1996	3 689 760	16 586	0,4	3 189 883	86,5	483 291	13,1
2001	3 868 875	16 902	0,4	3 279 344	84,8	572 629	14,8
2006	4 074 385	17 555	0,4	3 380 155	83,0	676 675	16,6
Yukon							
1971	18 395	135	0,7	17 470	95,0	790	4,3
1981	23 075	240	1,0	22 075	95,7	760	3,3
1991	27 645	390	1,4	26 735	96,7	520	1,9
1996	30 655	543	1,8	29 240	95,4	873	2,9
2001	28 520	433	1,5	27 312	95,8	780	2,7
2006	30 190	575	1,9	28 625	94,8	990	3,3
Territoires du Nord-Ouest							
1971	34 800	585	1,7	20 225	58,1	13 990	40,2
1981	45 535	630	1,4	28 670	63,0	16 235	35,7
1991	57 435	680	1,2	38 355	66,8	18 400	32,0
1996 ¹	64 120	607	0,9	44 112	68,8	19 402	30,3
1996 ²	39 480	387	1,0	34 979	88,6	4 114	10,4
2001	37 100	396	1,1	33 376	90,0	3 353	9,0
2006	41 055	460	1,1	36 920	89,9	3 675	9,0
Nunavut							
1996	24 670	235	1,0	9 135	37,0	15 300	62,0
2001	26 665	225	0,8	11 060	41,5	15 380	57,7
2006	29 325	225	0,8	13 120	44,7	15 980	54,5
Canada moins le Québec							
1971	15 540 545	675 925	4,3	13 558 360	87,2	1 306 260	8,4
1981	17 714 420	666 785	3,8	15 568 530	87,9	1 479 105	8,3
1991	20 183 745	636 640	3,2	17 678 730	87,6	1 868 380	9,3
1996	21 483 035	618 522	2,9	18 532 417	86,3	2 332 097	10,9
2001	22 513 460	612 990	2,7	19 264 648	85,6	2 635 822	11,7
2006	23 805 125	604 975	2,5	20 052 680	84,2	3 147 475	13,2

¹ avant la création du Nunavut

² après la création du Nunavut

Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1971, 1981, 1991, 1996, 2001 et 2006.

Tableau A.3

Population selon la connaissance des langues officielles, Canada, provinces, territoires et Canada moins le Québec, 1951 à 2006

Région	Connaissance des langues officielles								
	Total	Français seulement		Anglais seulement		Français et anglais		Ni français ni anglais	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Canada									
1951	14 009 429	2 741 812	19,6	9 387 395	67,0	1 727 447	12,3	152 775	1,1
1961	18 238 247	3 489 866	19,1	12 284 762	67,4	2 231 172	12,2	232 447	1,3
1971	21 568 310	3 879 255	18,0	14 469 540	67,1	2 900 155	13,4	319 360	1,5
1981	24 083 495	3 987 245	16,6	16 122 895	66,9	3 681 960	15,3	291 395	1,2
1991	26 994 035	4 110 300	15,2	18 106 760	67,1	4 398 655	16,3	378 320	1,4
1996	28 528 100	4 079 080	14,3	19 134 245	67,1	4 841 310	17,0	473 465	1,7
2001	29 639 035	3 946 525	13,3	20 014 645	67,5	5 231 575	17,7	446 290	1,5
2006	31 241 030	4 141 851	13,3	21 129 945	67,6	5 448 850	17,4	520 384	1,7
Terre-Neuve-et-Labrador									
1951	361 416	153	0,0	356 377	98,6	3 990	1,1	896	0,2
1961	457 853	522	0,1	450 945	98,5	5 299	1,2	1 087	0,2
1971	522 105	510	0,1	511 620	98,0	9 350	1,8	625	0,1
1981	563 750	145	0,0	550 335	97,6	12 840	2,3	430	0,1
1991	563 940	240	0,0	544 425	96,5	18 495	3,3	780	0,1
1996	547 155	155	0,0	525 190	96,0	21 260	3,9	550	0,1
2001	508 075	145	0,0	486 390	95,7	20 895	4,1	655	0,1
2006	500 605	89	0,0	475 987	95,1	23 678	4,7	854	0,2
Île-du-Prince-Édouard									
1951	98 429	914	0,9	88 743	90,2	8 745	8,9	27	0,0
1961	104 629	1 219	1,2	95 296	91,1	7 938	7,6	176	0,2
1971	111 640	680	0,6	101 820	91,2	9 110	8,2	30	0,0
1981	121 225	205	0,2	111 200	91,7	9 780	8,1	40	0,0
1991	128 095	270	0,2	114 795	89,6	12 950	10,1	80	0,1
1996	132 855	170	0,1	118 080	88,9	14 570	11,0	35	0,0
2001	133 385	95	0,1	117 245	87,9	15 990	12,0	55	0,0
2006	134 205	57	0,0	116 993	87,2	17 100	12,7	55	0,0
Nouvelle-Écosse									
1951	642 584	7 462	1,2	595 257	92,6	39 524	6,2	341	0,0
1961	737 007	5 938	0,8	684 805	92,9	44 987	6,1	1 277	0,2
1971	788 955	4 185	0,5	730 700	92,6	53 035	6,7	1 035	0,1
1981	839 795	1 880	0,2	774 760	92,3	62 350	7,4	805	0,1
1991	890 945	1 580	0,2	811 870	91,1	76 465	8,6	1 030	0,1
1996	899 970	1 375	0,2	813 320	90,4	83 980	9,3	1 295	0,1
2001	897 570	790	0,1	805 545	89,7	90 265	10,1	965	0,1
2006	903 090	1 004	0,1	805 690	89,2	95 011	10,5	1 385	0,2

Tableau A.3 (suite)

Population selon la connaissance des langues officielles, Canada, provinces, territoires et Canada moins le Québec, 1951 à 2006

Région	Connaissance des langues officielles								
	Total	Français seulement		Anglais seulement		Français et anglais		Ni français ni anglais	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Nouveau-Brunswick									
1951	515 697	100 712	19,5	318 560	61,8	96 095	18,6	330	0,1
1961	597 936	112 054	18,7	370 922	62,0	113 495	19,0	1 465	0,2
1971	634 555	100 985	15,9	396 855	62,5	136 115	21,5	600	0,1
1981	689 370	89 340	13,0	417 025	60,5	182 550	26,5	455	0,1
1991	716 495	89 500	12,5	414 955	57,9	211 525	29,5	515	0,1
1996	729 625	73 410	10,1	417 970	57,3	237 765	32,6	480	0,1
2001	719 710	66 415	9,2	406 995	56,5	245 865	34,2	430	0,1
2006	719 650	73 753	10,2	405 045	56,3	240 086	33,4	766	0,1
Québec									
1951	4 055 681	2 534 242	62,5	462 813	11,4	1 038 130	25,6	20 496	0,5
1961	5 259 211	3 254 850	61,9	608 635	11,6	1 338 878	25,5	56 848	1,1
1971	6 027 765	3 668 015	60,9	632 515	10,5	1 663 790	27,6	63 445	1,1
1981	6 369 065	3 826 605	60,1	426 240	6,7	2 065 105	32,4	51 115	0,8
1991	6 810 300	3 958 930	58,1	373 755	5,5	2 412 985	35,4	64 630	0,9
1996	7 045 075	3 951 710	56,1	358 505	5,1	2 660 590	37,8	74 270	1,1
2001	7 125 575	3 831 350	53,8	327 040	4,6	2 907 700	40,8	59 490	0,8
2006	7 435 900	4 010 881	53,9	336 784	4,5	3 017 863	40,6	70 375	0,9
Ontario									
1951	4 597 542	78 974	1,7	4 115 584	89,5	359 965	7,8	43 019	0,9
1961	6 236 092	95 236	1,5	5 548 766	89,0	493 270	7,9	98 820	1,6
1971	7 703 100	92 845	1,2	6 724 100	87,3	716 065	9,3	170 090	2,2
1981	8 534 265	60 535	0,7	7 401 070	86,7	924 475	10,8	148 185	1,7
1991	9 977 055	54 245	0,5	8 593 635	86,1	1 136 245	11,4	192 930	1,9
1996	10 642 785	46 940	0,4	9 116 165	85,7	1 234 895	11,6	244 785	2,3
2001	11 285 550	42 305	0,4	9 690 745	85,9	1 319 715	11,7	232 780	2,1
2006	12 028 895	49 209	0,4	10 335 702	85,9	1 377 329	11,5	266 656	2,2
Manitoba									
1951	776 541	7 869	1,0	685 914	88,3	58 441	7,5	24 317	3,1
1961	921 686	7 954	0,9	825 955	89,6	68 368	7,4	19 409	2,1
1971	988 255	5 020	0,5	881 715	89,2	80 935	8,2	20 585	2,1
1981	1 013 710	2 620	0,3	915 760	90,3	79 990	7,9	15 340	1,5
1991	1 079 390	1 905	0,2	965 100	89,4	98 800	9,2	13 585	1,3
1996	1 100 295	1 495	0,1	983 820	89,4	103 140	9,4	11 840	1,1
2001	1 103 695	1 245	0,1	990 280	89,7	102 840	9,3	9 330	0,8
2006	1 133 510	1 928	0,2	1 017 564	89,8	103 523	9,1	10 499	0,9

Tableau A.3 (suite)

Population selon la connaissance des langues officielles, Canada, provinces, territoires et Canada moins le Québec, 1951 à 2006

Région	Connaissance des langues officielles								
	Total	Français seulement		Anglais seulement		Français et anglais		Ni français ni anglais	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Saskatchewan									
1951	831 728	4 656	0,6	767 248	92,2	40 789	4,9	19 035	2,3
1961	925 181	3 853	0,4	865 821	93,6	42 074	4,5	13 433	1,5
1971	926 235	1 825	0,2	867 315	93,6	45 985	5,0	11 110	1,2
1981	956 435	705	0,1	904 900	94,6	43 650	4,6	7 180	0,8
1991	976 035	450	0,0	919 070	94,2	50 800	5,2	5 715	0,6
1996	976 615	345	0,0	920 555	94,3	50 770	5,2	4 945	0,5
2001	963 150	355	0,0	910 645	94,5	49 000	5,1	3 150	0,3
2006	953 855	484	0,1	902 652	94,6	47 451	5,0	3 262	0,3
Alberta									
1951	939 501	5 922	0,6	868 696	92,5	40 785	4,3	24 098	2,6
1961	1 331 944	5 534	0,4	1 253 824	94,1	56 920	4,3	15 666	1,2
1971	1 627 875	3 310	0,2	1 525 575	93,7	81 000	5,0	17 990	1,1
1981	2 213 650	3 700	0,2	2 045 060	92,4	142 465	6,4	22 425	1,0
1991	2 519 180	1 940	0,1	2 318 935	92,1	167 155	6,6	31 150	1,2
1996	2 669 195	1 615	0,1	2 455 075	92,0	178 505	6,7	34 000	1,3
2001	2 941 150	1 890	0,1	2 704 895	92,0	202 910	6,9	31 455	1,1
2006	3 256 360	2 199	0,1	2 990 804	91,8	222 886	6,8	40 467	1,2
Colombie-Britannique									
1951	1 165 210	727	0,1	1 112 937	95,5	39 433	3,4	12 113	1,0
1961	1 629 082	2 559	0,2	1 552 560	95,3	57 504	3,5	16 459	1,0
1971	2 184 625	1 775	0,1	2 054 690	94,1	101 435	4,6	26 725	1,2
1981	2 713 615	1 445	0,0	2 518 965	92,8	154 170	5,7	39 035	1,4
1991	3 247 510	1 140	0,0	2 976 330	91,6	207 175	6,4	62 865	1,9
1996	3 689 750	1 775	0,0	3 342 345	90,6	248 590	6,7	97 040	2,6
2001	3 868 875	1 815	0,0	3 493 680	90,3	269 365	7,0	104 020	2,7
2006	4 074 385	2 071	0,1	3 653 366	89,7	295 643	7,3	123 303	3,0
Yukon									
1951	9 096	10	0,1	8 337	91,7	519	5,7	230	2,5
1961	14 628	38	0,3	13 679	93,5	825	5,6	86	0,6
1971	18 390	10	0,0	17 130	93,1	1 210	6,6	40	0,2
1981	23 075	10	0,0	21 200	91,9	1 820	7,9	45	0,2
1991	27 655	25	0,1	25 035	90,5	2 570	9,3	25	0,1
1996	30 655	50	0,2	27 340	89,2	3 210	10,5	55	0,2
2001	28 520	45	0,2	25 510	89,4	2 895	10,2	75	0,3
2006	30 190	104	0,3	26 514	87,8	3 444	11,4	130	0,4

Tableau A.3 (suite)

Population selon la connaissance des langues officielles, Canada, provinces, territoires et Canada moins le Québec, 1951 à 2006

Région	Connaissance des langues officielles									
	Total	Français seulement		Anglais seulement		Français et anglais		Ni français ni anglais		
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Territoires du Nord-Ouest										
1951	16 004	171	1,1	6 929	43,3	1 031	6,4	7 873	49,2	
1961	22 998	109	0,5	13 554	58,9	1 614	7,0	7 721	33,6	
1971	34 805	100	0,3	25 000	73,3	2 120	6,1	7 085	20,4	
1981	45 545	60	0,1	36 385	79,9	2 755	6,0	6 435	13,9	
1971	57 435	80	0,1	48 855	85,1	3 495	6,1	5 005	8,7	
1996 ¹	64 125	40	0,6	55 880	87,1	4 035	6,3	4 170	6,5	
1996 ²	39 460	25	0,1	35 875	90,9	3 025	7,7	530	1,3	
2001	37 100	40	0,1	33 550	90,4	3 130	8,4	385	1,0	
2006	41 055	52	0,1	37 011	90,2	3 667	8,9	326	0,8	
Nunavut										
1996	24 665	15	0,1	20 000	81,1	1 015	4,1	3 640	14,8	
2001	26 665	25	0,1	22 125	83,0	1 010	3,8	3 505	13,1	
2006	29 325	20	0,1	25 832	88,1	1 167	4,0	2 306	7,9	
Canada moins le Québec										
1951	9 953 748	207 570	2,1	8 924 582	89,7	689 317	6,9	132 279	1,3	
1961	12 979 036	235 016	1,8	11 676 127	90,0	892 294	6,9	175 599	1,4	
1971	15 540 545	211 240	1,4	13 837 025	89,0	1 236 365	8,0	255 915	1,6	
1981	17 714 430	160 640	0,9	15 696 655	88,6	1 616 855	9,1	240 280	1,4	
1971	20 183 735	151 370	0,7	17 733 005	87,9	1 985 670	9,8	313 690	1,6	
1996	21 483 025	127 370	0,6	18 775 740	87,3	2 180 720	10,2	399 195	1,9	
2001	22 513 460	115 175	0,5	19 687 605	87,4	2 323 875	10,3	386 800	1,7	
2006	23 805 125	130 970	0,6	20 793 160	87,3	2 430 985	10,2	450 010	1,9	

¹ avant la création du Nunavut

² après la création du Nunavut

Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1951, 1961, 1971, 1981, 1991, 1996, 2001 et 2006.

Tableau A.4

Population selon la première langue officielle parlée, Canada, provinces, territoires et Canada moins le Québec, 1971 à 2006

Région	Première langue officielle parlée						
	Total	Français	Anglais	Français et anglais	Ni français ni anglais	Minorité de langue officielle ³	
		Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	%
Canada							
1971	21 568 311	5 873 364	15 266 964	108 622	319 361	5 927 675	27,5
1981	24 083 496	6 232 190	17 359 200	213 357	278 749	6 338 869	26,3
1991	26 994 035	6 704 675	19 709 370	217 080	362 910	6 813 220	25,2
1996	28 528 125	6 890 880	20 921 770	254 350	461 125	7 018 050	24,6
2001	29 639 050	6 995 465	21 927 040	283 065	433 480	7 136 998	24,1
2006	31 241 030	7 204 390	23 197 090	331 925	507 620	7 370 350	23,6
Terre-Neuve-et-Labrador							
1971	522 104	3 638	517 736	106	624	3 691	0,7
1981	563 747	2 127	560 929	313	378	2 284	0,4
1991	563 940	2 630	560 485	95	725	2 675	0,5
1996	547 160	2 185	544 360	185	435	2 270	0,4
2001	508 090	2 045	505 380	100	565	2 095	0,4
2006	500 610	1 835	497 815	195	760	1 935	0,4
Île-du-Prince-Édouard							
1971	111 641	7 369	104 234	7	31	7 373	6,6
1981	121 223	5 145	115 878	164	37	5 227	4,3
1991	128 100	5 235	122 720	85	55	5 280	4,1
1996	132 855	5 270	127 425	120	30	5 335	4,0
2001	133 390	5 245	128 025	85	35	5 288	4,0
2006	134 205	5 085	128 985	95	45	5 130	3,8
Nouvelle-Écosse							
1971	788 960	39 645	747 969	313	1 033	39 802	5,0
1981	839 801	32 654	804 760	1 629	758	33 469	4,0
1991	890 950	35 470	853 680	835	970	35 885	4,0
1996	899 970	34 090	863 720	1 040	1 115	34 615	3,8
2001	897 585	33 175	862 395	1 175	840	33 763	3,8
2006	903 090	31 510	868 850	1 425	1 300	32 225	3,6
Nouveau-Brunswick							
1971	634 557	215 013	418 713	231	600	215 129	33,9
1981	689 373	229 607	455 699	3 651	416	231 433	33,6
1991	716 495	241 765	472 550	1 730	455	242 630	33,9
1996	729 630	240 060	487 200	1 965	405	241 040	33,0
2001	719 710	237 615	480 085	1 665	345	238 448	33,1
2006	719 650	234 155	482 870	1 945	680	235 130	32,7

Tableau A.4 (suite)

Population selon la première langue officielle parlée, Canada, provinces, territoires et Canada moins le Québec, 1971 à 2006

Région	Première langue officielle parlée						
	Total	Français	Anglais	Français et anglais	Ni français ni anglais	Minorité de langue officielle ³	
		Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
Québec							
1971	6 027 764	4 937 834	958 250	68 236	63 444	992 368	16,5
1981	6 369 068	5 364 682	823 746	131 733	48 907	889 612	14,0
1991	6 810 300	5 772 180	832 045	144 505	61 565	904 305	13,3
1996	7 045 085	5 963 675	842 105	167 460	71 845	925 835	13,1
2001	7 125 555	6 059 080	828 720	180 465	57 290	918 953	12,9
2006	7 435 900	6 263 945	885 445	218 555	67 955	994 725	13,4
Ontario							
1971	7 703 106	488 918	7 013 834	30 261	170 093	504 049	6,5
1981	8 534 263	437 862	7 898 249	55 933	142 219	465 829	5,5
1991	9 977 050	483 445	9 255 865	52 410	185 335	509 650	5,1
1996	10 642 790	480 650	9 860 780	62 300	239 060	511 800	4,8
2001	11 285 585	489 920	10 493 685	75 610	226 370	527 725	4,7
2006	12 028 895	497 150	11 189 935	80 890	260 925	537 595	4,5
Manitoba							
1971	988 247	61 104	904 413	2 146	20 584	62 177	6,3
1981	1 013 703	47 459	948 317	3 253	14 675	49 085	4,8
1991	1 079 395	46 665	1 017 500	2 265	12 965	47 800	4,4
1996	1 100 290	45 570	1 041 230	2 010	11 490	46 570	4,2
2001	1 103 710	42 410	1 050 310	1 940	9 050	43 380	3,9
2006	1 133 515	42 130	1 079 235	1 985	10 165	43 120	3,8
Saskatchewan							
1971	926 242	32 134	882 163	833	11 112	32 551	3,5
1981	956 441	21 797	926 419	1 371	6 854	22 483	2,4
1991	976 040	19 315	950 350	975	5 395	19 805	2,0
1996	976 615	17 310	953 775	810	4 720	17 720	1,8
2001	963 115	16 195	943 235	685	3 000	16 538	1,7
2006	953 850	14 475	935 495	745	3 130	14 850	1,6
Alberta							
1971	1 627 874	47 301	1 560 209	2 373	17 991	48 488	3,0
1981	2 213 651	53 253	2 132 396	7 065	20 937	56 785	2,6
1991	2 519 180	50 565	2 433 560	5 430	29 635	53 280	2,1
1996	2 669 195	49 390	2 580 675	6 220	32 910	52 500	2,0
2001	2 941 190	55 645	2 848 810	6 375	30 360	58 833	2,0
2006	3 256 355	58 575	3 150 170	8 420	39 185	62 790	1,9

Tableau A.4 (suite)

Population selon la première langue officielle parlée, Canada, provinces, territoires et Canada moins le Québec, 1971 à 2006

Région	Première langue officielle parlée						
	Total	Français	Anglais	Français et anglais	Ni français ni anglais	Minorité de langue officielle ³	
		Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	%
Colombie-Britannique							
1971	2 184 621	38 769	2 115 130	3 997	26 725	40 768	1,9
1981	2 713 615	36 090	2 632 280	8 006	37 239	40 093	1,5
1991	3 247 505	45 225	3 132 795	8 635	60 850	49 545	1,5
1996	3 689 755	50 285	3 532 485	12 040	94 945	56 310	1,5
2001	3 868 870	51 970	3 700 385	14 790	101 725	59 365	1,5
2006	4 074 385	53 060	3 883 215	17 350	120 760	61 735	1,5
Yukon							
1971	18 388	459	17 873	18	38	468	2,5
1981	23 074	443	22 512	79	40	483	2,1
1991	27 660	835	26 765	30	25	850	3,1
1996	30 655	1 080	29 455	70	45	1 115	3,6
2001	28 515	850	27 545	60	60	880	3,1
2006	30 195	1 120	28 830	120	120	1 185	3,9
Territoires du Nord-Ouest							
1971	34 807	1 180	26 440	101	7 086	1 231	3,5
1981	45 537	1 071	38 017	159	6 290	1 151	2,5
1991	57 435	1 345	51 055	90	4 935	1 390	2,4
1996 ¹	64 120	1 315	58 565	120	4 120	1 375	2,1
1996 ²	39 455	905	37 955	60	515	935	2,4
2001	37 145	885	35 785	90	385	930	2,5
2006	41 055	950	39 670	110	320	1 005	2,4
Nunavut							
1996	24 665	390	20 590	55	3 600	418	1,7
2001	26 665	400	22 730	60	3 475	430	1,6
2006	29 325	385	26 570	80	2 290	425	1,4
Canada moins le Québec							
1971	15 540 547	935 530	14 308 714	40 386	255 917	955 723	6,1
1981	17 714 428	867 509	16 535 455	81 623	229 841	908 320	5,1
1991	20 183 735	932 495	18 877 325	72 575	301 345	968 785	4,8
1996	21 483 040	927 205	20 079 665	86 890	389 280	970 650	4,5
2001	22 513 515	936 380	21 098 305	102 620	376 210	987 690	4,4
2006	23 805 125	940 445	22 311 645	113 370	439 665	997 125	4,2

¹ avant la création du Nunavut ² après la création du Nunavut

³ l'anglais est la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle du Québec, qui se compose de toutes les personnes ayant l'anglais en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant le français et l'anglais. Le français est la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle dans l'ensemble du pays et pour chaque province et territoire à l'extérieur du Québec, laquelle est formée de toutes les personnes ayant le français en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant le français et l'anglais

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971 à 2006.

Tableau A.5

Migration interprovinciale entre le Québec et les autres provinces et territoires selon la langue maternelle, 1966 à 1971, 1971 à 1976, 1976 à 1981, 1981 à 1986, 1986 à 1991, 1991 à 1996, 1996 à 2001 et 2001 à 2006

Période quinquennale	Migrants			
	Langue maternelle			
	Total	Anglais	Français	Autres
Du Québec vers les autres provinces				
1966 à 1971	160 400	99 100	46 900	14 400
1971 à 1976 ¹	145 800	94 100	41 300	10 400
1976 à 1981	203 000	131 500	49 900	21 600
1981 à 1986	130 200	70 600	45 900	13 700
1986 à 1991	107 500	53 800	37 800	16 000
1991 à 1996	106 300	51 100	33 600	21 600
1996 à 2001	119 700	53 300	39 700	26 700
2001 à 2006	85 200	34 100	31 000	20 100
Des autres provinces vers le Québec				
1966 à 1971	84 900	46 900	33 400	4 600
1971 à 1976 ¹	83 800	41 900	37 200	4 700
1976 à 1981	61 300	25 200	31 900	4 200
1981 à 1986	67 000	29 000	33 000	5 000
1986 à 1991	82 000	31 600	43 000	7 400
1991 à 1996	68 900	26 600	34 800	7 500
1996 à 2001	62 400	24 100	30 800	7 600
2001 à 2006	73 600	26 100	36 000	11 400
Migration nette (arrivées moins les départs)				
1966 à 1971	-75 500	-52 200	-13 500	-9 800
1971 à 1976 ¹	-62 000	-52 200	-4 100	-5 700
1976 à 1981	-141 700	-106 300	-18 000	-17 400
1981 à 1986	-63 200	-41 600	-12 900	-8 700
1986 à 1991	-25 500	-22 200	5 200	-8 600
1991 à 1996	-37 400	-24 500	1 200	-14 100
1996 à 2001	-57 300	-29 200	-8 900	-19 100
2001 à 2006	-11 600	-8 000	5 000	-8 700
Total	-474 200	-336 200	-46 000	-92 100

¹ Au Recensement de 1976, les non-réponses n'ont pas été imputées. Afin de rendre les statistiques comparables à celles des recensements subséquents, les non-réponses à la question sur la langue maternelle ont été réparties au prorata des réponses déclarées.

Nota : Population âgée de 5 ans et plus au moment du recensement.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971 à 2006.

BIBLIOGRAPHIE

Caron-Malenfant, Éric, André Lebel et Laurent Martel (2010), *Projections de la diversité de la population canadienne, 2006 à 2031*, produit n° 91-551-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 71 pages.

Chui, Tina, Kelly Tran et Hélène Maheux (2007), *Immigration au Canada : un portrait de la population née à l'étranger, Recensement de 2006*, produit n° 97-557-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 39 pages.

Joy, Richard (1967), *Languages in Conflict, the Canadian Experience*, Ottawa, The Author.

Lachapelle, Réjean (2009), *La diversité de la francophonie canadienne*,

http://www.statcan.gc.ca/about-aperçu/powerpoint/La_diversite_de_la_francophonie_canadienne.ppt

Lachapelle, Réjean (1991), *Utilisation des données de recensement dans la mise en œuvre de la législation linguistique*, Document de travail, Statistique Canada, Ottawa, 54 pages.

Lachapelle, Réjean (1985), « La composition linguistique : réalité et perception », *Cahiers québécois de démographie*, Vol. 14, n° 1, avril 1985, pages 111 à 118.

Lachapelle, Réjean et Jacques Henripin (1980), *La situation démolinguistique au Canada : évolution passée et prospective*, Montréal, l'Institut de recherches politiques, 391 pages.

Lepage, Jean-François (à paraître), *L'oubli de la langue maternelle : les données du recensement sous-estiment-elles les transferts linguistiques ?*, 22 pages.

Marmen, Louise et Jean-Pierre Corbeil (2004), *Les langues au Canada. Recensement de 2001*. Ottawa, Patrimoine canadien et Statistique Canada, 163 pages.

Statistique Canada (2010), *Rapport technique du Recensement de 2006 : Couverture*, produit n° 92-567-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 124 pages.

Statistique Canada (2009), *Portrait des communautés de langue officielle au Canada, Recensement de 2006*, produit n° 92-592-XVB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Statistique Canada (1989), *Estimations de la population selon la première langue officielle parlée*, référence n° 47013, Division des statistiques sociales, du logement et des familles et Études linguistiques.

BON DE COMMANDE / ORDER FORM

Nom/Name : _____

Adresse/ Address : _____

Téléphone/ Telephone : _____ Télécopieur/Fax : _____

Courriel/E-Mail : _____

Programmes d'appui aux langues officielles

Patrimoine canadien

15, rue Eddy, Gatineau (Québec)
K1A 0M5

Téléphone : (819) 994-2977

Télécopieur : (819) 994-3697

Official-Languages Support Programs

Canadian Heritage

15 Eddy Street, Gatineau (Québec)
K1A 0M5

Telephone: (819) 994-2977

Fax: (819) 994-3697

Internet : <http://www.pch.gc.ca/>

Cochez les cases appropriées selon le titre des textes désirés ainsi que la langue de votre choix.

Please indicate the desired texts and the language in which you wish to receive them.

Français / French

Anglais / English

Les deux / Both

Publications 2011 :

- Déclin et renaissance des communautés anglophones du Québec (2011)
Decline and Revival of the English-Speaking Communities of Quebec (2011)
- Lois Linguistiques du Canada annotées (2e édition – revue, corrigée et augmentée) (2011) / Annotated Federal Language Laws of Canada (Second edition – revised, corrected and augmented) (2011)
- École et autonomie culturelle : Enquête pancanadienne en milieu scolaire francophone minoritaire (2011) / Schooling and Cultural Autonomy: A Canada-Wide Study in Francophone Minority Schools (2011)
- Les langues au Canada, Recensement de 2006 (2011) / Languages in Canada, 2006 Census (2011)

Anciennes publications / Older publications :

- Les langues officielles au Canada : transformer le paysage linguistique (1998) / Official Languages in Canada: Changing the Language Landscape (1998)
- Les langues au Canada – Recensement de 1996 (1999) / Languages in Canada – 1996 Census (1999)
- Lois Linguistiques du Canada annotées (français seulement) (1998) / Annotated Languages – Laws of Canada (anglais seulement) (1998)
- Explorer L'Économie Linguistique (français seulement) (1999) / Exploring the Economy of Language (anglais seulement) (1999)
- Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés (2001) / Francophone Minorities: Assimilation Community Vitality (2001)
- Langue et Bilinguisme les Approches Économique (français seulement) (1999) / Economic Approaches to Languages & Bilingualism (anglais seulement) (1999)
- Minorités francophones : Vitalité des communautés, confiance des communautés, Forum de recherche sur les LO/Community Vitality – Community confidence in Official Language Research Forum (2005)
- Appui aux langues officielles – Approche du ministère du Patrimoine canadien (1970-2003) (2006) / The Canadian Heritage Approach to Official Languages Support (1970-2003) (2006)
- Les langues au Canada – Recensement de 2001 (2004)/Languages in Canada – 2001 Census (2004)
- Proposition d'un cadre commun de référence pour les langues pour le Canada Mai 2006 (2006) / Proposal for a Common Framework of Reference for Language for Canada May 2006 (2006)
- Droits à l'instruction dans la langue de la minorité : état de la situation (1996) / Status Report: Minority-Language Education Rights (1996)
- Un profil des fournisseurs de formation en anglais ou en français langue seconde / A Profile of the providers of Training in English or French as a Second language